TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA

■ La CNIL à l'épreuve d'Internet
■ Réveil en télé



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNEE – N° 16472 – 7,50 F | DIMANCHE 11 - LUNDI 12 JANVIER 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La police a fait évacuer les locaux occupés par les chômeurs en colère

La CGT joue l'apaisement, les associations jugent le plan Jospin« insuffisant »

LES FORCES de l'ordre ont procédé, samedi matin 10 janvier, à l'évacuation de la plupart des sites occupés par les associations de chômeurs. Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a qualifié les interventions des forces de l'ordre de « *faute politiquement et humainement grave* ». La veille, *Lionel Jospin avait appelé les associations à prendre leurs responsabilités et prévenu qu'il ferait « en sorte que les établissements publics fonctionnent normalement ».* Jean-Pierre Chevènement, le ministre de l'intérieur, avait expliqué qu'il fallait « *savoir cesser une occupation* » et évoqué des interventions policières « *en douceur* ».

Les associations – AC !, APEIS, MNCP et Comité de défense des chômeurs CGT – ont qualifié de « *premier pas* » les mesures gouvernementales jugées « *insuffisantes* », prenant acte, avec satisfaction, de la mission confiée à Marie-Thérèse Join-Lambert, sur la remise à plat des différents dispositifs d'indemnisation-chômage. Elles ont vivement regretté l'absence de revalorisation des minima sociaux et ont appelé à la poursuite du mouvement « *sous des formes diverses* ». De son côté, la direction de la CGT jouait l'apaisement, son secrétaire général, Louis Viannet estimant qu'« *il y avait beaucoup de positif* » dans les annonces de Lionel Jospin. *Mais le représentant du comité* national CGT de défense des chômeurs a expliqué que cette prise de position ne devait pas être interprétée comme une invitation à sortir en douceur du conflit.

Le milliard de francs qui doit alimenter le « fonds d'urgence sociale » sera financé par un décret d'avance signé la semaine prochaine. En contrepartie, un milliard d'économies sera dégagé pour ne pas creuser le déficit budgétaire. D'autre part, une étude révèle que près de la moitié des chômeurs ont renoncé, en 1996, à se faire soigner faute d'argent.



Lire pages 5 et 24 et notre éditorial page 11



DIMITRI IUNDT/TEMPSPORT

L'empire du dopage

L'INTERPELLATION par la douane australienne, mercredi 7 janvier, d'une nageuse chinoise, Yuan Yuan, et de son entraîneur, en possession de treize fioles d'hormones de croissance avant les championnats du monde de Perth, en Australie, relance les soupçons *sur les athlètes de ce pays. Depuis* 1992, la Chine est accusée de pratiquer un véritable « dopage d'Etat » qui entache les performances impressionnantes de ses représentants. Mais, jusqu'à maintenant, le Comité internationnal olympique a toujours eu le plus grand mal à pratiquer des contrôles inopinés dans ce pays. Il semble que le triste exemple de l'ex-République démocratique allemande n'ait servi à rien.

Lire page 17 et la chronique de Pierre Georges page 24

L'Espagne se dresse contre le terrorisme de l'ETA

L'ESPAGNE et le Pays basque se sont à nouveau mobilisés, vendredi 9 janvier, après l'attentat de l'ETA qui a coûté la vie à José Ignacio Iruretagoyena, un conseiller municipal du Parti populaire (PP, au pouvoir), victime de l'explosion de sa voiture. Des milliers de Basques, le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, ainsi que de nombreuses personnalités politiques se sont recueillis à la mairie de Zarauz devant la dépouille mortelle du jeune conseiller municipal, qui est le troisième élu du Parti populaire assassiné depuis six mois. En 1997, les séparatistes de l'ETA ont abattu 13 personnes, et, depuis 1968 – date du premier attentat mortel commis par l'organisation terroriste –, 764 personnes ont été assassinées.

Lire page 2

La torture des Bordelais

Le château des Tours, près de Bordeaux, accueille aujourd'hui noces et banquets. Mais pendant la guerre, il abritait la Gestapo. p. 8

Sexe et sida

De 10 à 20 % des séropositifs continueraient à avoir des rapport sexuels non protégés. p. 24

Cohabitation judiciaire

Jacques Chirac a émis, lors de l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation, le vœu que s'élargisse le débat sur la réforme de la justice. Le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, s'exprimera jeudi à ce sujet devant l'Assemblée nationale. p. 6

Un rêve de futur propriétaire

Les taux des crédits immobiliers, déjà bas, pourraient encore diminuer. p. 14

L'affaire Mattei, 35 ans de mystère

Le 27 octobre 1962, le PDG de la société pétrolière d'Etat italienne trouvait la mort dans un accident d'avion. L'hypothèse d'un attentat – commandité par la CIA ?, Israël ?, la Mafia ? – est maintenant la plus probable. p. 10

Au « Grand Jury »

Edouard Balladur, ancien premier ministre, sera l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 11 janvier, à 18 h 30.

Les détenus sud-africains font la prison buissonnière

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Près de sept cents évasions en deux mois, encore dix cette semaine : c'est l'incroyable record du système carcéral sud-africain dont se serait bien passé le gouvernement, déjà *critiqué pour son incapacité à enrayer une* forte criminalité. Ces dernières semaines, la presse et l'opposition se sont déchaînées contre les autorités, accusées de laisser les dépôts des commissariats et les prisons se transformer en véritables passoires. Basculant entre indignation et dérision, les journaux ont ainsi consacré leurs gros titres à la série d'évasions rocambolesques qui ont marqué les fêtes de fin d'année.

« *Nous sortons pour Noël, nous reviendrons le 3 janvier* », ont indiqué des prisonniers dans un message plein d'attention avant de se faire la belle sans, évidemment, tenir leur promesse de retour. D'autres ont profité de la délicatesse d'un policier qui avait décidé de leur offrir un verre dans le bar à côté du commissariat pour fêter la nouvelle année. Profitant sans scrupule de l'état d'ébriété avancée du fonctionnaire, les détenus lui ont subtilisé son arme et ses clés avant de libérer une vingtaine de leurs compagnons. D'autres encore ont tout simplement enfoncé une porte avant de s'enfuir en courant, certains préférant la bonne vieille méthode qui consiste à scier les barreaux de sa cellule.

Menacées de sombrer dans le ridicule et le discrédit, les autorités pénitentiaires multiplient les annonces afin de rassurer sur l'efficacité du système. Sans apparemment convaincre personne, le responsable des prisons affirme que le taux d'évasion enregistré en 1997 figure parmi les plus faibles des vingt dernières années. Mille prisonniers environ se sont évadés l'année passée, contre près de 1 400 en 1996, a-t-il souligné.

Pour appuyer sa thèse, ce responsable a tout de même tenu à annoncer une série de mesures destinées à lutter davantage contre les évasions. Parmi elles, on relève notamment la mise en place d'un système de récompenses aux prisonniers collaborant avec les autorités pour les avertir des risques d'évasion. Le ministre de la justice, Dullah Omar, a proposé, de son côté, de s'attaquer à la surpopulation carcérale, une des principales causes du problème, aux côtés de la négligence et de la corruption des gardiens. Les prisons sud-africaines, prévues pour 98 000 détenus, en abritent aujourd'hui 140 000. Soulignant que près d'un tiers des détenus sont en attente de jugement, *M. Omar a suggéré de libérer ceux qui sont* emprisonnés pour des délits mineurs.

Quelle que soit la bonne volonté du gouvernement, la population demeure sans illusion sur sa capacité à lutter contre la criminalité et ses conséquences pénitentiaires. Comme dans beaucoup de domaines, les autorités soulignent qu'elles ont hérité du régime de ségrégation raciale un système policier, judiciaire et carcéral inadapté à la société post-apartheid. Mais l'opinion s'en tient à la réalité des chiffres et affiche son scepticisme. Selon les statistiques officielles, 10 000 agents de l'ordre ont été mis en cause dans des crimes et délits divers depuis janvier 1996 et, d'après un récent sondage, la majorité des Sud-Africains n'ont plus ni respect ni confiance à l'égard de leur police.

Frédéric Chambon

L'artiste du mensonge

DAVID MAMET sait tout faire : scénariste, auteur de théâtre, romancier et cinéaste. *Son dernier film est sorti sur les* écrans mercredi 7 janvier. *La Prisonnière espagnole* reste fidèle au récit hitchcockien de l'angoisse qui est sa marque. Né à Chicago dans une *famille juive russo-polo*naise, David Mamet, à l'âge de cinquante ans, vit hanté par l'idée que tout n'est que faux-semblant, manipulation, mensonges. Cette vision désabusée du monde trouve son origine dans les rapports difficiles qu'il a eus, enfant, avec l'autorité familiale. Elle irrigue le travail de ce créateur boulimique. Mais c'est lui qui tire les ficelles, bernant lecteurs et spectateurs, qui y trouvent un trouble plaisir.

Lire page 9

En Allemagne, le chômage sans la révolte

L'AVEU. Helmut Kohl a reconnu, vendredi 9 janvier, qu'il ne sera pas possible de diviser par deux le chômage en Allemagne d'ici à l'an 2000. Cet engagement, pris par le chancelier en 1996, va donc rejoindre le musée des promesses non tenues, comme les « paysages fleuris » qui devaient orner rapidement l'Allemagne de l'Est ou les 100 000 créations d'emploi par an annoncées pour l'ex-RDA. Les chiffres du chômage rendus publics vendredi ont rappelé M. Kohl à la réalité. Fin décembre 1997, le pays comptait *4,55 millions de chômeurs* (11,9 % de la population active), 20 000 de plus que le mois précédent. Si à l'ouest du pays, la situation est stable (un Allemand sur dix au chômage), à l'Est, elle ne cesse d'empirer : une personne sur cinq y est sans emploi.

En dépit d'un taux de chômage comparable à celui de la France, l'Allemagne donne pourtant l'impression de connaître, jusqu'à présent, une certaine paix sociale. Outre-Rhin, pas de grèves ni de manifestations de chômeurs. Encore moins d'incendies de voitures dans les banlieues. Trois facteurs au moins expliquent ce calme relatif : la structure du chômage y est radicalement différente de celle de la France ; la *qualité exceptionnelle de la protection sociale a permis de préserver la cohésion sociale* ; la politique de consensus qui y prévaut empêche la crise de déboucher sur des affrontements.

Différence décisive avec la France, l'Allemagne ne connaît pas le chômage massif des jeunes. Certes, le taux de chômage des moins de vingt-cinq ans a doublé en quelques années, mais il n'est encore que de 12 %, contre 28 % en France. En dépit de difficultés d'adaptation, le système d'apprentissage, qui permet à 590 000 jeunes d'apprendre un métier en alternance en entreprise et dans des écoles, garantit à tous les jeunes une formation et, le plus souvent, un emploi. Et lorsqu'un risque de pénurie de places d'apprentissage se fait sentir, comme à l'été 1997, la pression sociale et politique est telle que les entreprises se sentent l'obligation morale de créer des places supplémentaires.

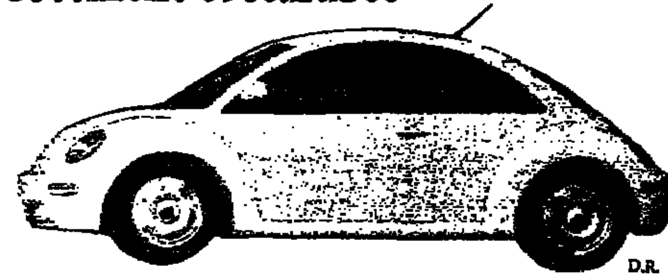
Les jeunes ne vivent pas dans le dénuement. Les familles sont peu nombreuses, les parents ont bénéficié des années de vaches grasses et sont tenus légalement de soutenir financièrement leurs enfants. Les parents touchent des allocations familiales jusqu'à ce que leurs enfants aient vingt-cinq ans (en France, elles s'arrêtent à vingt ans au plus tard). Les apprentis perçoivent une rémunération comprise entre 2 000 et 3 500 francs par mois. Les deux tiers des étudiants de l'Ouest et la *moitié de ceux de l'Est* trouvent au moins occasionnellement des jobs rémunérés pendant leurs études. Les jeunes qui n'auraient pas de soutien familial ni de ressources reçoivent l'aide sociale, l'équivalent du RMI, sans condition d'âge.

A l'ouest du pays, l'explosion du chômage, relativement récente, frappe surtout les femmes, les étrangers et les plus de cinquante-cinq ans. Dans un pays où rien n'est fait pour encourager le travail féminin – peu de crèches, horaires des écoles et d'ouverture des *magasins inadaptés* –, ce chômage élevé ne remet pas fondamentalement en cause le modèle de société. Il n'y a pas eu non plus de régions sinistrées ; les restructurations, dans la Ruhr par exemple, ont été moins brutales qu'en Lorraine ou dans le Nord. Le pays n'a pas enfin de banlieues difficiles comparables à celles de la France, de ghettos. Il est constitué de métropoles urbaines de taille moyenne – à l'exception de Berlin et Hambourg.

Arnaud Leparmentier

Lire la suite page 11

Coccinelle et scarabée



D.R.

INSPIRÉE de la Coccinelle, la New Beetle (nouveau scarabée) de Volkswagen a été présentée au Salon automobile de Detroit. Produite au Brésil, cette voiture a été réalisée sur la base de la Golf mais n'en *laisse rien paraître*. Commercialisée en Europe au second semestre, elle illustre le penchant des constructeurs pour le rétro. *Lire page 18*

Un dissident à Paris



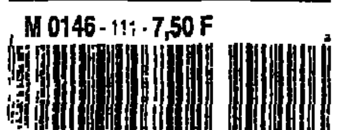
WEI JINGSHENG

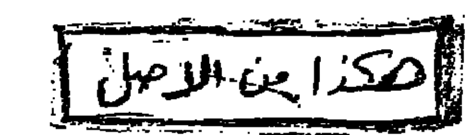
LE CHEF DE FILE de la dissidence chinoise, « banni » fin 1997, est attendu en début de semaine à Paris. Wei Jingsheng estime, dans un entretien au *Monde*, que des « *changements rapides* » sont « *inévitables* » à Pékin. « *La situation devient très mauvaise, les gens veulent que ça change* », dit cet homme très éprouvé par la prison. Il s'en prend aux dirigeants occidentaux qui « *s'intéressent plus aux affaires qu'aux droits de l'homme* ».

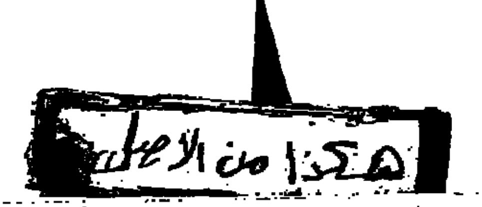
Lire page 4

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

M 0146 - 111 - 7,50 F







ESPAGNE De Grenade à la petite ville basque de Zarauz, les Espagnols ont été nombreux à manifester, vendredi soir 9 janvier, pour dénoncer l'assassinat dans la matinée par le mouvement séparatiste basque armé ETA d'un conseiller municipal, José Ignacio Iruretagoyena, membre du Parti populaire (PP, droite), la formation au pouvoir. ● ÉLU de Zarauz, le jeune homme (trente-quatre ans) a été tué dans l'explosion de sa voiture, moins d'un mois après le meurtre par l'ETA d'un autre élu du PP au Pays basque, José Luis Caso. ● LA STRATÉGIE de l'ETA, confirmée par cet attentat, est de cibler prioritairement les élus du PP au Pays basque. Le PP a indiqué qu'il ne se laisserait pas intimider, qu'il resterait au Pays basque, et, à l'exception d'Herri Batasuna, branche politique de l'ETA, il a reçu le soutien de toutes les formations politiques espagnoles.

Un nouvel assassinat perpétré par l'ETA soulève l'indignation au Pays basque

L'attentat à la voiture piégée qui a tué, vendredi 9 janvier, un jeune élu municipal de Zarauz confirme que l'organisation séparatiste s'en prend prioritairement à la formation du chef du gouvernement, José Maria Aznar

MADRID
de notre correspondante

Toute l'Espagne redescend dans la rue pour crier *« Basta ya ! »* (ça suffit !) et dire non au terrorisme. *De Grenade à la petite ville basque* de Zarauz, en passant par Madrid, on manifeste. L'ETA a frappé et la première victime de l'année, vendredi 9 janvier, a eu les jambes et *un bras sectionnés par une bombe* et est décédée une demi-heure plus tard.

Des milliers de Basques, le chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar et de nombreuses personnalités politiques se sont recueillis à la mairie de Zarauz devant la dépouille du jeune conseiller municipal José Ignacio Iruretagoyena, assassiné par l'ETA vendredi matin. Ce jeune chef de famille de trente-quatre ans, dont les enfants n'ont que huit mois et quatre ans, venait de monter dans sa voiture et n'avait parcouru qu'un kilomètre quand son automobile a explosé. La bombe avait été placée sous le siège et la police a découvert que la serrure de la portière avait été forcée. L'explosion s'est produite à une centaine de mètres de trois collèges. José Ignacio Iruretagoyena était l'une des cibles de l'ETA. Il appartenait au Parti populaire (PP), le parti de José Maria Aznar, devenu l'objectif prioritaire de l'organisation séparatiste basque armée.

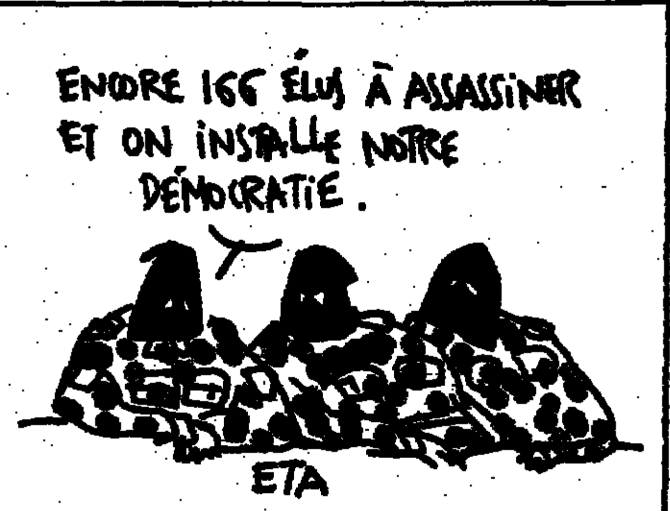
Il y a moins d'un mois José Luis Caso, un autre conseiller municipal basque appartenant au PP, était également tué. Quelques jours plus tôt, interrogé par la télévision espagnole sur les menaces dont il faisait l'objet, José Luis Caso avait déclaré : *« Peur ? Non, je n'ai pas peur. On ne vit pas avec la peur. »* Le 11 décembre, il était tué d'une balle *dans la tête. Deux semaines plus* tard, dans un appel téléphonique au journal indépendantiste basque *Egin*, un inconnu, se réclamant de l'ETA, avait expliqué que *« les membres du PP veulent détruire le peuple basque comme nation »*. José Ignacio Iruretagoyena est le quatrième conseiller municipal du PP assassiné au Pays basque par l'organisation séparatiste basque armée en trois ans.

PROTECTION POLICIÈRE

Le chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, a eu lui même beaucoup de chance : il sortit miraculeusement indemne d'un attentat à la voiture piégée à Madrid le 19 avril 1995. *« Il est évident que le PP est l'objectif premier des terroristes »*, a affirmé Miguel Angel Rodriguez, porte-parole du gouvernement espagnol, ajoutant que *« le gouvernement ne ferait pas un seul pas en arrière dans la lutte contre le terrorisme »*. C'est ce que demande aussi le président du PP au Pays basque, Carlos Iturgaiz, qui déclare : *« Si l'ETA croit que nous allons faire nos valises et quitter le Pays basque, elle se trompe. » « On ne va pas se résigner à être des condamnés à mort, on doit être à notre place et travailler pour un Pays basque meilleur »*, a-t-il ajouté.

Mais tous les responsables du PP dans cette région sont aujourd'hui sous la menace de l'ETA, et tout *particulièrement les cent soixante-*six conseillers municipaux élus sous la bannière du parti qui ne bénéficient pas du dispositif policier entourant leurs dirigeants. Carlos Iturgaiz et huit députés et sénateurs du PP disposent d'une protection policière permanente. Les autres ont appris à regarder sous leur voiture, à vérifier qu'ils ne sont pas suivis et à avoir des réflexes de méfiance vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Cependant, l'un d'entre deux a affirmé : *« La vigilance à cent pour cent n'existe pas, et si quelqu'un est décidé à vous tuer, il vous tue un jour. »*

Victorio Fernandez Aguado, conseiller municipal PP de la localité d'Arandio, avait forcé l'admiration de tous ses collègues en décembre 1997. Il avait défié les élus de Herri Batasuna (HB), la coalition indépendantiste basque (considérée comme la branche politique de l'ETA) en annonçant qu'il allait leur communiquer le numéro de sa plaque d'immatriculation et son adresse pour qu'*« ils ne perdent pas*



leur temps à vérifier ». Jeudi 8 janvier, il découvrait son magasin à moitié détruit par l'explosion de cocktails Molotov et recevait des menaces de mort.

La direction du PP demande à la police autonome basque de veiller à la sécurité de ses élus et de leurs biens. Le parti de José Maria Aznar a reçu l'appui de toutes les formations politiques, à l'exception de la coalition Herri Batasuna. Solidarité sans faille, dans l'action contre le terrorisme, de l'opposition socialiste : *« Le gouvernement sait,* a déclaré le secrétaire général du PSOE, Joaquin Almunia, *que pour gagner cette bataille contre les assassins nous sommes à ses côtés et pas dans une attitude passive mais combative. »* Pour le chef du gouvernement basque, José Antonio Ardanza, qui a convoqué une manifestation à Zarauz samedi soir, c'est *« la démocratie et la volonté du peuple qu'on assassine »*.

Dans la petite station balnéaire de Zarauz, la population est consternée. Le jeune José Ignacio avait pris la succession de son père, ancien conseiller municipal, qui avait décidé lors des dernières élections, de passer la main à la jeune génération. La réunion extraordinaire du conseil municipal, vendredi matin, quelques heures après l'attentat de l'ETA, a été le théâtre d'incidents avec les deux représentants de HB. *« Assassins !, Canailles ! »*, a crié le public alors qu'un élu de la coalition indépendantiste s'apprêtait à lire un texte et refusait de condamner l'attentat de l'ETA. Les deux représentants de HB ont dû quitter la salle sous la protection de la police.

Il y a un mois, les vingt-trois dirigeants de cette coalition étaient incarcérés, condamnés à sept ans de prison pour *« collaboration avec bande armée »*. La nouvelle direction de HB, qui doit être nommée ce mois-ci, reste pour l'heure inconnue. L'année commence au Pays basque dans la plus grande confusion. Le Parti nationaliste basque (PNV), au pouvoir dans la région, demande toujours le rapprochement des six cents prisonniers de l'ETA des centres pénitentiaires du Pays basque et menace de saisir les instances européennes tandis que l'ETA, dès la fin des fêtes de fin d'année, a remis les drapeaux espagnols en berne. – *(Intérim.)*

Le troisième élu du Parti populaire victime du terrorisme depuis six mois

LE CONSEILLER municipal José Ignacio Iruretagoyena, trente-quatre ans, tué vendredi 9 janvier à Zarauz (Pays basque) dans un attentat attribué à l'ETA est le troisième élu du Parti populaire (PP, au pouvoir) assassiné depuis six mois. En 1997, l'organisation séparatiste ETA a abattu treize personnes, et, *depuis 1968 – date du premier at*tentat mortel de l'organisation – sept cent soixante-quatre personnes ont été assassinées.

Au mois de janvier 1995, l'ETA avait tué le président du PP, député pour la province basque de Guipuzcoa, Gregorio Ordonez, trente-six ans, dans un restaurant de Saint-Sébastien. Trois mois plus tard, c'est le président du PP et actuel chef du gouvernement, José Maria Aznar, qui sortait indemne d'un attentat à la voiture piégée à Madrid. Mais les élus du PP sont devenus une cible privilégiée de l'ETA depuis juillet 1997, date de l'assassinat du conseiller municipal d'Ermua (Pays basque), Miguel Angel Blanco, dont la mort avait entraîné une vague de manifestations antiterroristes sans *précédent en Espagne.*

Depuis cet assassinat, l'ETA a multiplié les attentats. En septembre, la Garde civile a désamorcé des bombes sous les véhicules du maire et d'un conseiller municipal du PP à Rincon de la Victoria (province de Malaga, Sud). Le 8 décembre, José Maria Gonzalez, vingt-huit ans, garde du corps d'un conseiller municipal du PP, Elena Azpiroz, de Saint-Sébastien, est blessé d'une balle à la tête, et trois *jours plus tard, un conseiller muni*cipal du PP de Renteria (Pays basque), José Luis Caso, soixante-quatre ans, est tué par balle dans un bar à Irun (Pays basque). Le 15 décembre, un autre conseiller municipal du PP de Renteria, Concepcion Gironza, et le remplaçant de José Luis Caso, Manuel Zamarreno, sont menacés de mort par des graffitis sur les murs : *« Tu seras le prochain ! »* Le 29 décembre, le véhicule de Manuel Zamarreno est incendié, et le lendemain le conseiller municipal du PP d'Irun Borja Semper est menacé de mort par des graffitis : *« Semper sera le prochain », « nous allons te tuer »*. Le 8 janvier, le magasin d'un conseiller municipal du PP à Santurce (Pays basque), Victorio Fernandez Aguado, est incendié à l'aide de cocktails Molotov. Il s'était offert à l'ETA comme volontaire pour être la prochaine victime. – *(AFP, Reuters.)*

COMMENTAIRE

UNE DÉTERMINATION AVEUGLE

Affaiblie et de plus en plus condamnée par une large majorité d'Espagnols et de Basques, l'ETA continue de tuer. Les multiples arrestations de militants et la condamnation, le 1er décembre, de l'ensemble des dirigeants d'Herri Batasuna (HB, vitrine politique de l'ETA) à des peines de prison ferme pour *« collaboration avec une bande armée »* ne semblent pas avoir entamé sa capacité de nuire et, moins encore, sa détermination.

L'assassinat, depuis six mois, de trois conseillers municipaux – appartenant tous au Parti populaire au pouvoir – a provoqué une réprobation grandissante dans toute l'Espagne, y compris au Pays basque. Elle a aussi eu pour conséquence de renforcer la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme de l'ETA. En France, mais aussi aux Etats-Unis ou au Mexique, des militants de l'organisation armée ont été arrêtés, des réseaux démantelés. Et le gouvernement de Madrid a, ces derniers jours, adressé de nouvelles demandes d'extradition, notamment deux à la France.

Mais l'on peut se demander si cette – légitime et nécessaire – répression à l'encontre de l'ETA peut, seule, en venir à bout. Car il n'est nul besoin de disposer d'une organisation sophistiquée et de spécialistes entraînés pour abattre un homme – notamment parmi les cent soixante-six conseillers municipaux du PP –. Surtout pour une organisation terroriste qui dispose de fonds importants – en provenance de l'« impôt révolutionnaire » ou des rançons versées après enlèvements – et qui multiplie les menaces à l'encontre de nombreux responsables basques ne partageant pas ses idées. Faute d'imaginer une négociation – difficile et hasardeuse –, le gouvernement espagnol et celui de la province autonome du Pays basque risquent d'être longtemps démunis face à la détermination, aussi aveugle que sauvage, de l'ETA.

Denis Hautin-Guiraut

Une visite officielle en prison relance les négociations intercommunautaires en Ulster

LONDRES
de notre correspondant

En parvenant *in extremis* à convaincre les terroristes protestants de lever leur opposition au processus de paix, la ministre chargée de l'Irlande du Nord a réussi, vendredi 9 janvier, un pari extrêmement risqué. Quand elle a franchi les portes de la prison du Maze, près de Belfast, Mo Mowlam n'avait aucune assurance que les tueurs de l'UDA (Association de défense de l'Ulster) et de l'UFF (Combattants de la liberté d'Ulster) allaient l'écouter. Au bout d'une heure de discussion, ceux-ci, apparemment convaincus, ont demandé à la petite formation loyaliste qui les représente, le Parti démocratique d'Ulster (UDP), de revenir sur sa décision et d'être présente, lundi 12 janvier, quand les négociations reprendront au palais de Stormont.

Son audace a beaucoup impressionné, sa sincérité et son courage aussi, car elle risquait gros, et avec elle la politique nord-irlandaise du premier ministre Tony Blair, dans ce qui était la crise la plus dangereuse depuis la proclamation du cessez-le-feu. Mais Mme Mowlam est aussi une redoutable négociatrice qui sait se montrer très directe et manie aussi bien la carotte que le bâton. On la sait courageuse : elle a subi en 1997 une dure cure de chimiothérapie.

C'était la première fois qu'un membre du gouvernement britannique rencontrait ouvertement des tueurs irlandais, qui plus est condamnés pour le meurtre de civils dans des conditions parfois atroces. Après s'être entretenue avec cinq membres de l'UDA/UFF, elle a brièvement rencontré des détenus appartenant à l'autre groupe paramilitaire loyaliste, l'UVF (Force des volontaires de l'Ulster), ainsi qu'à l'IRA. Cela ne s'est pas fait sans grincements de dents, et Mme Mowlam s'est excusée auprès des familles de victimes que son geste avait choquées et a remercié celles qui lui avaient apporté leur soutien.

Il faut dire que ses interlocuteurs ne sont pas des anges. Le premier d'entre eux, Michael Stone (UDA), a été condamné à perpétuité pour le meurtre de six catholiques, dont trois lors des funérailles de membres de l'IRA tués par les services spéciaux britanniques à Gibraltar. Les autres, Bobby Philpott, le chef de l'UFF, Johnny *« Mad Dog »* (« Chien fou ») Adair, Glen *« Titch »* (« Microbe ») Cunningham et Sam McCrory, qui est tatoué de la tête aux pieds, purgent de longues peines pour terrorisme ou tentative de meurtre. Quant au commandant local de l'IRA, Padraic Wilson, il a été condamné à vingt-quatre années de prison pour avoir tenté d'assassiner des soldats anglais.

Les négociations semblent sauvées pour le moment. Sans rien promettre ouvertement et en réaffirmant qu'aucun progrès n'interviendrait si celles-ci n'allaient pas de l'avant, Mo Mowlam a néanmoins laissé entendre aux prisonniers loyalistes que des libérations anticipées pourraient être envisagées. Elle allait ainsi au-devant de leur principale revendication. Si Londres n'a encore gracié aucun terroriste, Dublin a élargi plusieurs républicains, et les loyalistes affirment que le processus a jusqu'à présent favorisé l'IRA.

> C'est la première fois qu'un membre du gouvernement britannique rencontrait ouvertement des tueurs irlandais

A l'occasion de la visite de Mme Mowlam au Maze – en anglais « labyrinthe » –, la télévision a été admise au sein de la prison, et les Britanniques ont pu découvrir sur leurs petits écrans ce qui se passait au sein de cet étonnant pénitencier où chacun des huit blocs, en forme de H, est quasiment autogéré par un groupe terroriste distinct. Ainsi, selon le *Guardian*, le bloc 1 abrite-t-il 79 condamnés de l'UDA et de l'UVF, le 2 est réservé à l'UVF (65 détenus), le 3 aux extrémistes républicains de l'INLA, opposés au cessez-le-feu (17), les 4, 5 et 8 à l'IRA (respectivement 76, 76 et 77 prisonniers), le 6 aux ultraloyalistes de la LVF (27) et le 7 à l'UDA (83). Au centre se trouvent un gymnase et deux terrains de football.

Les cellules sont ouvertes, les détenus – qui se considèrent comme prisonniers de guerre – s'y promènent, jouent au billard, discutent dans des salles de réunion ressemblant à des permanences de partis, ornées de fresques représentant des terroristes encagoulés et armés encadrés par les slogans et les armoiries de leur mouvement. Ils y font régner une discipline quasi militaire. Ils correspondent par téléphone portable avec l'extérieur, ont bénéficié d'une permission de fin d'année, mais ne sont pas censés boire d'alcool dans une province où la bière coule pourtant à flot... Les gardiens se contentent de faire l'appel chaque jour. C'est dans cette prison la plus tristement célèbre d'Ulster qu'avait eu lieu, au début des années 80, la grève de la faim de Bobby Sands et de ses camarades de l'IRA.

La direction de l'établissement, dit de haute sécurité, a été accusée de laxisme, en particulier après l'évasion d'un condamné de l'IRA à l'occasion d'une fête de Noël et l'assassinat par des détenus de l'INLA du tueur loyaliste le plus redoutable, Billy Wright, il y a deux semaines – l'arme du meurtre était entrée en fraude dans la prison. C'est la mort de celui qui avait créé la LVF pour rassembler les opposants loyalistes au cessez-le-feu qui est à l'origine de la crise actuelle.

Patrice de Bec



La Tchétchénie place ses troupes en état d'alerte après un regain de tension avec Moscou

La République dénonce une « concentration de forces russes » à ses frontières

La Tchétchénie a placé, vendredi 9 janvier, des milliers de soldats en état d'alerte, a annoncé le vice-premier ministre tchétchène, Movladi Oudougov. Mardi, le ministre russe de l'intérieur, Anatoli Koulikov, avait estimé que la Russie avait *« le droit de procéder à des opérations préventives »* dans la République caucasienne. Une délégation russe, emmenée par le vice-premier ministre Ramazan Abdoulatipov, devait se rendre samedi à Grozny.

MOSCOU
correspondance

La Tchétchénie a placé, vendredi 9 janvier, des milliers de soldats en état d'alerte, dénonçant des *« concentrations de troupes russes »* le long de ses frontières. L'annonce, faite par le premier vice-premier ministre tchétchène, Movladi Oudougov, connu pour sa méfiance envers les Russes, contribue à exacerber la tension récemment apparue dans les relations entre Moscou et Grozny. L'absence de progrès dans les négociations politiques a donné des arguments aux « durs » des deux camps, qui viennent d'échanger quelques menaces peu rassurantes.

« Je considère que (...) nous avons le droit de procéder à des opérations préventives contre les bases des bandits où qu'il se trouvent, et même en Tchétchénie », avait lancé, mardi, le ministre de l'intérieur russe Anatoli Koulikov, stigmatisant l'explosion de criminalité – souvent d'origine tchétchène – qui déchire depuis quelques mois les Républiques russes du Nord Caucase. M. Koulikov est un ancien « faucon » de la guerre de Tchétchénie, et commanda les troupes fédérales au plus fort du conflit. *« Si les menaces de Koulikov sont mises en œuvre, la guerre va reprendre »*, a immédiatement répliqué Movladi Oudougov, tandis qu'un autre ministre de haut rang, Akhmed Zakaev, estimait qu'en Russie l'*« initiative était définitivement passée entre les mains du "parti de la guerre" »* – expression désignant les partisans à Moscou de l'action armée contre les Tchétchènes. Rapidement, le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, et le secrétaire du Conseil de sécurité, Ivan Rybkine, chargé des négociations avec la Tchétchénie, ont tenté de calmer les esprits : *« Les membres du gouvernement n'ont pas le droit d'exprimer leurs opinions et impressions personnelles »*, a rappelé M. Tchernomyrdine, tandis que M. Rypkine dénonçait ceux qui veulent *« d'abord frapper et ensuite réfléchir »*. *« Je ne pense pas que les propos de Koulikov aient déclenché la tension. Ils sont plutôt le reflet d'une dégradation de la situation »*, estime le politologue moscovite Dmitri Trenine. Car les quelques accords économiques signés ces derniers mois entre la Russie et la Tchétchénie, pour importants qu'ils soient, ne peuvent désormais plus masquer l'essentiel : la question de l'indépendance, à l'origine de la guerre, reste toujours insoluble. Les Tchétchènes estiment que leur victoire militaire, en août 1996, a fait d'eux un peuple souverain, tandis que Moscou s'obstine à considérer la petite République caucasienne comme un *« sujet de la Fédération de Russie »*.

Certains généraux du Kremlin et quelques hommes politiques rêvent encore d'une revanche militaire, dans quelques années, lorsque la Russie aura refait de son armée, humiliée, un instrument efficace. *« Les Tchétchènes le savent très bien. Ce n'est pas une base très constructive pour des négociations »*, précise Andreï Piontkovski, directeur du Centre d'études stratégiques de Moscou.

A Grozny aussi, une radicalisation est en cours. Le président « modéré » Aslan Maskhadov, incapable de juguler la criminalité chez lui, s'appuie de plus en plus sur les chefs de guerre les plus radicaux. Le 1er janvier, il a placé à la tête du gouvernement Chamil Bassaïev, considéré par Moscou comme un terroriste pour avoir mené en 1995 une prise d'otages meurtrière à Boudennovsk, dans le sud de la Russie.

Boris Eltsine, qui avait annoncé une visite en Tchétchénie en début d'année, a récemment reporté son voyage sine die.

Joseph Christophe

Les sondages reflètent l'ambivalence des Allemands envers l'euro

L'opinion est méfiante mais résignée

BONN
de notre correspondant

A un an du passage à la monnaie unique, la population allemande reste attachée au deutschemark, qui symbolise depuis cinquante ans la réussite de l'économie. Selon un sondage paru le 5 janvier dans l'hebdomadaire *Der Spiegel*, 56 % des Allemands sont opposés au *remplacement du mark par l'euro*, tandis que 39 % y sont favorables. Un an plus tôt, 49 % s'étaient déclarés opposés à la monnaie unique, 44 % y étant favorables. En revanche, un sondage réalisé en octobre 1997 pour la Fondation Konrad-Adenauer, proche du parti chrétien-démocrate (CDU), avait décelé un fort recul des opposants à l'euro : selon cette étude, leur nombre etait passé en un an de 63 % à 45 % de la population, le nombre des partisans progressant de 35 à 39 %.

Si la quasi-totalité des milieux politiques se déclarent partisans de la monnaie unique, l'homme de la rue éprouve une crainte instinctive à l'abandon du mark. *« On sait ce que l'on a, on ne sait pas ce que l'on aura »*, résume le député Karl Lamers, porte-parole du groupe parlementaire CDU pour les affaires étrangères et européen militant. Selon la Fondation Konrad Adenauer, les moins enthousiastes sont les plus de soixante ans, sans doute marqués par l'hyperinflation des années 20 et la réforme monétaire de 1948, qui craignent pour leur retraite. *Les générations actuelles* sont les premières à ne pas avoir vu *leur épargne anéantie. Les réticences* sont grandes parmi les Allemands de l'Est, moins sensibles aux bienfaits de la construction européenne et qui ne profitent du mark fort que depuis la réunification. Les couches les plus modestes de la population sont les plus attachées au mark : si 63 % des bacheliers sont partisans de l'euro, 26 % seulement de ceux qui ont quitté le système scolaire avant la troisième y sont favorables. Les électeurs sociaux-démocrates et les anciens communistes sont, d'après la fondation, les plus réticents à la monnaie unique.

MANQUE DE CONFIANCE

« Avec le temps, la thèse selon laquelle les Allemands sont défavorables à l'euro parce qu'ils ne sont pas suffisamment informés ne tient pas », juge Dieter Schultes, économiste à l'Association des épargnants allemands. *« Les Allemands n'ont tout simplement pas confiance dans leurs partenaires européens »*, renchérit un observateur français. De fait, tous les sondages le confirment : la population est persuadée que l'euro ne sera pas aussi fort que le mark (73 % selon le *Spiegel*).

Selon un autre sondage paru dans l'hebdomadaire *Die Zeit*, 58 % des Allemands pensent que l'inflation augmentera avec l'euro. Outre-Rhin, l'inflation n'est pas, comme en France, symbole de l'endettement à bon compte des années 70, mais synonyme de ruine après les deux guerres mondiales. Dans leur grande majorité, les Allemands ignorent les performances économiques de leurs voisins, et tombent des nues lorsqu'ils apprennent que l'Italie a une inflation actuellement inférieure à la leur et que la France fait mieux que l'Allemagne depuis *la réunification en matière de stabilité des prix.*

Même peu connues du public dans leur détail, les querelles techniques en tout genre – présidence de la banque centrale européenne, strict respect des critères de Maastricht, tentative de réévaluation du stock d'or de la Bundesbank – tendent à confirmer les inquiétudes de la population. *« Les Allemands ont été rassurés par les garanties qui leur ont été données avec le statut d'indépendance de la banque centrale européenne ou la signature du pacte de stabilité budgétaire ; ils se sont donc resignés à la venue de l'euro, même si les réticences fondamentales subsistent »*, poursuit ce Français.

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Surtout, la population allemande juge que l'euro n'apportera pas la solution à ses problèmes. Aucun responsable allemand, d'ailleurs, ne le prétend. 53 % des personnes interrogées pour l'hebdomadaire *Die Zeit* estiment qu'avec l'euro le chômage va continuer d'augmenter. Le *discours dominant est que l'euro* est une réponse à la mondialisation, *mais qu'il va accentuer* la concurrence au sein de l'Union et entraîner de nouvelles restructurations, notamment dans les banques, conduisant dans un premier temps à de nouvelles suppressions d'emplois. L'euro devrait, explique-t-on, forcer les gouvernements à imposer les réformes nécessaires, ce qui ne conduira certainement pas à une amélioration du système de protection sociale.

Les Allemands estiment que la construction européenne et l'euro sont bons pour l'économie et les entreprises de leur pays, mais pas *pour les individus. D'après Die Zeit*, 62 % pensent que l'industrie en *profitera, ce pourcentage grimpant* à 70 % pour les banques. En revanche, plus de 55 % des Allemands considèrent que les consommateurs et les travailleurs vont plutôt souffrir de la monnaie unique.

La population a beau être méfiante envers l'euro, elle est persuadée à 90 % de son avènement et n'en fait pas un de ses soucis principaux. Selon la Fondation Konrad-Adenauer, les inconvénients de l'euro n'arrivent qu'au huitième rang des préoccupations des Allemands. L'Union monétaire est considérée comme certaine et nul ne s'attend au moindre mouvement populaire contre l'euro.

Arnaud Leparmentier

De Saint-Denis à Tuzla dans l'attente du Mondial

TUZLA
de notre envoyé spécial

UNE DIZAINE de jeunes de Saint-Denis viennent d'effectuer un séjour en Bosnie. But du périple : promouvoir le Mondial de football. *« Ces jeunes que tout pousse vers la marge devront être l'un des moteurs de la fête. Ils aiment le football, le Stade de France leur appartient déjà un peu. Les en déposséder à cette occasion reviendrait à perpétuer l'idée qu'ils sont les exclus »*, avance Mohamed, un éducateur, soutenu dans son action par la municipalité de Saint-Denis.

L'opération a été baptisée Banlieues du monde. Elle a pour ambition de faire se rencontrer, en juillet, à Paris, des centaines de jeunes des quartiers populaires des cinq continents. On y parlera bien sûr de ballon rond, mais aussi de musique et de danse, et l'on y confrontera les réalités vécues par les uns et les autres dans les banlieues de Los Angeles, Johannesburg, Buenos Aires, Amsterdam, etc. D'abord les jeunes ont été consultés pour dresser les listes des invités. Puis ils sont allés remettre directement les invitations à leurs futurs visiteurs. Sandrine, Rafik, Idrissa et les autres ont atterri à Sarajevo. Puis direction Tuzla (nord-est), ville où cohabitent encore des Musulmans, des Croates et des Serbes. Premiers aperçus des ravages de la guerre : *« Chez nous, c'est nickel quand on compare »*, réception à la mairie, plateaux de télévision, *« au bout de trois jours, on était connus »*, matches de football improvisés, démonstrations de rap, visites de centres pour adolescents *« à qui rien n'est imposé mais qui proposent eux-mêmes, un exemple à suivre »*, analyse Mohamed. Une minute de silence a été observée devant un monument érigé à la mémoire de soixante et onze Bosniaques tués par un obus serbe le 25 mai 1995. *« On n'a pas parlé de la guerre avec eux, ils n'aiment pas ça, ça se voit »*, raconte Ludovic, ébahi par l'hospitalité des habitants : *« On nous salue même dans la rue, c'est comme si moi, à Saint-Denis, je me mettais à dire bonjour à tous les touristes. »* Observant que les ruelles du centre-ville se remplissaient chaque soir d'une foule de jeunes, Sandrine s'est livrée à une comparaison : *« Chez nous, à 8 heures, il n'y a plus personne en ville, on rentre dans nos quartiers et on n'en sort plus. Un groupe en ville, quand il fait nuit, c'est suspect. Ici, c'est le contraire et tout se passe bien. »*

Selon Mohamed, *« ce type d'expérience permet aussi aux jeunes d'appréhender leur propre situation »*. *« Ils ont encore moins de fric que nous, ils répètent toujours ici* "no future" *mais, en même temps, ils restent positifs et ils construisent des choses »*, constate Sandrine, « bluffée » par la vitalité des jeunes de Tuzla. Rafik, dont le meilleur copain, Darko, d'origine serbe, a été privé de voyage en Bosnie sur ordre parental, lâche : *« Ils sont bêtes ces vieux. A Tuzla, ça craint pas, ils sont multiethniques comme à Saint-Denis. »*

Christian Lecomte

Quand les Britanniques « écoutent » leurs alliés européens en Cornouailles

CITANT des *« sources spécialisées »* qu'elle n'identifie pas pour autant, la lettre hebdomadaire d'informations stratégiques *TTU*, souvent bien informée, décrit, dans son numéro du jeudi 8 janvier, le système des écoutes électroniques qui a permis au gouvernement britannique d'avoir connaissance par avance des réflexions et, donc, des positions de ses partenaires européens dans les négociations ministérielles à Bruxelles (*Le Monde* daté 4-5 janvier 1998).

A la fin de la semaine dernière, c'est un ancien agent des services spéciaux britanniques qui a révélé, à la télévision, comment le Royaume-Uni espionnait ses partenaires de l'Union européenne depuis des années. Selon *TTU*, la principale station d'écoute du *CSOS (Composite Signals Organization Station)*, à Morwenstow, est chargée de ce travail. *« Elle a été réorganisée,* précise la lettre, *et sérieusement étoffée »* depuis son ouverture au début des années 70 en Cornouailles. Le CSOS est cette organisation qui supervise toutes les stations d'écoute britanniques au sein d'un réseau de renseignement électronique baptisé GCHQ (Government Communications Headquarters). Le GCHQ, dont le quartier général est à Cheltenham, dans le Gloucestershire, rassemble entre dix mille et quinze mille spécialistes. Sa mission officielle – qu'il ne cache pas, même si elle est secrète – consiste à intercepter, à décoder et à analyser toutes les transmissions étrangères.

Au sein du GCHQ, il existe notamment *deux divisions* : *la division J, qui se consacre aux pays de* l'Europe de l'Est, et la division K, *qui a été mise en cause dans l'espionnage des alliés européens du* Royaume-Uni et qui est vouée au renseignement électronique dans les autres régions.

TTU précise que la station de Morwenstow a diversifié ses interceptions et ses décodages dans les communications téléphoniques, les fac-similés, le réseau Internet et même jusqu'aux satellites que peuvent utiliser les administrations et les entreprises.

Dans les milieux français du renseignement, on s'interroge sur la nature des liens que le GCHQ britannique entretient avec des organismes alliés, notamment outre-Atlantique, et sur les échanges d'informations auxquels il procède avec eux. *Depuis 1947, par un accord secret* connu sous la dénomination de « traité Ukusa », le GCHQ coopère avec la National Security Agency (NSA), la centrale de renseignement la plus secrète des Etats-Unis. La station de Morwenstow est couplée au centre satellitaire de Goonhilly, à une centaine de kilomètres, qui travaille avec la NSA. De même, le GCHQ a des accords similaires avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada. *TTU* considère que *« la pérennité du pacte Ukusa, hérité de la guerre froide, profite aux Américains »* et que son existence peut menacer *« la coopération sécuritaire des Quinze »* dans les discussions politico-commerciales entre les Etats-Unis et l'Europe.

Jacques Isnard

Paris tente de maintenir Ankara dans le processus européen

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

« L'intérêt général de l'Union européenne est de conserver une stratégie commune vis-à-vis de la Turquie et celui de la Turquie est de conserver une stratégie vers l'Europe », a plaidé le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, après s'être entretenu vendredi 9 janvier avec les dirigeants grecs, à Athènes, des suites du Sommet de Luxembourg de décembre.

La décision des Quinze de séparer la Turquie des 12 autres candidats à l'Union européenne dans le processus d'élargissement, qui a déclenché une crise avec Ankara, a aussi ravivé en ce début d'année les tensions entre la Grèce et la Turquie. Les Turcs reprochent aux Grecs d'avoir tout fait pour obtenir à Luxembourg qu'ils soient tenus à l'écart d'un processus auquel participeront dix pays d'Europe centrale et surtout le gouvernement officiel de Chypre, dans la partie grecque de l'île.

Les incidents ont repris ces derniers jours en Mer Egée. Les deux frères ennemis de l'Alliance atlantique, qu'un conflit oppose depuis toujours sur les droits de souveraineté dans la région, s'accusent mutuellement de provocations militaires, dans les airs ou sur mer. Tout est prétexte à escalade verbale. Evoquant l'afflux en Europe d'immigrants *clandestins* venus de Turquie, le ministre grec des affaires étrangères, Theodoros Pangalos, a accusé la Turquie de violer les droits de l'Homme *« dans l'indifférence de l'Occident, comme les droits des juifs ont été violés par l'Allemagne nazie dans l'indifférence générale »*.

AFFRONT PERSONNEL

M. Védrine comme les représentants du gouvernement américain ont appelé les deux Etats à la réserve. Le ministre français, qui s'était également rendu jeudi à Ankara, a fait valoir auprès des dirigeants grecs que leur intérêt n'était pas d'exclure la Turquie du jeu européen, que l'Union européenne pouvait leur offrir un cadre adéquat pour tenter de discuter avec les Turcs de leurs contentieux.

Le ministre français a réaffirmé à Athènes, comme la veille à Ankara, qu'il souhaitait voir la Turquie prendre sa place à la Conférence européenne que les Quinze veulent mettre sur pied pour avoir un forum où discuter avec les pays *ayant vocation européenne* de sujets d'intérêt commun, notamment en matière de sécurité. Un sommet des pays invités à y participer a été officiellement convoqué par la présidence britannique de l'Union pour le 12 mars prochain, a-t-on appris vendredi à Bruxelles.

Le premier ministre turc, Mesut Yilmaz, qui a pris les décisions de Luxembourg comme un affront personnel, paraît hostile pour le moment à cette invitation. Mais les discussions se poursuivent. Ankara a annoncé vendredi que le président turc, Suleyman Demirel, effectuerait les 19 et 20 février une visite officielle à Paris, à l'invitation du président Chirac.

Henri de Bresson

Wei Jingsheng, chef de file de la dissidence chinoise

« La situation en Chine va changer très rapidement »

Le plus célèbre des opposants souligne, dans un entretien au « Monde », que les Chinois « en ont assez »

De passage à Londres à l'invitation d'Amnesty International avant de se rendre à Paris, lundi 12 janvier, Wei Jingsheng, le plus célèbre des dissidents chinois, estime que la situation en Chine devient « *très mauvaise* ». Libéré en novembre pour « raisons humanitaires » et immédiatement exilé aux Etats-Unis après dix-huit ans de détention, le héros du mouvement du Mur de la démocratie de 1979 – au cours duquel les jeunes affichaient sur les murs de la Cité interdite leurs revendications – estime que les Chinois « *en ont assez et veulent que ça change* ». « *Les pressions tant intérieures qu'internationales rendent ces changements inévitables* », juge cet homme déterminé à continuer son combat.

LONDRES
de notre correspondant

« Vous avez quitté votre pays contre votre gré en novembre 1997. Souhaitez-vous y revenir ?

– Je souhaite retourner en Chine, mais le Parti communiste (PCC) ne m'y autorise pas. Je crois que la situation va changer très rapidement. Et, après, si c'est possible, je rentrerai. Je pense que ce ne sera pas dans trop longtemps. Il est difficile de dire de quels changements il peut s'agir et quand ils se produiront, mais la situation est en train de devenir si mauvaise que les gens en ont assez.

– Le régime chinois est-il réformable ?

– Les pressions, tant intérieures qu'internationales, rendent ces changements inévitables. Il est difficile de penser que le régime puisse être capable de se réformer lui-même. S'il le voulait, il lui faudrait agir rapidement car les gens perdent patience. Parmi ceux que j'ai rencontrés, 95 % veulent que cela change. Même les policiers et les gardiens de prison sont victimes d'injustices et, pour la plupart, souhaitent une société plus juste. En prison, je n'ai pas vécu dans un isolement total, je n'ai pas perdu le contact avec l'opinion.

– Quelles conséquences peut avoir sur la Chine la crise économique qui secoue l'Asie ?

– Elle a déjà eu un impact sur la Chine, non seulement sur les conditions de vie des gens, mais aussi sur la situation politique. Le PCC a *longtemps affirmé à la population* qu'elle n'avait pas besoin de démocratie. Regardez les autres pays asiatiques, nous disait-il, ils prospèrent économiquement sans être démocratiques. Cette théorie a fait faillite. La crise actuelle a prouvé que, sans garanties démocratiques, les choses finissent par tourner mal. On ne peut construire une prospérité véritable et durable sans démocratie.

– Que pensez-vous de l'attitude conciliante des dirigeants occidentaux à l'égard de la Chine ? Le secrétaire au Foreign Office, qui doit se rendre bientôt à Pékin, n'a pas trouvé le temps de vous recevoir. Vous avez vous-même manifesté votre « stupéfaction » quand le président français avait serré la main des chefs communistes chinois l'an dernier.

– Les dirigeants occidentaux ne se préoccupent guère de la démocratie et des droits de l'homme en Chine. Ils s'intéressent beaucoup plus aux affaires. Ils veulent maintenir leurs distances avec nous, les dissidents, à la grande satisfaction des autorités de Pékin. C'est triste. Toute le monde devrait avoir des principes et les respecter. Si l'on est attaché aux droits de l'homme chez soi, on doit aussi penser aux Chinois. Quand les Chinois lisent dans leurs journaux que les dirigeants étrangers font ouvertement l'éloge du régime *communiste*, que la *coopération* ne cesse de se développer, ils sont choqués, suspicieux. Ils se demandent si ces dirigeants croient à ce qu'ils disent quand ils se prétendent démocrates.

Qu'ils ne se préoccupent pas de nos droits, c'est leur affaire, et je n'ai rien à dire là-dessus, mais c'est dommage pour les peuples qu'ils représentent. Et si je ne rencontre pas de ministres, j'ai au moins des contacts avec les gens par l'intermédiaire des médias, et j'en suis content. J'ai l'impression qu'en Occident les gens croient beaucoup plus en la démocratie que ceux qui les gouvernent et je doute que ces derniers représentent vraiment l'opinion de leurs citoyens.

Les politiciens devraient toujours mettre l'accent sur l'importance des droits de l'homme, en Chine ou ailleurs. Les affaires, c'est important, mais les principes, c'est encore plus important. Si vous croyez en la démocratie, vous devez aider les Chinois à l'obtenir. Les pays occidentaux ont beaucoup parlé du mouvement démocratique en Chine, mais ils n'ont pas beaucoup fait pour lui venir en aide.

– On a dit que les Chinois se préoccupaient uniquement de gagner de l'argent.

– La plupart des Chinois s'intéressent à la politique. Il n'y a pratiquement personne qui n'ait à souffrir d'une façon ou d'une autre de l'arbitraire du régime, y compris des millionnaires et des hauts responsables. Les gens, dans la rue à Pékin, ne veulent pas parler de politique avec les étrangers, ils ne leur font pas confiance, mais je peux vous dire qu'ils attachent beaucoup d'importance à la démocratie.

– Quels ont été les pires moments de votre détention ?

– Le traitement que j'ai subi en prison a été très dur. Mais mes pires moments ont été quand je pensais à ma famille et à mes nombreux amis du Mur de la démocratie et à ce qu'ils enduraient. J'étais d'autant plus inquiet que je n'avais aucune nouvelle d'eux. Même en prison, je n'ai jamais rêvé de jouir de ma liberté, j'ai trop à faire pour accomplir ma mission de lutter pour la liberté *de mes compatriotes.*

– Au bout de plusieurs années, les dissidents de la place Tiananmen ont sombré dans l'oubli, ils se déchirent parfois entre eux. Avez-vous l'intention de tenter de les réunifier ?

– *Leur expérience et leurs échecs* m'ont beaucoup appris. Ils ont été infiltrés par les espions du régime, qui leur ont causé beaucoup de mal et semé la division entre eux. Je souhaite bien entendu travailler avec eux. Mais je n'ai pas l'intention de m'atteler à regrouper tous les mouvements de dissidents, ce serait trop redoutable, je ne suis qu'un être humain.

– Comment comptez-vous, de votre exil, reprendre votre action en faveur de la démocratie ?

– La situation en Chine est tellement imprévisible qu'il est difficile de dresser des plans d'action détaillés. Je vais continuer mon combat à travers mes voyages, par l'intermédiaire des journaux, de la radio et de la télévision, en écrivant. *Il existe* de multiples moyens d'atteindre mes compatriotes. Le message que je fais passer à travers les médias internationaux devrait toucher encore plus de monde que mes publications à faible tirage à l'époque du Mur de la démocratie.

– Avez-vous un message à transmettre ?

– Vous qui jouissez de vos droits, n'oubliez pas ceux qui n'en ont pas. »

Propos recueillis par Patrice de Beer

> « Si vous croyez en la démocratie, vous devez aider les Chinois à l'obtenir »

Un « programme clandestin » de réformistes chinois ?

Le Figaro **a publié, samedi 10 janvier, un document émanant, selon le quotidien, d'un « *groupe de hauts fonctionnaires chinois réformistes* » qui demande au régime d'engager de profondes réformes politiques afin de « *déclencher enfin le processus démocratique* ». Le texte, qui serait parvenu en Occident par l'intermédiaire de dissidents exilés aux Etats-Unis, est signé du pseudonyme de Fang Jue (*L'éveil*), derrière lequel se cachent « *des personnalités réformistes au sein même de l'appareil du parti et du gouvernement* », écrit *le Figaro*.**

Ce document se présente comme une véritable « *plate-forme politique* » destinée à faire entrer la Chine dans le XXIe siècle. Les auteurs réclament l'élection libre et directe des députés, la liberté de la presse et d'association, la séparation du Parti communiste et du gouvernement. Le groupe de réformistes insiste sur la nécessité de respecter les droits de l'homme, qualifie de « *priorité* » le renforcement de la collaboration avec les Etats-Unis, réclame pour le Tibet une « *autonomie totale* ».

Les Etats-Unis se mobilisent au chevet de l'Indonésie

L'ASIE, et particulièrement l'Indonésie, sera l'objet de toutes les attentions au cours de la semaine qui va s'ouvrir. Les monnaies asiatiques, notamment la roupie indonésienne, ont stoppé leur dégringolade vendredi 9 janvier, après que les Etats-Unis ont donné des signes d'une implication plus forte pour endiguer la tourmente financière qui emporte la région.

La monnaie indonésienne, qui avait chuté de plus de 20 % jeudi, s'est spectaculairement redressée vendredi. Après avoir atteint un nouveau record de 11 000 pour un dollar, elle a rebondi de 30 % pour clôturer à 7 675. Cette embellie n'a pas suffi pour convaincre Wall Street. La crainte d'une répercussion sévère de la crise asiatique sur les exportations américaines et sur le résultat des entreprises a fait reculer le Dow Jones de 2,85 % à 7580,42 points. La croissance indonésienne devrait être proche de 0 % en 1998, contre une prévision de 2 % en décembre 1997. Déjà les premiers signes tangibles d'un ralentissement de l'économie apparaissent. L'armée indonésienne a annoncé le report d'une commande de 12 avions Sukhoï et d'hélicoptères de combat à la Russie.

Les marchés asiatiques, à l'exception de celui de Séoul, étant fermés pendant le week-end, ces deux jours de répit devaient être mis à profit par la communauté internationale, et particulièrement l'administration Clinton, pour limiter les effets boomerang d'une crise de confiance généralisée. Une délégation américaine, conduite par le secrétaire adjoint au Trésor, Lawrence Summers, et une équipe du Fonds monétaire international (FMI) étaient attendues à Djakarta. Mission : convaincre le président Suharto d'accélérer les réformes économiques. Le gouvernement indonésien doit donner des signes tangibles de son engagement à respecter le programme que lui a imposé le FMI il y a trois mois.

Djakarta a déjà touché 3 milliards de dollars (environ 18,3 milliards de francs) en novembre. Le Fonds fait peser la menace de ne pas verser la tranche suivante, du même montant, attendue en mars, si Djakarta ne se plie pas à ses recommandations. Un message que Michel Camdessus, le directeur général du FMI, réaffirmera la semaine prochaine lors de son passage à Djakarta. Depuis quelques jours, la population, prise de panique, a pris d'assaut les magasins. Selon le syndicat *All Indonesian Workers Union*, la crise pourrait provoquer 3 millions de licenciements en 1998. Les rumeurs d'émeutes et de coups d'Etat se sont multipliées ces derniers jours. Le président Suharto n'a toujours pas indiqué s'il se représenterait en mars pour un nouveau mandat.

GARANTIE DES DETTES

Washington va dépêcher, aux côtés de son équipe d'économistes, des représentants du Conseil de sécurité de la Maison Blanche et du département d'Etat. Le secrétaire à la défense, William Cohen, est lui même attendu dans quelques jours à Djakarta.

Les réticences de l'Indonésie à se conformer aux demandes du FMI ont trouvé un écho auprès de l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger. S'exprimant devant le Conseil mondial des affaires à Seattle, M. Kissinger a mis en garde contre les risques de réaction antiaméricaine en Asie en raison des mesures de rigueur économique imposées par le FMI.

De son côté, le gouvernement *japonais pourrait proposer lors* du prochain G7, le 21 février à Londres, que les institutions multilatérales, Banque mondiale et Banque asiatique de développement, adoptent un mécanisme de garantie des dettes des pays pris dans une tourmente monétaire. Selon la presse japonaise, un tel mécanisme éviterait à des pays comme la Corée du Sud d'avoir à décider des restrictions fiscales sévères pour pouvoir se procurer des devises. Tokyo pourrait tester cette idée à l'occasion de la réunion de l'UE et du Japon, qui se tient lundi 12 janvier dans la capitale nippone. – *(AFP, Reuters.)*

Mexico maintient la pression militaire au Chiapas

LES AUTORITÉS mexicaines ont réaffirmé, vendredi 9 janvier, qu'elles soupçonnaient l'évêque du Chiapas, Samuel Ruiz, d'avoir partie liée avec la guérilla zapatiste.

Dans un communiqué, le ministère de la défense indique que l'armée a récemment saisi à Acteal, où 45 Indiens ont été massacrés le 22 décembre 1997, des armes, mais aussi des livres, dont celui écrit par Mgr Ruiz, considérés « *sans aucun doute comme zapatistes* ». Lors de ses perquisitions, l'armée a également découvert 14 armes à feu, 3 armes blanches, 1 262 munitions et 38 explosifs, selon le communiqué. Le ministère de la défense fait état dans son communiqué du démenti opposé par Mgr Ruiz et par le chef des zapatistes, le « sous-commandant » Marcos, aux affirmations de l'armée. Selon ces derniers, les armes et livres saisis avaient en fait été placés auparavant par les militaires eux-mêmes.

Trois semaines après le massacre de 45 Indiens au Chiapas, où la tension demeure vive, le dialogue entre les autorités et les zapatistes reste dans l'impasse. Le leader guérillero a estimé, dans un communiqué diffusé mercredi 7 janvier, que les autorités avaient volontairement « *brisé* » le dialogue avec l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN).

De son côté, le gouvernement maintient une double stratégie de contrôle militaire du territoire et d'offre de paix, selon les déclarations du nouveau ministre de l'intérieur, Francisco Labastida, un homme considéré comme plus enclin au dialogue que son prédécesseur, Emilio Chuayffet, limogé samedi 3 janvier. Vendredi 9 janvier, il a accepté que les zapatistes *conservent leurs armes tout en excluant* un retrait rapide de l'armée de cette région. « *Le désarmement* [des groupes armés] *n'inclut pas les zapatistes tant qu'ils restent dans leur zone d'action* », a-t-il indiqué.

La veille, il avait fait part de son soulagement après l'annonce de la démission, mercredi, du gouverneur du Chiapas, Julio Cesar Ruiz Ferro, vivement mis en cause après le massacre d'Acteal. M. Labastida avait déclaré que cette décision allait « *contribuer à détendre la situation de conflit au Chiapas* » et « *à renforcer le climat de confiance que recherche le gouvernement* ». – *(AFP.)*

La France à nouveau mise en cause dans le meurtre de Dulcie September

JOHANNESBURG. Les services secrets français sont une nouvelle fois mis en cause dans l'assassinat de la représentante de l'African National Congress (ANC) à Paris, Dulcie September, en mars 1988. L'hebdomadaire *Mail and Guardian* affirme, vendredi 9 janvier, que « *September était tombée sur des informations concernant des ventes d'armes* » de la France à l'Afrique du Sud. Elle a notamment alerté Aziz Pahad, actuel vice-ministre des affaires étrangères. Ce dernier a confirmé que Mme September lui a demandé de venir à Paris. « *Il y avait une question sensible à démêler. Elle se sentait menacée. Cela semblait si paranoïaque, j'ai écarté cette demande.* »

Le journal cite également un espion du temps de l'apartheid, Craig Williamson, selon lequel les ventes d'armes allaient bon train, en violation de l'embargo. « *Si September s'était trouvée sur le chemin, il est certain qu'elle aurait été tuée* », estime Williamson. La France avait déjà été mise en cause par des chercheurs néerlandais mandatés par la Commission vérité et réconciliation (TRC) et avait démenti « *catégoriquement* ». – *(AFP.)*

Washington a proposé à Téhéran l'ouverture d'un dialogue direct

WASHINGTON. Pour la première fois depuis la rupture des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Iran en 1979, l'administration américaine a « *récemment* » proposé par écrit au gouvernement iranien l'ouverture de conversations directes, a rapporté, vendredi 9 janvier, le *Washington Post*. La proposition a été transmise par l'ambassadeur de Suisse à Téhéran, Rudolf Weiersmuller, au ministère iranien des affaires étrangères, après la prise de fonction du nouveau président Mohamad Khatami, en août 1997. La Suisse représente les intérêts américains en Iran. Le journal dit ignorer le contenu précis de la proposition et celui de la réponse de Téhéran, si tant est que les Iraniens aient répondu.

Mais il indique que des responsables américains considèrent que l'appel au dialogue lancé par le président Khatami dans son entretien avec CNN (*Le Monde* du 9 janvier) est « *une réponse publique beaucoup plus détaillée que tout ce qui a pu être convoyé* » et qu'elle « *est très encourageante* ».

Le directeur de l'Hôtel Rossia de Moscou a été assassiné

MOSCOU. Le directeur de l'Hôtel Rossia, situé en face du Kremlin, a été retrouvé, tué par balles, vendredi 9 janvier, dans l'escalier de son immeuble. La télévision russe a qualifié la mort d'Evgueni Tsimbalistov de « *premier meurtre commandité de l'année 1998* ». Selon la police, le meurtre a été commis par un tueur à gages. Le précédent directeur du Rossia avait été assassiné il y a quelques années à la hache. Construit en 1967 pour marquer le 50e anniversaire de la révolution bolchévique, le Rossia est le plus grand hôtel de Moscou. Il appartient à la mairie, qui s'était déclarée prête l'an dernier à confier sa rénovation au géant de l'immobilier new-yorkais Donald Trump – un projet estimé à 800 millions de dollars (environ 4,880 milliards de francs). En 1996, un homme d'affaires américain, Paul Tatum, avait été abattu par balles à Moscou alors qu'il était engagé dans une bataille juridique avec la mairie pour le contrôle l'établissement. – *(AFP, AP.)*

DÉPÊCHES

■ **KENYA : le président Daniel arap Moi a nommé,** jeudi 8 janvier, un nouveau gouvernement. Deux ministres d'Etat, Gideon Ndambuki et Major Mardsen Madoka, sont rattachés au cabinet présidentiel, en remplacement du puissant Nicholas Biwott, nommé ministre de la coopération est-africaine. L'ancien vice-président de l'Assemblée nationale, Bonaya Godana, devient ministre des affaires étrangères. – *(AFP.)*

■ **NIGER : l'ex-premier ministre Hama Amadou,** accusé d'être « *le cerveau* » d'un projet d'assassinat du chef de l'Etat Ibrahim Baré Maïnassara, a été inculpé pour « *création de milice* » jeudi 8 janvier et mis en liberté provisoire. – *(AFP.)*

■ ***ISRAËL* : d'après le quotidien *Haaretz*** du vendredi 9 janvier, Israël projette de doubler le nombre de logements pour des colons juifs en Cisjordanie. La construction de 30 000 logements est planifiée, dont 14 600 ont déjà reçu les autorisations nécessaires, selon le journal. D'après le mouvement La paix maintenant, le budget 1998 consacre 350 millions de dollars (environ 2,135 milliards de francs) aux investissements à Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. – *(AFP.)*

■ **Le ministre français des affaires étrangères,** Hubert Védrine, se rend du 11 au 13 janvier au Liban, en Jordanie et en Syrie, pour réaffirmer que « *la France demeure prête à contribuer complètement à la réalisation d'un accord de paix global* », selon son porte-parole.

■ **RUSSIE : le Fonds monétaire international (FMI) a décidé, jeudi 8 janvier,** de débloquer un prêt de 665 millions de dollars à la Russie, dans le cadre du crédit de 10 milliards de dollars (environ 61 milliards de francs) sur trois ans accordé en mars 1996. Le FMI avait suspendu le versement de cette tranche en octobre, estimant insuffisante la collecte des impôts en Russie, mais le Fonds s'est déclaré satisfait des mesures prises par Moscou. Le prêt servira avant tout à payer les commandes passées à l'industrie militaire, a précisé le vice-ministre russe des finances, Alexeï Koudrine. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : la CIA disposait dans les années 60** d'un réseau d'agents infiltrés au sommet du parti communiste de la RDA (SED), indique le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du samedi 10 janvier. Selon un chercheur de l'Université libre de Berlin, Jochen Staadt, qui a exploité les archives du SED, les espions ont été démasqués en 1966 par la Stasi et condamnés, lors de procès tenus secrets, à de longues peines de prison. Ils auraient fourni à la CIA des renseignements concernant quelque 1 350 membres du Comité central. – *(AFP.)*

■ **DANEMARK : la tête de la Petite sirène de Copenhague** a été retrouvée intacte, vendredi 9 janvier, soixante-douze heures après avoir été dérobée. Un homme cagoulé a été filmé à son insu par un journaliste en train de restituer l'objet, avant de disparaître sans être inquiété. Un groupuscule féministe avait revendiqué le vol avant de se rétracter. L'amputation de la statue, symbole national danois datant de 1913 avait causé un grand émoi dans le pays. – *(Corresp.)*



SOCIAL Les forces de l'ordre ont procédé, samedi 10 janvier, au matin, à l'évacuation de la plupart des sites occupés par les associations de chômeurs. Certains groupes avaient libéré les lieux de leur plein gré. ● LIONEL JOSPIN avait appelé, la veille, les associations à prendre leurs responsabilités et souligné qu'il *« fera en sorte que les établissements publics fonctionnent normalement »*. ● LES ASSOCIATIONS – AC !, APEIS, MNCP et Comité de défense des chômeurs CGT – ont qualifié de *« premier pas »* les mesures gouvernementales, mais ont regretté l'absence de revalorisation des minima sociaux. Elles ont appelé à la poursuite du mouvement *« sous des formes diverses »*. ● LE MILLIARD de francs annoncé sera financé par un décret d'avance. Des économies devront donc être trouvées pour ne pas creuser le déficit budgétaire.

Le gouvernement fait évacuer les sites occupés par les associations de chômeurs

Après la présentation du plan de Lionel Jospin, les organisations à l'origine de ce mouvement ont marqué leur déception et ont appelé à la poursuite d'actions « sous des formes diverses »

L'HEURE des évacuations a sonné au petit matin. Samedi 10 janvier, les forces de l'ordre ont réveillé, avec plus ou moins de douceur, les militants des associations de chômeurs encore enfoncés dans leur duvet. La scène s'est reproduite un peu de partout sur le territoire : à Marseille, Arras, Paris, Nantes, Grenoble, Genevilliers, Montbéliard ou Poissy... Vendredi, lors de la présentation des décisions du gouvernement, Lionel Jospin avait prévenu : *« L'occupation ne peut être une forme permanente de l'action revendicative. »*

Le premier ministre avait aussi souligné que *« sa responsabilité était de faire en sorte que l'ensemble des établissements ouverts au public (...) fonctionnent normalement »*. Il en avait appelé à la *« responsabilité »* des associations de chômeurs désormais *« reconnues »* par les pouvoirs publics. Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, en déplacement dans la banlieue lyonnaise, avait demandé aux chômeurs de *« savoir arrêter une occupation »* et avait parlé de probables évacuations *« en douceur »*.

Dix-huit sites étaient encore investis vendredi soir, contre vingt-six comptabilisés au milieu de la semaine. Les associations de chômeurs ne ciblaient pas que les antennes des Assedic : des groupes, plus ou moins nombreux, occupaient des ANPE, des centres sociaux ou des mairies. Certains ont abandonné les lieux dans l'après-midi de vendredi : à la suite d'une décision de justice ordonnant leur expulsion (antenne Assedic de Saint-Etienne-du-Rouvray, près de Rouen) ; ou spontanément, après *« l'intervention du premier ministre »* (Assedic de Bourges, d'Ajaccio ou de Dole).

« NOUVELLES FORMES DE LUTTE »

Samedi, à Marseille, où le mouvement avait commencé le 11 décembre, la vingtaine d'occupants de l'antenne Assedic du Chemin de Gibbe sont sortis dans le calme mais en criant des slogans hostiles au gouvernement. A Grenoble, après l'évacuation de l'antenne Assedic, les militants devaient tenir une assemblée générale dans la matinée à la Bourse du travail pour *« désigner de nouveaux objectifs »*.

Lors de leur conférence de presse commune, vendredi, en réaction aux décisions gouvernementales, les associations de chômeurs avaient appelé à *« continuer la lutte »* sous *« des formes diverses »* en attendant le mardi 13 janvier, journée dont elles veulent faire *« un nouveau temps fort »*.

Les quatre associations à l'origine du mouvement – AC !, APEIS, MNCP, comité de défense des chômeurs CGT – ont estimé que les mesures annoncées par M. Jospin en faveur des chômeurs étaient *« un premier pas »*, mais qu'elles étaient *« insuffisantes »*. Elles ont toutes regretté l'absence de relèvement des minima sociaux et d'une allocation pour les jeunes de moins de vingt-cinq ans.

Des nuances d'appréciation sont toutefois apparues. La CGT, et plus encore l'APEIS, a mis l'accent sur les *« acquis moraux et matériels »*, tandis qu'AC ! et le MNCP insistaient sur les insuffisances. *« Le gouvernement a entendu la colère des chômeurs »*, s'est félicité Richard Dethyre, président de l'APEIS. Tirant des leçons du mouvement, il a expliqué que *« les chômeurs, qui sont seuls, peuvent donc peser sur les décisions en se rassemblant »*.

Pour François Desanti, le secrétaire général du comité national CGT de défense des chômeurs, *« les mesures qui viennent d'être annoncées par le gouvernement sont intéressantes mais probablement insuffisantes »*. Pour Hubert Constancias (MNCP), elles sont *« largement insuffisantes »*. Claire Villiers (AC !) a souligné qu'*« il n'y a que la lutte qui permet de débloquer les situations »*.

Les nuances d'appréciation sont également apparues à propos de l'occupation des antennes Assedic, dont le MNCP et AC ! souhaitaient la poursuite, quand l'APEIS et le comité de chômeurs CGT préféraient, en cas d'évacuation, envisager d'autres formes d'action.

Ces nuances n'ont pas aujourd'hui pris la forme de divergences : les quatre associations, dont les responsables se sont réunis vendredi à huis clos, ont réaffirmé leur volonté d'union. *« C'est une union avec quelques tensions, mais cela reste – et c'est important – une union »*, soulignait l'un des participants.

Côté syndicats, la CFDT *« prenait acte »* des mesures annoncées, mais regrettait *« que sa demande de relèvement significatif »* des minima sociaux *« n'ait pas été entendue »*. FO, par la voix de Marc Blondel, soulignait que l'affectation de 1 milliard de francs à un fonds d'urgence sociale pour les chômeurs, *« ce n'est pas Byzance »*, mais *« ce n'est pas rien du tout »*.

Qualifiant les annonces gouvernementales de *« premier pas modeste »*, la CFTC estimait que *« les questions de fond restaient posées »*.

L'essentiel des interrogations porte aujourd'hui sur l'attitude de la CGT. Son secrétaire général, Louis Viannet, a accueilli les mesures par un communiqué apaisant. Il a estimé qu'il y avait *« beaucoup de positif dans l'intervention du premier ministre »* et que la mise en place d'un fonds d'urgence sociale dans les départements et coordonné au plan national *« est une bonne chose »*.

Mais, pour François Desanti, du comité national CGT de défense des chômeurs, cette déclaration ne doit pas être interprétée comme une invitation à une sortie douce du conflit. Les conditions de l'évacuation des quatre antennes Assedic de Marseille, alors que Charles Hoareau, responsable local du comité de chômeurs CGT, n'avait pas terminé ses négociations avec la préfecture sur l'attribution des aides d'urgence, ont laissé quelque amertume. La CGT a toujours fait de Marseille un symbole du mouvement.

Bruno Caussé et Caroline Monnot

M. Chirac dénonce « la création d'emplois artificiels »

Jacques Chirac a dénoncé *« la création d'emplois artificiels »* en présidant, vendredi 9 janvier à l'Elysée, la cérémonie de la galette des rois avec les artisans boulangers-pâtissiers. Le chef de l'Etat a appelé à une *« réflexion sur l'ampleur des charges qui pèsent sur les entreprises »*. *« Il y a là,* a-t-il dit, *l'une des solutions à ce problème de l'emploi, qui doit être traité non pas par la création d'emplois artificiels ou par un meilleur partage de l'emploi qui est nécessaire, sans doute, mais qui n'est pas la solution. »*

La solution, pour M. Chirac, c'est de *« créer de l'activité, de l'emploi et de la richesse »*. Il a jugé le pays *« inquiet »* et *« troublé »*, *« parce que ce qui aujourd'hui a tendance à l'accabler, c'est le chômage, c'est l'exclusion, c'est aussi la violence »*.

1 milliard de francs gagé sur des économies

LES MESURES d'urgence en faveur des chômeurs dévoilées par le premier ministre, Lionel Jospin, vendredi 9 janvier, devraient entrer très rapidement en œuvre, a souligné Matignon peu après leur annonce.

● **Fonds d'urgence sociale.** 1 milliard de francs doivent être débloqués très rapidement pour l'alimenter. Il s'agit de crédits nouveaux en faveur des chômeurs les plus en difficulté, contrairement aux 500 millions annoncés samedi 3 janvier, que Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, a toujours présentés comme le remboursement d'une dette de l'Etat vis-à-vis de l'Unedic. Ce milliard sera financé par un décret d'avance pris *« dès la semaine prochaine »*, indique un proche conseiller de M. Jospin.

Les sommes dégagées selon cette procédure budgétaire courante devant être gagées par des économies équivalentes, d'autres dépenses de l'Etat – on ignore encore lesquelles – devront être réduites de 1 milliard de francs afin de ne pas creuser le déficit budgétaire. A Matignon, on assure néanmoins qu'aucun crédit déjà affecté à la lutte contre l'exclusion, notamment dans les budgets des ministères de l'emploi et du logement, ne sera mobilisé. En outre, les pouvoirs publics espèrent que d'autres institutions abonderont ce fonds d'urgence, a souligné M. Jospin, qui a cité les conseils généraux, les Assedic et les caisses d'allocations familiales, ces dernières disposant déjà d'importants budgets d'action sociale.

Ces crédits seront versés aux *« missions d'urgence sociale »*, nouvelle dénomination des cellules montées par les préfets, fin décembre, dans certains départements à la demande de Madame Aubry et regroupant diverses institutions (Assedic, CAF, centres communaux d'action sociale, etc.). Le ministère de la solidarité assure que presque tous les départements ont monté de telles cellules, qui seront *« pérennisées »*, selon M. Jospin.

● **Mission Join-Lambert.** Marie-Thérèse Join-Lambert, inspecteur général des affaires sociales, a été nommée auprès de Madame Aubry par le premier ministre pour animer une mission chargée de plusieurs tâches. Elle devra veiller à la bonne installation de ces missions et proposer des mesures *« afin que leur action soit menée de manière efficace et rapide »*, souligne le premier ministre dans la lettre de mission qu'il lui a adressée. Ce sont elles qui, sous l'autorité des préfets, traiteront les cas les plus difficiles et verseront des aides d'urgence : paiement d'un loyer, facture d'électricité, de gaz ou de téléphone, soins médicaux, aide au désendettement...

● **Minima sociaux et chômeurs âgés.** Madame Join-Lambert devra aussi examiner l'articulation et la cohérence entre les minima sociaux (RMI, allocation chômage de fin de droit, allocation aux adultes handicapés, allocation de parent isolé, minimum vieillesse, etc.). Ils bénéficient à près de six millions de personnes (femmes et enfants compris) et mobilisent 80 milliards de francs par an, soit 4 % des dépenses de protection sociale. Elle devra faire des proposition pour améliorer le traitement de la situation des chômeurs de longue durée et des personnes en grande difficulté, qui pourront s'intégrer dans le projet de loi de prévention des exclusions. La présentation de ce texte en conseil des ministres sera avancée au mois de mars, le gouvernement s'engageant à le faire voter avant la fin juin.

Les députés examineront, le 14 janvier, la proposition de loi du groupe communiste sur la création d'une allocation d'attente en faveur des chômeurs de longue durée âgés de moins de soixante ans et ayant quarante années de cotisation retraite : au lieu de toucher les 2 400 francs du RMI ou les 3 200 francs de l'allocation de solidarité spécifique versée aux plus de cinquante-cinq ans, ils percevront environ 5 000 francs par mois. Entre dix-huit mille et vingt-deux mille personnes sont concernées.

Jean-Michel Bezat

Approbations nuancées dans la majorité plurielle, critiques à droite

LE PARTI SOCIALISTE soutient la démarche du gouvernement. Dans un communiqué, François Hollande, premier secrétaire du PS, écrit que les mesures annoncées *« correspondent à la fois aux nécessités de l'urgence et à des objectifs à moyen terme, notamment sur le terrain décisif de l'insertion et de l'emploi. Il s'agit aussi d'un geste de justice d'espoir et de reconnaissance, attendu par tous ceux qui placent l'exigence sociale et la lutte contre l'exclusion au cœur des préoccupations de notre société. »*

Les Verts jugent que les mesures présentées sont *« une avancée mais [qu'elles] laisseront les chômeurs sur leur faim »*. Ils estiment que *« la reconnaissance de fait des associations de chômeurs »* par le gouvernement *« constitue l'événement de cette première phase du conflit »*, mais qu'*« on reste encore loin du compte »* : ils demandent que *« les associations de chômeurs soient représentées au sein de l'Unedic et des instances politiques discutant du chômage »*. Ils réclament *« une conférence nationale associant tous les acteurs, dans les plus brefs délais »*. Robert Hue, secrétaire national du Parti communiste, se réjouit des mesures annoncées mais regrette que le gouvernement n'ait pas augmenté les minima sociaux. Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, estime que le premier ministre, Lionel Jospin, n'a pas donné de *« réponse précise et concrète au problème posé »* : *« Le problème posé, c'est le chômage de longue durée, qui a progressé de 1,2 % en novembre, et il répond : 35 heures, alors que nous savons que les 35 heures ne créent pas d'emploi. Et il répond : chômage et emploi des jeunes ; or les emplois des jeunes ne sont pas ciblés et ne concernent pas les jeunes exclus. »*

Alain Madelin, président de Démocratie libérale, juge que le premier ministre a fait *« une réponse très classique, d'un gouvernement très classique »*. La réponse de fond est *« la création d'emplois »*, mais pas, *« comme veut le croire ou, pis, le croit »* le gouvernement, *« les 35 heures autoritaires* [imposées] *à toutes les entreprises »*. Hervé de Charette (UDF-PPDF) doute que *« le premier ministre puisse s'en tirer avec cette grosse aumône de 1 milliard qui ne résout rien »*. Bruno Mégret, délégué général du Front national, estime que, *« face à la souffrance humaine que constitue le chômage, M. Jospin n'annonce qu'un pourboire et une simplification bureaucratique »*.

« On peut être occupants de longue durée »

NANTES
de notre correspondant

« Un milliard, cela peut paraître considérable pour les gens, mais cela ne fait que 33 francs par chômeur indemnisé, et encore on ne compte pas les RMistes et tous les précaires. Avec leur cellule de crise, ils vont essayer de nous disperser en traitant les problèmes cas par cas. Et la Madame Chômage que Jospin vient de faire naître, je ne sais pas comment cette pauvre nana va pouvoir changer quelque chose. » Au centre communal d'action sociale (CCAS) de Nantes, occupé depuis le 5 janvier et rebaptisé Collectif chômeurs actifs et solidaires, le premier ministre n'a convaincu personne. Sauf de continuer l'occupation.

REPORTAGE
« Il y a de l'argent pour satisfaire les revendications. La France est riche ! »

« Je suis malheureusement chez moi ici. Je récupère mon pouvoir de citoyen en l'occupant. C'est un lieu fait pour les chômeurs, les SDF, les précaires. Quand on est arrivés, personne ne se connaissait, et, depuis, on n'arrête pas de parler », commente Cécile, les coudes posés sur la longue table en U d'une salle sans fenêtre.

En début de semaine, deux députés socialistes nantais, Patrick Rimbert et Marie-Françoise Clergeau, sont venus écouter les revendications et proposer une rencontre avec le maire, Jean-Marc Ayrault. *« Ils se sont trouvés face à la misère de nos vies. On les a vus se métamorphoser. Comment les politiques peuvent-ils imaginer que cela va durer comme cela longtemps sans qu'il se passe quelque chose, sans que cela pète ? »*

Avant d'intervenir, Etienne a préparé quelques notes. Les 2 200 francs d'allocation spéciale de solidarité avec lesquels il vit ont aiguisé sa vision du monde : *« Ce n'est pas 1 milliard qu'il faut, mais un projet de société qui replace l'homme au centre de l'économie, et là on verra que les chômeurs ne sont pas la moitié de cons ! »* Chacun se tait un instant, pour approuver, et la discussion reprend.

« Comme disait Fabius à propos de Le Pen, Jospin a posé les bonnes questions sur la pauvreté, les enfants qui ne vont pas à la cantine de l'école, etc. Mais ses réponses sont mauvaises. Il y a de l'argent pour satisfaire les revendications. La France est riche ! », lâche Manuel, ancien réfugié politique sud-américain, que l'ANPE vient de dispenser de chercher du travail parce qu'il a cinquante-sept ans.

Devant les grilles de l'antenne Assedic de l'ouest de Nantes, Dominique est venue soutenir les occupants, avec son gamin Grégory, neuf mois, dans sa poussette : *« Jospin veut acheter 1 milliard de francs l'arrêt du mouvement des chômeurs. Qu'il essaie de vivre avec 2 000 balles, qu'il aille faire ses courses chez Lidl et bouffe du pain à la fin du mois ! Qu'il arrête de nous prendre pour des mendiants ! Moi, je revendique un droit à un travail et à un salaire décents. »* Licenciée il y a quatre ans, après treize années passées comme commerciale, elle est aux « ass » et ne croit plus trop à ses chances de retrouver un travail.

Chacun guette l'intervention des forces de l'ordre annoncée par le directeur de cabinet du préfet au secrétaire de l'union départementale CGT, Serge Doussin, venu soutenir les occupants. Les chômeurs iront ailleurs s'il le faut. *« On est demandeurs d'emploi de longue durée, on peut être occupants de longue durée, ce n'est pas un problème »*, sourit Olivier.

Adrien Favreau

Jacques Chirac souhaite élargir le débat sur l'indépendance du parquet

Les députés auront une première discussion sur la réforme de la justice le 15 janvier

Lors de l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation, vendredi 9 janvier, Jacques Chirac a souhaité, sans se prononcer sur les modalités de réforme qui ont sa faveur, poursuivre et élargir le débat sur l'indépendance de la justice. Elisabeth Guigou fera une communication suivie d'un débat, jeudi 15 janvier à l'Assemblée nationale, sur son projet concernant l'indépendance du parquet.

TRADITIONNEL MOMENT d'expression de la haute magistrature, l'audience solennelle de rentrée de la Cour de cassation, qui s'est tenue, vendredi 9 janvier au palais de justice de Paris, a surtout donné, en cette année de cohabitation, l'occasion au président de la République de prendre la parole sur un sujet qui lui est cher : la prochaine réforme de la justice.

S'exprimant en présence du garde des sceaux, Elisabeth Guigou, le président de la République a rappelé son « *engagement personnel* » dans le processus de réforme. Après avoir estimé, sous la pression des affaires, en décembre 1996, qu'il était temps « *d'examiner sérieusement la possibilité de rendre le parquet indépendant du garde des sceaux* », Jacques Chirac avait mis en place, en janvier 1997, une commission de réflexion présidée par Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation.

Chargée d'examiner les rapports entre les procureurs et le ministre de la justice et de faire des propositions en matière de respect de la présomption d'innocence, la commission avait rendu son rapport en juillet 1997. En octobre, Elisabeth Guigou se prononçait pour la suppression des instructions dans les affaires individuelles, l'instauration de meilleures garanties de nomination pour les procureurs et le renforcement de la politique pénale générale.

Sans jamais se référer expressément au projet de réforme élaboré par le gouvernement, Jacques Chirac a indiqué que « *le débat* [sur l'indépendance du parquet] *doit se poursuivre* ». Estimant que la possibilité de la rupture du lien entre le ministre de la justice et le parquet paraît « *perdre de son attrait au point que seuls ses détracteurs semblent aujourd'hui s'exprimer* », le président de la République ne s'est pas prononcé sur la solution qui lui agrée. « *J'ai bien sûr mon idée, mais j'attends avec intérêt les contributions que pourront apporter les parlementaires* », a indiqué le chef de l'Etat, qui souhaite élargir les termes du débat.

« LES ÉCUEILS CONTRAIRES »

N'excluant aucune hypothèse, il a fait valoir qu'il fallait « *évaluer sereinement toutes les conséquences des diverses solutions possibles, qu'il s'agisse du maintien comme de la suppression du principe hiérarchique, voire (...) de la séparation du siège et du parquet* », thème pourtant peu porteur dans les milieux judiciaires. Il s'agit de trouver « *la meilleure des solutions* » tout en évitant « *les deux écueils contraires de l'interventionnisme politique et de la tentation corporatiste* ».

Estimant que « *la justice procède en dernière analyse du peuple souverain au nom duquel elle est rendue* », Jacques Chirac a fait valoir que « *la responsabilité du juge (...) est le corollaire de* [son] *indépendance* ».

Le président de la République, qui a, par ailleurs, salué les « *efforts louables* » du garde des sceaux en ce qui concerne l'augmentation du budget de la justice, a également évoqué, pêle-mêle, plusieurs pistes de réflexion, comme l'instauration de l'exécution immédiate pour les jugements de première instance, la création d'un greffe unique à tous les niveaux de juridiction, une formation commune pour les magistrats et les auxiliaires de justice ou la déjudiciarisation de certains domaines du droit.

Estimant que le moment était « *venu de remettre à plat l'ensemble de notre procédure pénale* », il a également insisté sur le respect de la présomption d'innocence en demandant au gouvernement d'élaborer, « *aussi rapidement que possible* », des textes apportant des « *améliorations incontestables et souhaitées* ».

Jean-François Burgelin, procureur général de la Cour de cassation et et ancien membre de la commission Truche, avait auparavant estimé que « *l'indépendance du procureur doit s'entendre comme une nécessité par rapport aux pressions* » mais ne doit pas « *l'autoriser à remettre en cause la loi de la nation* ».

Dans un vibrant plaidoyer pour une réforme qu'il juge « *nécessaire* », le premier président de la Cour de cassation, Pierre Truche, a, pour sa part, fait valoir que « *la justice n'est pas un enjeu politique* » et souhaité « *ardemment* » un « *consensus* » et une « *grande ambition* » pour la prochaine réforme de la justice.

Cécile Prieur

Réactions mitigées des syndicats de magistrats

Les syndicats de magistrats ont apprécié diversement, vendredi 9 janvier, le discours de Jacques Chirac. L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) a qualifié de « techniques et objectifs » les propos du chef de l'Etat, refusant d'y voir « une remise en question de la nécessité d'une plus grande indépendance du parquet ». Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) évoque au contraire « le flou préoccupant » des propos présidentiels et redoute « l'enterrement de première classe » de la réforme du parquet.

Seule l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) s'est « félicitée » des propos de M. Chirac, prenant « acte avec satisfaction que le président de la République n'a, à aucun moment, privilégié la réforme du parquet, laquelle, selon ses propres termes, "a paru perdre de son attrait" ». L'APM souhaite que les parlementaires « tordent définitivement le cou à toute idée révolutionnaire et démagogique d'indépendance des parquets ».

Le RPR et l'UDF peinent à s'entendre en Ile-de-France

ÉDOUARD BALLADUR aurait pu mettre à profit le cafouillage des socialistes sur la désignation de leur candidat à la présidence de l'Ile-de-France pour progresser dans la constitution de sa propre liste. Occasion manquée... Paris et l'Ile-de-France ont été un des points d'achoppement des négociations entre le RPR et l'UDF, négociations interrompues mercredi dans un climat houleux.

Selon un négociateur de l'UDF, le climat s'est dégradé avec l'apparition, autour de la table, de Nicolas Sarkozy et d'une certaine arrogance du RPR, notamment quant à l'Ile-de-France. Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, mais aussi adjoint au maire de Paris, a alors fait remarquer que Jean Tiberi à la mairie de Paris, ce n'était pas Jacques Chirac, et que l'ère du RPR triomphant en région parisienne était révolue.

Ces remarques venaient en préalable à une réaffirmation du rééquilibrage demandé par l'UDF à Paris et en Ile-de-France : sur les 21 premiers de la liste parisienne, l'UDF en réclame aujourd'hui 9 contre 6 sortants, ce que M. Balladur ne semble actuellement pas prêt à accepter. Les représentants de l'UDF à la commission paritaire d'investitures ne se privent pas de rappeler que, il n'y a pas si longtemps, il n'y aurait pas eu grand monde derrière l'ancien premier ministre si l'UDF ne lui avait pas apporté son soutien.

Eric Raoult, tête de liste RPR en Seine-Saint-Denis et membre de la commission d'investiture – dont une indisponibilité passagère expliquerait l'irruption, à la table des négociations, de M. Sarkozy, proche de M. Balladur –, explique que l'intransigeance du RPR en Ile-de-France est une réponse à la contestation par l'UDF de la candidature d'Yves-Thibault de Silguy à la succession d'Yvon Bourges à la présidence du conseil régional de Bretagne.

« RÉÉQUILIBRAGE »

« *Que Chirac soit à l'Elysée et non plus à l'Hôtel de Ville, le RPR reste le plus fort en Ile-de-France* », déclare-t-il, estimant trop élevées les prétentions de l'UDF. Un des arguments de l'UDF, dont trois des quatre négociateurs (Claude Goasguen, Bernard Lehideux et Hervé Marseille) sont, à différents titres, élus de la région parisienne, est l'image négative des affaires judiciaires qui traînent aux basques du RPR.

Entre le conseil général de l'Essonne, présidé par Xavier Dugoin (RPR), les frasques de Patrick Balkany et Didier Schuller (tous deux *actuellement aux Antilles*) à la tête de l'office d'HLM des Hauts-de-Seine, et l'interminable enquête sur les fausses factures de l'office d'HLM de Paris, l'UDF a beau jeu de faire la vertueuse, la virginité judiciaire étant une des conditions émises par M. Balladur à toute candidature sur les listes franciliennes. « *Nos partenaires sont mal venus de nous attaquer sur les affaires* », rétorque M. Raoult, « *alors que nous-mêmes avons toujours affirmé un soutien sans faille à Gérard Longuet, malgré ses ennuis, en Lorraine.* »

En fait, le RPR estime que l'UDF essaie de faire à son détriment un rééquilibrage qui lui est proprement interne. « *Sur douze présidences de région UDF, dix sont à Démocratie libérale et deux à Force démocrate, c'est en grande partie de là que viennent les difficultés* », estime M. Raoult.

La rivalité est patente à Paris, où le président de l'UDF, Jacques Dominati, qui s'est rapproché du président de DL, Alain Madelin, défend des candidats qui ne sont pas forcément les favoris de M. Goasguen, bras droit de François Bayrou à FD.

Parmi eux, son propre fils, Philippe Dominati, conseiller régional sortant, qu'il tient à faire reconduire sur la liste de M. Balladur. Celui-ci n'en a d'ailleurs pas fini avec les « fils de ». Xavier Chinaud, fils de Roger Chinaud, ancien sénateur de Paris et ancien dirigeant de poids de l'UDF, est sur les rangs dans le quota UDF, et Xavière Tiberi, l'épouse du maire de Paris, n'a, paraît-il, pas abandonné l'idée d'imposer son fils Dominique, qui figurait déjà sur la liste aux dernières régionales et dont le tour aurait dû arriver cette année (*Le Monde* du 2 décembre 1996).

Bref, M. Balladur n'est pas au bout de ses peines, et l'UDF ne se prive pas de suggérer que l'intransigeance du RPR dans tous les départements d'Ile-de-France pourrait avoir, entre autres objectifs, celui de faire échouer son éventuelle résurrection politique.

Pascale Sauvage

M. Rocard ne se sent plus concerné

S'exprimant, jeudi 8 janvier, sur RMC, Michel Rocard, interrogé sur la question de la présidence de l'Ile-de-France en cas de victoire de la gauche aux élections régionales, après la décision des socialistes de choisir Dominique Strauss-Kahn comme porte-parole régional et candidat à la *présidence*, a répondu que cela *« ne* [le] *concerne pas et, en tout cas, ne* [le] *concerne plus ». « Je me suis borné à dire*, a indiqué l'ancien premier ministre, *à mes camarades socialistes, découvrant qu'ils avaient un problème d'organisation de leadership sur l'Ile-de-France, que j'étais disponible pour une mission si le parti me la confiait. » « Dans cette affaire de politique politicienne interne, où je n'étais ni demandeur ni jamais présent au cours des débats*, a confié M. Rocard, *le solde est simplement que le nombre de gens à qui je serrerai la main avec moins d'enthousiasme amical que je ne le faisais avant est anormalement plus grand que je ne craignais. »*

L'avant-projet de loi d'orientation agricole est transmis aux syndicats

Un « contrat territorial » proposé à chaque paysan

LOUIS LE PENSEC, ministre de l'agriculture et de la pêche, a fait parvenir, vendredi 9 janvier dans la soirée, aux principales organisations professionnelles agricoles, aux syndicats représentatifs et aux associations de consommateurs un document présenté comme la dernière mouture de l'avant-projet de loi d'orientation agricole.

Ce texte d'une cinquantaine d'articles, en six grandes parties, est susceptible d'être encore amendé à la marge en fonction des dernières remarques que pourront présenter les syndicats, les chambres d'agriculture, les industriels du secteur agroalimentaire ou des entreprises coopératives par exemple. Une ultime réunion de mise au point est prévue le 22 janvier. Le texte fera ensuite l'objet de rencontres interministérielles et sera transmis au Conseil d'Etat. L'objectif du ministre est de soumettre son projet de loi au Parlement avant l'été.

C'est le 2 octobre qu'avait commencé la concertation avec les organisations professionnelles. Une *dizaine de réunions – une par semaine* – ont eu lieu jusqu'à la mi-décembre sous la présidence de Jean-François Collin, directeur de cabinet du ministre, et du sociologue Bertrand Hervieu, chargé de tenir la plume.

Le gouvernement va proposer à chaque exploitant de conclure avec les pouvoirs publics un « *contrat territorial d'exploitation* », pour trois à cinq ans, prévoyant que, outre les fonctions de producteur, l'agriculteur, qui exerce des missions sociales liées à l'environnement ou assure la fourniture de services, sera reconnu et rémunéré en tant que tel. Un instrument financier spécifique sera créé qui regroupera plusieurs lignes budgétaires, notamment les crédits européens liés aux mesures agroenvironnementales. Il pourrait être doté de 3 à 4 milliards de francs en 1999.

L'objectif du gouvernement est de redéfinir les orientations de la politique agricole, en les liant davantage aux territoires et au maintien, voire à la création, d'emplois durables, et en énonçant clairement une hiérarchie des priorités afin de donner une légitimité aux importantes subventions accordées par l'Etat et par le budget européen aux agriculteurs dont le nombre continue de baisser.

Le second volet du texte concerne les structures agricoles. Il s'agit d'éviter la course à l'agrandissement et à la concentration des exploitations. Le fonctionnement des commissions départementales d'orientation sera rendu plus transparent afin que la liste des terres susceptibles d'être cédées soit connue de tous les candidats à l'installation. Les chambres d'agriculture vont établir dans ce but dans chaque département un « *registre des exploitations* », qu'elles soient individuelles ou sous forme sociétaire.

Le texte remis aux organisations professionnelles comporte un volet social tendant à améliorer le statut des conjoints d'exploitants (droits à la retraite notamment), à développer les groupements d'employeurs de travailleurs saisonniers et à permettre une meilleure représentation des salariés dans les entreprises, souvent de petite taille.

« INSTITUT DE LA QUALITÉ »

Le statut des entreprises coopératives va être « toiletté », celles qui ont des filiales de droit privé ayant la faculté de présenter des comptes consolidés. Quant aux groupements de producteurs, souvent considérés comme un moyen pour les paysans de mieux faire valoir leurs intérêts par rapport aux secteurs de la transformation et de la distribution, le gouvernement n'a pas l'intention de les favoriser particulièrement en en faisant un point de passage privilégié, voire obligé (ce que demandent plusieurs organisations), dans le circuit de distribution des subventions.

La mise en valeur des produits de qualité fait l'objet de plusieurs articles et la création d'un « *institut de la qualité* » est prévue. La question est de savoir qui, des producteurs ou des industriels et distributeurs, doivent être porteurs des signes de qualité (labels, indications géographiques de provenance...) et comment doit se répartir la valeur ajoutée.

Enfin le dernier chapitre porte sur l'enseignement, la recherche – le ministère de l'agriculture a besoin d'organismes de recherche et d'expertise de haut niveau, indique-t-on dans l'entourage de M. Le Pensec – et le développement. La Confédération paysanne (gauche) siégera désormais au conseil de l'Association nationale de développement agricole (ANDA), qui gère un budget annuel de 800 millions de francs alimenté par des taxes parafiscales.

François Grosrichard

Les socialistes d'Epinal demandent un audit des comptes de la ville

L'OPPOSITION socialiste d'Epinal réclame avec opiniâtreté qu'un audit financier soit effectué sur la situation des comptes de la ville, alors que Philippe Séguin a démissionné de son poste de maire, le 1er novembre 1997. Après avoir essuyé un refus du nouveau maire, puis du préfet, qui n'a pas déclenché une telle procédure en l'absence d'éléments laissant présager des irrégularités, les socialistes, menés par Jean-Paul Houvion, ont été reçus, vendredi 9 janvier, par le président de la chambre régionale des comptes, qui leur a rappelé que, depuis 1992, les groupes d'opposition n'étaient plus fondés à demander un tel audit à son institution. Les socialistes spinaliens envisagent de se tourner vers un cabinet indépendant pour obtenir le bilan souhaité. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CONSTITUTION : Raymond Barre,** maire (UDF) de Lyon, dans le numéro de janvier de sa lettre *Faits et arguments*, juge que la cohabitation met en danger la fonction présidentielle, « *fondement de notre stabilité politique* ». L'ancien premier ministre se demande « *avec un profond regret* » s'il ne faudrait pas se résoudre à « *changer les institutions* », en instaurant « *un mandat présidentiel plus court, un quinquennat coïncidant avec une majorité parlementaire que l'on peut espérer conforme à la majorité présidentielle* ».

■ **FORCE OUVRIÈRE :** Jacques Mairé, secrétaire général de l'union départementale FO de Paris et chef de file des opposants internes à FO, a indiqué, vendredi 9 janvier, qu'il avait remis sa démission du Conseil économique et social. « *On m'a trop souvent dit qu'il n'était pas possible de m'exprimer et d'avoir un mandat de ce genre. Or je veux continuer à m'exprimer* », a-t-il expliqué, en faisant allusion à « *la direction* » de son organisation syndicale.

■ **RÉGIONALES : Yvon Bourges, président RPR de la région Bretagne,** âgé de soixante-seize ans, a annoncé, vendredi 9 janvier, au cours de la présentation du budget 1998, qu'il « *ne sera pas candidat à sa propre succession* ». Il avait déjà fait savoir qu'il considérait qu'Yves Thibault de Silguy, commissaire européen chargé des questions monétaires, ferait un bon candidat. M. Bourges a toutefois précisé qu'il serait candidat aux élections régionales.

■ **CANTONALES : le bureau fédéral de l'UDF du Cher** n'a pas accordé l'investiture à l'actuel président du conseil général, Jean-François Deniau (UDF-DL), soixante-neuf ans, sur le canton de Bourges, où il souhaitait se représenter. Jeudi 8 janvier, cette investiture a été accordée à Franck Thomas-Richard, ancien député et actuel président de la fédération UDF du Cher.

L'avant-projet de loi d'orientation agricole est transmis aux syndi[...]

Les socialistes d'Epinal demand[...] un audit des comptes de la ville

RITES Ce samedi 10 janvier est entré en application le dernier volet d'une loi de 1993, dite loi Sueur, qui libéralise entièrement le service des pompes funèbres en France. Cette loi vise à moraliser une activité souvent contestée, renforcant les procédures de contrôle et d'habilitation. ● LE MONOPOLE que conservaient certaines régies municipales est supprimé, la concurrence devant désormais s'exercer librement. Cette nouvelle législation intervient alors que, depuis quelques années, les cérémonies funéraires organisées par les familles évoluent sensiblement. ● SI LES RITES traditionnels sont peu à peu abandonnés, de nouveaux comportements apparaissent, comme en témoignent la multiplication des associations d'entraide, l'adaptation des cérémonies religieuses ou la mise en place de rituels spécifiques pour les crémations.

Le deuil s'accompagne de nouvelles cérémonies funéraires

Si les veillées ou les processions se font rares, de nouveaux rituels apparaissent depuis quelques années. Meilleure prise en compte des familles, obsèques religieuses adaptées, associations d'entraide sont autant de signes d'une évolution de la prise en charge de la mort

LA MORT n'est plus ce qu'elle était. Le deuil est aujourd'hui peu porté, les processions au cimetière ne sont plus dans l'air du temps, ni même les veillées, qui, autrefois, permettaient à toute une communauté de se retrouver autour du défunt et de sa famille. Bref, les rites funéraires semblent perdre peu à peu de leur valeur symbolique.

« Cette désaffection est à mettre en parallèle avec le fait que tous les autres rites sociaux diminuent, explique Michel Hanus, président de la Société de thanatologie. *Les rites du baptême ou du mariage ont eux aussi perdu de leur puissance. Les changements de mode de vie, l'urbanisation, la modification des valeurs dont la réussite individuelle est le symbole, ont contribué à une baisse des pratiques religieuses, qui restent malgré tout dominantes dans notre pays. »*

Événement social, la mort est aujourd'hui vécue comme un événement individuel. L'important n'est plus de montrer son affliction, de participer dans la communion à un moment de recueillement. *« En quelques décennies, on a assisté à un transfert de l'accompagnement de la mort de la sphère familiale et de voisinage à des professionnels,* suggère Christian de Cacqueray, directeur de la communication des Pompes funèbres générales (PFG). *Les actes qui entourent la mort sont devenus purement techniques. »* Cette situation s'explique en partie par le fait que plus de 70 % des décès se produisent à l'hôpital. Il est rare que les familles optent pour un retour du malade vers son foyer pour qu'il y finisse ses jours. Lorsqu'il meurt, on préfère également que le corps reste dans la chambre mortuaire de l'établissement avant les obsèques.

« Les gens sont surpris par la mort, ils la refusent, soutient Marie-Frédérique Bacqué, docteur en psychologie clinique et directeur de l'association Vivre son deuil. *La médicalisation de la mort est la meilleure façon de s'en écarter. »* Les sondages montrent pourtant que les Français, singulièrement les femmes, pensent de plus en plus souvent à la mort. *« Y penser ne veut pas dire que l'on soit prêt à la voir, à accomplir les rites »*, corrige la psychologue.

Cette situation n'est pas sans effets négatifs, à l'en croire. *« La nature humaine a horreur du vide,* dit-elle. *On sent chez les endeuillés un besoin énorme, mais ils ne savent pas quoi faire. »* Cette déritualisation rend *« encore plus traumatisant »* ce moment particulier que constitue la disparition d'un être cher. *« Cette réalité révèle en fait que le lien social est absent,* soutient Christian de Cacqueray. *Les enterrements suivis par seulement trois personnes sont moins rares qu'on ne le croit. »*

> « Si le cimetière est un lieu public où chacun peut venir se recueillir, l'urne est un objet privé. Le travail de deuil est plus compliqué »

Pourtant, depuis quelques années, un mouvement s'amorce, qui veut redonner leur place aux rites. De création relativement récente, les unités de soins palliatifs sont perçues aujourd'hui comme l'un des meilleurs moyens de préparer, tant le malade que sa famille, à la fin inéluctable. La multiplication d'associations d'aide aux familles endeuillées est aussi le signe d'attentes qu'il faut satisfaire. Ainsi, l'annuaire de la Fondation de France compte près de 500 associations de ce type : deux fois plus qu'il y a deux ans.

« Avec Vivre son deuil, nous essayons de réintroduire certains rites qui étaient tombés en désuétude, précise Marie-Frédérique Bacqué. *Dans certains hôpitaux, nous proposons aux familles de participer à la toilette mortuaire, entourées de professionnels. Ce rite de séparation est essentiel pour mieux supporter la disparition d'un proche. »*

Les Pompes funèbres générales, sollicitées pour inventer de nouvelles formes de commémoration qui permettent au travail de deuil de s'accomplir, se sont elles aussi engagées dans cette voie.

La tendance est à une personnalisation des obsèques où les demandes de la famille sont mieux prises en compte. Même l'Eglise catholique a dû s'adapter. Il est fréquent aujourd'hui qu'un poème apprécié du défunt soit lu pendant l'office religieux, ou qu'une musique qu'il aimait particulièrement soit écoutée.

Ce même sentiment est perceptible chez les athées. Interdits, par définition, de cérémonie religieuse, ils n'en éprouvent pas moins le besoin d'accomplir un acte de témoignage : *« "On ne peut pas le laisser partir comme un chien" est une phrase que l'on entend souvent prononcer lors de ce type d'obsèques »,* explique Christian de Cacqueray. Cette demande est plus forte encore lorsqu'il s'agit d'une crémation, où la négation des rites est, selon les professionnels, la plus visible. *« Quand on les interroge sur leur intérêt pour la crémation, les Français avancent un souci hygiénique, écologique,* souligne Michel Hanus, *mais la raison principale est d'ordre psychologique : la peur de la putréfaction. »*

Lorsqu'elle s'accomplit dans le cadre religieux, la crémation est déjà vécue comme un traumatisme, mais la situation est plus difficile encore lorsqu'il s'agit de non-croyants. Le corps est alors directement transféré de la chambre mortuaire au crématorium. La famille peut assister à l'incinération, avant de repartir, dans certains cas, avec l'urne funéraire.

« Cela pose un vrai problème, poursuit Michel Hanus, *car la crémation ne facilite pas le deuil, qui a besoin de temps. Si le cimetière est un lieu public où chacun peut venir se recueillir, l'urne est un objet privé. Le travail de deuil est plus compliqué surtout si les cendres ont été dispersées. »* Un début de réponse est apporté par les PFG, qui ont mis en place un service particulier pour les crémations où l'on propose par exemple à la famille de prendre un *temps de réflexion avant de décider* de la destination des cendres. Un lieu de recueillement est même mis à disposition de ceux qui en font la demande.

D'autres signes laissent à penser que le champ du rituel est en voie de réappropriation. Ainsi, la mort *violente d'un adolescent dans une* banlieue est souvent le moyen de retisser le lien social. Un rite nouveau se met en place lors des obsèques, qui sont toujours l'occasion de grands rassemblements. Il s'agit pour les jeunes de s'approprier le moment pour lui donner sa *singularité. Comme* cet enterrement, raconté par Marie-Frédérique Bacqué, où des adolescents ont déposé sur le cercueil au moment de la mise en terre le costume de Batman du jeune défunt. *« Ces actions, qui relèvent du rite collectif, sont beaucoup plus personnalisées et s'opposent à la rigidité des rites traditionnels »*, dit Michel Hanus. Comme si, subrepticement, de nouvelles cérémonies venaient occuper l'espace rituel laissé vacant.

Acacio Pereira

La Ville de Paris crée une société d'économie mixte

LA MAIRIE de Paris n'a pas voulu perdre de temps pour s'adapter à la libéralisation des pompes funèbres, voulue par la loi du 8 janvier 1993. La régie municipale, qui assurait depuis 1905 le monopole communal de ce service public, a cessé d'exister vendredi 9 janvier. Depuis le samedi 10, la Ville propose aux habitants de la capitale de faire appel à l'entreprise qu'elle vient de créer. Cette société anonyme d'économie mixte (SAEM), qui porte le nom de « Services funéraires de la Ville de Paris », veut occuper très vite la place laissée libre par la fin du monopole municipal.

Pour pouvoir conquérir le quart d'un « marché » qui était de 18 000 morts en 1997, et qui devrait atteindre 25 000 décès par an en 2005, les élus de la capitale se sont adaptés à une demande en pleine évolution. Selon un sondage Ipsos réalisé en novembre 1997 auprès de 400 personnes, 65 % des Parisiens se disent mal informés. Près de la moitié d'entre eux souhaitent organiser leurs obsèques à l'avance.

L'entreprise, au capital de 18 millions de francs, dans lequel la Ville est majoritaire à côté du groupe Bouygues et de la Caisse des dépôts, va donc ouvrir trois agences dans Paris. Elle s'est dotée d'une charte de bonne conduite et entend respecter les règles fixées par le comité d'éthique voulu par le Conseil de Paris..

Les services de la Ville de Paris continueront, comme par le passé, à assurer la gestion et l'entretien des 680 00 tombes qui se trouvent dans les vingt cimetières de la capitale. Mais les responsables de la nouvelle SEM municipale ne cachent pas qu'il reste beaucoup à faire pour accueillir dans de bonnes conditions les familles éplorées. Ils souhaitent ainsi être choisis pour la rénovation du crématorium du Père-Lachaise et pour la création d'un deuxième établissement de ce type dans la capitale. La demande de crémations, qui émane aujourd'hui de 12 % des familles des disparus, devrait en effet atteindre 25 % en l'an 2000.

Christophe de Chesnay

Les pompes funèbres sont désormais ouvertes à la concurrence

DEPUIS samedi 10 janvier, le service des pompes funèbres est complètement libre en France. Le dernier volet de la loi du 8 janvier 1993 réorganisant la législation funéraire, dite loi Sueur, entre en application avec la suppression du monopole que conservaient les régies municipales. Le service des pompes funèbres demeure une mission de service public, mais il est désormais assuré concurremment par les communes, les entreprises ou les associations habilitées.

C'est une loi presque centenaire de la République, datant de 1904, qui a été bouleversée en 1993. Avant cette date, trois situations se présentaient dans les communes qui avaient la charge de l'organisation des funérailles. La concession (46 % de la population et 14 % des communes) était pratiquée notamment dans seize villes de plus cent mille habitants. D'autres communes (5 % seulement, mais représentant 18 % de la population), parmi lesquelles Paris, Lyon et Marseille, fonctionnaient avec une régie municipale. Les autres collectivités (81 % des communes pour 36 % de la population) laissaient jouer le marché.

La loi de 1993 a donné cinq ans aux communes utilisant une régie pour se réorganiser. A partir du 10 janvier, elles doivent mettre les opérations funéraires en concurrence, les régies n'ayant plus aucun privilège d'exclusivité sur le territoire de leur commune. Au 1er juillet 1997, selon le ministère de l'intérieur, 14 356 opérateurs funéraires possédaient une habilitation, dont 2 971 régies communales ou intercommunales, 11 385 entreprises et 6 associations. Le but de la loi Sueur, du nom du secrétaire d'Etat aux collectivités locales en 1993, actuel maire (PS) d'Orléans, est d'organiser la transparence dans une activité soupçonnée d'abus. *« Le seul lobby qui m'intéresse, c'est celui des familles. A cet instant où elles se trouvent éprouvées, elles sont plus vulnérables »*, avait déclaré M. Sueur en défendant sa loi.

Le poids économique du marché est *énorme : il pèserait 15 milliards de francs, dont* 8 à 9 milliards de francs pour la seule organisation des obsèques. En 1989, un rapport, établi par les trois inspections générales de l'administration, des finances et des affaires sanitaires et sociales, signalait des écarts de prix de un à cinq pour le même type de prestations, de un à deux au sein de la même entreprise ou d'une commune à l'autre. Il s'agissait aussi de mettre fin à des pratiques de corruption pouvant exister dans les hôpitaux au moment des décès.

LA SALUBRITÉ ET LA DÉCENCE

La nouvelle loi exige des entreprises rigueur morale et obligation de formation : elle prévoit notamment de renforcer les procédures d'habilitation des entreprises, attirées par ce fructueux marché. La France rejoint ainsi la plupart des pays européens, où l'activité funéraire est libre. La loi Sueur ne supprime pas pour autant le service public. La gestion des cimetières, qui relèvent du bien foncier communal, le respect de la salubrité et de la décence, la police des convois, le contrôle de l'habilitation des entreprises et des travaux sont de la compétence des maires.

Dans sa guerre pour clarifier les prix et « *protéger les familles* », l'ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales aurait souhaité aller plus loin, en obligeant les entreprises à fournir au public des devis types. La loi n'a pourtant pas retenu cette disposition. La commission chargée de rédiger le texte définitif de la loi avait indiqué dans son rapport que des règlements *municipaux pourraient toujours le prévoir.* Mais une circulaire du ministère de l'intérieur en date du 27 octobre 1995 s'est prononcée contre le dépôt de ces devis types en mairie.

Tout à sa croisade, M. Sueur est passé outre, faisant adopter ce système des devis par son conseil municipal. *« Cela marche. C'est demandé par les familles, qui n'ont que très peu de temps pour se décider. Les entreprises en ont accepté le principe »*, affirme Jeanine Cadilhac, chef du service de l'état civil. Lors d'un décès, la mairie distribue aux familles un gros dossier d'information.

Depuis 1993, trois entreprises se partagent le marché de la mort à Orléans. *« Il y a de la place pour trois,* estime un responsable de la société Roc'Eclair. *Les prix ont baissé, sans incidence sur la qualité. Aucune famille ne nous reproche d'enterrer "au rabais". D'ailleurs il n'y a pas que le prix qui guide le choix du client, il y a aussi la façon dont celui-ci est reçu. »*

Régis Guyotat

Roger Garaudy « doute » toujours de l'existence des chambres à gaz

ROGER GARAUDY n'est jamais à court d'arguments. Au deuxième jour de son procès devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, où il comparaît pour *« complicité de contestation de crimes contre l'humanité »*, le philosophe doit s'expliquer sur des passages de son livre *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, paru en décembre 1995. Chaque phrase est minutieusement disséquée par le président Jean-Yves Montfort. *« Que voulez-vous dire ? »*, répète-t-il inlassablement après la lecture des passages incriminés. Il faut savoir, enfin, si la prose garaudienne constitue bien une négation de la Shoah.



PROCÈS

Il y a d'abord le terme *« mythe »*, que Roger Garaudy utilise à plusieurs reprises : *« mythe de la promesse »*, *« mythe des six millions de juifs exterminés »*, *« mythe de la justice de Nuremberg »*, *« mythe de l'holocauste »*. *« Vous vous appliquez à démontrer qu'il n'existe aucun texte permettant d'établir les ordres d'extermination des juifs, qu'il n'y a pas d'ordre écrit de Hitler,* explique le président Montfort. *Mais l'idée qui se dégage à la lecture c'est que vous tentez de réfuter les éléments que les exterminationnistes opposent aux négationnistes. Qu'en est-il ? »*

« Je reprend des textes écrits par des historiens israéliens et qui démontrent que cet ordre n'a jamais été donné. Raymond Aron, François Furet, eux aussi, en conviennent. » Ce sera une constante de la défense de Roger Garaudy. A chaque nouvelle interrogation, il brandit toutes prêtes ce qu'il présente comme des références à des textes publiés par des historiens peu soupçonnables de sympathie envers le régime nazi.

« On a le sentiment que vous tournez en dérision ceux qui pensent le contraire, reprend le président. *Votre conviction paraît faite. Quand vous parlez de "solution d'ensemble" et de "solution finale", on a l'impression que vous avez fait un choix. Pour vous, il s'agit d'une solution finale territoriale. »* *« Le président du tribunal de Nuremberg lui-même a présenté ses excuses pour s'être trompé dans la traduction du mot allemand »*, assure Roger Garaudy. Le président : *« Vous parlez d'« hypothèses surréalistes » lorsque vous évoquez l'extermination des juifs. »* Et Roger Garaudy d'inonder le tribunal d'autres références. *« Ce n'est pas moi qui interprète »*, affirme-t-il.

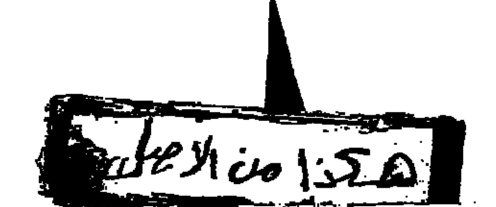
INDIGNATION

Le président : *« Vous prenez des textes sur les chambres à gaz pour les mettre à mal, vous démontez le témoignage de certains prisonniers du camp d'Auschwitz. Est-ce cette lecture-là qu'il faut retenir ? »* *« Ce qui est bien cela, c'est ce qu'en ont dit des gens qui ne sont pas moi,* répond le philosophe. *Je regrette qu'il ait fallu attendre quarante ans pour que ces erreurs soient corrigées. »*

Plus loin dans le livre, Roger Garaudy évoque *Shoah*, le film de Claude Lanzmann, qu'il traite de *« navet »*. *« Vous parlez de "Shoah business", vous dites que ce film n'apporte que des témoignages sans démonstration. C'est une façon de dire que les chambres à gaz n'existent pas »*, suggère le président. *« Certainement pas,* proteste Roger Garaudy. *Tant qu'un débat scientifique et public ne sera pas organisé sur la question, le doute sera permis. »*

A l'évocation du passage sur l'extermination des juifs, Roger Garaudy s'explique sur sa contestation du terme *« génocide »* : *« Je préfère qu'on dise "l'un des plus grands massacres". »* Les avocats des parties civiles s'indignent. Le philosophe se tourne vers eux et lance : *« J'ai vu passer la mort devant mes yeux lorsque j'étais interné dans le Sahara, mais je n'ai jamais eu l'idée de monter un fonds de commerce avec les ossements de mon grand-père. »* A peine perturbé par ce qu'il vient de dire, il reprend tranquillement sa démonstration : *« Je préfère parler d'atroce massacre, pas d'un génocide. Pour cela il faudrait qu'il n'y ait aucun survivant. »* Le procès doit reprendre le jeudi 15 janvier.

A. Pe.



Un témoignage tardif donne des arguments à la défense de l'accusé

Marguerite Bonnecaze ne s'est manifestée au tribunal qu'en novembre 1997. « Aucun zèle dans ce service » : telle fut la consigne donnée par Maurice Papon, affirme cette femme, rédactrice auxiliaire au « service des juifs » de la préfecture en 1942

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

A l'issue d'une procédure pénale longue de seize ans, que penser des témoignages de dernière minute ? Le 4 décembre, Christiane Hippolite, ancienne sténo quatrième échelon du bureau des questions juives à Bordeaux, avait décrit l'atmosphère de *« secret »* qui, selon elle, *régnait dans le service* dirigé par Pierre Garat et placé sous l'autorité directe de Maurice Papon. Son témoignage était imprévu : au cours du procès, le 4 novembre, ce témoin surprise s'était manifesté par lettre, adressée au président. Médiatiquement attendu, et supposé à charge, le témoignage s'était avéré flou, assez inexploitable, truffé de supputations (*Le Monde* du 6 décembre).

Cinq jours après la lettre de Mme Hippolite, Marguerite Bonnecaze, soixante-dix-neuf ans, adressait à son tour une lettre au magistrat. Rédactrice auxiliaire au *« service des juifs »* du 25 juillet 1942 au 1er septembre 1943, Mme Bonnecaze travaillait dans le même bureau que Mme Hippolite. Dans son courrier, l'ancienne fonctionnaire précisait qu'elle ne souhaitait déposer que par écrit. Le président Castagnède en décida autrement, qui la fit rechercher. Il l'invite à témoigner, vendredi 9 janvier, mais cette fois oralement.

« Je tiens à vous préciser que ma déposition est personnelle et spontanée, dictée par personne », dit d'emblée cette dame aux cheveux blancs, qui demeure assise en raison de son état de santé. Marguerite Bonnecaze a commencé sa carrière, après la faculté de droit, à la préfecture de Bordeaux. *« J'ai vécu à côté de Garat et de Mme Eychenne* [NDLR : secrétaire de Pierre Garat]. *Je n'ai été associée à aucun secret. Mais j'ai des convictions. »*

« UN PEU BOULEVERSÉE »

Elle raconte comment, à son arrivée, Garat l'a *« mise en possession de la loi du 4 octobre 1940* [NDLR : premier statut des juifs] *et textes subséquents sur l'aryanisation et le fichier »*. *« J'avoue que tout cela m'a un peu bouleversée,* assure-t-elle. *Et, au bout d'un moment, M. Garat, qui ne parlait jamais..., M. Garat m'a dit : "De toute façon, de la part de M. Papon, c'est...* [la déposition sombre dans le silence] *aucun zèle dans ce service." Je restitue* [cette phrase]. *Je dois la restituer. Il faut pouvoir l'entendre. »*

Le président Castagnède fait préciser ces propos, qui font écho à une déclaration de l'accusé à l'audience, le 14 novembre, où il relatait ainsi sa première prise de contact avec son subordonné Pierre Garat, en mai-juin 1942 : *« Je* [lui] *ai dit : "Pas de zèle !" »* Marguerite Bonnecaze indique : *« Cela voulait dire qu'il ne fallait pas se précipiter sur les lettres, il fallait surtout temporiser. Il s'agissait de ralentir les dossiers. »*

Puis, comme Christiane Hippolite, mais en développant une interprétation contraire de *« l'atmosphère de secret »*, elle fournit ses propres impressions de bureau, ses *« convictions »*, précisant qu'elle ne faisait que croiser *« de temps en temps M. Papon dans l'escalier »*. *« Garat était de plus en plus blême. A lecture de la presse* [aujourd'hui], *je comprends qu'il était dans cet état. »*

Marguerite Bonnecaze ajoute que *« Mme Eychenne a été confrontée à des heures certainement abominables »*. Elle a *« l'impression »* que sa voisine de bureau *« a cherché à sauver le plus d'israélites »*. *« Elle les recevait, les conseillait* [pour qu'ils soient déclarés] *non juifs, par exemple, en indiquant qu'une circoncision avait été pratiquée pour raisons médicales, en demandant des certificats de baptême (...). M. Garat ne disait rien. Mais, elle, elle laissait échapper son émoi. Un matin, elle pleurait. Elle m'a dit : "Ils sont venus cette nuit". »*

Puis elle affirme qu'elle n'a jamais entendu parler de la préparation des rafles : *« Je n'ai compris que sur les fiches, qui comportaient en bas la mention "Mérignac", "Drancy", une date. » « On ne disait rien en ce temps-là. C'était le grand silence, la peur, à Bordeaux. On ne voyait que des croix gammées, c'était effrayant. »* Elle dit aussi que le grand rabbin Cohen venait *« très familièrement »* à la préfecture. *« J'ai toujours pensé qu'avec* [lui], *ils avaient fait le maximum. »*

Alors le président, l'avocat général et les avocats des parties civiles soumettent aux questions ce témoin inattendu. Pourquoi avoir tardé à se manifester ? *« La peur, le discrédit sur* [la] *famille, l'abordage des médias »*. Et puis, un peu plus tard : *« Il était tout à fait normal que je restitue la vérité à celui qui a été mon premier patron. »*

Me Alain Jakubovicz met en doute la spontanéité du témoignage. Me Michel Touzet rappelle le travail qu'effectuait le témoin – la rédaction de documents concernant l'aryanisation de biens juifs – dans un bureau où se tenait le fichier. Me Arno Klarsfeld veut briser l'image d'un Garat *« sauveteur de juifs »*. Il lit un avis du comité d'épuration à la Libération : *« On savait compter sur lui pour appliquer les mesures antisémites des Allemands et de Vichy. »*

Certains, enfin, s'étonnent de la



« mémoire sélective ». Mme Bonnecaze n'a aucun souvenir des visites des inspecteurs de la section d'enquête et de contrôle (SEC) du Commissariat général aux questions juives, dont faisait état Christiane Hippolite. Cependant, comme celle-ci, elle dit avoir été dans l'ignorance de la préparation des convois. Le président s'interroge sur ce secret *« si bien tenu qu'une cloison* [de bureau] *ait suffi »* pour le conserver.

Puis, la cour d'assises reprend le cours de l'examen des faits reprochés à l'accusé. Celui concernant le convoi du 26 août 1942 est enfin achevé. Comme à son habitude, Maurice Papon a, une ultime fois en début d'audience, *« protesté »* contre les accusations portées contre lui. Affirmant que *« l'affaire des enfants sera et restera l'une des plus douloureuses de ce siècle et que le cœur éclate de compassion devant de tels faits »*, il a ajouté : *« Mais ce serait atteindre à l'honneur de la vérité, et même à l'honneur de la France, que d'impliquer une quelconque responsabilité du côté français. Les responsables de la tuerie sont, et resteront, les nazis allemands. »*

TROISIÈME CONVOI

Le président Castagnède aborde l'examen du troisième convoi. Le 21 septembre 1942, 71 juifs, dont 12 enfants, ont été déportés du camp de Mérignac à celui de Drancy. La cour est saisie du seul cas de deux d'entre eux, Arlette Sztajner, deux ans, et son frère André, six mois. Sur ce convoi, il est, de prime abord, difficile de comprendre l'articulation de l'accusation, qui devrait être soutenue, lundi 12 janvier, par les représentants du parquet général. *« Il y a peu de pièces au dossier »*, confesse le président. Me Marcel Rouxel, conseil de l'accusé, résume : *« Pas de documents allemands, pas de documents français... et Maurice Papon n'est pas là. »*

Le président fait projeter la seule pièce relative à ce convoi : un compte-rendu des opérations, préparé par Pierre Garat et envoyé le 28 septembre par le préfet régional Maurice Sabatier au gouvernement de Vichy. Garat a été convoqué par la police de sûreté allemande le dimanche 20 au matin, en vue d'organiser le transfert le lendemain. Il écrit qu'un *« examen contradictoire »* sur chacun des cas de déportés avait été effectué au camp (huit personnes seront exemptées). Le préfet Sabatier a rayé de sa plume le mot *« contradictoire »*. Le juge fait état également d'un témoignage d'une internée, Marie Reille, qui mit en cause le rôle de Garat au camp de Mérignac. Cette jeune femme, catholique, fut déportée par erreur à Auschwitz, où elle fut libérée le jour de son arrivée, sur intervention, de Paris, du Commissariat général aux questions juives.

Maurice Papon s'étonne du *« portrait psychologiquement curieux »* qui est fait de son subordonné par ce témoin aujourd'hui décédé et fait valoir que, pour sa part, il était absent de Bordeaux entre le samedi 19 septembre 1942 au matin et le lundi 28, s'étant rendu dans la région parisienne pour régler la succession de son père, décédé le 16 juin. Cinquante-cinq ans après, agenda en main, il détaille chacun des rendez-vous qu'il eut cette semaine-là.

Le président observe que des juifs internés au camp de Mérignac sur ordre des Allemands, qui avaient été écartés du convoi du 26 août, ont tout de même été déportés un mois plus tard. *« Pour eux, qu'est-ce qui a été fait* [pendant ce mois] *? » « Les conditions de préparation m'ont totalement échappé,* déclare Maurice Papon. *Je suppose que des demandes ont été faites. Elles étaient systématiques. »* Mais, en l'absence de documents, le juge reste sur l'apparente passivité des autorités françaises.

Jean-Michel Dumay

Dans une maison bourgeoise du Bouscat, là où les hommes de la Gestapo torturaient

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« Chaque fois que je passe devant, cela m'écœure. » André Dumont, soixante-quatorze ans, ne cache pas son dégoût en évoquant le « château des Tours ». Cette superbe maison est située au 224 de l'avenue de la Libération - Charles-de-Gaulle au Bouscat, commune de l'agglomération bordelaise. Sur la façade, une pancarte avertit le passant que le bâtiment peut servir à accueillir noces, banquets, séminaires. *« Quand je suis entré là, il y a plus de cinquante ans, ce n'était pas pour une noce ! »*, tente d'ironiser André Dumont. A cette époque, l'avenue de la Libération s'appelait avenue du Maréchal-Pétain. Le château des Tours abritait le siège central de la Gestapo de Bordeaux, et André Dumont y était torturé.

Les responsables du *« Kommando des Sicherheitspolizei und der Sicherheitsdiensts »*, plus connu sous le sigle de KDS, de Bordeaux, après avoir occupé pendant quelques mois le yacht du roi des Belges arrimé dans le port de la ville, avaient vite jeté leur dévolu sur plusieurs maisons de cette commune discrète et bourgeoise. Le château des Tours avait été érigé au début du siècle par un certain L. Segol, propriétaire des Grands Chais du Médoc, et était entouré d'un beau domaine viticole. Il avait servi un temps de demeure à un propriétaire de cirque qui, si l'on en croit une brochure intitulée *Le Bouscat, hier et aujourd'hui*, avait installé une panthère dans le grand salon, à la grande inquiétude des visiteurs.

André Dumont, à un peu plus de seize ans, était chargé par le PCF de servir de messager avec les soldats allemands membres du Parti communiste. Il est alors un résistant particulièrement recherché. Arrêté à la frontière espagnole le 17 mai 1943, il passe vingt-huit jours entre les mains du commissaire de police Poinsot qui le torture de la pire manière (pendaison par les pouces, coups, électricité). Il ne parlera pas. *« Quand j'ai vu Poinsot pour la dernière fois, il m'a dit : "Tu as gagné !" et je lui ai répondu : "Non, c'est toi qui as perdu !" »*, raconte Dumont, avant d'ajouter : *« Ce qu'il ne savait pas, c'est que j'ai été plusieurs fois sur le point de céder et, par une chance extraordinaire, c'est à ce moment là qu'ils arrêtaient de me torturer. »*

André Dumont est ensuite emmené au château pour être d'abord interrogé par le chef du KDS, Friedrich Wilhelm Dohse, qui jouait les « gentils » par rapport à Poinsot. Aux résistants torturés, il va même jusqu'à offrir un verre d'alcool, en les prévenant : *« Parlez, sinon je serais obligé de vous remettre aux mains des Français ! »*

NERF DE BŒUF

Le KDS veut connaître le nom des communistes allemands que rencontrait Dumont. Il est emmené dans une des caves de la maison située en face du château. *« Quelques copains étaient là, tous dans un sale état, ils m'ont dit : " Pourvu que tu ne tombes pas sur le boxeur " »*, un tortionnaire particulièrement cruel. Les murs des caves sont tachés de sang. François Latappy, alors jeune journaliste à *La Petite Gironde*, se souvient, lui, de cette inscription, écrite sur un mur par un prisonnier. Avec son sang. *« Je demande à Dieu de m'aider. » « Mon père,* raconte Pierre Plault, *était artisan ; réquisitionné par les Allemands, il allait de temps en temps dans les caves du Bouscat pour passer une couche de peinture sur les murs quand ils étaient trop tachés de sang. » « Je suis resté plus de trois jours dans cette cave,* poursuit Latappy, *les mains attachées dans le dos, avec cette lumière qui me brûlait les yeux. »*

Un peu plus loin, dans le jardin, les nazis ont « aménagé » une serre, où les prisonniers sont frappés à coup de nerf de bœuf. Au premier étage de la maison, se déroulent *« des séances encore plus dures »* selon Latappy.

« On m'a amené dans une pièce du premier étage, expliquait René Lafond à *Sud-Ouest* le 14 décembre, *(...) ils m'ont demandé de me déshabiller jusqu'à la taille (...). Ils m'ont d'abord frappé avec un nerf de bœuf (...). Tout l'après-midi, j'ai pris des coups de poing et des coups de pied (...) Ils m'ont cassé sept dents, m'ont abîmé l'estomac (...), ils m'ont ensuite traîné dans une cave où je suis resté plusieurs jours dans le noir. »* Par miracle, René Lafond s'en sortira.

De même qu'André Dumont. Durant tout une journée, au camp de Souge, les nazis vont faire croire à celui-ci qu'il va être fusillé. *« Chaque quart d'heure, le peloton d'exécution me mettait en joue ; au dernier moment, ils arrêtaient tout. » « Je n'avais pas peur de mourir,* confie aujourd'hui René Lafond, *j'étais trop jeune peut-être pour me rendre compte. »*

Envoyé à Buchenwald, il aura le « privilège » d'être emmené trois fois au siège central de la Gestapo, à Berlin, pour de nouveau être interrogé. *« J'ai même vu Himmler »*, raconte-t-il en souriant. Après l'enfer de Dora, il parviendra à sauver sa peau. D'autres ne sont jamais sortis des villas du Bouscat. Comme le colonel Claude Bonnier, alias « Hypoténuse », un des chefs de la Résistance dans la Gironde, arrêté en février 1944 qui se suicida dans sa cellule en avalant une pastille de cyanure.

« C'ÉTAIT LA BELLE VIE »

« Personne, écrit Dominique Richard dans *Sud-Ouest*, *ne savait réellement ce qui se tramait derrière ces murs. Les Bordelais pressaient le pas lorsqu'ils arrivaient à leur hauteur. » « Ma mère m'a toujours dit qu'elle pédalait comme une folle dès qu'elle passait devant, tellement la peur d'entendre des hurlements la tétanisait »*, confie un fonctionnaire. Une boulangère, qui travaillait dans les parages se souvient, elle, d'une cliente, totalement hébétée : *« Je viens de voir sortir un homme dans un état pitoyable, ils le traînaient ! »*

Si Poinsot fut condamné à mort et exécuté à la Libération, Friedrich Wilhelm Dohse sera jugé le 2 avril 1953 par le tribunal militaire de Bordeaux. Il minimise son rôle, comme l'écrit René Terrisse (*Bordeaux 1940-1944*, Perrin 1993). *« Les fusillades de Souge ? c'était l'affaire des autorités de Paris ! Les opérations contre les maquis ? C'était du ressort de Kunesch ! Le massacre de Saucats ? C'était la milice... »* Condamné à sept ans de travaux forcés, il sera libéré dès le lendemain, compte tenu de ses années de détention préventive. L'ancien responsable du KDS de Bordeaux réussira dans le commerce de gibiers et de volailles avant de mourir de sa belle mort en 1995, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. En octobre 1987, recevant des journalistes en marge du procès Barbie, il se laissa aller à un brin de nostalgie : *« C'était la belle vie et champagne tous les jours ! »*

José-Alain Fralon
Dessins : Noëlle Herrenschmidt



LE SIÈGE DE LA GESTAPO - AVENUE DE LA LIBÉRATION-CHARLES DE GAULLE - LE BOUSCAT

défense de l'accusé

ce service » : telle fut la consigne donnée … de la préfecture en 1942

la Gestapo torturaient



HORIZONS

PORTRAIT

David Mamet, le vendeur de vent

IL s'est toujours complu dans la pose encombrante de génie touche-à-tout. La presse américaine s'est empressée de l'y conforter. David Mamet est capable d'assurer à la fois une carrière durable de scénariste hollywoodien (*Les Incorruptibles* de Brian De Palma ; *Hoffa*, de Danny De Vito ; *Le facteur sonne toujours deux fois*, de Bob Rafelson ; *Le Verdict*, de Sidney Lumet), d'auteur de théâtre, de romancier et de réalisateur de cinéma (*Engrenages*, 1987 ; *Parrain d'un jour*, 1988 ; *Homicide*, 1991 ; *La Prisonnière espagnole*, sorti le 7 janvier en France).

« J'ai la chance d'avoir, en vingt ans, touché à tous les aspects du show-business. J'ai été ouvreur, régisseur de salle, j'ai balayé le plancher, cousu des costumes, conduit un taxi, monté un numéro de télépathie dans une foire, nettoyé des bureaux, pendu des projecteurs, mis en scène, joué la comédie. Je suis marié à une actrice [Rebecca Pidgeon, la secrétaire ambiguë de *La Prisonnière espagnole*]*, je suis scénariste. C'est très bien, ça vous apprend à ne pas l'ouvrir inutilement, et à garder les yeux et les oreilles bien ouverts. Je vais vous dire, ce sont surtout les acteurs qui me fascinent, le scénario, et le montage aussi. Et puis la mise en scène... Finalement, tout me fascine. »*

A tout cela il faut ajouter un boulot d'un an en 1969 dans une agence foncière, à vendre à des retraités désargentés des terrains en Arizona ou en Floride. Il tirera de cette expérience une très belle pièce en 1982, *Glengarry Glen Ross*, consacrée à ces vendeurs de vent, contraints de perfectionner leur technique d'arnaque, en inventant, à chaque fois, une histoire différente, afin de mieux ferrer le client, et, accessoirement, ne pas perdre leur emploi. David Mamet n'abandonnera jamais, ni au théâtre, encore moins au cinéma, ce principe de berner son spectateur, d'envisager essentiellement son rapport avec le public sous l'angle de l'arnaque, d'explorer avec chaque fois plus d'amertume ses liens avec son pays, et de constater à quel point les différentes composantes du « rêve américain » (melting-pot, libre entreprise, esprit pionnier) sont pourries.

La boulimie créatrice de David Mamet vient de loin. D'une famille juive originaire de Russie et de Pologne établie à Chicago, d'un père avocat, divorcé très tôt de sa mère, spécialisé dans le droit syndical, qui lui aura appris deux choses : s'énoncer clairement, et prendre conscience qu'il ne sera jamais à la hauteur des promesses mises en lui. *« Je ressemblais au professeur d'*Oleanna *– l'une de ses pièces de théâtre les plus connues sur un professeur d'université accusé par un de ses élèves de le poursuivre sexuellement – à qui l'on a expliqué toute sa vie qu'il manquait cruellement d'intelligence et qui finit par se conduire en idiot*, expliquait-il récemment au *New Yorker*. *J'ai toujours dû faire face à la même évidence : les gens autour de moi étaient persuadés que je ne m'en sortirai jamais, que j'allais mal finir. Je n'oublierai jamais le jour où mon père est venu voir, en 1977,* American Buffalo, *la pièce qui m'a vraiment lancé. On ne peut pas dire que ça ne lui ait pas plu, il a détesté. Il m'a juste demandé quand j'arrêterais d'écrire mes conneries pour enfin faire autre chose. C'est sans doute la pièce sur laquelle j'ai le plus travaillé, la plus structurée, mais tout cela lui est passé au-dessus de la tête. »*

Plus tard, Mamet confiera à son père le rôle d'un extrémiste juif dans *Homicide*, son plus beau film, le plus complexe, celui où il parle le plus de lui. *« Le problème a moins été de persuader mon père d'interpréter ce personnage que de le retenir d'en faire trop. Il est avocat, le métier qui vous forme le mieux à celui d'acteur. »*

Faire parler David Mamet de son travail relève déjà de la diplomatie, mais il faudrait se transformer en tortionnaire pour l'amener à parler de lui, et lui arracher des informations comme d'autres arrachent les dents. Il ne reste qu'à lire son travail, et reconstituer les pièces d'un puzzle d'une existence sur laquelle il a beaucoup écrit. Dans *The Rake*, un essai autobiographique publié en 1992 aux Etats-Unis, il s'étendait longuement sur une enfance difficile. *The Cryptrogram*, l'une de ses dernières pièces, raconte l'histoire d'un gamin traumatisé par des parents qui lui mentent et le manipulent. La dernière scène le montre réfugié dans un grenier, avec un couteau à la main.

CURIEUSEMENT, l'essentiel de la carrière artistique de Mamet semble avoir été marqué par le besoin d'inverser cette relation de dépendance, *de poser sa relation avec le public* sous un angle autoritaire où il détient le rôle du parent, contrôlant le savoir, infantilisant le public à qui aucune information n'est abandonnée, sauf des mensonges. D'où cette déclinaison de l'arnaque dans *Engrenages*, où une jeune psychanalyste se fait blouser par un joueur de cartes professionnel. *« Je me suis servi de toi*, explique l'arnaqueur à la psychanalyste. *Je l'ai fait et j'en suis désolé. Tu as appris des choses sur toi que tu n'aurais préféré jamais connaître. Tu dis que je joue très mal la comédie. C'est exact, mais c'est mon métier. »*

« La mise en scène de théâtre permet d'exercer un certain contrôle, explique Mamet, *mais il y a une limite à ne pas dépasser. Je crois qu'un père digne de ce nom n'exerce pas un contrôle total sur ses enfants, il les pousse simplement à découvrir leur personnalité. C'est la même chose au cinéma et au théâtre. »* La carrière de David Mamet scénariste hollywoodien a tout pour fasciner. A la fois pour sa relative médiocrité – cet homme a, certes, écrit *Les Incorruptibles*, mais également signé le scénario navrant de *Nous ne sommes pas des anges*, une comédie de Neil Jordan avec Robert De Niro et Sean Penn dont il assume la paternité avec aplomb – et pour sa capacité remarquable à se plier à toutes les commandes, les accomplissant avec un zèle qui en dit long sur sa capacité à évacuer les états d'âme. *« Pourquoi devrais-je m'en faire, c'est très amusant et cela rapporte beaucoup d'argent* [son cachet se situe aux alentours d'un million et demi de dollars par scénario]. *D'une certaine manière, on peut parler de grand jeu. Je suis dans la cour des grands, assis à la grande table, et le rêve du joueur de poker que je suis a toujours été d'être assis à la grande table. Je ne suis pas un moine, j'aime l'argent comme tout le monde. »*

Dans *Speed The Plow*, une de ses pièces de théâtre dont l'action se situe à Hollywood, un des personnages dit : *« La vie dans l'industrie du cinéma, c'est comme le début d'une liaison : c'est plein de surprises et on se fait constamment avoir. »* Mamet est l'un des rares scénaristes hollywoodiens à n'avoir jamais pleurniché sur ses scripts qui auraient été récrits ou dénaturés, le seul à perdurer dans un système où les écrivains ne sont à la mode qu'une année et doivent faire place aux suivants selon un turnover parfaitement mis au point. Comme les vendeurs de *Glengary Glenn Ross*, il continue de vendre à Hollywood des scénarios qui valent parfois à peine mieux que des résidences secondaires en plein désert de l'Arizona. Le premier jour de tournage d'*Engrenages*, Mamet avait loué des culottes de cheval, mis une chemise en soie, un monocle, un nœud papillon, et posé sur sa tête un vieux chapeau qui avait servi dans un film de Cecil B. De Mille. C'était comme cela qu'il imaginait sa tenue de metteur en scène, celle d'un homme à qui l'on ne peut signer qu'un chèque en blanc.

Le David Mamet le plus intéressant, entendons par là le plus mature, est sans doute celui qui a compris en vieillissant qu'il n'était plus un jeune-turc doué du pouvoir illimité de séduction, mais un vulgaire citoyen à qui l'on avait raconté des mensonges à profusion. Après s'être préoccupé de son pouvoir de séduction avec le public, Mamet a vraiment décidé de se recentrer sur ses obsessions et de s'interroger sur son identité. *« J'appartiens à la première génération de juifs post-Holocauste. Américain de seconde génération. Ce sont nos grands-parents qui ont immigré, ils parlaient le yiddish, avaient encore une certaine pratique religieuse, débarquaient dans un nouveau pays. Mes parents savaient ce qu'ils voulaient : ne surtout pas être des immigrés. Ma génération se retrouve en face d'un dilemme terrible : nous n'avons pas choisi de nous assimiler, et pourtant nous avons grandi dans un milieu fait pour l'assimilation. »*

> « Mes parents savaient ce qu'ils voulaient : ne surtout pas être des immigrés. Ma génération se retrouve face à un dilemme terrible : nous n'avons pas choisi de nous assimiler, et pourtant nous avons grandi dans un milieu fait pour l'assimilation »

Dans *The Old Religion*, son second roman, publié en octobre 1997 aux Etats-Unis, Mamet revenait à une expérience plus inédite pour lui, qui en faisait autant un historien qu'un écrivain. *« J'ai voulu relater ce qui a été l'équivalent américain de l'affaire Dreyfus. »* En 1914, Leo Frank, un juif, attaché de direction d'une usine en Georgie, avait été soupçonné d'avoir violé et assassiné une jeune fille.

ACCUSÉ par les faux témoignages du véritable meurtrier et de plusieurs employés de l'usine, Leo Frank est condamné à la prison à vie. Dans le roman, un prêcheur fou harangue la foule en aiguisant sa fureur antisémite et la pousse à faire sortir Leo Frank de sa cellule pour le castrer, puis le lyncher. Quelques années plus tard, des cartes postales de son corps battu et mutilé sont encore vendues dans des boutiques du sud des Etats-Unis.

« J'ai toujours trouvé incroyable qu'il n'y ait pas, aux Etats-Unis, de statues de héros juifs. Cherchez, vous n'en trouverez pas. Il n'y a pas non plus de rue Goldberg, alors que les rues Smith ou O'Malley pullulent. Regardez comment le juif américain est représenté dans le cinéma hollywoodien. On a l'impression de voir un juif d'Europe de l'Est, sorti du ghetto. Là-dessus, certains cinéastes hollywoodiens vous répondront qu'il s'agit d'un stéréotype, mais d'un stéréotype positif. Le problème c'est que je ne sais pas à quoi ressemble un stéréotype positif. Dans Homicide, *je racontais l'histoire d'un homme qui cherche à appartenir à une communauté. Pour les civils, il reste un flic, pour ses collègues un juif, et pour les juifs un type qui a trop longtemps tourné le dos à sa communauté. J'en suis arrivé au même point aujourd'hui. Je crois que cela ne sert à rien de tourner le dos à vos origines, elles vous reviendront avec encore plus de force à la figure. »*

Samuel Blumenfeld



LESLIE HASSLER / OUTLINE

David Mamet avec son épouse, l'actrice Rebecca Pidgeon, qui joue le rôle de la secrétaire ambiguë dans « La Prisonnière espagnole », le dernier film du réalisateur

Pour cet auteur de théâtre, romancier, scénariste et réalisateur de films, la vie et le cinéma ressemblent à ces parties de poker qu'il affectionne. Récemment, ce maître de l'arnaque a aussi choisi de se préoccuper de son identité de juif américain

L'affaire Mattei

Le 27 octobre 1962, le patron de l'ENI, la société pétrolière italienne, disparaissait dans un accident d'avion. Obstiné et audacieux, il s'était attaqué à la domination de l'or noir par les compagnies anglo-américaines. Après trente-cinq ans d'interrogations, la justice croit à la thèse de l'attentat

LA VÉRITÉ sur la disparition du président de l'Ente Nazionale Idrocarburi sera-t-elle enfin révélée avec l'audition d'un « repenti » de la Mafia, prévue pour les jours prochains devant le tribunal de Pavie ? Ou la fin de celui qui défia les grandes compagnies pétrolières anglo-américaines en voulant procurer à son pays une énergie à bon marché, restera-t-elle entourée du halo de mystère propre à tous les mythes ?

Enrico Mattei était de cette trempe dont on fait les héros. Non qu'il fût tout d'une pièce, génial comme le voulaient ses admirateurs ou dangereux comme le craignaient ses adversaires. Il était bourré de contradictions, complexé par son origine sociale, mais dopé par les revanches qu'il croyait devoir prendre. Elles s'appréciaient en pouvoir, pas en argent. Il vivait dans deux-pièces d'un petit hôtel de Rome, avec sa femme, une ballerine autrichienne qu'il avait épousée après la guerre, et distribuait une partie de son salaire à l'orphelinat de Matelica, la bourgade où il avait grandi. Il ne fumait pas, ne buvait pas, détestait les dîners en ville. On ne lui connaissait qu'une passion : la pêche à la truite, à laquelle il sacrifiait quelques jours de travail par an.

Le grand journaliste italien Indro Montanelli a écrit qu'il était *« un moraliste sans préjugés, un intègre distributeur de pots-de-vin, un entrepreneur d'Etat avec une touche de péronisme à l'européenne ou de gaullisme à la sud-américaine... »*.

« ROBIN DES BOIS »

Dans un entretien au *Monde* en 1972, à l'occasion de la sortie de son film *L'Affaire Mattei*, Francesco Rosi a dit de lui : *« Il était l'Italien. Dans sa génialité, sa générosité, ses dangereuses limites culturelles.* (...) *Il était populiste, nationaliste... »*

Mattei répétait souvent à ses visiteurs étrangers : *« N'oubliez pas que je suis italien ! »* pour faire comprendre que ses actes étaient d'abord dictés par l'intérêt de son pays. Il avait participé à sa libération dans les rangs des partisans catholiques et il n'admettait pas que l'Italie soit traitée comme un Etat de seconde zone. Il était convaincu que son avenir était dans une industrialisation fondée sur une énergie bon marché, qu'elle possédait en quantités limitées mais qu'elle pouvait aller chercher hors de ses frontières, à condition de nouer avec les pays producteurs des relations débarrassées de tout relent colonialiste.

« Vous êtes un vrai Robin des bois », lui dit l'ambassadeur américain Averell Harriman, un jour de 1961 où Mattei se plaignait d'être traité *« comme un bambin »* par les grandes sociétés pétrolières. L'envoyé spécial du président Kennedy cherchait à savoir à quelles conditions un arrangement était possible entre l'ENI et les « sept sœurs ». Les sept compagnies anglo-américaines qui dominaient le marché international n'avaient pas apprécié que Mattei rompe avec la pratique du *fifty-fifty* ni qu'il songe à fournir le marché européen en pétrole soviétique.

L'aventure du pétrole italien avait commencé bien plus tôt, en tout cas en 1926, avec la création de l'AGIP (Azienda Generale Italiana Petroli) chargée par le régime fasciste de gérer quelques puits en Italie même, puis le pétrole des colonies albanaise et libyenne. Quand Enrico Mattei en prend la direction en 1945, ce n'est plus qu'une coquille vide qu'il est d'ailleurs prié de liquider. Il n'en fait rien. Pourquoi ? Les explications divergent. Pour les uns, Mattei est au courant des recherches de méthane entreprises dans la vallée du Pô ; pour d'autres, il n'en sait rien, mais dans la discussion au sein de la Démocratie chrétienne entre les étatistes et les libéraux, il est plutôt du côté des premiers et ne conçoit pas que l'Etat se prive d'un instrument d'intervention face aux compagnies privées, de surcroît étrangères. Pour d'autres encore, il a appris fortuitement l'existence de méthane dans la vallée du Pô, lorsqu'il fut libéré des geôles fascistes en 1944 dans un camion... de la société de méthane de Cavagia.



KEYSTONE

Si Mattei est nommé commissaire à l'AGIP, il le doit à son expérience de chimiste, acquise dans une petite entreprise de Matelica où il a commencé à travailler très jeune. Il naît le 26 avril 1906 à Acqualagua, dans la province des Marches. A treize ans, il est commis dans une auberge, puis son ascension s'égrène avec les années : ouvrier spécialisé à dix-sept ans, technicien à dix-huit, directeur adjoint à dix-neuf, directeur à vingt. Avec ses premières économies, il achète un magasin de tissus à sa mère puis part pour Milan où il représente une firme allemande avant de créer sa propre entreprise « d'huiles et de graisses ». Dans son adolescence, il a flirté avec le Mouvement social de Mussolini mais il rejoint très vite le maquis catholique dans le nord de l'Italie où il s'occupe de l'intendance.

Et c'est ainsi qu'il est, à la Libération, un personnage important de la Démocratie chrétienne. Sans être une personnalité de premier plan, il a assez d'influence pour être utilisé comme caution de gauche par Alcide De Gasperi quand le chef du gouvernement décide, en 1947, de se séparer des communistes. Avec le soutien de quelques hommes politiques et l'amitié de quelques intellectuels, il crée à partir de l'AGIP moribonde un véritable konzern, l'ENI, qui à sa mort comprend plus d'une centaine de sociétés dans les secteurs les plus divers, emploie plus de 50 000 personnes, affiche un chiffre d'affaires de 450 milliards de lires, a des installations dans le monde entier.

L'accuse-t-on de soustraire à l'Etat une partie des bénéfices du monopole sur le gaz pour corrompre quelques hommes politiques ou de financer des investissements gigantesques par une fuite en avant dans l'endettement ? Il fonce et place les gouvernements italiens devant le fait accompli. Le traite-t-on de *« tsar du pétrole »*, d'*« agent du pétrole soviétique en Europe »*, de *« ministre occulte des affaires étrangères »* ? Il n'en a cure.

De *« pétrolier sans pétrole »* ? Il est plus sensible au reproche. En cherchant des accords avec les pays producteurs, il s'efforce de changer une situation où l'ENI est un revendeur sans ressources propres. On le dit antiaméricain, il a surtout *« une composante national-populiste »* (Giorgio Ruffolo, ami de Mattei, que celui-ci plaça à la direction des relations publiques) mais pas anti-occidentale. Quand Mossadegh nationalise le pétrole iranien, le président de l'ENI ne profite pas de l'occasion pour gêner les Américains. Au contraire, il accueille le chah en exil à Rome et attend son heure.

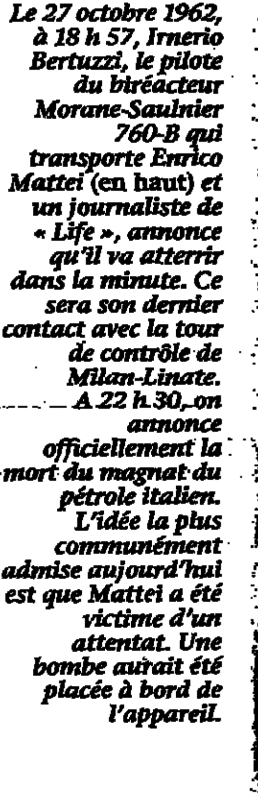
LES « SEPT SŒURS »

Elle sonne en 1957. Après la calamiteuse expédition franco-britannique de Suez, Mattei et quelques dirigeants italiens, comme Gronchi, président de la République, Fanfani, plusieurs fois présidents du conseil et ministres des affaires étrangères, ou La Pira, maire de Florence, pensent que Rome a un rôle de médiateur à jouer entre l'Occident et le Proche-Orient. Ces velléités politiques feront long feu, mais le président de l'ENI va de l'avant dans les affaires. Le 14 mars 1957, il signe un accord de partenariat avec la National Iranian Oil Company, qui réserve aux Iraniens 75 % des résultats de l'activité commune au terme de calculs complexes. Mattei voudrait que cette formule de 75-25 remplace le système du 50-50 pratiqué depuis 1943 par les Anglo-Saxons.

En 1960, Mattei passe un marché avec les Soviétiques pour la fourniture de 12 millions de tonnes de pétrole à un prix inférieur de 40 % au tarif pratiqué par les « sept sœurs ». En contrepartie, l'ENI livrera à l'URSS le matériel dont elle a besoin, notamment des tuyaux. Ce n'est pas le premier accord du genre mais il fait scandale. Mattei envisage un vaste réseau d'oléoducs qui assurerait l'approvisionnement de l'Europe occidentale, en passant des accords avec la France et l'Allemagne. Fin 1962, il préparait un accord tripartite avec Paris et Alger pour l'exploitation du pétrole saharien. Pendant la guerre d'Algérie, il avait entretenu des contacts étroits avec le FLN, dont il avait formé les cadres pétroliers. Il avait aidé la partie algérienne à formuler ses propositions dans le domaine des hydrocarbures en vue des négociations avec la France. Il avait été accusé par les Français d'avoir poussé plus loin son appui en livrant des armes au FLN.

Après sa mort, l'ENI a dégénéré en une vaste machine bureaucratique dépourvue de toute espèce de vision politique. Enrico Mattei aurait-il pu maintenir le cap ou sa disparition lui a-t-elle épargné des déconvenues certaines ? Il s'était fixé pour lui-même, pour son entreprise, pour son pays, des objectifs sans doute beaucoup trop ambitieux mais il pressentait qu'un jour ou l'autre les producteurs demanderaient leur dû. Le choc pétrolier de 1972 lui a rendu raison, à titre posthume.

Daniel Vernet



Le 27 octobre 1962, à 18 h 57, Irnerio Bertuzzi, le pilote du biréacteur Morane-Saulnier 760-B qui transporte Enrico Mattei (en haut) *et un journaliste de « Life », annonce qu'il va atterrir dans la minute. Ce sera son dernier contact avec la tour de contrôle de Milan-Linate. A 22 h 30, on annonce officiellement la mort du magnat du pétrole italien. L'idée la plus communément admise aujourd'hui est que Mattei a été victime d'un attentat. Une bombe aurait été placée à bord de l'appareil.*

KEYSTONE

Une enquête vite classée, un écheveau d'hypothèses

LE 27 octobre 1962, à 18 heures, 57 min, 10 s, Irnerio Bertuzzi, le pilote du biréacteur Morane-Saulnier 760-B, qui transporte Enrico Mattei et un journaliste de *Life*, annonce qu'il va atterrir dans la minute. Ce sera son dernier contact avec la tour de contrôle de Milan-Linate. Quelques secondes plus tard, l'avion s'écrase dans un bois de la commune de Bascapé. A 22 h 30, on annonce officiellement que le président de l'ENI a trouvé la mort.

L'enquête est confiée au ministère de la défense. La commission, présidée par le général Guiseppe Casero, qui épousera la veuve de Mattei, puis sera accusé d'appartenir à la loge maçonnique P 2, et le procureur de la République de Pavie arrivent à la même conclusion : il s'agit d'un accident. Les causes n'en sont pas très claires. On invoque le mauvais temps qui règne ce soir-là sur la région de Milan, ou une manœuvre imprudente du pilote qui, de plus, aurait ressenti la fatigue due à des aventures extraconjugales, voire l'insuffisance de kérosène, ce qui, notent les observateurs, aurait été un comble pour le « tsar du pétrole » italien.

L'affaire est classée, mais les hypothèses foisonnent. L'idée la plus communément admise est que Mattei a été victime d'un attentat. Une bombe aurait été placée à bord du Morane-Saulnier, pendant que l'avion attendait sur l'aéroport de Catane la fin de la visite de deux jours du président de l'ENI en Sicile. On parlait de trois individus suspects, deux en salopette blanche de technicien et l'autre en uniforme de carabinier, qui se seraient approchés de l'appareil, sous prétexte d'une inspection, alors que le pilote avait été éloigné par un appel téléphonique suspect. Près de Bascape, des paysans avaient vu l'avion en flammes avant qu'il ne touche les arbres, mais ils étaient revenus sur leurs dépositions.

Les premiers enquêteurs n'avaient pas retenu ces éléments, pressés, semble-t-il, de tirer un trait sur une affaire dont les conséquences politiques les dépassaient de beaucoup. Il a fallu attendre 1995, les déclarations d'un mafieux « repenti », Tomaso Buscetta, et les nouvelles plaintes déposées par la famille et les amis de Mattei, ainsi que par d'anciens résistants, pour que le dossier soit rouvert. Trente-cinq ans après les faits, le procureur de Pavie est arrivé à la conclusion qu'une bombe était bien à l'origine de la chute du Morane-Saulnier personnel de Mattei.

Qui l'a placée et sur l'ordre de qui ? Ces questions restent sans réponse. Tomaso Buscetta affirme que la Mafia sicilienne a agi à la demande de Cosa Nostra américaine, sur l'aéroport de Catane, alors que Mattei était retenu par une partie de chasse opportunément organisée en son honneur. Cette version est peu vraisemblable. L'emploi du temps de Mattei, les 26 et 27 octobre 1962 en Sicile, où il inaugurait une raffinerie et un gazoduc, ne laissait guère de place pour une battue. A cette époque-là, d'autre part, la Mafia avait des méthodes brutales, mais frustes ; elle n'aurait pas été en mesure de recourir à la technique sophistiquée nécessaire pour ce type d'attentat.

SOUPÇONS SUR LA CIA

De plus, selon Buscetta, Cosa Nostra aurait rempli un contrat des « sept sœurs », alors que Mattei était justement en train de trouver un accommodement avec elles, grâce à la médiation du président Kennedy, qu'il devait rencontrer quelques semaines plus tard.

Les services français étaient-ils dans le coup, comme l'a soutenu un de leurs agents ? Ou des anciens de l'OAS ? A moins que ça n'ait été les deux, soucieux de punir Mattei pour le soutien qu'il avait accordé au FLN. Mais la disparition de Mattei intervient précisément au moment où l'ENI s'apprête à signer un accord triangulaire avec la France et l'Algérie récemment indépendante.

On parle des services israéliens, mécontents de l'activité de Mattei dans les pays arabes ; ou des services de pays arabes reprochant à l'ENI de leur faire une concurrence déloyale avec le pétrole soviétique... Recevant en décembre 1962, moins de deux mois après la mort de Mattei, deux journalistes de *Il Giorno*, le quotidien italien financé par l'ENI, Khrouchtchev leur avait dit : *« Nous savons que Mattei a été assassiné. Nous l'avions averti que quelque chose se préparait contre lui. »* En 1992, un ancien correspondant des *Izvestia* à Rome et ancien agent du KGB a affirmé à la télévision italienne connaître les commanditaires, mais n'a pas livré de noms.

La CIA revient souvent dans les hypothèses, soit comme exécuteur des basses œuvres des compagnies pétrolières, soit comme acteur de la politique étrangère américaine. Nico Perrone (*Obiettivo Mattei, Petrolio, Stati Uniti e politica dell'ENI*, éd. Gamberetti, 1995) établit un lien entre la mort de Mattei et la crise américano-soviétique à propos des fusées de Cuba, qui atteint son paroxysme dans les mêmes journées. Avec ou sans l'accord des plus hautes autorités à ce moment précis, les Américains se seraient débarrassés d'un élément potentiellement perturbateur dans le camp atlantique. Nico Perrone souligne qu'à Rome l'heure était à un gouvernement de centre-gauche associant la Démocratie chrétienne à des socialistes plus neutralistes qu'atlantistes.

Reste la possibilité d'une affaire purement italienne, où la Mafia, la loge P 2, les services secrets ou les clans à l'intérieur de la Démocratie chrétienne pourraient avoir eu leur part. Enquêtant pour Francesco Rosi qui préparait son film *L'Affaire Mattei*, un journaliste Mauro De Mauro a-t-il approché de trop près la vérité ? Toujours est-il qu'il fut enlevé en septembre 1970 et disparut sans laisser de traces.

En 1986, parlant au Congrès des anciens partisans chrétiens, Amintore Fanfani eut une phrase troublante : *« Qui sait ?*, déclara celui qui était alors président du conseil, *peut-être la destruction* [abbattimento] *de l'avion de Mattei, il y a plus de vingt ans, a-t-elle été le premier geste terroriste dans notre pays, le premier acte du malheur qui nous poursuit. »*

D. V.

ei

nt d'avion. Obstiné et audacieux, il s'était atta

rogations, la justice croit à la thèse de l'attente





ses

LE COURRIER DES LECTEURS Le médiateur n'est pas à l'abri de mauvais plaisants. Après la publication dans *Le Monde* daté 30 juin-1er juillet 1996 d'une lettre faussement attribuée à Denis Peschanski et malgré un rectificatif assorti d'excuses le surlendemain, le tribunal de Paris, saisi par M. Peschanski, a condamné notre journal, le 5 novembre 1997, à lui payer 1 franc de dommages-intérêts, outre 10 000 francs en vertu de l'article 700 du code de procédure civile, sans obligation de publication du jugement. Au nom de la déontologie, M. Peschanski nous a demandé d'en informer nos lecteurs.

La voix des sans-emploi

par Thomas Ferenczi

UNE PARTIE des lettres reçues par *Le Monde* en ce début d'année portent, comme on pouvait s'y attendre, sur le mouvement des chômeurs. Nos lecteurs expriment leur sympathie à l'égard des manifestants qui occupent des bureaux des Assedic. *« Je me sens profondément choqué*, nous dit par exemple Fabien Perrier, de Paris, *par la tendance un peu simpliste à voir dans ce mouvement soit une " récupération " soit une " manipulation " par la CGT et le PCF. »* Pour notre correspondant, parler de récupération ou de manipulation relève d'un *« fantasme rassurant »* alors que, écrit-il, *« au-delà de ses revendications propres, le mouvement actuel exprime bien le profond malaise d'une société en crise »*.

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Pierre Marsal, de Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines), dans une lettre dont on lira ci-dessous la conclusion, estime que ces manifestations constituent *« une formidable remise en question de notre système économique »*. Un chômeur de Marseille, Daniel Schettino, dont nous publions également le courrier, dénonce *« une caste dirigeante hautaine »* par laquelle il se sent *« berné »* et *« incompris »*. Pierre Fontanieu, de Nîmes, propose de *« créer un service permanent de compensation, un fonds national, qui prenne en charge non seulement le transport mais tous les besoins sociaux des chômeurs, et en payer le prix »*.

Des lecteurs adressent aussi des critiques au *Monde* pour la façon dont il rend compte du mouvement. L'une de ces critiques nous paraît discutable ; l'autre, en revanche, est parfaitement fondée.

Alain Le Flohic, de Saint-Brieuc, nous reproche de *« rester dans le factuel »* et *« l'émotionnel »* en publiant des reportages sur les occupations, mais d'être avares d'*« informations précises »* sur les aspects techniques du conflit : la réforme des fonds sociaux, le coût de la prime de 3 000 francs demandée par les chômeurs, la gestion des Assedic. Tout en regrettant l'insatisfaction de notre correspondant, nous pensons que, d'une part, ces reportages sont en eux-mêmes porteurs d'informations parce qu'ils donnent à voir la réalité du mouvement et que, d'autre part, la plupart des renseignements demandés par notre correspondant ont été publiés dans *Le Monde* lorsque celui-ci était en mesure de les donner : la réforme des fonds sociaux a ainsi fait l'objet d'un article de Bruno Caussé dès le 19 décembre et le coût de la prime de 3000 francs a été évalué à 9 milliards de francs dans *Le Monde* du 2 janvier.

En revanche, comme le signale ci-dessous un lecteur de Paris, *Le Monde* a commis une erreur en titrant, dans son édition datée 4-5 janvier, à la « une » comme en page intérieure, que les 500 millions de francs débloqués par Martine Aubry pour financer l'AFR (allocation de formation-reclassement) étaient destinés aux chômeurs de longue durée. L'AFR, comme l'a rappelé Jean-Michel Bezat dans notre édition du 6 janvier, *« ne concerne quasiment plus les chômeurs de longue durée ou en fin de droits mais les personnes qui viennent d'être licenciées »*.

Renseignements pris auprès de la séquence France de notre journal, cette confusion regrettable s'explique par les circonstances mêmes dans lesquelles l'information nous a été transmise. La conférence de presse de Mme Aubry ayant lieu samedi 3 janvier en fin de matinée, après le « bouclage » du *Monde*, mais avant sa mise en vente, nous avons dû, faute d'informations directes en provenance du cabinet de la ministre, recourir à un circuit détourné et tardif, au risque de nous tromper sur la nature et l'importance des mesures annoncées. *Le Monde* a donc péché par précipitation et défaut de vérification.

DES RAISONS D'ESPÉRER

La manifestation des chômeurs va bien plus loin que ce qu'ils demandent dans l'immédiat – quelques menues compensations ou avantages financiers, qui ne sont rien par rapport à ce qui fut consenti pour préserver telle banque nationale en déroute –, c'est implicitement une formidable remise en question de notre système économique (...). Oui, les chômeurs nous dérangent surtout lorsque, pour la première fois, ils apparaissent dans leur cohérence, quand, au-delà de leurs différences et en dépit de leurs détresses, ils en viennent à s'organiser. Car ils sont une image en négatif de notre société, tant il est vrai que nous sommes passés d'une société écartelée dans ses divisions (ses classes, ses castes, ses partis) à une société préoccupée par ses négations. Tout comme les inclus du système, les exclus, on commence à le découvrir, sont de toute classe, de tout milieu, de toute race, de tout parti. Cela conduit à remettre en cause des théories, des dogmes et des certitudes. Et c'est bien là aussi ce qui gêne l'ensemble des instances constituées, syndicats comme partis politiques. Bien sûr, pour l'instant, ce monde parallèle, encore étonné de son audace, se borne à des revendications limitées et utilitaires. Bien sûr, il risque d'être manipulé par des activistes plus ou moins bien intentionnés. Plus grave serait si cet « anti-monde » venait en conflagration avec le « monde », comme cela commence à se manifester dans certaines banlieues. Mais combien plus riche serait son apport s'il pouvait en résulter une réflexion visant à repenser notre société humaine sur d'autres fondements que des critères économiques hérités de l'ère de l'industrialisation triomphante, mais qui deviendront obsolètes lorsqu'on prendra enfin conscience de l'incommensurable valeur de la vie. Et si les chômeurs nous donnaient enfin des raisons d'espérer ?

Pierre Marsal
Saint-Cyr-l'Ecole

UNE INFORMATION NON VÉRIFIÉE

Le Monde daté 4-5 janvier consacre un article aux dispositions gouvernementales pour, disent les journalistes, *« les chômeurs de longue durée »*. En titre : « L'Etat débloque 500 millions de francs pour aider les chômeurs de longue durée ». Dans le chapeau, on peut lire : *« 500 millions de francs à l'Unedic, afin de concourir au financement de l'allocation formation-reclassement dont bénéficient les chômeurs de longue durée. »* (...) Si j'en crois vos journalistes, je pourrais a priori tenter d'obtenir une AFR. Je suis un « chômeur de longue durée ». Or, selon l'état actuel des textes en vigueur, il n'en est rien. A les lire, il est évident que cette aide gouvernementale ne peut être destinée à un chômeur de longue durée. Ainsi on peut lire dans l'article : *« Cette somme concerne l'AFR, qui se substitue à l'allocation unique dégressive pour les allocataires en formation répondant à certains critères. »* Comment un chômeur de longue durée peut-il encore bénéficier d'une allocation unique dégressive ? Une AFR n'est accessible qu'aux demandeurs d'emploi bénéficiant d'une AUD (allocation unique dégressive) à taux plein à la date d'entrée en stage de formation. Il s'agit d'une aide destinée à 200 000 demandeurs d'emploi bénéficiant d'une allocation-chômage. Ceux que l'on range sous l'appellation « chômeurs de longue durée » sont, semble-t-il, près de 3 millions. Citoyen qui se veut attentif et client-lecteur quotidien de votre publication, je crois être en droit d'obtenir des informations dont le contenu ait été vérifié lorsque cela est possible.

Thierry Dargent
Paris

RÉVOLTE

Après les déclarations de Martine Aubry et de Nicole Notat, je suis triste et amer. Alors qu'une grande partie des chômeurs ont voté pour les socialistes, ceux-ci se détournent déplorablement de leurs revendications. Cela ne peut pas durer, cela ne peut plus durer. Au lieu de placer l'argent et les bénéfices de l'Unedic en Bourse, les caisses d'allocations-chômage feraient mieux de les redistribuer à ceux qui en ont vraiment besoin. Croyez-vous qu'on occupe les Assedic de gaieté de cœur ? Ma situation et celle de mes collègues d'infortune me pousse à crier à la révolte. (...) Il ne me reste que l'espoir d'écrire pour dire mon dégoût, puisque c'est une des rares libertés qui m'est laissée. Liberté, égalité, fraternité ? Tu parles ! De qui se moque-t-on au juste ? Plus personne ne croit en cela, à force d'être berné et incompris par une caste dirigeante hautaine. Les chômeurs, eux, n'ont plus d'espoir envers quiconque, surtout quand on leur demande d'évacuer les bureaux d'Assedic pour permettre l'inscription de nouveaux... chômeurs.

Daniel Schettino
Marseille

N'OUBLIONS PAS LES HANDICAPÉS

Le nombre de chômeurs ne bénéficiant plus que du minimum d'allocation (l'allocation spécifique) augmente de jour en jour. En effet, beaucoup de personnes de plus de cinquante ans ayant travaillé quarante années vivent aujourd'hui avec 3 000 francs par mois. La grogne s'installe, les manifestations prennent de l'ampleur. Le collectif Agir ensemble contre le chômage dénonce le faible montant de ce qu'il considère, à juste titre, comme une aumône. Pourtant, de nombreuses personnes handicapées, invalides, vivent toute leur vie avec cette somme dérisoire ; leurs moyens de revendiquer étant très limités, j'espère que les chômeurs en lutte n'oublieront pas d'y associer ces personnes touchées à la fois dans leur âme et dans leur chair.

Jean-Paul Corlin
Fontaine (Isère)

« BAVURE » OU « HOMICIDE »

Dans votre édition du 6 janvier, vous publiez un courrier de lecteurs m'imputant [NDLR : à propos de la mort d'un jeune homme dans un commissariat de Lyon] un propos que je n'ai jamais tenu. Lors de mon invitation au journal de TF 1, le dimanche 21 décembre 1997, le dialogue que j'ai eu avec Claire Chazal a été le suivant :

J.-P. C. – *Je pense que ces deux drames* [NDLR : ceux de Lyon et de Dammarie-les-Lys] *sont très différents même s'ils sont unis par une coïncidence dans le temps. A Lyon, il s'agit clairement d'un manquement caractérisé à la déontologie policière.*

C. C. – *Ce qu'on appelle une " bavure " !*

J.-P. C. – *Si vous voulez, en langage courant... mais enfin cela s'appelle en l'occurrence un " homicide " !*

Jean-Pierre
Jean-Pierre Chevènement
ministre de l'intérieur

En Allemagne, le chômage sans la révolte

Suite de la première page

A l'Est, la situation de l'emploi est catastrophique, mais les gens ne se révoltent pas. *« Les gens sont conscients des difficultés de leur région. Même au chômage, ils ont un niveau de vie supérieur à ce qu'il était dans l'ancienne RDA »*, observe-t-on au ministère du travail. Surtout, l'Ouest a injecté à l'Est 1 000 milliards de deutschemarks depuis 1990 – plus du tiers du produit intérieur brut des nouveaux Länder – pour rendre socialement acceptable la liquidation de l'économie de l'ex-RDA. Le gouvernement a subventionné jusqu'à 700 000 emplois d'utilité collective ou de congés formation, un nombre retombé aujourd'hui à 360 000.

Deuxième élément, le niveau de la protection sociale. Il n'y a pas de chômeurs en fin de droit en Allemagne. Ceux qui perdent leur emploi ont droit d'abord à l'assurance-chômage qui représente 67 % du dernier salaire net. Cette assurance concerne actuellement 1,9 million d'Allemands. Au bout d'un an (la durée de couverture est plus longue pour les personnes âgées de plus de quarante-quatre ans), les salariés touchent une aide financée par les contribuables : son montant représente 57 % du dernier salaire et bénéficie à 1,3 million d'Allemands. La durée de cette aide n'est pas limitée dans le temps, mais son montant baisse de 3 % par an, jusqu'à ce que le salarié atteigne le niveau de l'aide sociale.

L'aide sociale est garantie par la Constitution, l'Allemagne étant un Etat social (*Sozialstaat*). Son montant, y compris l'allocation logement, est de 2 600 marks environ (8 700 francs) pour un couple avec deux enfants, de l'ordre de 1 700 marks (5 700 francs) pour une femme élevant seule un jeune enfant. A l'Est, les allocations sont environ 15 % plus faibles. Quatre millions de personnes bénéficient de l'aide sociale, un tiers à cause du chômage, indique le ministère de la santé. L'Etat social garantit aussi à tout le monde une couverture médicale.

L'aide sociale n'offre pas seulement le strict minimum pour survivre. *« La Cour constitutionnelle de Karlsruhe a décidé que l'aide sociale devait permettre aux gens d'avoir une existence socioculturelle et d'aller une fois par trimestre au théâtre et au cinéma »*, explique Josef Hecken, directeur de cabinet de Norbert Blüm, ministre du travail. *« La Cour a aussi interdit de réduire cette aide à quelqu'un qui refuserait de travailler quelques heures pour la communauté qui le finance ou un emploi d'utilité collective. Ce droit à l'aide sociale est inscrit dans la Constitution, qui est sur ce point intangible »*, poursuit M. Hecken, montrant ainsi la difficulté juridique qu'il y a à réformer le système social allemand.

CULTURE DU CONSENSUS

Troisième élément, la culture du consensus. La recherche du compromis est profondément ancrée dans les structures (notamment de cogestion des entreprises) et les mentalités du pays depuis cinquante ans. Il n'y a pas de lutte des classes dans une société où tout le monde est reparti de zéro après 1945. Les négociations salariales se sont faites jusqu'à présent par branche professionnelle pour ne pas introduire les conflits à l'intérieur de l'entreprise. Les syndicats, réformistes, n'attisent pas les conflits et tiennent leurs troupes. *« En France, vous politisez tout et ne prenez pas en compte les réalités. Chez nous, les syndicats se soucient de défendre la compétitivité des entreprises, car c'est elle qui garantit les emplois. Quand je rencontre des syndicalistes français, ils me disent qu'ils doivent défendre uniquement les salariés et que la compétitivité est l'affaire de l'Etat ou des patrons »*, déclare Klaus Schmitz, économiste spécialiste de la politique industrielle à la confédération des syndicats allemands (DGB). Cette semaine, patrons et syndicats de la sidérurgie à l'Est se sont entendus, *in extremis*, dans des négociations salariales. La grève, prévue pour lundi, n'aura pas lieu.

Si le « modèle » allemand a résisté jusqu'à présent, il donne pourtant de sérieux signes de faiblesse. Le chômage des jeunes augmente. Les places d'apprentissage sont plus rares. La criminalité des jeunes adultes progresse. Nul ne sait combien de temps les habitants des nouveaux Länder se résigneront à rester sans emploi. De plus en plus d'entreprises remettent en cause le système de négociations collectives. Les réserves de l'industrieuse RFA lui ont permis d'absorber l'ancienne RDA et d'affronter la montée du chômage sans trop de douleur. Mais aujourd'hui, le système de protection sociale est au bord de la faillite. Il doit être profondément réformé si l'Allemagne veut pouvoir, un jour, recréer de l'emploi et sauver son Etat social.

Arnaud Leparmentier

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Première victoire pour les chômeurs

LES confédérations syndicales ne s'y sont pas trompées : quelle que soit l'issue du mouvement en cours, les associations de chômeurs y ont puisé une reconnaissance en bonne et due forme. Ces associations sont désormais des interlocuteurs reconnus des pouvoirs publics.

La mauvaise humeur de Nicole Notat, qui retrouve dans ces organisations une partie de ses opposants, l'irritation de Marc Blondel, hostile à tout ce qui lui paraît diviser le monde du travail, ne s'expliquent pas autrement. En accordant cette première attestation de reconnaissance, Lionel Jospin a pris soin de conférer aux syndicats le statut d'*« interlocuteurs naturels, directs et constants »*. Un mois après des élections prud'homales où les confédérations n'ont eu les faveurs que d'un tiers des salariés, le premier ministre a répété qu'elles avaient *« vocation à représenter tous les travailleurs, y compris lorsqu'ils sont privés d'emploi »*.

Le premier signe de reconnaissance est venu de M. Jospin lorsqu'il a reçu, jeudi 8 janvier, quatre associations de chômeurs. La rencontre rappelle quelque peu la négociation que Michel Rocard avait nouée à Matignon, en 1988, avec les coordinations d'infirmières. Le dialogue n'avait pas eu de suite. Cette fois, il en ira sans doute autrement. Ces associations seront associées à la concertation sur le projet de loi sur l'exclusion. Elles seront consultées par Marie-Thérèse Join-Lambert sur les minimas sociaux. Enfin, et surtout, une place leur sera *« naturellement »* faite dans des comités d'usagers auprès des agences locales de l'ANPE. M. Jospin espère même que *« cette démarche sera suivie au sein d'autres organismes »*, ce qui vise évidemment l'Unedic.

Au-delà du déblocage d'un milliard de francs, les associations de chômeurs tiennent dans cette reconnaissance leur véritable victoire. Nul doute que M. Jospin, attaché à la place privilégiée que le code du travail consacre aux syndicats en termes de représentativité et de négociation, a dû quelque peu se faire violence. Comment apprécier en effet la représentativité d'associations qui se sont fait entendre à travers des actions populaires mais très minoritaires, sinon en considérant qu'elles ont su relayer les appels de détresse de chômeurs que les syndicats n'ont jamais vraiment pris en compte ?

Les associations de chômeurs ont droit de cité mais elles n'ont pas rang égal avec les syndicats. En janvier 1994, Martine Aubry, longtemps hostile à cette démarche, s'était pourtant prononcée pour une représentation autonome des chômeurs, *« par exemple quand on parle du financement de l'Unedic »*. Elle avait même envisagé que ces associations bénéficient, comme les syndicats, d'un *« soutien financier de la nation »*. M. Jospin s'est gardé d'aller aussi loin. Il suffirait que les heureuses élues ne soient pas aussi « responsables » que l'espèrent les pouvoirs publics pour que la reconnaissance accordée soit remise en cause. Mais son geste devrait au moins inciter les syndicats à accorder une attention plus soutenue aux exclus.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, *Le Monde* Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

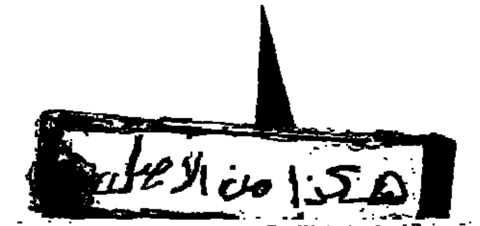
Les rescapés des camps de la mort

DANS le tumulte des événements, le congrès des déportés, qui s'est réuni à Lyon, passe presque inaperçu. Après deux ans, les camps de la mort lente ne sont pas oubliés tout à fait, mais on préfère se détourner des visions d'horreur qu'ils évoquent. L'univers concentrationnaire, dont David Rousset a décrit minutieusement les rouages, apparaît comme un monde irréel, hors de la projection terrestre, comme une fantasmagorie rêvée par Edgard Poe, ou une vision hallucinante de Wells.

Beaucoup même ne croient pas que son existence tangible ait été possible, et certains Français ne seraient pas loin de penser, ce que disent avec mauvaise conscience des Allemands cependant renseignés, que la description des camps fut une affaire de propagande et qu'ils furent imaginés pour les besoins de la cause. Comment dès lors s'intéresser aux survivants ! Ils sont à la vérité peu nombreux. Dans ces camps dominés par la cheminée trapue du *Krematorium* flanqué de la chambre à gaz, où l'odeur de la mort et de l'infection vous prenait à la gorge, ont péri des millions et des millions d'êtres humains.

Pour la France, sur 280 000 déportés, 35 000 sont revenus, et depuis, plus de 10 000 sont morts. Un grand nombre traînent encore de sanatorium en sanatorium. Qui oserait dire que ces malheureux n'ont pas de droits sur nous ? Ils présentent ces droits dans leur congrès, non sur nous, mais sur l'Allemagne, sur le Reich hitlérien qui a bénéficié de leurs douze heures de travail par jour, qui a épuisé les corps et s'est efforcé d'avilir les âmes.

(11-12 janvier 1948.)



INDUSTRIE Sara Lee, l'un des géants américains des produits de grande consommation, a entrepris de sortir complètement de ses activités d'industriel. ● UNE « DÉVERTICALISATION » a commencé le 5 janvier avec la cession de neuf de ses treize usines de sous-vêtements et de sportswear aux Etats-Unis. ● LE GROUPE attend de ce virage stratégique un gain de 18 milliards de francs, qui seront réinvestis dans la promotion de ses nombreuses marques (Wonderbra, Playtex, Dim...). ● LEVI STRAUSS, le fabricant de jeans, avait annoncé, mi-novembre, la fermeture de onze usines sur trente-six à travers le monde, et la suppression de près de 6 400 postes de travail. ● LES SYNDICATS européens du textile s'inquiètent de cette nouvelle mode américaine d'externalisation dans laquelle ils ne voient qu'une forme de *« délocalisation déguisée »*.

Sara Lee cède ses usines pour mieux développer ses marques

Le fabricant des Dim et Playtex vend 9 de ses 13 sites de production. Le géant américain de la grande consommation entend se concentrer sur la distribution. L'activité industrielle sera sous-traitée au mieux-offrant, au gré des fluctuations monétaires et sociales

L'INDUSTRIE, c'est fini, vive le marketing et la distribution ! Moins de quatre mois après avoir annoncé un vaste plan de désinvestissements industriels, le numéro un mondial du secteur, le groupe américain Sara Lee, est passé à l'acte. Mardi 5 janvier, son PDG John Bryan a annoncé la cession de neuf de ses treize usines textiles américaines à National Textiles, une entreprise créée pour l'occasion par le patron d'un fabricant de sportswear, Martin Granoff. L'objectif est d'abord financier. Sara Lee retirera 450 millions de dollars (2,7 milliards de francs) de cette cession et en attend une augmentation de son cash-flow de 3,6 milliards de francs en trois ans.

De quoi rasséréner ses actionnaires, qui se plaignaient de la stagnation des cours, malgré les bons résultats financiers du groupe. Au-delà de l'effet à court terme, il s'agit d'un virage stratégique majeur.

Sara Lee, a jugé son patron, est *trop diversifié* pour rester un industriel dans tous les domaines. Conglomérat de près de 20 milliards de dollars de chiffre d'affaires, le groupe de Chicago fabrique des sous-vêtements et vêtements de sport, sous les marques Champion, Playtex, Wonderbra, Dim..., mais aussi des produits alimentaires (jambon d'Aoste, Justin Bridou, Benenuts, Maison du Café...), des produits d'entretien (cirages Kiwi) et de soins corporels (Sanex, Williams). Sara Lee gère aujourd'hui *« trente et une marques principales réalisant chacune plus de 100 millions de dollars de chiffre d'affaires »*, et exigeant donc des dépenses de marketing toujours plus importantes. *Le groupe avait déjà amorcé un virage vers la distribution*, en rachetant plusieurs entreprises de vente directe ces dernières années, dont, en décembre 1997, Nutri-Metics, qui réalise 1 milliard de francs de chiffre d'affaires avec 250 000 vendeurs à domicile dans seize pays. Un type de diffusion très en vogue pour les produits du groupe, tant les sous-vêtements féminins que les produits d'hygiène et d'entretien.

« DÉVERTICALISATION »

Le 15 septembre 1997, M. Bryan annonçait un vaste programme de « déverticalisation », qui doit permettre de récupérer 3 milliards de dollars (18 milliards de francs), par la cession de tous les sites industriels susceptibles de l'être. Cet argent sera réinvesti dans le rachat d'actions, pour stimuler les cours, et dans le développement des marques. Objectif : transformer Sara Lee, à terme, en une société de marketing et de « matière grise », sous-traitant sa production industrielle au mieux-offrant, au gré des fluctuations monétaires et sociales. Le modèle, désormais, s'appelle Coca-Cola ou Nike.

Chez Sara Lee, le textile était évidemment en première ligne dans les préoccupations de M. Bryan, du fait des investissements qu'il requiert, rendus aléatoires par la concurrence des pays en développement. *« En permettant à National Textiles de travailler pour d'autres clients que Sara Lee, nous lui donnerons la possibilité de mieux amortir ses investissements industriels »*, affirme Jeffrey Smith, porte-parole de Sara Lee Corp, à Chicago. *« C'est de la délocalisation déguisée »*, s'insurge Patrick Itschert, de la fédération syndicale européenne du textile, de l'habillement et du cuir (FSETHC). *« On commence par faire travailler ses anciennes usines en exclusivité pendant un an ou deux, puis on les met en concurrence avec des sous-traitants asiatiques face auxquels elles n'ont aucune chance »*. La FSETHC craint l'onde de choc en Europe de cette mode américaine de *« l'outsourcing »* (externalisation). Chez Sara Lee, on ne cache pas que les usines européennes seront elles aussi concernées par le plan de « déverticalisation ». D'autant que la crise financière asiatique, avec son cortège de dévaluations monétaires, va rendre encore plus compétitives les entreprises textiles d'Asie.

Déjà, l'autre géant américain du textile, Levi Strauss & Co, a annoncé, à la mi-novembre, la fermeture de onze usines sur trente-six à travers le monde, et la suppression de près de 6 400 postes de travail. Une restructuration strictement défensive : sur son marché historique, le jean, Levi's est pris en tenaille entre les marques de distributeurs et les grandes marques (Calvin Klein, Armani et même... Dior font du jean). Quant à VF Corp, le numéro trois américain, présent à la fois dans le jean (Lee, Wrangler) et la corseterie (Vanity Fair, Lou), il a cédé en 1997, des usines britanniques et irlandaises à Hawkesbay, un groupe canadien *« appartenant à des hommes d'affaires pakistanais possédant des usines à Dubaï »*, affirme M. Itschert.

Interrogé lors de son passage à Paris, à l'automne dernier, Luciano Benetton avait, pour sa part, catégoriquement rejeté l'hypothèse d'une « déverticalisation » à la Sara Lee. *« C'est un problème américain. Nous continuons à croire à l'industrie. Nous avons décidé de réinvestir très fortement dans nos usines européennes, pour que nos coûts de production restent compétitifs face à ceux de l'Asie. »* Mais Benetton, depuis toujours, investit tout aussi massivement dans sa distribution et son image. Et il bénéficie, en Italie du Nord, d'un tissu de sous-traitants *« qui vaut toutes les délocalisations »*, comme ironise Alain Rouleau, patron de Rouleau-Guichard, une PME toulousaine de confection.

Pascal Galinier

Le modèle Coca-Cola et Nike

Coca-Cola a depuis longtemps laissé à des embouteilleurs qu'il contrôle le soin d'investir dans les usines de fabrication du Cola et de le commercialiser. La firme d'Atlanta se réserve la partie « noble » de l'activité : l'élaboration du concentré, qui deviendra, une fois mixé avec de la limonade, le Coke, et le marketing, qui a fait de cette marque la plus connue au monde. Un partage des tâches bien rodé : *Coca-Cola Company caracole à Wall Street pendant que sa filiale* d'embouteillage américaine, Coca-Cola Enterprises, fait le labeur industriel et rachète les embouteilleurs pour rationaliser les coûts.

Nike sous-traite depuis toujours la fabrication de ses chaussures, en Extrême-Orient pour l'essentiel. La firme peut concentrer ses investissements sur la conception de produits toujours plus innovants et sur la promotion de sa marque, via les contrats passés avec les vedettes des sports américains (Mike Jordan...), les Jeux olympiques ou les équipes de football. Nike, enfin, peut mieux maîtriser la distribution de ses chaussures, notamment en développant son nouveau concept de grand magasin « Nike Town ».

DMC vise la création

En France, et sur une échelle bien plus modeste que Sara Lee, le groupe DMC tente lui aussi de faire sa révolution copernicienne. Sous la férule de Jacques Boubal, son président du directoire, le champion du fil de mercerie, du tissu de doublure et de l'étoffe imprimée réduit ou délocalise progressivement la partie industrielle de ses métiers historiques pour se tourner davantage vers la création et la distribution.

Côté fils, DMC a lancé la chaîne de magasins Loisirs et Création, qui lui permet d'écouler ses produits en remettant à la mode... le point de croix ! Côté étoffes, *« nous devons passer de la maîtrise d'une technique d'impression à la conception d'une offre globale de tissus d'habillement, insensible aux cycles »*, expliquait M. Boubal aux actionnaires en avril 1997, en annonçant une offensive commerciale en direction de la grande distribution et des marques intégrées, comme GAP, Zara ou Benetton.

Les fournisseurs des fabricants d'ordinateurs sont à la peine

Le lancement des PC à petit prix rogne leurs marges

LES ORDINATEURS personnels (PC) à 1 000 dollars (6 000 francs) ont constitué l'un des succès de 1997 pour l'industrie informatique. Sur le marché américain, en décembre, on *estime qu'ils ont représenté* 40 % des machines vendues. Si les avis sont encore partagés sur le fait de savoir si ce succès ne se fait pas au détriment d'autres catégories de PC plus coûteuses et si cette gamme de machines est rentable, il apparaît que ces PC ont un effet déstabilisateur sur certains fournisseurs de composants. *Ceux de disques durs*, par exemple, chez qui s'accumulent les mauvaises nouvelles.

La société américaine Seagate a prévenu, le 8 janvier, que ses comptes au dernier trimestre 1997 ont été déficitaires. Courant décembre, ses homologues Western Digital et Quantum ont annoncé que, *sur ce même trimestre, leurs* résultats financiers seraient pour le premier tout juste à l'équilibre, pour le second divisés par deux. Seagate, Western Digital et Quantum, qui sont les principaux fabricants mondiaux de disques durs (65 % du marché), avaient déjà annoncé dans les mois précédents fermetures de sites (Seagate en Irlande) et licenciements (Quantum).

Les trois compagnies expliquent leurs difficultés, pour partie, par la pression sur les prix que leur imposent les fabricants de PC à 1 000 dollars. Car ces derniers, pour tenir un tel prix de vente et dégager des marges – elles se situent plutôt autour de 10 % avec ce type d'équipements, contre 15 % à 20 % habituellement –, *cherchent à rogner sur* tous les coûts. En particulier sur les prix d'achat de composants et sous-systèmes.

SURCAPACITÉS DE PRODUCTION

A ce phénomène s'en ajoutent deux autres : les surcapacités de production et les excès de stocks. Les *premières, qui alimentent aussi* le phénomène de pression à la baisse sur les prix, tiennent au fait que les fabricants de disques durs – outre Seagate, Western Digital et Quantum, on compte une quinzaine d'autres acteurs – ont multiplié les investissements face à un marché micro-informatique porteur.

Or sur certains marchés, comme le Japon, la croissance des ventes de PC *se tasse actuellement. Certains* cabinets d'étude de marché prévoient que les livraisons de disques durs progresseront de « seulement » 17 % en 1998, contre 26 % en 1997, et que les facturations, en dollars, pourraient baisser.

Les excès de stocks tiennent au fait que les grands fabricants de PC, *comme les américains Compaq*, IBM ou Hewlett Packard, se sont tous, peu ou prou, au cours de l'année passée, mis à imiter les pratiques de leur homologue Dell Computer, et tout particulièrement ses méthodes d'assemblage des équipements à la demande. Ce qui a pour effet de limiter chez ces fabri*cants de PC les stocks de compo*sants et sous-ensembles, le problème étant reporté sur les fournisseurs de ces matériels.

Philippe Le Cœur

US Airways repart à la conquête du marché transatlantique

PHILADELPHIE
de notre envoyé spécial

Après avoir obtenu, en novembre 1997, un accord à l'arraché avec ses pilotes sur la baisse de leurs salaires, Stephen Wolf, le *PDG de US* Airways, s'attèle aujourd'hui au développement inter*national de la compagnie dont* il a pris les commandes en janvier 1996. Il ne peut se satisfaire d'une part de marché de 3 % dans le ciel transatlantique alors qu'en rebaptisant US Air en US Airways il avait voulu signifier la *« globalisation de la compagnie »*.

Robert Fornaro, directeur général *chargé du développement*, a annoncé, vendredi 9 janvier, le triplement des liaisons transatlantiques de US Airways dans les prochaines années. De six aujourd'hui, le nombre d'escales devrait passer bientôt à vingt et un. Dès le 1er avril 1998, US Airways atterrira de nouveau en Grande-Bretagne. Il s'agit *d'une revanche sur son ancien al*lié, British Airways, qui lui avait imposé, en 1992, son retrait du marché britannique en échange d'une entrée dans son capital et d'un accord commercial.

PRIVÉE D'ALLIÉS

Trahie par l'accord signé entre British Airways et American Airlines le 11 juin 1996, US Airways a négocié son divorce tout au long de l'année 1997 et obtenu finalement son retour sur l'aéroport de Gatwick. Elle ne désespère pas de reprendre bientôt à British Airways de *précieux créneaux d'atterrissage* à l'aéroport d'Heathrow, sous la pression des autorités américaines et européennes qui vont poser des conditions au mariage de British Airways et American Airlines, numéros trois et un mondiaux.

US Airways compte *désormais* sur ses seules forces. Privée d'alliés *européens – British Airways*, Air France, Lufthansa et KLM ont déjà leur allié américain –, elle va redémarrer modestement à partir de son terminal international de Philadelphie et ensuite de celui de Pittsburgh. Après Paris, Francfort, Munich, Madrid et Rome, US Airways desservira Londres et Amsterdam en avril et, dans un second temps, Bruxelles, Zurich, Milan, Lisbonne, Glasgow et Manchester. *« Le marché transatlantique représentera 15 % de nos revenus dans quelques années contre 5 % aujourd'hui »*, affirme M. Fornaro. US Airways croit en ses chances sur ce marché déjà fortement concurrencé. Très bien implantée sur la côte Est américaine, avec une part de marché revendiqué de 44 % des vols domestiques sur ce *segment, elle s'estime bien placée* pour récupérer une partie du marché transatlantique, aux deux tiers issu de la côte Est américaine.

US Airways va se doter des moyens de ses ambitions : *« Nous annoncerons, avant le 15 février, une commande d'avions gros porteurs, Airbus A 330 ou Boeing 777, pour le développement de nos destinations internationales »*, affirmait M. Wolf fin décembre. Les constructeurs aéronautiques savent que M. Wolf ne prendra pas de demi-mesures. Fin 1996, il avait signé avec l'européen Airbus l'un des plus gros contrats de l'histoire, portant sur 400 appareils petits porteurs pour *14 milliards de dollars. Cette fois-*ci, la commande pourrait porter sur 24 gros avions, représentant près de 4 milliards de dollars. Les enchères entre les deux constructeurs ne font que commencer. L'américain Boeing, qui a porté plainte contre US Airways pour annulation de commandes, pourrait offrir une solution à l'amiable si US Airways se portait acquéreur de *nouveaux avions. Le rapport an*nuel 1996 de US Airways révèle que Boeing lui réclame 450 millions de dollars de dommages et intérêts. De son côté, Airbus pourrait offrir d'accélérer le rythme de livraison des avions commandés. La lenteur des négociations entre US Airways et ses pilotes avait contraint Airbus à reporter des créneaux de réservation pour la compagnie aérienne. Elle ne recevra que six Airbus A 319 cette année. Un atout de poids pour Airbus car M. Wolf veut mettre en œuvre rapidement sa nouvelle organisation pour laquelle il a besoin de nouveaux avions.

Avant deux mois, US Airways veut lancer une nouvelle compagnie, baptisée pour le moment US-2, pour contrer l'offensive des compagnies à bas coûts du type Southwest ou America West. A terme, US-2 représentera le quart des capacités (en heures de vol) d'US Airways. Déjà, jeudi 8 janvier, US Airways a fait une première intrusion dans le fief de Southwest à Baltimore en ouvrant trois vols quotidiens vers Manchester (New Hampshire). La bonne conjoncture aérienne et la fermeture de certaines lignes déficitaires ont permis à US Airways d'engranger de substantiels bénéfices en 1997 (déjà 572 millions de dollars à fin septembre). Mais la mise en œuvre de l'accord avec les pilotes et la rationalisation de la flotte – les 400 Airbus ramèneront de sept à un le type d'avion en service sur le marché domestique – doivent permettre de consolider le redressement. US Airways affiche encore aujourd'hui les coûts d'exploitation les plus élevés du marché américain *et elle est bien loin* d'avoir effacé les 3 milliards de dollars de pertes cumulées entre 1989 et 1994. Rentabilisée sur le marché domestique et relancée à l'international, US Airways pourrait alors être présentable pour d'éventuels alliés européens ou internationaux.

Christophe Jakubyszyn

211 Boeing rappelés pour inspection

***L'autorité de sécurité aé*rienne américaine, la FAA, a demandé, mercredi 7 janvier, l'inspection immédiate de 211 Boeing 737 (court-courriers) fabriqués depuis le 20 septembre 1995. Au cours de l'enquête sur *l'accident du Boeing 737 de la* compagnie singapourienne Silkair, qui avait fait 104 victimes le 19 décembre 1997, la FAA a constaté sur les débris l'absence de vingt-cinq rivets sur le stabilisateur arrière de l'appareil, selon l'édition américaine du *Wall Street Journal* du 9 janvier.**

***Le 737* de Silkair a fait une chute de dix kilomètres qui aurait pu être causée par la séparation du stabilisateur horizontal. Cet avion était sorti des chaînes de production en février 1997, quelques semaines avant que Boeing n'arrête sa production pendant un mois suite à des problèmes d'organisation et des critiques des inspecteurs de la FAA. En 1998, Boeing devrait produire 43 Boeing 737 par mois contre 26 en 1997.**

Le trafic a repris sur les douze lignes de bus parisiennes en grève

Les conducteurs du centre de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) ont décidé en assemblée générale de se remettre progressivement au travail. Le mouvement avait débuté à la suite d'une agression

Si le trafic a finalement repris vendredi soir sur *les douze lignes de bus parisiennes en grève* desservant le centre-ville et la banlieue sud-sud-est, le ras-le-bol des chauffeurs reste considérable. Le syndicat CGT RATP de Vitry réclame « *la présence d'agents plus nombreux* » face aux « *agressions de plus en plus fréquentes* ». Le mouvement de grève avait commencé mercredi 7 janvier en fin d'après-midi. Une pierre avait fait éclater une vitre d'un bus de la ligne 180 Charenton-Ecoles - Villejuif-Louis-Aragon. Pour les conducteurs, l'insécurité ne vient pas uniquement des agressions gratuites. Ils dénoncent le manque de moyens pour assurer dans de bonnes conditions le service public et considèrent que la direction de la RATP sait parfaitement qu'une bonne partie des incidents sur les lignes de bus de banlieue sont provoqués par des usagers excédés par les attentes trop longues.

LE TRAFIC a repris progressivement vendredi 9 janvier en fin de journée sur douze lignes de bus parisiennes desservant le centre-ville et la banlieue sud-sud-est, paralysées par une grève surprise après une agression. Les conducteurs du centre bus de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) ont décidé en assemblée générale vendredi après-midi de reprendre progressivement le travail.

Le mouvement avait commencé mercredi 7 janvier en fin d'après-midi. Une pierre a fait éclater une vitre d'un bus de la ligne 180. Les dix-sept conducteurs de la ligne ont décidé de rester au dépôt le soir même. « *C'est la pierre qui a fait déborder le vase*, explique Frédéric Z. *Il y a des incidents tout le temps sur cette ligne qui dessert pas mal de points chauds entre Charenton, Ivry, Vitry et Villejuif. Les agressions verbales, les crachats, les coups dans les portières, on supporte tant bien que mal depuis trois mois que nous sommes arrivés à ce nouveau centre. Mais cette fois, il y aurait pu y avoir des blessés.* »

« DROIT DE RETRAIT »

Dès jeudi, les conducteurs de la ligne 180 et leurs représentants syndicaux sont entrés en conflit avec leur direction sur les conséquences de ce « droit de retrait ». « *Officiellement, nous avons le droit de nous arrêter comme n'importe quel salarié quand il estime que son travail le met en danger. Nous n'encourons d'ailleurs aucune sanction administrative en restant au dépôt. Alors pourquoi la direction continue-t-elle à nous retenir nos journées de salaire quand nous utilisons ce droit ?* », interroge Yvon Martin, secrétaire de la section CGT du dépôt de Vitry. « *Le problème avait été posé sans résultat par les conducteurs de la Maltournée, en Seine-Saint-Denis, avant Noël. Il l'a été la semaine dernière par ceux du dépôt de Lagny. Les gars d'ici veulent que cela change.* »

Les conducteurs de la « 180 » avaient été rejoints jeudi matin par ceux des onze autres lignes regroupées à Vitry en octobre. Pour obtenir satisfaction sur le « droit de retrait », mais aussi pour exprimer leur ras-le-bol face à la violence. Une nouvelle agression contre une « voiture de régulation », jeudi après-midi, avait renforcé le mouvement. Avec une lettre adressée à Pierre Weil, responsable du département bus à la RATP, le mouvement a failli prendre une tout autre dimension. « *La direction doit comprendre qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème de violences urbaines. Car l'insécurité ne vient pas uniquement des agressions gratuites* », explique Jean-Marc M., conducteur « hors ligne », c'est-à-dire appelé pour des remplacements sur l'ensemble du réseau. « *Nous manquons de moyens pour assurer dans de bonnes conditions le service public. Quand il n'y a personne pour remplacer un chauffeur malade, quand un bus tombe en panne, les gens attendent plus longtemps : près d'une demi-heure au lieu de treize minutes. Ils s'énervent, le nez sur les horaires, et nous agressent verbalement quand nous arrivons.* »

Et David C. raconte qu'il a « *mal au cœur* » de laisser des passagers sur le trottoir quand son bus est plein : « *Cela ne sert à rien d'ouvrir toutes les portes, il y a des personnes âgées ou des mômes qui ne peuvent pas monter.* » « *La direction sait bien que plus de la moitié des incidents sur les lignes de bus de banlieue sont provoqués par des usagers excédés* », expliquent tous les conducteurs de Vitry.

Christophe de Chenay

Bruxelles juge inacceptables les taxes de Deutsche Telekom

L'AUTORITÉ allemande de régulation des télécommunications doit réunir, lundi 12 janvier, les représentants de Deutsche Telekom et de trois de ses principaux nouveaux rivaux (Mannesmann Arcor, O. tel. o, Viag Interkom). Le sujet central de cette réunion – la première du genre depuis l'ouverture totale à la concurrence du marché du téléphone, le 1er janvier – portera sur le différend qui les oppose à propos de la taxe que veut appliquer Deutsche Telekom à ses abonnés s'ils partent chez ses concurrents.

Pour sa part, la Commission européenne a pris position sur cette affaire le vendredi 9 janvier. « *Ce genre de pratique n'est pas acceptable et contrevient aux règles européennes de la concurrence* », a fait savoir le commissaire à la concurrence, Karel van Miert, par la voix de son porte-parole, Willy Helin. Soulignant que la Commission n'a reçu aucune plainte à ce sujet, celui-ci a affirmé qu'une enquête sera malgré tout ouverte sur les pratiques de Deustche Telekom, qui sera également étendue aux pratiques des autres opérateurs en Europe.

C'est le 31 décembre, à la veille de la libéralisation du marché, que Deutsche Telekom a annoncé sa décision de faire payer 53 marks (environ 177 francs) à ses clients s'abonnant auprès d'un nouvel opérateur, tout en conservant leur numéro, et 95 marks (318 francs) à ceux utilisant un concurrent pour les appels longue distance, tout en conservant ses services pour les appels locaux.

Mardi 6 janvier, Deutsche Telekom a fait, partiellement, machine arrière devant le tollé qu'a provoqué cette initiative. L'opérateur a fait savoir qu'il suspendait cette taxe tant que l'autorité allemande de régulation ne l'autoriserait pas. Cette dernière considère qu'elle peut parvenir à ce que les opérateurs partagent les frais que représentent ces transferts d'abonnés, sur des bases financières plus faibles et plus proches de ce qui peut se faire dans d'autres pays.

Philippe Le Cœur

DÉPÊCHES

■ **KRUPP ET THYSSEN :** les conseils de surveillance des deux entreprises ont chargé, le 9 janvier, Gerhard Cromme et Ekkerhard Schulz, respectivement patron de Krupp et chef de la filiale commune spécialisée dans l'acier de Krupp et Thyssen, de mener la fusion des deux géants de l'acier allemand. Dieter Vogel, patron de Thyssen, s'est finalement retiré de la course au pouvoir. La fusion qui aurait dû être bouclée en novembre a été retardée par la rivalité entre M. Cromme et Vogel.

■ **CRÉDIT LYONNAIS :** la banque publique française va enregistrer une année « *exceptionnelle* » en 1997 en Corée du Sud sans avoir à passer de provisions, a indiqué le 9 janvier Jacques Kosciusko, directeur du Crédit lyonnais pour l'international. Selon lui « *80 % des quelque 3,8 milliards de dollars d'engagements du Crédit lyonnais en Corée du Sud sont sur les six premiers groupes coréens, soit un portefeuille très sain* ».

■ **SUEZ-LYONNAISE DES EAUX :** Albert Frère, premier actionnaire du groupe, a déclaré au journal flamand *De Standaard* du 9 janvier qu'il pourrait augmenter sa participation. Le financier belge envisage de « *prendre 12 % et même plus mais toujours en accord avec Gérard Mestrallet [président de Suez-Lyonnaise]* ».

■ **ELF ATOCHEM :** le chimiste français a signé, jeudi 8 janvier, un accord avec l'italien Industrie Generali Spa pour acquérir ses activités compounds vinyliques (résines vinyliques). Avec une production de 355 000 tonnes, la firme passera du troisième au premier rang européen sur ce marché.

■ **REV'VACANCES :** quatre repreneurs sont encore intéressés par le voyagiste Mondial Tours (marque Rev'Vacances), mis en liquidation judiciaire jeudi 8 janvier par le tribunal de commerce de Nanterre, a indiqué son vice-directeur-général Olivier de Ronceray.

Une nouvelle baisse des taux des crédits immobiliers semble possible

Si le rendement des obligations européennes et françaises reste à des niveaux historiquement bas, le coût des crédits bancaires pourrait encore diminuer

IL NE SE PASSE pas un trimestre sans que fleurisse une offre affirmant que les taux des prêts immobiliers sont au plus bas. Aujourd'hui, les taux sont à des niveaux peu élevés, mais il n'est pas exclu qu'ils puissent encore baisser dans la foulée de la baisse des taux obligataires en Europe et en France. Le rendement des obligations d'Etat à dix ans est revenu à 5,20 %, à leur plus bas niveau historique. D'ailleurs, quelques établissements viennent encore de réduire très récemment le coût de leurs crédits.

Depuis plus de six mois, les prêts immobiliers sont à leur étiage avec des offres qui varient, en plancher, de 5,80 % à 6,80 % pour les prêts à taux fixes et entre 4,10 % et 6,25 % pour les prêts à taux variables. Les établissements proposant actuellement les taux les plus bas sont la BRED, la Caixa Bank, *La Poste* (cette dernière uniquement pour les prêts à taux fixes), Woolwich et la Caisse d'épargne. Si les offres des banques à grands réseaux apparaissent, généralement, moins favorables, du moins en « vitrine », le candidat emprunteur ne doit pas, pour autant, oublier que ces banques peuvent se positionner bien en dessous du plancher qu'elles annoncent officiellement.

« Quand un client présente un profil intéressant, les banquiers savent réviser leurs taux à la baisse », reconnaît un professionnel qui ajoute aussitôt que *« les services de prêts sont vigilants à l'évolution des taux de marché »*.

En pratique, un bon client pourra donc, dans certains cas, trouver des taux inférieurs aux minima indiqués dans notre tableau. Ainsi, en taux fixes, pour peu que l'on possède un apport d'au moins 30 % et que l'on puisse rembourser son prêt sur une durée n'excédant pas dix ans, il est relativement facile d'obtenir, hors assurances et hors frais de dossier, des crédits à moins de 6 %. Ceux qui ont en vue un achat immobilier ou un investissement locatif, doivent-ils pour autant le repousser afin de bénéficier de taux encore plus compétitifs ?

Si les taux longs se maintiennent à un niveau de l'ordre de 5,20 % à 5,30 %, le coût des crédits immobiliers pourrait vraisemblablement diminuer d'ici quelques semaines. Mais il se peut que la baisse soit très réduite (quelques dixièmes de point) et qu'elle ne touche qu'une partie des prêts immobiliers à taux fixes : *ceux qui restent affichés* à des taux supérieurs à 6,50 %.

Certains établissements ont déjà *répercuté cette diminution*. La Société générale et la Caisse d'épargne Ile-de-France ont baissé, début janvier, de 0,20 point leurs prêts à taux fixes. La Caixa Bank s'apprête à baisser ses taux dans la même proportion, tout comme Abbey National. *Mais les établissements, dont les taux flirtent avec les 6 % ont peu de chance de profiter d'une baisse, si faible soit-elle. « Notre dernière grille date de fin novembre. Nous n'avons pas prévu de modification et nous attendons de voir si la baisse des taux longs est durable pour réviser nos taux »*, explique Frédéric Lefèvre, chef de projet prêts et crédits à la BRED.

Il est vrai que les banquiers ne changent pas leurs taux uniquement en fonction des marchés financiers, *notamment* les banques de dépôts pour lesquelles une grosse partie du refinancement des prêts ne provient pas du marché obligataire, mais des fonds de leurs clients. Quant aux banques qui se refinancent sur le marché, elles découpent leur financement sur plusieurs échéances, leur permettant *ainsi de mixer des taux courts avec* des durées moyennes ou longues.

Le prix de l'argent dans les banques

ÉTABLISSEMENTS	FOURCHETTE POUR LES PRÊTS IMMOBILIERS	
ABBEY NATIONAL	6,50 / 7,65	4,95 / 6,35
BNP	6,80 / 7,30	5,40 / 6,40
BRED	5,80 / 6,70	5,22 / 6,17
CAISSE D'ÉPARGNE D'ÎLE-DE-FRANCE	6,20 / 6,70	Taux unique : 5,95
CAIXA BANK	5,95 / 7,30	4,10 / 4,65
CCF	6,70 / 7,50	5,50 / 8,20
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS	6,70 / 8,30	4,40 / 5,40
CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE	6,20 / 7,20	4,90 / 6,20
CRÉDIT LYONNAIS	6,80 / 7,70	Taux unique : 5,35
CRÉDIT MUTUEL	6,70 / 7,20	5,70 / 7,00
CRÉDIT DU NORD	6,60 / 7,50	5,40 / 5,90
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	6,60 / 7,80	5,30 / 5,80
LA POSTE	6,00 / 7,75	6,25 / 7,75
WOOLWICH	6,10 / 6,95	5,10 / 6,05
UCB	6,85 / 8,75	4,50 / 6,70

(Taux mini / maxi pratiqués au 8 janvier 1998 hors assurances et hors frais pour des prêts immobiliers accordés aux particuliers).

« TENDANCE HAUSSIÈRE »

Du côté des prêts à taux variables, l'essentiel des baisses est déjà réalisé. Avec des offres qui débutent à 4,10 %, il sera difficile d'aller plus bas. Les indices des taux courts ont plutôt tendance à remonter légèrement. Il est donc *« probable que la tendance haussière se confirme »*, note Henry Buzy Cazaux de la chambre syndicale du Crédit immobilier de France. Le taux interbancaire offert à Paris à trois mois, (TIOP trois mois) qui sert d'indice de référence pour les prêts à taux variables, est passé de 3,42 % en août à 3,69 % en décembre.

Les taux sont plus élevés sur les produits « capés » (c'est-à-dire dont la hausse est limitée « à un cap » par contrat) que sur les prêts « non capés », la différence s'expliquant par un risque moins élevé pour l'emprunteur sur les premiers. *Le coût de la prise en charge* du risque de hausse des taux est plus fort pour l'établissement prêteur. Au Crédit immobilier de France, les prêts à taux variables capés s'échelonnent de 5,50 % à 6,20 %, contre 4,90 % à 5,35 % pour les prêts non capés. Autre exemple : chez Banque Woolwich, le prêt capé *démarre* à 5,40 % avec 40 % d'apport personnel et pour une durée n'excédant pas dix ans, alors que le révisable non capé est à 5,10 % dans les mêmes conditions d'apport personnel et de durée.

Pour les emprunteurs, les taux annoncés ne sont pas une finalité, il leur faut tenir compte des frais *de dossier (gratuits à La Poste, par* exemple, et que de nombreux établissements consentent à négocier) et des coûts d'assurances (chômage et invalidité décès). Ces frais peuvent augmenter de près de deux points le coût réel d'un crédit. Thierry Gillouin, responsable adjoint du marketing à la banque Woolwich, *indique* que, pour un prêt de 500 000 francs sur une durée de dix ans, passer d'un taux de 6,20 % à 6 % ne permet de gagner à chaque mensualité que 50,35 francs et sur la totalité du prêt 6 042 francs, alors que le gain sur les frais peut être beaucoup plus important.

Parmi les nouvelles tendances, on assiste à une offre de prêts immobiliers sur des durées plus courtes. Alors que traditionnellement les crédits immobiliers étaient proposés sur dix à quinze ans, on trouve, aujourd'hui, une gamme plus étendue. Certains établissements vont jusqu'à vingt-cinq ans (par exemple, au Crédit lyonnais). *A l'opposé, d'autres* n'hésitent plus à proposer des durées de huit ans, voire de cinq ans (par exemple, au Comptoir des entrepreneurs). Cette diminution s'explique, notamment, par la baisse des taux : les clients bénéficiant de taux plus faibles, donc de mensualités moins élevées, remboursent *leurs prêts plus rapidement*, dès lors que le montant de leur endettement mensuel n'augmente pas.

FACTEUR PSYCHOLOGIQUE

Outre cette solvabilisation des ménages, il existe également un facteur psychologique : les *emprunteurs inquiets pour leur avenir* à moyen ou long terme désirent se dégager au plus vite de leur charge de remboursements. Les banques remarquent aussi que les clients qui ont choisi des prêts à taux variables (permettant de faire varier la durée) ont tendance à augmenter leurs échéances afin de rem*bourser leurs crédits au plus vite*. Pour sa part, la banque Woolwich a constaté un raccourcissement, à l'entrée, des durées moyennes de crédit, de l'ordre de quatre à cinq mois entre le début 1997 et la fin de l'année.

La durée du prêt est importante pour le banquier et l'emprunteur : *plus elle est courte, plus le risque* du banquier est réduit (sur les impayés, mais aussi en ce qui concerne le coût de son refinancement), plus l'emprunteur trouvera facilement un prêt à un taux plus faible. Avec le même apport, entre un prêt à dix ans et un prêt à huit ans, l'emprunteur gagnera environ 0,20 % dans le second cas. Preuve que le temps, c'est bien de l'argent.

Bernard Le Court

Le rôle de l'amortissement Périssol

La création de l'amortissement fiscal Périssol explique en grande partie la reprise en France depuis un an de la vente de logements neufs. *Les particuliers sous réserve de louer leur logement neuf* pendant neuf années au minimum sont autorisés à déduire un amortissement égal à 10 % du prix d'achat au cours des quatre premières années et à 2 % au cours des vingt suivantes (au total 80 % de la valeur du bien).

Cet avantage important s'accompagne d'un relèvement de 70 000 francs à 100 000 francs de la limite annuelle d'imputation des déficits sur le revenu global aussi longtemps que la somme des loyers est inférieure à celle des intérêts d'emprunt. En revanche, l'amortissement faisant partie des charges *couvertes* par la *déduction* forfaitaire sur les revenus fonciers, le taux de celle-ci revient de 14 % à 6 %. Le système existe depuis le 1er janvier 1996 et prendra fin le 31 décembre 1998.

CARNET

DISPARITIONS

■ **FLOYD CRAMER**, pianiste américain, est mort, le 31 décembre 1997, des suites d'un cancer. Né le 27 octobre 1933 à Shreveport dans l'Etat de Louisiane, Floyd Cramer a appris le piano en autodidacte. Il fait ses débuts *comme musicien pour* l'orchestre du « Louisiana Hayride », un programme radiophonique de musique country. Il accompagne les vedettes du genre et rencontre le jeune Elvis Presley. En 1955, sur les conseils du guitariste Chet Atkins il s'installe à Nashville (Tennessee), *en train* de devenir la capitale mondiale de la musique country.
Dans le même temps il participe à l'un des plus grands succès d'Elvis Presley, *Heartbreak Hotel*. Il développe, lors de nombreuses séances d'enregistrement et de concerts sur la scène du Grand Ole Opry de Nashville (festival annuel de la country), son style de piano, fondé sur une accentuation répétitive dans les aigus du clavier avec un effet de glissement d'une touche à l'autre. Dans le même temps, Floyd Cramer s'impose comme compositeur et leader. Il connaît dans les années 60 plusieurs succès, comme *Last Date* ou *On the Rebound* et se spécialise dans des disques de reprises (*I Remember Hank Williams*, la série des *Class of...*). Dans les années 70, il fera même une incursion dans les claviers électroniques. La nouvelle génération des musiciens country aura régulièrement souligné son importance.

■ **JACQUES TRUCHET**, universitaire spécialiste du XVIIe siècle, est mort vendredi 2 janvier à Nogent-le-Rotrou. Né le 31 janvier 1921 à Bourges, normalien et agrégé de lettres, Jacques Truchet commence sa carrière à l'université de Nancy (1955-1965) et la termine à la Sorbonne (Paris-IV, 1973-1990). Spécialiste de Bossuet, sur lequel il a publié de nombreuses études – dont *La Prédication de Bossuet* (1960) – et éditions critiques, Jacques Truchet a présidé la société d'études du XVIIe siècle. Il est également l'auteur des anthologies sur le théâtre des XVIIe et XVIIIe siècles dans « La Pléiade ».

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Le pasteur
et
Mme Roger PARMENTIER
ont le bonheur d'annoncer que
Laurence
vient de donner le jour à deux fils de
David,

Jules et Etienne PARMENTIER.

Hosanna !

Anniversaires de naissance

– A notre petite

Eve,

qui a déjà dix-huit ans et un avenir plein de promesses,
un joyeux anniversaire.
Tes parents,
Jérémie, Judith.

Mariages

– Nancy. *Bourgoin. Rueil. Lyon.*

Il y eut Bourgoin et Sèvres comme lieu de naissance. Puis Paris et Lyon acquises les connaissances, grâce à Stanislas au singulier elle se fit. Enfin dans l'hymen, aujourd'hui, se réjouit famille réunie pour annoncer dans la joie

Hugo et Nathalie,

tous deux sous la houpa.

En mirlitons, souhaitons éternellement joie, bonheur, du succès et plus, aux « mariants ».

Fraternité poétique.

Hugues et Nathalie Sebbag.
4, rue de la Salle.
54000 Nancy.

Décès

– Strasbourg.

Les élèves du professeur

Francis OBERLING,
chef du service d'onco-hématologie
des hôpitaux universitaires de Strasbourg,

ont la douleur de faire part de la disparition de leur maître, survenue le 2 janvier 1998.

Ils garderont pour toujours le souvenir d'un patron exceptionnel.

– Romain, Elodie, Clémentine et Arthur,
ses enfants,
Dominique,
son épouse,
Le docteur Renée Boutet de Monvel,
sa mère,
Louis, Claire et Laure,
ses frère et sœurs,
M. et Mme Yves Gallois,
ses beaux-parents,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Olivier BOUTET de MONVEL,

survenu le 8 janvier 1998, à l'âge de cinquante-trois ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ses obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame-des-Pauvres, 29, boulevard Gallieni, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), le lundi 12 janvier, à 10 h 45.

25, rue Pierre-Brossolette,
92350 Le Plessis-Robinson.

– Monique Marchal,
sa maman,
René,
son oncle,
Et Christiane Marchal, avec leurs enfants et petits-enfants,
Michel Percot,
son compagnon,
Marie Percot,
Christine Van Til-Kiener,
Sytze et Bruno Van Til,
ses filles et petits-fils de Michel Percot,
ont la douleur de faire part du décès de

Michèle MARCHAL.

Michèle est décédée accidentellement en montagne, le 5 janvier 1998.

Ses amis et collègues sont invités à se rassembler pour lui rendre hommage, lundi 12 janvier, de 18 heures à 19 heures, à l'hôpital Marie-Lannelongue, au Plessis-Robinson.

– Le *président*,
Et les membres du conseil d'administration de l'Association Marie-Lannelongue,
La direction,
Les médecins,
Et tout le personnel du centre chirurgical Marie-Lannelongue,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de leur collègue et amie,

le docteur Michèle MARCHAL.

– Mme Anne Lombard-Jourdan,
sa mère,
Claudine Salmon-Lombard,
son épouse,
Florence Lombard,
sa sœur,
Marie-Josée Salmon,
sa belle-sœur,

ont la douleur de faire part du décès de

Denys LOMBARD,
directeur de l'Ecole française
d'Extrême-Orient,
directeur d'études
à l'Ecole des hautes études
en sciences sociales,

survenu le jeudi 8 janvier 1998, à Suresnes.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Claudine Salmon-Lombard,
154, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– *Le directeur des études de l'Ecole* française d'Extrême-Orient,
Le secrétaire général,
Le conservateur,
Le personnel administratif,
Le personnel de la Maison de l'Asie,
Les chercheurs à Paris et en Asie,

ont la tristesse de faire part *du décès du*

professeur Denys LOMBARD,
directeur de l'École française
d'Extrême-Orient,
directeur d'études
à l'Ecole des hautes études
en sciences sociales,

survenu le jeudi 8 janvier 1998, à Suresnes.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Ecole française d'Extrême-Orient,
22, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.

– L'association Archipel,
Et les collaborateurs de la revue *Archipel*

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Denys LOMBARD,

survenu le jeudi 8 janvier 1998.

– Mme Janine Hafez,
son épouse,
Mme et M. Gérard Bruner,
Mme et M. Daniel Lhoume,
Sa famille,
Ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mounir HAFEZ,
poète, écrivain,
philosophe,
officier d'académie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Montparnasse, le 7 janvier.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 11 janvier 1988,

Michel DOUMERC

nous quittait, à l'âge de trente-trois ans.

A son souvenir, nous associons la mémoire de son père,

Jean DOUMERC,

qui le rejoignit le 19 mars 1995, après une longue lutte contre la maladie.

Qu'ils reposent en paix.

– Paris. Genève. Boston.

La vie a quitté

Jean-Loup VICHNIAC,

le 9 janvier 1994.

Isabelle et Jacques Vichniac,
ses parents,
Ainsi que toute sa famille,
Et ses amis,
demandent à tous ceux qui l'ont aimé de continuer à penser à lui.

Conférences

La photographie et ses théâtres
Christine Buci-Glucksmann. Le 14 janvier, à 18 h 30.
Centre national de la photographie,
11, rue Berryer, Paris-8e. Entrée libre.

Colloques

Le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé organise les Journées annuelles d'éthique 1998 à Paris, à la Maison de la chimie, 28 *bis*, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

● **Le mardi 13 janvier, de 16 heures à 20 heures**

Ouverture des Journées
Jean-Pierre Changeux, président du comité
Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé
Présentation des travaux du comité en 1997
Geneviève Barrier
André Boué
Exposés sur le clonage reproductif
Jean-François Collange
Nicole Le Douarin
Jean Michaud
Le génome humain et la personne humaine
Noëlle Lenoir, présidente du Comité international de bioéthique de l'Unesco

Discussion générale

● **Le mercredi 14 janvier, de 9 h 30 à 12 h 30, et de 14 heures à 18 h 30**

« Le racisme devant la science »
Présidence : Nicole Baumann

Avec la participation de :
Jean-Pierre Changeux
Fred Constant
Philippe Descola
Pierre-Henri Gouyon
Axel Kahn
André Langaney
Denis Le Bihan
Jean-Louis Mandel
Jean-Claude Salomon
Pierre-André Taguieff

Discussion générale et conclusions

Clôture par
Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie

Communications diverses

**CINQUANTIÈME
LES RENCONTRES DU JUBILÉ
DE L'ÉTAT D'ISRAËL**

Lundi 12 janvier, à 20 h 30, table ronde **« Mutations du regard chrétien sur l'État juif »**, animée par Franklin Rausky, avec le Révérend Père Jean Dujardin, le Pasteur Michel Leplay.

Au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet.

PAF. Tél. : 01-49-95-95-92.

Faux départ des pétrolières et des financières

EN CINQ SÉANCES, les valeurs françaises ont perdu les deux tiers des gains qu'elles avaient engrangés huit jours auparavant. Le 2 janvier, elles affichaient un score hebdomadaire de 5,88 %. Une semaine plus tard, elles s'inscrivent en recul de 3,96 %. L'indice CAC 40 est repassé sous le seuil des 3 000 points, à 2 919,81 points. La nouvelle année boursière avait pourtant débuté sur les chapeaux de roue. Lundi, pour la cinquième séance consécutive, les valeurs françaises terminaient la séance sur une nouvelle hausse, à une vingtaine de points de leur record historique de clôture du 3 octobre (3 094,10 points). Mais les ventes bénéficiaires, la chute des cours du pétrole brut et les nouveaux développements de la crise asiatique ont eu raison de l'optimisme initial.

VALEURS

Les valeurs pétrolières ont nettement baissé, dans le sillage des cours du brut, qui n'ont cessé de s'affaiblir dans la perspective de la reprise des exportations de brut irakien et du ralentissement de la croissance dans le monde avec la crise asiatique. Le déséquilibre risque de se prolonger sur un marché pétrolier où l'offre abonde. D'autres facteurs ont pénalisé les cours du pétrole : à la fin du mois de novembre, les onze membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) avaient décidé de relever de 10 % leur quota de production, pour le porter, dès le 1er janvier, de 25,03 à 27,5 millions de barils/jour.

Tous ces éléments ont conduit les analystes à revoir leurs prévisions. Ceux de la Société générale voient le cours moyen du baril autour de 17 dollars et sont passés d'« achat » à « neutre » sur le titre Elf, qui sera à leur avis davantage affecté que Total par la baisse des cours du brut. SGE Delahaye a également abaissé sa recommandation sur Elf, passant de « surperformance » à « neutre », tout en restant à l'achat sur Total. Elf termine la semaine sur un recul de 10,81 %, à 635 francs. Total, pour sa part, a baissé de 11,89 %, à 593 francs.

Cette baisse des pétrolières a provoqué immédiatement un repli généralisé des valeurs parapétrolières. Ainsi, Géophysique a perdu 13,33 %, à 676 francs ; Coflexip a reculé de 15,59 %, à 574 francs ; Bouygues Offshore a cédé 9,28 %, à 238,40 francs ; Isis a baissé de 8,70 % en cinq séances et Technip a lâché 4,72 %, à 605 francs. Toutes ces baisses sont jugées excessives par les intervenants.

Les valeurs bancaires n'ont pas été à la fête non plus, victimes des craintes relatives à l'impact de la crise asiatique sur leurs résultats. La BNP a perdu 10,77 %, à 290 francs, la Société générale a reculé de 12,03 %, à 724 francs, et le Crédit lyonnais a littéralement chuté de 18,35 %, à 258 francs. EIFB, qui est passé d'« *achat* » à « *surpondérer* » sur la Société générale, souligne que cette banque « *est particulièrement exposée* » en Asie du Sud-Est et en Corée, avec des engagements qui représentent 55 % de ses fonds propres, soit environ 36 milliards de francs, dont près de 16,5 milliards sur la seule Corée.

Selon Pascal Decque, analyste à CDC Bourse, cité par Reuters, « *vu l'ampleur de la crise asiatique et l'importance des engagements des banques françaises, qu'on ne connaît d'ailleurs pas vraiment, les retombées seront plus douloureuses qu'on ne le croit. On ne le verra pas beaucoup en 1997, mais, pour les années suivantes, cela pourrait remettre en cause le rythme de croissance bénéficiaire* ».

Il faut noter la belle reprise de France Télécom, qui, en cinq séances, a gagné 10,07 %, à 240,40 francs. Les intervenants notent qu'actuellement les investisseurs s'intéressent aux valeurs qui ne sont pas exposées à la crise asiatique. D'autres facteurs ont été évoqués pour expliquer la hausse du titre, comme le franchissement d'un seuil technique (218 francs) qui aurait déclenché des achats-stops ou des rumeurs selon lesquelles la Deutsche Bank ou Morgan Stanley jouent France Télécom contre Deutsche Telekom.

François Bostnavaron

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	09-01-98	Diff.
Coflexip	574	-15,58
Elf Aquitaine	635	-10,81
Esso	518	+2,37
Total	593	-11,88
Elyo	—	—

PRODUITS DE BASE

	09-01-98	Diff.
Air Liquide	874	-7,51
Eramet	237	+1,80
Gascogne (B)	482,90	-1,02
Metaleurop	60	-3,69
Pechiney	226	-6,53
Rhone Poulenc A	278,70	+1,56
Rochette (La)	25	-1,57
Usinor	78,45	-11,85
Vallourec	363	-0,54
CFF.(Ferrailles)	447,90	+0,65
Oxyg.Ext-Orient	3450	+8,87

CONSTRUCTION

	09-01-98	Diff.
Bouygues	708	+4,11
Ciments Francais	245,10	+7,54
Colas	949	+9,33
Eiffage	299	+2,57
Groupe GTM	431,90	+3,77
Imetal	715	-5,29
Lafarge	381	-2,92
Lapeyre	362	+4,32
Saint-Gobain	821	-4,97
SGE	172	+7,83
Vicat	510	+1,59

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	09-01-98	Diff.
Alcatel Alsthom	784	-0,50
Bull#	66,85	+7,30
Carbone Lorraine	1945	+2,91
CS Signaux(CSEE)	193	+1,04
Dassault-Aviation	1300	-2,88
Dassault Electro	593	+0,38
De Dietrich	290	+5,45
Fives-Lille	357	-8,46
Intertechnique	1323	+0,60
Legrand	1121	-3,23
Legris indust.	227	+8,09
Sagem SA	2704	-4,62
Sat	1700	+2,40
Schneider SA	326,50	-2,82
SFIM	1120	+8,73
Sidel	410	+1,73
Thomson-CSF	183,10	-4,23
Zodiac ex.dt divid	1420	+2,15
CNIM CA#	200	—
Faiveley #	203,80	+7,26
Gebo Industries #	826	+1,10
GFI Industries #	1207	+1,85
HIT Ly #	530	—
Manitou #	740	+1,64
Mecatherm #	279,50	+3,09
NSC Groupe Ny	800	+0,62
Radiall #	739	+17,48
Sediver	162	+1,25

AUTOMOBILE

	09-01-98	Diff.
Bertrand Faure	428,40	-0,02
Labinal	1663	+6,67
Michelin	283,80	-7,25
Peugeot	804	+2,68
Plastic Omn.(Ly)	734	-7,55
Renault	175,90	+1,97
Sommer-Allibert	211,30	+1,58
Valeo	399,90	-3,40
Ecia	1239	-0,48
Sylea	579	—

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	09-01-98	Diff.
BIC	441,70	-0,51
Chargeurs	334,20	-8,93
Clarins	500	+3,95
Deveaux(Ly)#	735	+8,72
DMC (Dollfus Mi)	121,30	+11,28
Essilor Intl	1755	-3,78
Hachette Fili.Med.	1260	+0,80
L'Oreal	2206	-7,96
Moulinex #	148,50	-1,98
Salomon (Ly)	—	—
Sanofi	620	-9,35
S.E.B.	860	+1,17
Skis Rossignol	116,50	+7,97
Strafor Facom	412,90	-0,48
Synthelabo	775	+3,88
Arkopharma#	302	-0,91
Boiron#(Ly)	355	+6,38
Devanlay	625	-5,30
Gautier France #	278	-2,58
Guerbet	220	+10
Hermes Internat.1#	423	-1,39
Info Realite #	225	+8,69
Pochet	772	+2,93
Reynolds	344	-1,71
Robertet #	1145	+14,50
Smoby (Ly)#	583	+13,42
Virbac	492	+1,44

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	09-01-98	Diff.
Bongrain	2565	-1,38
Danone	1063	-2,47
Eridania Beghin	985	+1,54
Fromageries Bel	4369	-0,66
LVMH Moet Hen.	946	-6,88
Pernod-Ricard	373	+4,48
Remy Cointreau	98,80	-12,95
SEITA	215	-2,05
Brioche Pasq.(Ns)#	713	-8,85
L.D.C.	970	+9,60

DISTRIBUTION

	09-01-98	Diff.
Bazar Hot. Ville	632	+2,76
Carrefour	2950	-6,64
Casino Guichard	336,50	-0,29
Castorama Dub.(Li)	770	+2,66
Comptoirs Mod.	3021	-0,13
Damart	4055	-1,60
Galeries Lafayette	3560	+6,90
GrandVision	245,60	-4,54
Groupe André S.A.	548	-7,10
Guilbert	715	-6,43
Guyenne Gascogne	1950	+0,62
Pinault-Print.Red.	3400	+3,06
Primagaz	489,50	-4,58
Promodes	2420	-2,26
Rexel	1505	-3,35
Monoprix	550	-8,19
But S.A.	291	-5,81
IMS(Int.MetalServ)#	50	-1,23
Manutan	445	-1,11
Rallye(Cathiard)Ly	276	-4,16
Rubis #	141	-2,24

AUTRES SERVICES

	09-01-98	Diff.
Accor	1092	-2,50
Atos CA	758	-2,57
BIS	—	—
Canal +	1164	-1,65
Cap Gemini	510	+4,08
Cipe France Ly #	207,30	+0,14
Club Mediterranee	467	-8,85
Dassault Systemes	169,70	-8,22
Eaux (Gle des)	799	-5,32
Euro Disney	7,15	+1,41
Europe 1	1390	+4,51
Eurotunnel	6,05	+3,41
Gaumont #	452	+1,57
Havas	428,90	-3,29
Havas Advertising	520	+3,27
Infogrames Enter.	205	+5,02
NRJ #	697	-7,04
Pathe	1130	-3,41
Publicis #	540	+12,50
S.I.T.A	1170	—
Sodexho Alliance	3263	-0,96
Spir Communic. #	416	-10,34
Suez Lyon.des Eaux	682	-1,92
Technip	605	-4,72
G.T.I (Transport)	199	+4,46
Louvre #	309,90	+0,94
Altran Techno. #	1950	+4,27
Assystem #	227,50	+6,15
Fraikin 2#	395	+3,13
Groupe Partouche #	355	+0,28
Mé-Metropole TV	695	-5,30
Norbert Dentres.#	736	+6,82
Sogeparc (Fin)	390	-1,24
TF1	645	+3,20

IMMOBILIER

	09-01-98	Diff.
Bail Investis.	800	+0,12
Finextel	112	+4,47
G.F.C.	522	-0,19
Immeubl.France	370	+1,64
Klepierre	797	+2,31
Rue Imperiale(Ly)	5160	+2,17
Sefimeg CA	351	-11,42
Silic CA	809	-0,49
Simco	435	+4,31
UIF	414	-1,19
Unibail	610	+8,32
Fonciere (Cie)	—	—
Fonciere Euris	300,50	+0,09
Fonc. Lyonnaise #	720	+3
Foncina #	515	+0,98
Imm.Plaine Monc.	173	+7,72
Im.Marseillaise	—	—
Frankoparis #	69	-0,14
Immob.Batibail Ny#	235	—
Immob.Hotel. #	25,60	+27,68

SERVICES FINANCIERS

	09-01-98	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	318	+0,03
Axa	455,40	-3,31
Bancaire (Cie)	911	-5,58
B.N.P.	290	-10,76
C.C.F.	281,90	-7,86
Cetelem	790	-3,06
CPR	473	-4,44
Cred Fon.France	92,50	-4,58
Crédit Lyonnais CI	258	-18,35
Dexia France	750	-4,29
GAN ex.dt sous.	151	+2,44
Interbail	160	—
Locindus	760	+1,19
Natexis	341,50	-2,70
Paribas	503	-5,27
SCOR	289	-2,69
Selectibanque	68,50	+3
Societe Generale	724	-12,02
Sophia	239,70	+2,43
UIS	210	-0,60
Union Assur.Fdal	832	+4,65
Via Banque	172,20	-1,28
Worms & Cie	418,80	-3,72
France S.A	1261	+2,56
Immobanque	630	-0,78
UFB Locabail	500	+6,26
Assur.Bq.Populaire	654	+0,61
Cardif SA	1025	-3,94
C.A. Paris IDF	790	-0,62
Factorem	612	-0,81
I.C.C.#	139	+2,82
Union Fin.France	660	+10

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	09-01-98	Diff.
Bollore Techno.	775	-0,51
Cerus Europ.Reun	34,20	-1,58
CGIP	2075	-1,42
Christian Dior	590	-5,60
Dynaction	148	-2,56
Eurafrance	2430	-0,81
Fimalac SA	495	+5,54
Gaz et Eaux	2520	-2,89
Lagardere	199	-0,25
Lebon	286	-0,69
Marine Wendel	726	+6,45
Nord-Est	120	-2,67
Salvepar (Ny)	465	+0,86
Albatros Invest	153	+2
Burelle (Ly)	325	-4,12
Carbonique	—	—
Centenaire Blanzy	589,10	+11,17
F.F.P. (Ny)	278,50	+1,64
Finaxa	362	-4,73
Francarep	275,10	-1,39
Sabeton (Ly)	664	+0,60
Finatis(ex.Locain)	204,20	-0,39
Montaignes P.Gest.	—	—
Siparex (Ly) #	126	+5,86

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 31 décembre

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION

Performance moyenne sur 1 an : 4,77 %, sur 5 ans : 43,93 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Slivarente	CL	1	9,95	29	56,08	247,03
Reflex Première (D)	STE CAF	2	9,75	8	62,13	1804,31
Reflex Première (C)	STE CAF	3	9,75	9	62,10	2229,55
Soprane Long Terme (D)	BACOT	4	9,42	103	46,86	5836,90
Soprane Long Terme (C)	BACOT	5	9,42	102	46,87	7754,79
Indosuez OAT (C)	INDOSUEZ	6	9,10	27	56,79	26108,78
Indosuez OAT (D)	INDOSUEZ	7	9,05	28	56,49	17271,16
BFT CNO 7/10 (C)	BFT	8	9,04	—	—	131480,93
BFT CNO 7/10 (D)	BFT	8	9,04	—	—	131480,93
Fructi-Première (C)	GRP BP	10	8,86	16	60,61	14612,43
Fructi-Première (D)	GRP BP	11	8,86	15	60,64	13105,07
State Street OAT Plus (D)	STATE ST	12	8,60	12	61,19	1491,51
State Street OAT Plus (C)	STATE ST	13	8,60	13	61,17	1738,82
CPR OAT-Plus	CPRGESTI	14	8,59	1	69,06	24603,23
Primerus France Etat Long Term	CCF	15	8,56	30	55,94	1415,93
Synthesis	CNCA	16	8,43	4	63,44	18451,97
Fimindex Première	FIMAGEST	17	8,36	11	61,59	12100,79
Croissance Mercure (C)	EPARGNE	18	8,34	45	53,18	4937,68
Croissance Mercure (D)	EPARGNE	19	8,32	48	53,13	3237,84
MDM Long Terme	MDMASSUR	20	8,13	22	59,19	171,68
Indosuez Long Terme (C)	INDOSUEZ	21	8,09	78	49,91	797,03
BIP OAT Index (D)	BIP	22	8,05	6	63,28	19898,09
BIP OAT Index (C)	BIP	23	8,05	5	63,34	27176,25
MDM Première Catégorie	MDMASSUR	24	8,05	25	57,50	166,29
Indosuez Long Terme (D)	INDOSUEZ	25	8,02	82	48,87	456,63
OAT Indice Gestion	CDC GEST	26	7,88	2	66,77	20146
Natwest Long Terme (C)	NATWEST	27	7,72	—	—	1524,95
Natwest Long Terme (D)	NATWEST	28	7,70	—	—	1179,97
Sensipremière	ECUREUIL	29	7,65	—	—	13697,87
Prévoyance Ecureuil	ECUREUIL	30	7,38	142	41,90	106,96
Lion Institutionnels	CL	31	7,36	23	58,93	50093,59
Ecureuil Capitalisation	ECUREUIL	32	7,32	131	43,71	259,06
Sélection Rendement	CCF	33	7,27	53	52,52	231,10
UAP Alto	UAP	34	7,27	14	60,88	174,07
BRED Obli-Première	BRED	35	7,10	68	50,26	5073,38
Natio Obligations Long Terme	BNP	36	7,06	32	55,75	227,11
Morgan Net	JP MORGA	37	7,05	37	54,04	2463,93
Primance (C)	SG	38	7,04	—	—	14423,78
Primance (D)	SG	39	7,04	—	—	11987,54
Morgan Première Catégorie	JP MORGA	40	7,03	35	54,37	1574,64
Frasécur	B PARIBA	41	7	7	62,28	264265,75
SGAM Première 7-10 ans (D)	SG	42	6,97	49	53,07	5622,52
SGAM Première 7-10 ans (C)	SG	43	6,97	50	53,07	6496,28
Fructi-Capi	BQUE POP	44	6,94	139	41,94	62,91
AGF France Taux Fixe	AGF	45	6,91	54	52,28	7112,56
Egide Première	EGIDEFIN	46	6,89	108	46,29	15872,24
Lion Trésor	CL	47	6,87	42	53,27	2489,12
BFT Obligations	BFT	48	6,80	—	—	1114,60
AXA France Obligations	AXA	49	6,80	21	59,21	180,93
Ecofi Première	ECOFI FI	50	6,76	91	48,10	1703,98
Haussmann Obligations	WORMS	51	6,73	75	49,89	1496,20
Bati Première	INVESTIM	52	6,66	24	58,84	24465,50
Sud Horizon	L.B.	53	6,58	89	48,13	417,55
Victoire Oblirea	COM FRAN	54	6,51	10	61,78	488,58
AXA Première (D)	AXA	55	6,49	55	52,08	135,24
AXA Première (C)	AXA	56	6,49	56	52,07	146,82
Sélection Valeurs du Trésor	CCF	57	6,44	51	52,69	124839,35
Placements Capitalisation	NSM	58	6,43	46	53,17	20802,99
Aires (C)	BGP	59	6,40	105	46,71	1194,04
Aires (D)	BGP	60	6,39	107	46,64	835,66
Hervet Oblicroissance	HERVET	61	6,38	90	48,10	1777,24
Oblifutur (D)	CNCA	62	6,36	71	50,15	530,92
Oblifutur (C)	CNCA	63	6,34	72	50,12	554,07
Oblitys	SOGEPOST	64	6,33	—	—	628,16
Lionplus (C)	CL	65	6,32	43	53,27	1576,85
Lionplus (D)	CL	66	6,31	44	53,25	1504,17
Union Capitalisation	CIC BUE	67	6,31	76	49,57	20263,88
Saint-Honore Capital	CF ROTHS	68	6,27	79	49,12	19836,38
Generali Rendement	GENERALI	69	6,24	154	39,61	10920,85
Pasquier Sécurité	BIMP	240	2,72	—	—	10772,54
Vauban	BRED	241	2,71	206	38,75	40210,68
Provence Première Categ. (C)	HOTTINGU	242	2,70	138	42,06	85175,26
Provence Première Categ. (D)	HOTTINGU	243	2,70	137	42,08	67536,26
Liber-Sécurité	ODDO	244	2,68	185	35,66	18797,45
ABF Horizon 1	ABF	245	2,62	219	31,39	1983,52
OBC Court Terme	OBC	246	2,57	—	—	116218,03
Opfis CT+ Sicav	ORSAY	247	2,57	—	—	309232,24
Barclays Première (D)	BARCLAYS	248	2,56	194	34,53	16707,53
Barclays Première (C)	BARCLAYS	249	2,56	193	34,54	22523,26
BIP Trésorerie	BIP	250	2,55	232	29,62	12555,17
Partner Options	LA MONDI	251	2,53	214	31,95	19282,07
Sélection Court Terme	CCF	252	2,53	216	31,62	21181,49
Pasquier Rendement (C)	BIMP	253	2,52	236	28,48	156,35
Pasquier Rendement (D)	BIMP	254	2,51	237	28,36	106,34
BSD Valorisation (C)	BSD	255	2,50	242	26,23	167,47
BSD Valorisation (D)	BSD	256	2,50	243	26,22	153,98
Saint-Honore Associations	CF ROTHS	257	2,48	175	36,35	25767,07
Sécuri-GAN (C)	GAN	258	2,48	173	36,54	13715,61
Sécuri-GAN (D)	GAN	259	2,48	174	36,54	12248,19
SNVB Epargne Dynamique (C)	SNVB	260	2,47	229	30,33	12100,20
SNVB Epargne Dynamique (D)	SNVB	261	2,47	230	30,32	10558,01
Paribas Epargne (C)	B PARIBA	262	2,44	238	28,29	27995,22
Paribas Epargne (D)	B PARIBA	263	2,44	239	28,29	25226,01
Real Sensible	SOFIDEP	264	2,44	—	—	1067,45
Obli-CIAL Court Terme (C)	CIAL	265	2,40	234	29,01	13499
Obli-CIAL Court Terme (D)	CIAL	266	2,40	235	28,99	11315,56
Sélection J	CCF	267	2,34	192	34,61	97599,51
Pyramides Placements	VERNES	268	2,11	233	29,03	45154,09
Unipremière - CT	SANPAOLO	269	2,10	204	33,37	1681,01
Midland Première	MIDLAND	270	2,09	222	31,03	2245,72
Natwest Taux Variable (C)	NATWEST	271	1,36	—	—	1140,75
Natwest Taux Variable (D)	NATWEST	272	1,36	—	—	1043,69
Pyramides Oblivariables (D)	VERNES	273	0,90	—	—	10433,15
Pyramides Oblivariables (C)	VERNES	274	0,90	—	—	11884,85
Obli Taux Variables	CDT NORD	275	0,85	—	—	514,60
Iéna Tec-10 (D)	BFT	276	0,29	—	—	1033466,70
Iéna Tec-10 (C)	BFT	277	0,26	—	—	1056644,73
Pasquier Varioblig	BIMP	278	0,24	—	—	10430,47

OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES

Performance moyenne sur 1 an : 4,04 %, sur 5 ans : 40,44 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Ecureuil Trimestriel	ECUREUIL	1	7,63	9	43,18	2051,67
Natio Revenus	BNP	2	5,89	1	51,56	1106,55
Norwich Remuneration	NORWICH	3	5,24	5	44,98	114,96
Haussmann Multirevenus	WORMS	4	5,23	17	38,83	1329,57
Paribas Revenus	B PARIBA	5	4,96	2	48,55	103,81
Fructidor	GRP BP	6	4,78	15	40,22	256,92
Revenus Trimestriels	SOGEPOST	7	4,66	14	40,90	5192,58
Cardif Revenus Trimestriels	CARDIF	8	4,41	8	45,68	104,78
CM Epargne Quatre	CDT MUTU	9	4,11	19	38,59	1063,36
AGF Revenus	AGF	10	4	25	34,36	1005,46
Laffitte Obligations (C)	BARCLAYS	25	3,29	4	47,59	170,65
France Rendement (D)	CORTAL	26	3,20	12	42,14	1070,36
France Rendement (C)	CORTAL	27	3,20	11	42,15	1269
Solstice	SOGEPOST	28	3,17	26	33,70	2353,25
Intérêts Trimestriels	CORTAL	29	2,80	28	26,68	1062,09

OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 9,16 %, sur 5 ans : 47,93 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
Indosuez Multiobligations	INDOSUEZ	1	23,21	1	93,12	926,89
Primerus Obligations Int.(D)	CCF	2	16,05	5	60,59	2185,36
Primerus Obligations Int.(C)	CCF	3	16,05	6	60,58	2291,91
UAP Altefi	UAP	4	14,55	17	53,80	233,92
Oblifion	CL	5	14,36	18	53,65	2217,41
Indosuez Horizon Europe (C)	INDOSUEZ	6	14,31	—	—	1145,61
Indosuez Horizon Europe (D)	INDOSUEZ	6	14,31	—	—	1145,61
AXA International Obligations	AXA	8	14,25	52	30,92	233,18
Natio Inter	BNP	9	14,06	29	47,28	1096,14
State Street Obligations Monde	STATE ST	10	13,78	—	—	1337,56
Oblicic Mondial	CIC PARI	11	13,13	31	46,70	3935,89
Nord-Sud Développement (D)	CDC	12	12,92	10	56,68	2467,83
Nord-Sud Développement (C)	CDC	13	12,92	11	56,68	2611,76
Mondoblig (C)	BGP	14	12,68	50	32,86	172,47
Mondoblig (D)	BGP	15	12,65	51	32,80	142,32
Uni-Obligations	SANPAOLO	16	12,41	49	34,41	3540,71
Fiminter	FIMAGEST	17	12	32	45,78	1753,66
Obligations Toutes Catégories	BRED	18	11,97	21	51,64	276,75
Cardif Obligations Internat.	CARDIF	19	11,39	—	—	122,60
Europe Première	CDC GEST	20	11,39	—	—	1375,64
Paribas Obligations Plus (D)	B PARIBA	61	6,08	33	45,65	441,81
Geobilys (C)	SOGEPOST	62	5,83	—	—	676,67
Geobilys (D)	SOGEPOST	63	5,83	—	—	640,21
Victoire Sécurité	COM FRAN	64	5,74	9	58,51	199,13
Victoire Obligations	COM FRAN	65	5,44	12	56,46	431,13
Primset	SG	66	4,59	—	—	5871,36
Cava Oblig	DUPONT	67	3,87	47	34,54	13261,81
Chateaudun Obligations	CPRGESTI	68	3,87	41	37,16	1761,68
RG Euro-Première	ROBECO	69	3,82	45	34,72	10108,94
Victoire Andromede	ABEILLE	70	3,52	—	—	1402886,81
Atlas Euroblig	ATLAS	71	3,46	40	38,96	1049,18
CPR 1/3 Europe	CPRGESTI	72	2,95	44	35,28	16804,21
Alfi Premium	ALFI GES	73	2,59	46	34,54	99181,79
Paribas Trésorerie Plus	B PARIBA	74	2,17	53	29,26	133259,87
Elan Trésorerie Plus	ROTHSCHI	75	1,48	54	24,88	13605,46

Sicav à revenu : vers une nouvelle baisse des coupons

LES SICAV obligataires à revenus ont vu leur performance moyenne divisée presque par deux en 1997. Elle est, sur un an, à peine supérieure à 4 % selon Fininfo. Contrairement à leurs grandes sœurs, les sicav obligataires de capitalisation ou à revenu annuel, les sicav à revenus qui versent généralement quatre coupons par an n'ont pas profité totalement de la baisse des taux intervenue l'an dernier.

Ces Sicav se fixent, en principe, pour contrainte de maintenir sur une période relativement courte, inférieure à deux ans, le niveau de la valeur liquidative après le versement des coupons. Elles sont donc généralement investies sur des obligations d'une durée de vie moyenne, comprise entre deux et cinq ans. « *Or, ce segment de la courbe des taux s'est mal comporté en 1997* », fait remarquer Laurie Magot, gestionnaire de Fructidor, une sicav du groupe des Banques populaires. Résultat, les sicav obligataires à coupons multiples occupant les premières places de notre classement sont celles qui ont su diversifier leurs investissements.

Certaines sicav ont changé d'indice de référence. Revenus Trimestriels, une sicav de La Poste, a décidé, au début de l'année dernière, de suivre l'évolution des taux des obligations émises pour trois à cinq ans. D'une manière générale, les fonds qui ont consacré une part importante de leurs investissements aux obligations émises à long terme affichent les meilleures performances. Alexis Frédéric, le gérant de Norwich Rémunération a, par exemple, porté la sensibilité de sa sicav à 4 en moyenne, en achetant des obligations émises à 15 ans. Bertrand Chassin du Guerny, gestionnaire d'Ecureuil Trimestriel a, pour sa part, consacré jusqu'à 10 % de l'actif de la sicav à des obligations émises à 30 ans.

Autre source de diversification, les meilleurs gestionnaires de sicav obligataires à revenus ont tiré partie du mouvement de convergence des taux en Europe. Fructidor a détenu jusqu'à 10 % de son actif en obligations italiennes, espagnoles, norvégiennes ou suédoises dont le cours s'est fortement apprécié en raison de la baisse des taux qui est intervenue dans ces pays. D'autres sicav sont allées rechercher de la performance en achetant des obligations convertibles en actions.

Mais toutes ces diversifications judicieuses ne suffiront pas à maintenir le coupon trimestriel que versent ces sicav obligataires. « *Le rendement d'une sicav obligataire à revenus ne peut pas rester longtemps au dessus des taux obligataires actuels* », souligne Laurie Magot. L'année dernière, les rendements des sicav obligataires à revenus étaient compris entre 5,05 % et 5,9 %. Les taux d'intérêt à dix ans sont aujourd'hui inférieurs à 5,15 %.

Joël Morio

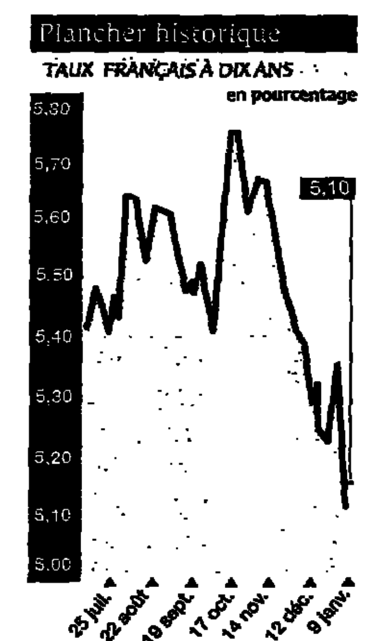
Le scénario de la déflation dope les marchés obligataires

Les taux d'intérêt à long terme sont tombés cette semaine à des plus bas niveaux historiques dans les pays occidentaux sous l'effet de l'aggravation de la crise asiatique. Le dollar, de son côté, a connu un parcours heurté

Les proportions vertigineuses prises par la tempête monétaire et boursière en Asie du Sud-Est, avec l'effondrement de la roupie indonésienne et la chute des marchés boursiers à Singapour et à Hongkong, brouillent les perspectives monétaires et économiques. Les rendements des emprunts d'Etat ont atteint, dans les grands pays industrialisés, des planchers historiques, les obligations profitant des retraits de capitaux des marchés d'Asie mais aussi des craintes de déflation. Ces dernières ont été évoquées par le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan. Ses propos ont surpris, compte tenu de l'apparente bonne santé de l'économie aux Etats-Unis, où 370 000 emplois ont été créés au mois de décembre. Quant au dollar, s'il bénéficie de son statut de monnaie refuge, il souffre en revanche des rumeurs d'achat de devises asiatiques par les banques centrales du G7.

LA PREMIÈRE semaine de l'année n'a pas permis de ramener le calme sur les marchés internationaux de capitaux. Les opérateurs sont restés extrêmement nerveux sous l'effet de la nouvelle et brusque aggravation de la crise asiatique, notamment en Indonésie, où la roupie s'est effondrée en raison des craintes de faillite du pays. Plus inquiétant encore, les places de Singapour et de Hongkong, pourtant réputées solides, ont été gravement déstabilisées au point d'obliger, vendredi 9 janvier, les banques de l'ex-colonie britannique à relever leur taux de base de 0,75 %. Ce mouvement, entérinant la hausse des rendements de marché – jusqu'à 17 % pour les échéances à 3 mois –, résulte des attaques contre le dollar de Hongkong.

La principale crainte des investisseurs est aujourd'hui que la tempête monétaire et boursière touche la Chine. Les autorités du pays ne vont-elles pas être tentées, pour éviter que les entreprises chinoises perdent trop de compétitivité par rapport à leurs rivales sud-coréennes, thaïlandaises ou encore malaisiennes, de dévaluer leur monnaie ? Une telle décision accentuerait le désordre monétaire régional, mais aussi international. Elle risquerait de provoquer d'amples mouvements sur le dollar et sur les taux d'intérêt, dont les événements de cette semaine ont permis de donner un aperçu.



L'aggravation de la crise en Asie a permis aux taux d'intérêt français de tomber à leur plus bas niveau historique.

Profitant à la fois de leur réputation de placements sans risques, des retraits de capitaux des places asiatiques et des craintes de déflation, les emprunts d'Etat des grands pays industrialisés ont vu leur rendement tomber à des plus bas niveaux historiques : 5,72 % pour les obligations à 30 ans aux Etats-Unis, 5,09 % pour les titres à 10 ans en France. Ils se situaient, au début du mois d'octobre 1997, à, respectivement, 6,70 % et 5,80 %.

Le billet vert s'est, pour sa part, hissé jusqu'à 134,20 yens, son cours le plus haut depuis le mois de mai 1992 face à la devise nippone, 1,8340 mark et 6,1350 francs, ses niveaux les plus élevés depuis quatre mois. Mais le billet vert s'est brutalement replié, en fin de semaine (1,81 mark et 6,06 francs vendredi), à la suite de rumeurs évoquant une action concertée des banques centrales du G7 pour vendre des dollars et acheter des devises asiatiques.

L'horizon monétaire apparaît aujourd'hui totalement brouillé. Nul ne peut deviner l'évolution prochaine des taux directeurs aux Etats-Unis et en Europe parce que nul ne parvient à mesurer l'impact de la crise asiatique sur l'économie mondiale. Nul ne peut anticiper la tendance au cours des prochains mois du billet vert parce que nul ne sait jusqu'à quel point le désordre monétaire en Asie du Sud-Est va modifier la donne du commerce international.

Les prix des produits fabriqués en Asie du Sud-Est vont fortement baisser, ce qui va inciter les consommateurs américains à en consommer davantage : le déficit du commerce extérieur des Etats-Unis risque donc de rapidement se creuser, ce qui exercera une forte pression à la baisse sur le billet vert. Si Pékin décide à son tour de dévaluer sa monnaie, la situation deviendra intenable pour les Etats-Unis, qui enregistrent déjà avec la Chine un énorme déficit de leur balance commerciale (32 milliards de dollars au cours des dix premiers mois de 1997). L'attitude de la Maison blanche, qui, par la voix de son secrétaire d'Etat au Trésor, Robert Rubin, a répété cette semaine qu'« un dollar fort est dans l'intérêt des Etats-Unis », pourrait alors changer du tout au tout.

La situation sur les taux d'intérêt est tout aussi complexe. Le président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, a créé un choc en affirmant qu'il ne fallait pas négliger les risques de déflation dans le monde et aux Etats-Unis. « L'inflation est devenue si basse que les banquiers centraux doivent maintenant se demander si la stabilité des prix n'a pas été atteinte », a déclaré M. Greenspan, ajoutant qu'il convenait de se demander « si la déflation n'est pas aujourd'hui une éventualité ». Lawrence Meyer, membre du conseil de la Fed, a renchéri, jeudi, en affirmant que la banque centrale américaine pourrait baisser ses taux si la crise asiatique s'aggravait. La psychose de la déflation a été alimentée, cette semaine, par le recul de l'indice des prix de gros aux Etats-Unis en décembre (– 0,2 %), par la poursuite du repli des cours de l'or, du pétrole et de l'ensemble des matières premières.

Le mécanisme déflationniste serait le suivant : pour résister, par exemple, à la concurrence des voitures sud-coréennes très bon marché, les industriels américains et européens seraient contraints de réduire considérablement leurs marges. D'où un risque de baisse généralisée des prix, de diminution des profits des entreprises, de rigueur salariale extrême, de plans massifs de licenciements, de recul simultané de la consommation et de la production industrielle.

Si tel était le cas, les rendements des obligations poursuivraient leur décrue pour se retrouver dans des zones inconnues. Le courtier américain Prudential Securities prévoit ainsi que le rendement de l'obligation américaine à 30 ans descendra jusqu'à 5,5 % au cours du premier trimestre. Mais comment croire véritablement à un scénario déflationniste aux Etats-Unis, alors que, selon les chiffres publiés vendredi, 370 000 emplois – soit deux fois plus que prévu par les analystes – y ont été créés au mois de décembre ? Si l'on excepte l'évolution actuelle des marchés d'obligations et de matières premières, les preuves d'une déflation mondiale restent invisibles.

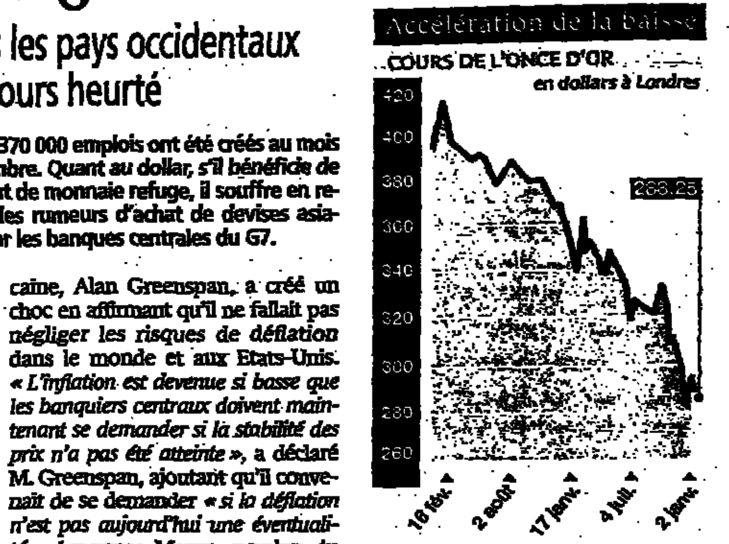
Pierre-Antoine Delhommais

Le Matif se prépare à la concurrence européenne

Le Matif (marché à terme international de France) a décidé de réduire les prix des transactions et d'introduire, dès le 3 avril 1998, la négociation électronique aux côtés du système de la criée, afin de faire face à la concurrence accrue qui résultera de l'introduction de l'euro. La « niche domestique » que constituait pour le Matif le marché obligataire français va disparaître avec la monnaie unique, a indiqué mercredi 7 janvier son président, Gérard Pfauwadel. La seule façon de soutenir la nouvelle concurrence *« sera de baisser les prix pour augmenter les parts de marché »*, car *« la liquidité du marché et les prix d'accès »* détermineront le choix des investisseurs après l'euro, a ajouté M. Pfauwadel.

L'activité du Matif a stagné en 1997, avec soixante-neuf millions de contrats traités, tandis que le marché à terme allemand (DTB) enregistrait une progression de 40 % et le Liffe londonien une hausse de 25 %.

MATIÈRES PREMIÈRES



LA CHUTE sur deux ans est magistrale et avoisine les 33 %. Février 1996, l'once d'or (31,103 grammes) culminait à 415,5 dollars à Londres. Un an plus tard, en janvier 1997, le métal jaune se négociait à 370 dollars. En ces premiers jours de janvier 1998, il est tombé sous les 280 dollars, son plus bas niveau depuis dix-huit ans et demi. L'once d'or se négociait le 9 janvier à 278,70 dollars. Cette accélération du recul depuis quelques semaines est liée en grande partie aux inquiétudes suscitées par la crise asiatique.

« Même si il y a une bonne demande sur le marché physique, les devises du Sud-Est asiatique se déprécient de plus en plus, et les investisseurs de la région vendent une grande partie de leur or pour compenser leurs pertes », indiquait à l'AFP Ted Arnold, spécialiste du marché des métaux précieux pour la maison de courtage Merrill Lynch. La publication, jeudi 8 janvier, d'un rapport du bureau d'études Gold Fields Mineral Services (GFMS) a ajouté à la déprime. Selon ce cabinet londonien, les ventes du secteur officiel, c'est-à-dire des banques centrales, ont augmenté de 64 % en 1997, atteignant 393 tonnes. Le prix moyen de l'once s'est établi à 331,29 dollars, un plus bas niveau en douze ans, et la production minière a progressé de 2,3 % par rapport à 1996.

Pour le GFMS, si la crise asiatique risque encore de peser sur le marché cette année, la perspective de la création de l'euro sera déterminante pour l'évolution des prix de l'or. Tout dépendra alors de l'attitude des différentes banques centrales européennes vis-à-vis de leurs réserves d'or.

Déjà, l'an dernier, les cours ont été affectés principalement par d'importantes ventes de stocks des banques centrales comme celles d'Australie et d'Argentine, sans parler des craintes de cession des réserves d'or de la Banque nationale suisse (*Le Monde* du 13 décembre). Cet expert estime que des ventes *« coordonnées »* au niveau des banques centrales *« pourraient paradoxalement profiter à l'or »* en rassurant le marché après *« le flot incontrôlé et chaotique de métal précieux en 1997 »*.

Dominique Gallois

Marché international des capitaux : l'offre dépasse la demande

L'OFFRE inhabituellement abondante a de loin dépassé la demande sur le marché international des capitaux ces derniers jours. Les émetteurs ont en masse cherché à profiter de la capacité des prises fermes dont disposent les intermédiaires financiers en début d'année. Mais les investisseurs ont, dans de nombreux cas, fait la fine bouche, préférant souvent aux obligations internationales celles que les Etats au-dessus de tout soupçon contractent sur leurs propres marchés.

Il y a pourtant eu de belles réussites dont celles remportées par des dépendances directes de ces mêmes Etats ou d'autres débiteurs de même nationalité dont les titres bénéficient de garanties exceptionnelles du point de vue de la protection de l'épargne. La crise financière asiatique, et d'une manière générale la défiance à l'égard de la dette des pays dont le crédit est discuté (les cours des divers emprunts russes ont particulièrement souffert), a poussé à rechercher la meilleure qualité possible. En même temps qu'elle a incité à préférer les obligations aux actions, poussant vers le bas les taux de rendement dans les principaux pays industrialisés.

Autre conséquence de la crise asiatique, on continue à vouloir établir une parfaite hiérarchie des signatures. Il n'est plus question, comme c'était le cas jusqu'à la fin de l'été dernier, de mettre sur le même plan les excellents débiteurs et les très bons. On cherche à savoir précisément, au centième de point de pourcentage près, les suppléments de rendement dont les différents emprunteurs doivent s'acquitter dans les grandes devises par rapport aux fonds d'Etats qui servent de références.

Revenons aux rares emprunteurs qui sont des dépendances directes des pays les plus sûrs sur le plan financier et qui jouissent du même crédit que les Etats eux-mêmes. En France, c'est le cas de la Caisse d'amortissement de la dette publique (Cades), en Allemagne de Kreditanstalt für Wiederaufabau (KfW) et, en Amérique, d'une agence désignée familièrement sous le nom de Fannie Mae. Cette dernière a clairement annoncé son intention d'offrir des titres qui feront concurrence à ceux du Trésor public pour un montant total de 40 milliards de dollars cette année, tout en s'adressant aux investisseurs internationaux. Une première opération de 4 milliards de dollars et d'une durée de cinq ans a vu le jour vendredi, dont les conditions seront arrêtées ce lundi et qui procurera un rendement supérieur aux bons du Trésor des Etats-Unis.

RIGUEURS BUDGÉTAIRES

Une des raisons qui poussent Fannie Mae à agir ainsi est la perspective d'une diminution des emprunts du Trésor qui devrait résulter des efforts d'équilibrer le budget américain. Une politique comparable est envisagée par l'emprunteur allemand, qui vient de précéder de deux semaines la République fédérale dans son projet de lancer un emprunt de très longue durée. KfW vient d'émettre pour 750 millions de deutschemarks d'obligations qui viendront à échéance dans vingt ans et le Trésor de Bonn veut contracter, à la fin du mois, un emprunt de trente ans.

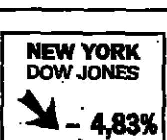
En Europe, la perspective d'un équilibre budgétaire n'est, certes, pas tracée, mais les rigoureux critères du traité de Maastricht font déceler une évolution un peu comparable. L'Angleterre continuera pour un temps d'emprunter en livres et il est probable que de tous les pays participant à l'Union monétaire, l'attention se porte en premier lieu sur la France et l'Allemagne pour ce qui est des obligations gouvernementales émises en euros. Les autres pays sont soit trop petits (et donc émettront beaucoup moins), soit moins bien cotés. En outre, les déficits publics devraient être limités à 3 % du produit national. Cela fait que pour presque tout un continent, les emprunts euros de la plus grande qualité seront ceux de deux pays seulement. L'attrait des obligations d'un des meilleurs emprunteurs quasi-souverains pourrait augmenter en conséquence.

Quant à la Cades, on ignore pour l'heure son plan d'emprunt en francs français pour 1998. Sa prochaine opération pourrait être lancée sur le marché suisse qui est en train de se développer de façon spectaculaire. Il vient d'accueillir le plus grand emprunt de son histoire : 1,5 milliards de francs suisses d'obligations de huit ans de durée pour le compte de l'Autriche, le seul pays européen aussi bien coté que la France ou l'Allemagne à emprunter régulièrement en devises.

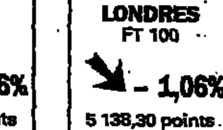
Christophe Vetter

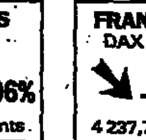
L'Asie se rappelle au bon souvenir des places occidentales

TOKYO NIKKEI – 1,73% 14 995,10 points









IL Y A des lendemains de fête qui laissent la « gueule de bois ». C'est un peu ce qui s'est passé cette semaine sur les grandes places internationales. L'euphorie qu'ont connu les marchés mondiaux à la fin de l'année 1997 semble s'être singulièrement évanouie dès le lendemain de la Saint-Sylvestre avec le retour des incertitudes sur la crise asiatique.

A l'exception des Bourses de Milan et de Madrid, toutes les places terminent la semaine dans le rouge. Ainsi, la Bourse de Singapour affiche-t-elle un recul record de 22,52 %, celle de Djakarta a perdu 16,35 %. La Bourse de Hongkong termine la semaine sur un recul de 16,72 %, tandis que Shanghaï a perdu 18,54 % en cinq séances. La Bourse de Tokyo affichait, vendredi, un recul hebdomadaire de 1,73 %. Aux Etats-Unis, Wall Street a également mal commencé l'année en perdant 4,83 %. En Europe, la Bourse de Paris s'est distinguée en prenant la tête des places qui ont le plus baissé (– 3,96 %) devant celle de Francfort (– 2,90 %) et de Londres (– 1,06 %).

La crise asiatique inquiète et les investisseurs redoutent aujourd'hui de voir des pays comme l'Indonésie et la Thaïlande sombrer dans la faillite. Wall Street est la place occidentale qui a payé le plus lourd tribut à la baisse, les investisseurs continuant à liquider leurs avoirs boursiers dans la crainte d'une réduction des bénéfices des entreprises américaines. En cinq séances, l'indice Dow Jones a perdu 384,62 points (4,83 %), à 7 580,42 points.

« Les perspectives pour les résultats trimestriels se détériorent rapidement en raison de ces préoccupations [sur la situation] *asiatique »*, a déclaré Michael Metz, stratège d'Oppenheimer. *« Les investisseurs sont très nerveux et vont le rester »*, a ajouté cet expert qui estime que la période faste de Wall Street a pris fin. Mais la période de publication des résultats de sociétés, qui déferleront sur le marché à partir de la mi-janvier, pourrait être favorable à Wall Street. En effet, certaines entreprises pourraient avoir exagéré le ralentissement de leur activité dans leurs avertissements, et la moindre surprise favorable au niveau des résultats devrait être récompensée par le marché, soulignent les experts.

OPTIMISME POUR FRANCFORT

En Europe, la Bourse de Paris est repassée sous le seuil des 3 000 points alors qu'une semaine plus tôt, elle était encore à deux doigts de son record historique du 3 octobre (3 094 points). Pour Gary Dugan, stratège en actions européennes chez JP Morgan, *« la nervosité s'accroît chaque jour en l'absence de signes de résolution de la crise asiatique* (...). *On a commencé l'année un peu trop aggressivement mais depuis, les gens se sont souvenus de la crise en Asie et préfèrent rester à l'écart »*.

Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a perdu 2,90 % (selon l'indice DAX électronique) cette semaine, la tendance haussière du dollar n'ayant pas suffi à entièrement compenser les inquiétudes nées de la crise asiatique et d'une possible déflation aux Etats-Unis. Pourtant, *« les conditions restent malgré tout favorables pour les actions allemandes »*, estime la Commerzbank dans son rapport boursier hebdomadaire. Elle fonde son optimisme sur *« les nombreuses liquidités »* qui vont continuer à affluer sur le marché des actions, étant donné le niveau historiquement faible des taux sur le marché des capitaux. Les fondamentaux sont, eux aussi, bien orientés, selon la banque, qui continue à tabler sur une hausse des bénéfices des entreprises allemandes cette année et en 1999, grâce à l'appréciation du dollar par rapport au deutschemark. *« Les conditions sont donc réunies pour que le DAX atteigne de nouveaux sommets cette année »*, conclut la Commerzbank.

La Bourse de Londres a mieux résisté. La plus grande partie de la perte accusée par l'indice Footsie (1,06 %) est intervenue vendredi, dans le sillage des marchés asiatiques et de la grande nervosité à Wall Street. Le maintien à 7,25 % du taux de prise en pension de la Banque d'Angleterre, jeudi à l'issue de la réunion du Comité de politique monétaire de la banque centrale, n'a pas surpris les marchés, car il était très attendu.

Il apparaît clairement que la Banque d'Angleterre est proche du sommet de son cycle de hausse des taux d'intérêt. Mais certains analystes estiment possible un dernier relèvement d'un quart de point, avant que ne s'amorce une décrue du loyer de l'argent. La semaine qui vient sera riche en statistiques et devrait permettre aux marchés de se faire une idée plus précise de la situation sur le front de l'inflation. L'Office des statistiques nationales (ONS) publiera en début de semaine les indices des prix à la production, des prix à la consommation, ainsi que les chiffres de production industrielle et du chômage.

Toujours pas d'amélioration en vue au Japon : la Bourse devrait encore connaître des séances mouvementées. *« L'incertitude pesant sur l'économie japonaise, notamment le secteur financier, va continuer à déprimer le marché de Tokyo cette année »*, a estimé Yasuo Ueki, analyste chez Nikko Securities. *« Pratiquement tous les facteurs négatifs auxquels le Japon a dû faire face l'année passée vont persister. Rien n'a changé »*, a renchéri un opérateur. En cinq séances, la Bourse de Tokyo a perdu 1,73 %.

F. Bn

SPORTS La nageuse chinoise Yuan Yuan et son entraîneur, Zhou Zhewen, ont été *« privés de leurs droits à participer aux championnats du monde de natation »* à Perth (Australie) a annoncé, vendredi 9 janvier, Shi Tianshu, chef de mission de la délégation chinoise. ● INTERCEPTÉS par la douane australienne en possession de fioles d'hormones de croissance, mercredi 7 janvier, ils sont tenus comme seuls responsables de ce trafic par les autorités chinoises. ● CETTE NOUVELLE AFFAIRE n'est pas sans raviver le souvenir des nageuses est-allemandes et des athlètes dopés en masse par les autorités de la RDA dans les années 70 et 80. ● LES NAGEURS FRANÇAIS restent en dehors de l'affaire. *« Nous allons peut-être battre des nageurs dopés et ce sera très bien »*, déclare Claude Fauquet, directeur des équipes de France.

La Chine veut étouffer les rumeurs sur le dopage massif de ses athlètes

La nageuse Yuan Yuan et son entraîneur, Zhou Zhewen, qui ont été surpris en possession d'hormones de croissance à Perth (Australie), à l'occasion des championnats du monde, sont désignés comme seuls coupables par les autorités chinoises

CE N'ÉTAIT donc pas seulement de la soupe au sang de tortue à carapace molle ou des plantes médicinales vitaminées. Il y avait un ingrédient plus sérieux. Les treize fioles d'hormones de croissance trouvées, mercredi 7 janvier, par les douaniers de l'aéroport de Sydney (Asutralie) dans la valise de Yuan Yuan, vice-championne du monde du 200 m brasse, ne pourront pas établir, à elles seules, la pertinence des rumeurs de dopage qui courent autour des performances des sportifs chinois, mais elles apportent une preuve inédite que le pays ne nourrit pas seulement ses athlètes de haut niveau avec des produits de la nature.

La saga des fioles a connu deux épisodes. Une fouille en règle à Sydney à l'arrivée de l'avion en provenance de Pékin de Yuan Yuan et de son entraîneur Zhou Zhewen. La découverte dans des thermos de vingt-six flacons contenant ce qui ressemblait à une solution saline et l'arrestation musclée, quelques heures plus tard, à Perth, du couple coupable. La moitié des topettes contenaient des hormones de croissance. La mission chinoise a vite réagi et annoncé l'expulsion immédiate de Yuan Yuan et de Zhou Zhewen des Mondiaux.

Shi Tianshu, le chef de la mission, a expliqué qu'il s'agissait d'une *« faute individuelle »* de deux personnes à qui *« quelqu'un a demandé, avant de quitter la Chine, de remettre ce produit à une personne en Australie. Ils ont découvert, à leur arrivée, que l'importation de cette substance n'était pas autorisée en Australie. (...). Il s'agit d'une violation de la discipline de notre délégation. Des sanctions seront prises en Chine. »* Shi Tiansbu a poursuivi en expliquant que *« la Chine lutte sincèrement contre le dopage et entend continuer à le faire sous la conduite de la Fédération internationale de natation. Mais la Chine n'est pas le seul pays touché par le dopage. »*

DANS LE COLLIMATEUR

En tout cas, elle est depuis longtemps suspectée par les instances internationales. Ses athlètes et ses nageurs sont dans le collimateur. Les doutes sont nés en 1992, entre les Jeux d'hiver d'Albertville ou ceux d'été à Barcelone. Le malaise avait éclaté, un an plus tard, aux championnats du monde d'athlétisme de Stuttgart, où les athlètes issues de l'école de Ma Junren avaient raflé les médailles sur 1 500 m, 3 000 m et 10 000 m avant de pulvériser les records du monde des 1 500 m, 3 000 m, 5 000 m et 10 000 m aux championnats nationaux, à Pékin, en septembre.

En 1994, aux championnats du monde de natation, à Rome, les nageuses chinoises étaient arrivées avec d'incroyables chronomètres. Devant des adversaires ébaubies, reléguées à plusieurs dixièmes voire à quelques secondes, ces filles venues de nulle part avaient collectionné les médailles. Elles avaient gagné douze des seize courses. Elles ne faisaient que leur boulot. Mais, surtout, ces demoiselles développaient une pilosité trop visible, des voix trop graves. Bizarre.

En août 1994, la Fédération chinoise de natation agit, question de crédibilité, et condamne une nageuse à deux ans de suspension pour usage de testostérone. En octobre, les soupçons de dopage à grande échelle se confirment. Onze athlètes – dont sept nageurs – sont contrôlés positifs lors des Jeux asiatiques, à Hiroshima. Un taux anormalement élevé d'une substance appartenant à la testostérone, un produit anabolisant, a été détecté dans leurs urines et confirmé par les contre-expertises.

En août 1995, afin de prouver sa bonne foi, la Chine adopte une loi pour lutter contre les délits financiers et le dopage dans le sport. En novembre, 320 contrôles, dont 46 inopinés, sont effectués aux Jeux intervilles chinois de Nankin. Le laboratoire de Pékin – seul institut du pays accrédité par le Comité international olympique – ne décèle aucun cas positif. Mais, à mesure que les contrôles se multiplient, les sportifs chinois disparaissent de la circulation. Aux Jeux olympiques d'Atlanta, les Chinoises subissent une déroute qu'elle attribuent aux conditions de vie locale, prétendant qu'il n'y a pas de nourriture chinoise au village, mais seulement de la cuisine japonaise ou sud-coréenne.

Depuis Atlanta, les Chinois ont « sorti » de nouveaux athlètes, vierges de tout soupçon. Les apparences sont restées les mêmes, et les sentiments aussi : *« Nous savons depuis des mois que les Chinois sont passés des stéroïdes aux hormones de croissance, qui sont beaucoup plus difficilement détectables »*, a expliqué, vendredi, John Leonard, directeur de l'Association mondiale des entraîneurs de natation. L'histoire, elle, retiendra qu'une athlète chinoise et son entraîneur ont été surpris avec des fioles d'hormones de croissance, en Australie, où les nageurs ont longtemps été suspectés de dopage. Un pays qui a adopté une politique extrêmement stricte envers ce fléau à moins de trois ans des Jeux olympiques de l'an 2000. Des Jeux que Sydney avait obtenus, en 1993, au détriment de Pékin.

B. M.

■ **Le joueur de football de l'AJ Auxerre Antoine Sibierski** a annoncé, vendredi 9 janvier, qu'il ne fera pas appel de la décision, prise jeudi 8 janvier, par la Fédération française de football (FFF) de le suspendre six mois pour dopage aux anabolisants (nandrolone).

TROIS QUESTIONS À...

CLAUDE FAUQUET

1 Comment le directeur des équipes de France de natation et les athlètes réagissent-ils à ces nouvelles de dopage ?

– Nous sommes informés par des communiqués et transmettons les nouvelles aux nageurs. Nous avons la chance d'être à l'abri de la polémique, car nous résidons, seuls, dans un collège calme. Je prends bien soin que cette affaire ne passe pas avant ce qu'ils vont vivre ici. Ce sont des championnats du monde et il va se passer des choses fantastique d'un point de vue sportif. Il ne faut surtout pas que les athlètes abordent ces mondiaux en se disant : *« on n'y arrivera pas, les autres sont dopés... »*. Ici, certains d'entre eux ont de réelles chances de devenir champion et peut-être de battre des dopés.

2 Dans une discipline aux performances souvent assombries par des rumeurs de dopage, comment abordez-vous ce problème avec les athlètes ?

– J'ai la certitude que l'on peut gagner sans se doper. J'ai toujours valorisé l'aspect pédagogique et la prévention. Il faut informer. Quand on arrive à la répression, il est trop tard. Le problème, ce n'est pas le dopage dans la natation, c'est le dopage dans tout le sport. Il y a de tels enjeux financiers que des jeunes gens peuvent avoir des faiblesses quand on leur promet des sommes folles à condition de victoires. Mais cela veut dire qu'on se regarde tous les matins dans la glace en sachant que l'on a été champion olympique en se dopant.

3 La natation française se sent-elle particulièrement surveillée ?

– Nous sommes contrôlés en permanence. Au cours des deux derniers mois de préparation, nous avons subi cinq contrôles antidopage dont deux aux stages de l'équipe à Vittel et à Font-Romeu. Nous sommes arrivés à Perth le 27 décembre à 16 h 30 : à 18 heures, nous avions terminé le contrôle antidopage. Toutes les délégations ont connu le même sort. Ce qui est important, aujourd'hui, c'est que nous sommes au niveau de la preuve, quand nous avons pendant longtemps été au niveau de la suspicion.

Propos recueillis par Bénédicte Mathieu

Les petites pilules bleues de la République démocratique allemande

TROUBLE des fonctions du foie, insuffisance cardiaque : Petra Schneider est malade. La nageuse est-allemande, championne olympique du 400 m quatre nages (1980), qui fêtera ses trente-cinq ans, dimanche 11 janvier, paie ses années de dopage. *« A l'époque, nous ne savions absolument pas ce qu'on nous donnait,* a indiqué Petra Schneider. *J'ai commencé à en prendre alors que je venais d'avoir quatorze ans. »* Ce qu'elle devait prendre, à raison de vingt grammes par jour en quatre prises et sous forme de pilules bleues, était un stéroïde anabolisant. La couleur avait été choisie pour son ton chaleureux, donc inoffensif.

L'annonce de la maladie de Petra Schneider ne fait que confirmer la tricherie à grande échelle orchestrée pendant des années dans la République démocratique allemande, dont les nageuses aux épaules de déménageur et à la jolie voix de basse ne pouvaient cacher les méfaits. Depuis la réunification des deux Allemagnes, en 1990, la rumeur a été confirmée par les faits. Témoignages douloureux, rapports effrayants. Le 26 août 1993, des documents révélaient que le dopage était directement contrôlé par la police secrète (Stasi), qui entendait utiliser les perfomances comme arme de lutte idéologique (*Le Monde* du 28 août 1993).

UN AN AVANT MUNICH

Le projet était né en 1971, un an avant les Jeux olympiques de Munich, dans l'autre Allemagne. La Stasi fut chargée d'intensifier la distribution des Unterstützende Mittel. Ces « produits de soutien » furent mis au point et distribués par l'Institut de recherches sur la culture physique et le sport de Leipzig (FKS). Ils étaient fabriqués par le combinat pharmaceutique Jenapharm. Parmi eux, les stéroïdes anabolisants des fameuses petites pilules bleues.

Afin d'éviter les confessions intempestives ou les contrôles positifs, les déplacements des athlètes étaient soumis à une loi draconienne. Nettoyage des organismes avant les grandes épreuves internationales, pas de contacts, surveillance permanente par des agents de la Stasi, recrutés chez les athlètes, les entraineurs et les médecins. Au fil des révélations et des contrôles – de plus en plus sévères –, les monumentales Allemandes de l'Est ont perdu du muscle et leurs performances s'en sont ressenties.

Et puis, avec la réunification, est venue l'heure des sanctions. Winfried Leopold, entraîneur de l'équipe nationale allemande de natation, a été rattrapé par son passé. Il a été exclu des championnats du monde de Perth (Australie), mardi 6 janvier, pour avoir reconnu qu'il avait participé au programme de dopage des nageurs est-allemands. Il pourra néanmoins assister aux compétitions. La cour suprême de la province de Perth l'a ordonné en appel. Cet aveu lui avait déjà valu une information judiciaire ouverte par le parquet de Berlin.

B. M.

La grève des arbitres de football en Dordogne

UN MATCH à Bergerac, à la fin de 1997, un des milliers qui se jouent chaque fin de semaine en France. Un joueur commet un tacle dangereux sur un adversaire. L'arbitre l'expulse. Le fautif n'accepte pas la décision et donne un coup de pied à celui qui l'a sanctionné. Conformément au règlement, le directeur du jeu arrête donc définitivement la partie. A sa sortie, le même joueur lui assène un violent coup de tête.

L'affaire n'est pas isolée. Entre le 15 novembre et le 7 décembre, la commission de discipline du district de Dordogne a reçu douze dossiers en instruction : cinq pour coups et sept pour crachats. La corporation a exprimé son exaspération et décidé une grève, samedi 10 et dimanche 11 janvier. Sur les quelque 500 matchs qui devaient avoir lieu en ce week-end de reprise des championnats, seuls une trentaine devaient être dirigés par une personne formée. Les grévistes devaient cependant être là pour expliquer les raisons de leur mouvement.

« Notre vie est de plus en plus difficile, explique Patrick Mattenet, responsable des arbitres du département. *Depuis le début de la saison, nous constatons une montée rapide de la violence. »* L'homme a cinquante ans, officie depuis trente-deux ans mais ne cache pas son *« appréhension »* quand il rentre certaines fois sur la pelouse. *« Beaucoup de joueurs ont la conduite mais ne connaissent pas le code »*, résume-t-il.

Au niveau national, sont répertoriées chaque saison une centaine d'agressions sur les directeurs du jeu entraînant un arrêt de travail d'au moins huit jours. Les statistiques sont stables depuis cinq ans, mais le nombre d'agressions « mineures » (voiture abîmée, coups de poing, crachats) a été multiplié par dix en 1997, selon l'Union nationale des arbitres de football, qui regroupe 18 000 des 27 000 diplômés. *« Le plus inquiétant est que le phénomène se développe chez les jeunes,* déplore Michel Dailly, son président. *Nous constatons une recrudescence dans les catégories des moins de dix-sept ans et des moins de quinze ans. »*

« RAS LE SIFFLET »

« Quand je reçois les procès-verbaux de certains incidents, je suis effaré », admet Michel Vautrot, président de la commission centrale d'arbitrage de la Fédération française de football (FFF). *« L'autre jour, je supervisais un jeune de dix-huit ans qui dirigeait un match de jeunes,* raconte Daniel Lambert, président de la commission régionale d'arbitrage de la ligue de Lorraine. *Des parents lui ont craché dessus à la mi-temps. Il s'est mis à pleurer dans le vestiaire. J'étais là pour le soutenir, mais combien de fois le gars se retrouve seul à affronter l'hostilité ? »*

Dans la région, plus de 400 volontaires jettent l'éponge à la fin de chaque saison. Autant de nouveaux arrivent au début de la suivante, le règlement imposant aux clubs de fournir un quota d'arbitres pour être inscrit en championnat. Alors, le roulement s'accélère, et de plus en plus rares sont ceux qui enchaînent les années de service. Il faudrait pourtant doubler les effectifs pour assurer les besoins.

Il faut grimper haut dans la hiérarchie des championnats pour trouver des rencontres dirigées par un homme de champ et deux juges de touche. A un niveau plus modeste, l'arbitre se retrouve seul et préfère refuser la convocation sur le terrain des clubs sensibles. La prime de risque est mince même si elle peut, au départ, attirer des jeunes en mal d'argent de poche. En Dordogne, le responsable perçoit 120 francs par mois et le remboursement de ses frais de transport.

Le patron comprend le « ras-le-sifflet » de ses troupes. En 1997, les arbitres du Var avaient déjà lancé un préavis de grève : le district avait répondu par un lock-out, annulant purement et simplement la journée de championnat choisie pour cette action. Mais le corps arbitral reproche un manque de solidarité aux responsables fédéraux : les sanctions sont souvent jugées trop clémentes. Il souhaiterait également que le haut niveau donne, par son comportement, un meilleur exemple. Il aimerait encore que les éducateurs jouent un peu plus leur rôle.

« Quand le banc de touche est calme, dans 90 % des cas, cela se passe bien sur le terrain », estime Michel Dailly. Mais ce dernier, également président de l'Association française du corps arbitral multisport, assure que le basket, le rugby ou le handball n'échappent pas au malaise. Daniel Lambert le constate : *« La montée de la violence se voit dans les bus, les écoles, à la télévision. Il n'y a malheureusement pas de raison qu'elle épargne le sport. »*

Benoît Hopquin

Anatoli Karpov est toujours « champion du monde » d'échecs

ANATOLI KARPOV résiste bien au temps. En battant, vendredi 9 janvier à Lausanne, l'Indien Viswanathan Anand – son cadet de dix-huit ans – en finale du championnat du monde organisé par la Fédération internationale des échecs (FIDE), le Russe a conservé un titre qui ne vaut certes pas grand-chose sur le plan sportif, mais qui lui rapporte 10,2 millions de francs. Anand, quant à lui, se consolera avec la bourse de 4,7 millions de francs attribuée au vaincu.

A quarante-six ans, Karpov est donc toujours « champion du monde ». Mais de quel monde ? A la compétition qui vient de s'achever manquaient le véritable numéro un, le Russe Garry Kasparov, en guerre avec la FIDE, et le numéro deux, son compatriote Vladimir Kramnik, qui a refusé de participer au tournoi en raison de la faveur faite à Karpov de ne pas disputer les éliminatoires. Ceux-ci ont duré quatre semaines, pendant lesquelles une centaine de joueurs ont bataillé ferme dans un tableau à élimination directe qui n'autorisait pas la moindre faute de parcours.

Anand, numéro trois mondial, s'est « logiquement » imposé, même s'il a eu beaucoup de chance. Pendant que tous ces joueurs s'entredévoraient sur l'échiquier, Karpov, lui, attendait son challenger et se préparait au calme. Le « Tigre de Madras » sortit éreinté de son marathon stakhanoviste et se fit écorcher vif par le Russe, même s'il vendit chèrement sa peau au cours de la série de six parties longues qu'il joua contre lui. Au bout de quatre rencontres, il comptait un point de retard. Garry Kasparov, qui, de Moscou, suivait le cours du jeu, en était désolé pour l'Indien, comme il l'a confié à son agent en France, Dan-Antoine Blanc-Shapira : *« Normalement, Anand est beaucoup plus fort que Karpov. Mais là, il est épuisé. Personne ne peut lui faire de reproches. »*

UNE LOTERIE INJUSTE

Dans un dernier sursaut d'énergie, Anand parvint, jeudi 8 janvier, à refaire son retard au cours de la sixième et dernière rencontre. Une série de parties rapides de départage attendait donc les deux adversaires dès le lendemain, une première dans un championnat du monde d'échecs. Selon les commentateurs présents à Lausanne, l'espoir pouvait alors changer de camp, le « Lucky Luke » indien étant, en temps normal, bien plus à l'aise dans cet exercice de vélocité que le Russe « vieillissant ».

Mais c'était sans compter sur l'état de fatigue du grand maitre indien, qui gaffa au cours de la première rencontre et, obligé de jouer le tout pour le tout dans la seconde, s'écrasa contre le mur de béton *made in Karpov*.

La compétition inventée par le président de la FIDE (aussi président de la République russe de Kalmoukie), Kirsan Ilioumjinov, a, dès sa première édition, montré ses avantages et ses limites. Spectaculaire, annuelle, richement dotée, cette formule donne sa chance à beaucoup de joueurs. Mais elle s'apparente à une loterie injuste en raison du statut privilégié dont a bénéficié Karpov, attendant, tel Horace, que le dernier des Curiaces, à bout de forces, se présente devant lui.

Un autre problème se pose au sujet de la provenance de l'argent mis en jeu. Multimillionnaire dans un pays pauvre, M. Ilioumjinov met la main à la poche, mais personne ne peut affirmer d'où il tient sa fortune. Le grand maître britannique Nigel Short a, avec une franchise inhabituelle dans ce milieu plutôt propice aux manœuvres de coulisse, récemment expliqué dans *Libération* pourquoi personne ne se demandait d'où venait l'argent et pourquoi personne n'avait protesté devant le traitement de faveur fait à Karpov : *« Les joueurs baignent dans l'individualisme et l'égoïsme. Ils ne se soucient que de leur propre intérêt. (...) Pourquoi tous les joueurs classés dans le top 20 n'ont-ils pas réagi ? Parce que ce ne sont que des putes. Des putes, oui : comment qualifieriez-vous un type qui se fait payer pour prendre l'argent et la fermer ? »*

Cela dit, même dévalué et bancal, le championnat du monde de la FIDE a le mérite d'exister. En face, Garry Kasparov, tenant du titre PCA et incontesté numéro un mondial depuis 1985, se drape dans sa légitimité mais n'a pas remis sa couronne en jeu depuis 1995, ce qui, selon les spécialistes des échecs, commence à faire long. Certes, il entretient sa forme et sa réputation en remportant quasiment tous les tournois auxquels il participe, mais l'« Aigle de Bakou » va devoir remettre les pendules à l'heure avec la FIDE s'il ne veut pas rester seul dans sa tour d'ivoire.

Pierre Barthélémy

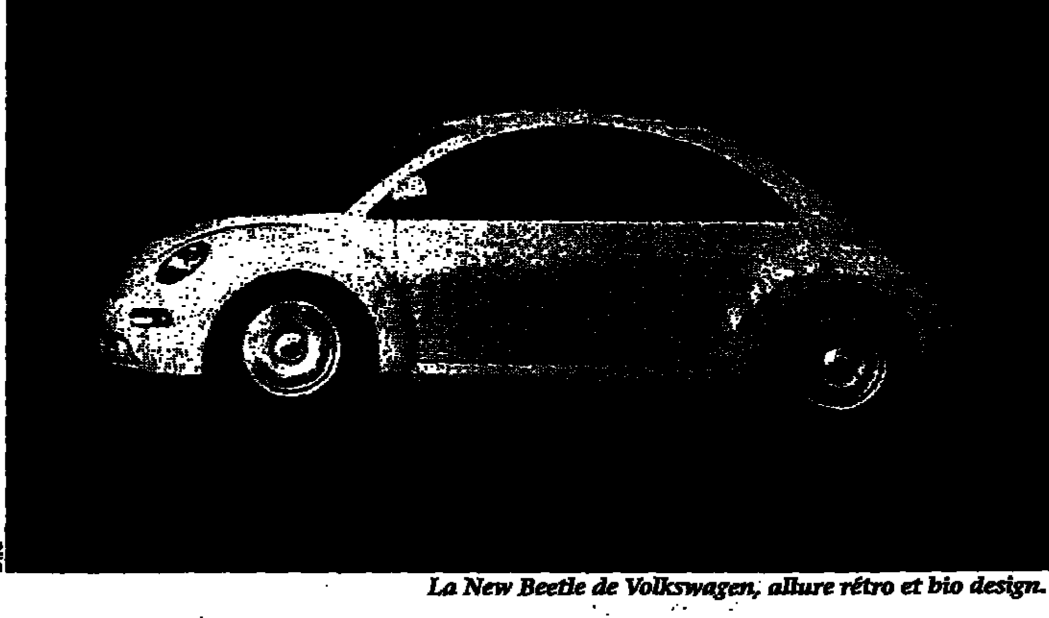
La nouvelle Coccinelle s'offre à l'Amérique

Le Salon de Detroit est marqué par la nostalgie qui saisit les constructeurs automobiles

DETROIT
de notre envoyé spécial

Une bouffée de nostalgie, une envie irrépressible de revenir aux racines, aux choses vraies, s'est emparée du Salon de Detroit, qui ouvre ses portes au public du 10 au 19 janvier. L'automobile américaine n'en finit plus de se ressourcer (*Le Monde* du 8 janvier). La technologie – moteurs efficaces mais plus propres, confort accru et équipements à profusion – est bien présente, mais elle se cache sous de rassurantes enveloppes qui évoquent l'époque bénie où les voitures étaient encore un symbole du progrès au-dessus de tout soupçon. L'Amérique feuillette, attendrie, son album de famille et redécouvre avec délices les grandes figures de l'histoire automobile. Grosses calandres béantes et pick-up avec cabine surélevée et plateau arrière reviennent à l'honneur.

La traduction la plus spectaculaire de cette tendance au revival est, bien sûr, l'apparition de la New Beetle de Volkswagen, modèle ouvertement inspiré de la Coccinelle (ou « Cox »). Produite au Brésil, comme son aînée, cette voiture a été réalisée sur la base de la Golf, mais n'en laisse rien paraître. Il s'agit d'une deux-portes compacte que l'on ne peut pas ignorer : sa silhouette typique en demi-lune attire forcément le regard, tout comme ses ailes proéminentes, sa large surface vitrée et la découpe du capot avant, d'où émergent deux gros yeux ovales. L'allure générale est rétro à souhait et non conventionnelle, mais ces arrondis ne choquent pas. Ils s'intègrent fort bien dans la mouvance bio qui influence le design automobile depuis quelques années.



D.R.

La New Beetle de Volkswagen, allure rétro et bio design.

92 000 F ENVIRON

Heureusement, la New Beetle n'est pas un simple remake. Son moteur, désormais refroidi par eau, est placé à l'avant et non à l'arrière, ce qui lui conférera une bien meilleure tenue de route (mais ne dégage qu'un médiocre volume de rangement dans le coffre), et son freinage, assuré par quatre freins à disque, devrait être parfaitement efficace.

Dès la commercialisation, prévue en Europe dans la deuxième moitié de l'année, deux motorisations seront proposées : un deux-litres essence de 115 chevaux ou un turbodiesel à injection directe de 1,9 litre et 90 chevaux. L'habitacle multiplie aussi les clins d'œil : tableau de bord tendance Fisher Price, volant large et fin et poignées de maintien typiques de l'ancien modèle. Confortable pour les passagers des places avant, la réincarnation de la Coccinelle n'offre à l'arrière que deux places et un espace fortement réduit par la lunette plongeante.



D.R.

Avec son tableau de bord façon Fisher Price, l'aménagement de la nouvelle Cox multiplie les clins d'œil.

La New Beetle, disponible dans les prochains jours aux Etats-Unis pour 15 200 dollars (environ 92 000 F) et avec des teintes très « flashy », n'est pas du genre à cacher son jeu. Sorte de boutade automobile, elle s'adresse aux baby boomers. « *Si vous avez vendu votre âme dans les années 80, la Beetle vous offre un moyen de la racheter* », proclame la campagne publicitaire qui doit bientôt être lancée outre-Atlantique.

Cette voiture décalée, qui inspire spontanément la sympathie, ne sera peut-être pas qu'un simple phénomène de mode passager. Pourtant, on ne peut s'empêcher d'éprouver une sorte de gêne devant cet exercice de style qui regarde avec un peu trop de complaisance dans le rétroviseur de l'histoire automobile.

LUXUEUX 4 × 4

Chez les constructeurs américains, la nostalgie n'a pas besoin de plonger ses racines bien loin. Expression d'une tradition qui n'a jamais vraiment disparu, le regain d'intérêt pour les gros pick-up ne se dément pas. General Motors, Ford et Chrysler présentent, avec une fierté non dissimulée, des engins qui fleurent bon la musique country et les valeurs de l'Amérique éternelle.

Tous chromes dehors, GM Serra, Chevrolet Silverado, Ford série F ou Dodge Dakota, mais aussi les énormes 4 × 4 luxueux que sont les Dodge Durango, Lincoln Navigator ou GM Suburban sont plébiscités par les consommateurs. Parce qu'ils correspondent à un mode de vie très axé sur les loisirs et évoquent quelque chose qui est cher au cœur des Américains, mais aussi parce qu'ils procurent de vraies sensations de conduite. Moins typée, mais plus sophistiquée, la concurrence japonaise et allemande commence néanmoins à se sentir très à l'aise sur ce terrain.

Pour les firmes de Detroit, la petite musique de la nostalgie reste aussi le plus sûr moyen de tromper le manque d'inspiration qui les saisit parfois lorsqu'il s'agit de concevoir une berline d'utilisation classique. La nouvelle Chrysler 300 M, qui évoque ouvertement un glorieux modèle des années 50, le confirme avec un certain bonheur. Elle partira cette année à l'assaut du marché européen, mais avec des ambitions beaucoup plus limitées que sur son propre sol.

Paradoxalement, c'est l'une des marques les plus enracinées dans la légende automobile américaine qui paraît prendre le plus de recul avec la tradition. La nouvelle Cadillac Seville, destinée à porter de 5 % à 20 % la part des exportations dans les ventes de la marque, rompt définitivement avec les outrances de style d'autrefois. L'élégance de la Seville est devenue plus subtile et raffinée, moins excentrique et précieuse. Svelte, cette voiture mesure moins de 5 mètres de longueur, un événement ! Son habitacle, exempt de toute faute de goût, est devenu aussi distingué que le V8 Northstar qui ronronne sous le capot.

Jean-Michel Normand

Michelin, seul français

Organisé chaque année dans le berceau de General Motors, de Ford et de Chrysler, le Salon de Detroit (Michigan) est celui de l'industrie automobile la plus puissante du monde. Beaucoup moins vaste que les Salons de Paris ou de Francfort, il n'accueille guère qu'une quarantaine de stands. Seul représentant de l'automobile française au Salon, Michelin, qui a vu ses ventes progresser en Amérique du Nord, propose aux visiteurs de tester un simulateur de conduite. On peut ainsi « piloter », avec des trépidations bien réelles, une Panhard-Levassor virtuelle, à pneus pleins ou à chambre à air.

1998, grande année pour les petits modèles

LE MONDIAL de l'automobile qui aura lieu du 1er au 11 octobre ne sera pas seulement l'occasion de commémorer le centenaire du premier « Salon de l'auto » de 1898. Point d'orgue d'une année qui sera très fournie en nouveautés, le rendez-vous de Paris accueillera une jolie collection de modèles inédits.

Outre la Ford Escort, l'Alfa Romeo 166, la Mercedes classe S, peut-être la « petite » Jaguar, Peugeot dévoilera surtout un modèle que l'on attendait depuis bien longtemps.

Cette voiture, dont le nom de code n'a pas encore été dévoilé (selon le magazine *L'Auto-Journal*, il s'agirait de la 207, et non de la 206), devra combler le grand vide creusé par les stratèges de la marque au lion. Lorsqu'il fallut renouveler la 205 (parfaite traduction du principe « petite dehors, grande dedans » apparue en 1983), ils commirent une funeste erreur.

Plutôt que de rajeunir une formule gagnante, comme Volkswagen avec avec la Golf, ils jouèrent sur deux tableaux en lançant un modèle plus petit et un autre plus grand. Résultat : ni la 106 ni la 306 n'eurent la popularité de la 205, qui, irremplaçable mais vieillissante, laissa le champ libre à la *Renault Clio*.

Enfin prête, l'héritière de la 205 accélère la transformation du « style Peugeot ». Plus longue de 11 centimètres, son profil est plus acéré, avec un avant très plongeant et les phares en amande caractéristiques du design maison, désormais plus audacieux. Sous le capot sont prévues de nouvelles motorisations dont le 1,8 litre diesel *common rail* (injection directe par rampe haute pression) tant attendu.

Pour imposer ce modèle, Peugeot devra compter avec la nouvelle Clio de Renault, et la concurrence entre les deux constructeurs permettra peut-être aux marques françaises de reconquérir quelques positions perdues.

> Enfin prête, l'héritière de la 205 accélère la transformation du « style Peugeot ». Plus longue de 11 centimètres, elle offre un profil plus acéré, un avant très plongeant et les phares en amande caractéristiques du design maison, désormais plus audacieux

La petite Renault ne change pas de nom et sa ligne, même arrondie et modernisée, est familière. La voiture n'en est pas moins entièrement nouvelle, avec davantage d'espace intérieur et d'équipements pour un prix qui ne devrait guère évoluer. La Clio deuxième génération, qui sera commercialisée dès le mois de mars, ouvrira le bal des débutantes. La liste des petites berlines attendues en 1998 est impressionnante avec le renouvellement (lui aussi retardé de quelques mois) de la Volkswagen Golf, plus grande, très bien équipée mais sans surprise, de l'Opel Astra et de la Ford Escort, dont l'esthétique est tout à fait déroutante.

En mars refleurira la classe A. On imagine sans peine que Mercedes aura su gommer les défauts originels de sa première petite voiture. Reste à savoir si les améliorations apportées à la tenue de route (abaissement de la garde au sol, suspensions raccourcies et raffermies) ne nuiront pas au confort.

Au chapitre des mini-voitures on guettera l'apparition – tout aussi laborieuse que la classe A – de la Smart, la deux-places imaginée par Mercedes et Swatch, mais aussi de la Fiat Seicento, de la Volkswagen Lupo, d'une Twingo légèrement retouchée et de plusieurs petits modèles asiatiques aux formes cubiques (Daewoo D'Arts, Hyundai Atos, Suzuki Wagon-R). Pour Toyota, le Salon de Paris sera l'occasion de préciser ce que sera le futur modèle qui sera produit à Valenciennes.

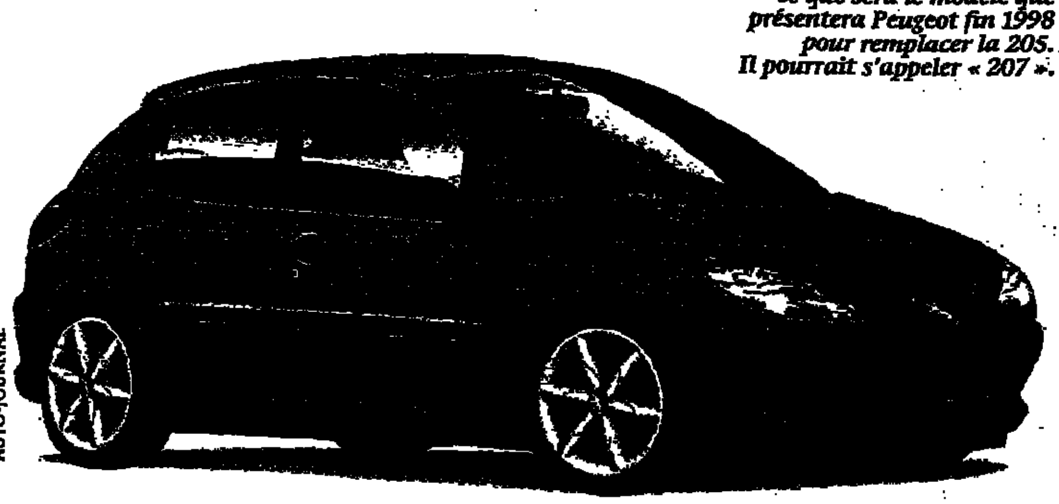
Vu de France, l'autre événement de l'année sera l'émergence de véritables alternatives à la Renault Scénic, chouchou du public en 1997. Après deux années de quasi-monopole, le premier monospace compact sera d'abord rejoint par la Fiat Multipla. Plus courte mais plus large, l'italienne parie sur l'originalité avec ses deux rangées de trois places. Viendra ensuite l'Opel Zafira (trois rangées de deux places) puis, en 1999, une Citroën et une Ford respectivement dérivées de la Xsara et de l'Escort.

Décidément très en vue, Mercedes lèvera le voile en octobre à Paris sur sa nouvelle classe S, figure emblématique de la marque à l'étoile. Surprise : la « grosse Mercedes » a perdu 250 kilos, rétréci de 10 bons centimètres, et sa ligne résulte d'un très joli coup de crayon.

Quant à la très chic classe ML, 4 × 4 raffiné produit aux Etats-Unis, elle sera commercialisée dès le printemps en France. Décidément, le tout-terrain glisse sur la pente de l'embourgeoisement. Dans sa version 1998, même le Nissan Patrol, totem roulant du baroudeur en 4 × 4, fait dans le luxueux et le sophistiqué.

Enfin, on annonce aussi du nouveau chez Jaguar avec la présentation d'un modèle destiné à faire revivre l'inoubliable lignée des MK2 (et, accessoirement, à doubler le volume de production de Coventry) mais aussi chez BMW (nouvelle série 3), chez Alfa Romeo (la 166 sera-t-elle aussi aboutie que la 156 ?) et chez Volvo avec un coupé et une nouvelle berline de haut de gamme.

J.-M. N.



Voici, selon le magazine « L'Auto-Journal », ce que sera le modèle que présentera Peugeot fin 1998 pour remplacer la 205. Il pourrait s'appeler « 207 ».

DÉPÊCHES

■ **FORD.** Après la Fiesta Elance, le constructeur américain vient de présenter la Mondeo Elance (sellerie cuir, air conditionné, siège conducteur réglable électriquement, « chéquier de lavage » permettant de réaliser gratuitement douze lavages de l'intérieur et de l'extérieur). Prix : à partir de 145 900 F.

■ **OPEL.** Une Vauxhall Frontera de série, version britannique du 4 × 4 Opel portant le même nom, vient de réaliser un tour du monde en 21 jours, 2 heures et 14 minutes. Partis du Old Royal Observatory de Greenwich, les trois pilotes du Frontera World Challenge ont parcouru 29 350 kilomètres avant de revenir à leur point de départ.

■ **HONDA.** La gamme Civic s'enrichira en avril d'une version Aero Deck, disponible en deux motorisations essence (1,5 litre et 1,8 litre) et un diesel 2 litres. Conçu sur la base du break, l'Aero Deck se distingue par son porte-à-faux arrière plus important qui permet de libérer un espace de chargement supplémentaire et plus pratique.

■ **PEUGEOT.** Lancée en septembre 1991, la Peugeot 106 a dépassé le 12 décembre 1997 le cap des 2 millions d'exemplaires. Environ 77 % de la production de la 106, fabriquée à Mulhouse et Sochaux, est exportée. En France, la 106 a été commercialisée à raison de 650 000 exemplaires.

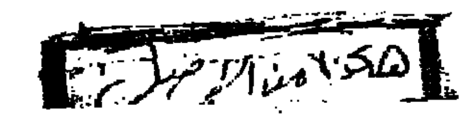
■ **SAAB.** La gamme 900 va changer de nom pour prendre l'appellation 9-3. Saab en profite pour introduire le premier moteur turbodiesel à injection directe de son histoire qui sera présenté début janvier au Salon de Detroit. Disponible à partir de l'été, la série 9-3 intègre aussi un nouvel habitacle et un châssis renforcé.

■ **DROIT.** A la suite d'une action engagée par Volkswagen, le groupe Opel a dû abandonner le sigle « TDI » utilisé pour ses moteurs turbodiesel à injection directe. Pour remplacer cette appellation officiellement déposée par VW, Opel a choisi le sigle « TDI » en accord avec Renault dont les modèles sont des « dTi » (avec deux lettres minuscules et une majuscule).

■ **SEAT.** La marque espagnole Seat (groupe Volkswagen) vient de lancer le break Cordoba Vario. Pas plus long que la berline Cordoba (4,14 m), ce break est commercialisé avec un choix de 4 moteurs : deux essence (1,4 litre ou 1,6 litre) et deux diesel 1,9 litre (dont un turbodiesel). Prix : de 76 000 F à 98 000 F.

■ **CADILLAC.** La vogue des *sport utilities* et autres 4 × 4 est telle aux Etats-Unis que Cadillac, la marque de prestige de General Motors, va devoir elle aussi sacrifier au lancement d'un véhicule de loisir. Ce futur 4 × 4 de très haut de gamme n'apparaîtra pas avant 1999.

■ **ITALIE.** Les immatriculations automobiles ont progressé de 39,24 % en 1997 dans la péninsule. En décembre, elles ont augmenté de 19,21 %, soit 129 200 nouvelles immatriculations, par rapport au même mois de l'année précédente. Sur l'ensemble de l'année 1997, il y a eu 2 411 900 nouvelles immatriculations contre un peu plus de 1,7 million en 1996, en partie grâce à une prime d'Etat analogue aux « balladurettes » et « juppettes » françaises. Pour retrouver un tel niveau, il faut remonter à l'année 1992.



Encore une journée de printemps

L'ANTICYCLONE alpin se décale vers l'Italie. Cependant, il protège encore la France. La dépression d'Islande se rapproche de l'Irlande, et la perturbation qui lui est associée abordera la Bretagne dans l'après-midi. Sur le reste du pays, dimanche, le soleil dominera, si l'on excepte les entrées maritimes qui affecteront le sud du Massif central.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne, les nuages s'épaissiront peu à peu par l'ouest, avec de la pluie en soirée. Sur les autres régions, le soleil dominera. Il fera de 12 à 15 degrés.

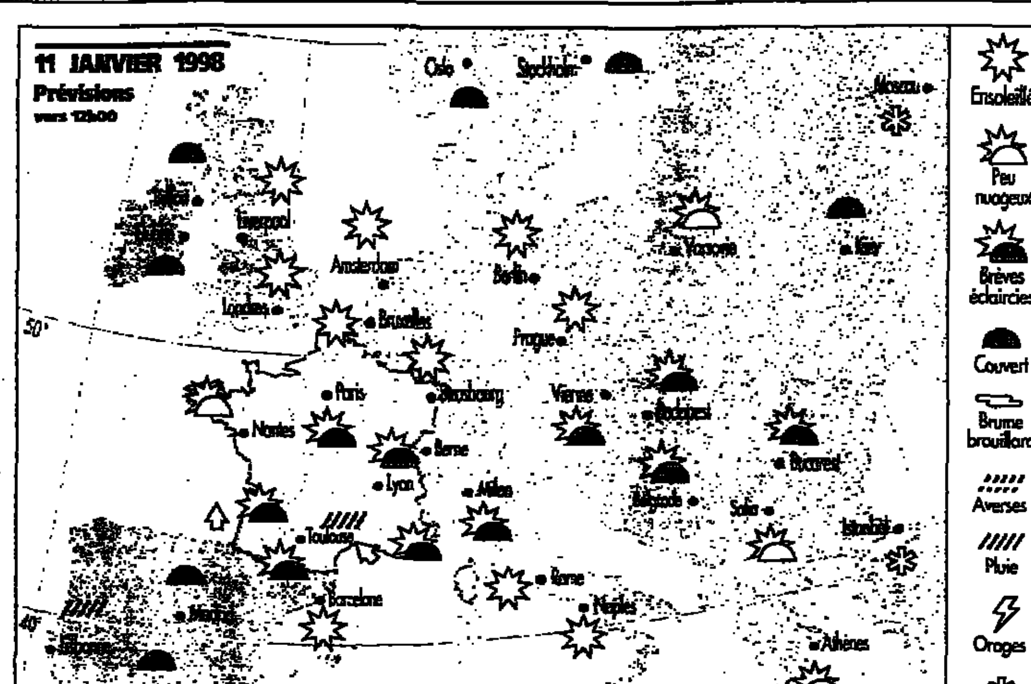
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La semaine se terminera dans la douceur et sous le soleil. Les régions proches de la Belgique afficheront 11 degrés l'après-midi. Dans le Centre, les températures grimperont jusqu'à 15 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – En matinée, les vallées de la Lorraine, de la Franche-Comté et surtout la plaine d'Alsace risquent d'être encombrées de brouillards denses. L'après-midi, le soleil s'imposera. Il fera 10 degrés en général.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les entrées maritimes de Méditerranée apporteront quelques nuages dans le Tarn et l'Aveyron. Sur la façade atlantique, après une belle journée, le ciel s'ennuagera en soirée. Ailleurs, le soleil brillera généreusement. Les thermomètres afficheront de 16 à 20 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel sera passagèrement nuageux sur le sud de l'Auvergne. Le soleil restera maître des cieux sur les autres contrées. Le mercure atteindra de 12 à 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le Languedoc pâtira d'un ciel gris. En outre, un vent de sud-est soutenu atteindra 90 km/h en pointes sur les hauteurs cévenoles. Ailleurs, le beau temps se maintiendra. Il fera de 14 à 16 degrés l'après-midi.



PRÉVISIONS POUR LE 11 JANVIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/31 S	KIEV	-5/2 C	VENISE	1/9 S	LE CAIRE	7/13 S
				POINTE-A-PIT.	22/29 S	LISBONNE	11/14 P	VIENNE	1/8 N	MARRAKECH	9/16 N
				ST-DENIS-RÉ.	25/30 C	LIVERPOOL	8/11 S	AMÉRIQUES		NAIROBI	17/21 P
				EUROPE		LONDRES	8/11 S	BRASILIA	21/25 P	PRETORIA	13/26 S
				AMSTERDAM	5/9 S	LUXEMBOURG	5/12 S	BUENOS AIR.	21/28 P	RABAT	11/19 N
FRANCE métropole		NANCY	5/12 S	ATHENES	6/13 N	MADRID	4/10 C	CARACAS	24/30 S	TUNIS	7/17 S
AJACCIO	4/15 S	NANTES	10/14 N	BARCELONE	10/14 S	MILAN	2/6 N	CHICAGO	-7/-3 C	ASIE-OCÉANIE	
BIARRITZ	11/17 S	NICE	8/15 S	BELFAST	4/10 C	MOSCOU	-7/-3 *	LIMA	24/30 C	BANGKOK	26/32 N
BORDEAUX	7/18 S	PARIS	6/11 S	BELGRADE	4/11 S	MUNICH	4/13 S	LOS ANGELES	13/16 S	BOMBAY	20/32 S
BOURGES	6/13 S	PAU	6/17 S	BERLIN	6/11 S	NAPLES	6/15 S	MEXICO	10/23 S	DJAKARTA	27/31 C
BREST	11/14 N	PERPIGNAN	10/15 C	BERNE	-2/12 S	OSLO	4/7 C	MONTREAL	-10/-5 N	DUBAI	16/22 C
CAEN	7/10 N	RENNES	9/13 N	BRUXELLES	6/12 S	PALMA DE M.	7/18 S	NEW YORK	1/5 C	HANOI	18/23 P
CHERBOURG	7/12 N	ST-ETIENNE	8/14 S	BUCAREST	-5/5 S	PRAGUE	2/11 S	SAN FRANCIS.	10/13 P	HONGKONG	15/22 C
CLERMONT-F.	7/15 S	STRASBOURG	3/10 S	BUDAPEST	3/8 S	ROME	6/15 S	SANTIAGO/CHI	14/29 S	JERUSALEM	5/12 P
DIJON	5/11 S	TOULOUSE	10/18 S	COPENHAGUE	4/6 S	SEVILLE	11/15 C	TORONTO	-7/-4 N	NEW DEHLI	7/18 C
GRENOBLE	4/8 S	TOURS	6/13 S	DUBLIN	4/11 C	SOFIA	-4/5 N	WASHINGTON	-2/8 C	PEKIN	-7/-1 N
LILLE	7/11 S	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	7/13 S	ST-PETERSB.	-4/3 *	AFRIQUE		SEOUL	-1/3 C
LIMOGES	7/14 S	CAYENNE	25/29 N	GENEVE	6/11 S	STOCKHOLM	7/8 C	ALGER	6/17 S	SINGAPOUR	26/29 P
LYON	6/13 S	FORT-DE-FR.	24/28 P	HELSINKI	2/5 C	TENERIFE	12/16 N	DAKAR	21/26 S	SYDNEY	21/25 N
MARSEILLE	6/14 P	NOUMEA	22/27 C	ISTANBUL	1/4 *	VARSOVIE	3/7 N	KINSHASA	24/28 P	TOKYO	4/6 P

Situation le 10 janvier à 0 heure TU

Prévisions pour le 12 janvier à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **THAÏLANDE.** La compagnie thaïlandaise Bangkok Airways a ouvert un vol international régulier au départ de Bankgkok à destination de Siem Reap, situé à 6 kilomètres des temples d'Angkor Vat, au Cambodge. Les vols (quatre par semaine actuellement) seront quotidiens à partir du 1er février. Selon les autorités cambodgiennes et la compagnie aérienne, la sécurité est assurée dans la province de Siem Reap et autour des monuments. Pour sauvegarder le site, l'aéroport n'accueille pas de gros porteurs.

■ **ÉTATS-UNIS.** New York a connu sa température la plus élevée pour un 8 janvier, avec 19,8 ° Celsius dans Central Park jeudi. La douceur et l'humidité qui règnent sur la région depuis une semaine plongent la métropole dans le brouillard plusieurs heures par jour, provoquant d'importants retards aux aéroports.

PRATIQUE

Les aides visuelles spécifiques pour les personnes mal voyantes

ON COMPTE en France plus d'un million et demi de personnes dont l'acuité visuelle, une fois corrigée, ne dépasse pas un à trois dixièmes. Ces déficiences ont des origines et des effets multiples. La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) entraîne la perte de la vision centrale. A l'inverse, la rétinite pigmentaire provoque la disparition de la vision périphérique, l'impression de regarder par le trou d'une serrure. Les sujets atteints de glaucome voient flou et ont du mal à déchiffrer. La rétinopathie diabétique suscite des pertes partielles et diffuses du champ visuel (taches), et l'hémianopsie, la disparition de la moitié du champ visuel.

A chaque cas correspondent des aides visuelles spécifiques. On en recense deux grandes catégories : les loupes et les agrandisseurs électroniques, aussi appelés vidéo-agrandisseurs, vidéo-loupes, ou loupes électroniques.

Il existe une grande variété de loupes, offrant des grossissements différents, selon leur taille et leur forme : de 1,5 à 13 fois pour les loupes rondes à main, et de trois à quatre fois seulement pour les rectangulaires. Ces dernières ont l'avantage d'offrir une surface d'observation plus étendue, avec des déformations moins importantes. La position du manche, dans l'angle, sur le grand ou le petit côté du rectangle, a son importance pour éviter la fatigue du poignet. Enfin, certaines sont pourvues d'un éclairage.

Les loupes à poser permettent d'avoir les mains libres. Elles peuvent être rondes ou rectangulaires, fixes ou inclinables, éclairantes ou non, alimentées sur secteur ou par des piles, ce qui est utile pour partir en voyage. On trouve des modèles à loupes interchangeables sur un même support.

Plus le diamètre d'une loupe est important, et moins elle est grossissante ; d'autre part, plus l'agrandissement est fort, et plus le verre présente des déformations. Choisir une loupe n'est donc pas une mince affaire, et *« il est fortement déconseillé d'offrir en cadeau le premier modèle venu, sous peine de le voir rester dans un tiroir »*, explique Claire-Noëlle Piriou, responsable de la cellule « déficience visuelle » du Comité national français de liaison pour la réadaptation des handicapés (CNRH).

Le choix d'un vidéo-agrandisseur est encore plus délicat. Il requiert le concours de l'ophtalmologiste, de l'opticien et de l'orthoptiste, car son utilisation nécessite un apprentissage préalable. Ce type d'appareil permet de grossir un texte ou une image, de trois à soixante fois. Il est composé d'une caméra fixe ou mobile, et d'un écran sur lequel est projeté l'agrandissement. Les modèles les plus perfectionnés disposent d'un plateau mobile facilitant la manipulation des documents et permettant également d'écrire, d'enfiler une aiguille ou de mettre du vernis à ongles.

Il existe une trentaine de modèles, proposés par une dizaine de fabricants. Ils peuvent être en noir et blanc, avec la possibilité d'inverser les contrastes, ou bien en couleur. Certains ont leur propre moniteur, alors que d'autres peuvent se brancher sur un téléviseur muni d'une prise Péritel, ou sont connectables à un ordinateur. Certains sont en poste fixe, d'autres sont portables. Ces derniers sont les plus onéreux.

Etant donné les prix (de 3 900 à 38 000 francs), il importe d'essayer les matériels avant de se décider, en se rendant dans un Centre d'information et de conseil sur les aides techniques (Cicat), ou bien dans un centre d'évaluation de la « basse vision », dont on pourra se procurer l'adresse au CNRH.

On évitera bien des déconvenues en comparant les produits existant chez les opticiens et les distributeurs, et en demandant à tester son futur appareil en prêt ou en location. *« J'ai choisi parmi les vidéo-loupes en démonstration, la Basic de Magnilink (LVI). Mais le plateau n'est pas assez mobile pour lire une colonne de journal en entier »*, dit Marius J. Après avoir essayé « Aladdin » (Telesensory) chez son amie, Renée V., il est retourné chez l'opticien et a constaté que ce modèle avait été remplacé par un autre, plus performant appelé « Pingouin ». Le taux de renouvellement des modèles à l'intérieur d'une gamme de cinq appareils est de un à deux par an.

Quant à Renée V., qui lit et écrit beaucoup, elle ignorait qu'il existait des appareils couplés à un ordinateur, qui lui auraient facilité l'écriture. *« Malheureusement, c'est plus cher, et j'ai déjà eu le plus grand mal à faire prendre en charge une partie des frais par ma caisse d'assurance-maladie »*, constate cette ancienne commerçante.

Enfin, il faut également s'assurer que le temps d'apprentissage, l'assistance, l'entretien du matériel et le prêt en cas de réparation sont inclus dans le prix. La prochaine génération d'agrandisseurs sera informatique, numérisée et intégrera le traitement d'images. Peut-être verra-t-on alors baisser les prix.

Michaëla Bobasch

Financement et adresses

● **Pour financer une aide technique visuelle :** s'adresser à sa caisse d'assurance-maladie, qui remboursera après entente préalable, sur la base du montant forfaitaire prévu au tarif interministériel des prestations sanitaires (TIPS). Pour percevoir un complément, ou si le matériel n'est pas inscrit au TIPS, on peut solliciter une *« prestation extralégale »* ou *« supplémentaire »*, dont le montant variera d'une caisse à l'autre, et en fonction des ressources de l'assuré.

● **Pour un complément :** la mutuelle, la Caisse d'allocations familiales, le fonds de secours du conseil général, le Centre communal d'action sociale de la mairie, la caisse de retraite ou le conseil régional. Pour les enfants : la Commission départementale de l'éducation spéciale (CDES). Pour équiper un poste de travail : l'Association nationale de gestion de fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés (Agefiph) et la Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (Cotorep).

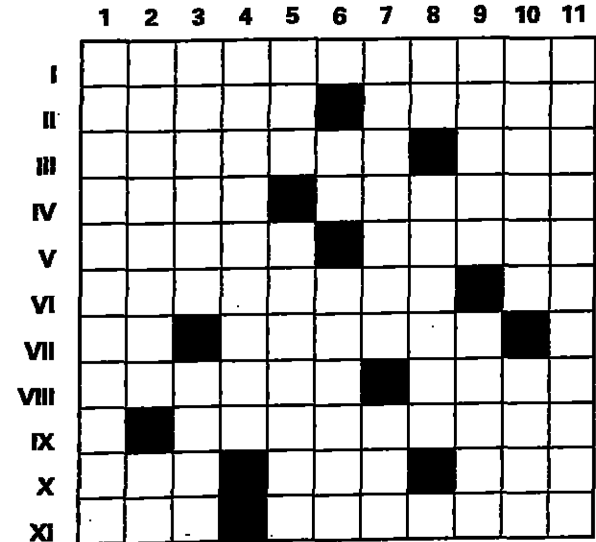
● **Information et conseil :** cellule « déficience visuelle » du Comité national français de liaison pour la réadaptation des handicapés (CNRH, 236, rue de Tolbiac, 75013 Paris, tél. : 01-53-80-66-66).

● **Revue :** *L'Agrandi*, 14, rue Soleillet, 75020 Paris, tél. : 01-40-33-79-40.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98010

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Prise en sens inverse. – II. Plus léger quand il bouffe. Tirer le bâtiment. – III. Ver marin. Ruminant disparu. – IV. Pour tout ce qui dépasse. Ne sera jamais dépassé. – V. Manifestas une certaine humeur. Son emprunt tarde à rapporter. – VI. Tailler en pointe. Conjonction. – VII. Le chlore. Quart de morceau chez Vivaldi. – VIII. Appellent de loin. Mit le fruit à nu. – IX. Reconnaîtrai la valeur. – X. Possessif. Un autre soi-même. Vient d'avoir. – XI. Breuvage britannique. Bon chic, bon genre.

VERTICALEMENT

1. Accompagne dans les airs. – 2. Prêt à passer à table. Marque la surprise. – 3. Extrait du bigaradier. Blesse. – *4. Après la Toussaint, c'est leur fête.* – 5. Musique du Maghreb. Bien convenables. – 6. Renforce l'affirmation. Pomme de discorde. – 7. Appareils de levage. Manque d'énergie, mais seulement devant une voyelle. – 8. Interjection. A fait du chemin depuis son enlèvement. – 9. Utilisés en tannerie et en médecine. Dans le Lot-et-Garonne. – 10. Même sur le gâteau, ce ne sera qu'une petite cerise. Base alimentaire. – 11. Quitte le boulot avant l'heure.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98009

HORIZONTALEMENT

I. Pantouflard. – II. Ajout. Aînée. – III. Roucoulades. – IV. Tué. Tune. – V. Ere. Finesse. – VI. Ne. Cales. Ar. – VII. Assagir. Pli. – VIII. Ecot. Fiat. – IX. Ici. Tétanie. – X. Antre. Store. – XI. Trapézistes.

VERTICALEMENT

1. Partenariat. – 2. Ajourés. CNR. – 3. Nouée. Seita. – 4. TUC. CAC. Rp. – 5. Oto. Fagotée. – 6. Utilité. – 7. Falmer. Tsi. – 8. Liames. Fats. – 9. Andes. Pinot. – 10. Rée. Salaire. – 11. Déshéritées.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS

N° 1774

CHAMPIONNAT DU MONDE FIDE (Groningue, 1997)
Blancs : L. Van Vely.
Noirs : K. Georgiev.
Défense ouest-indienne.

1. d4	Cf6	15. Dd2	Dç7 (k)
2. ç4	é6	16. Ta-ç1!	dxç4
3. Cf3	b6	17. Txç4	Dé7 (l)
4. g3 (a)	Fa6 (b)	18. d5!! (m)	Cxd5 (n)
5. Cb-d2 (c)	ç6 (d)	19. Cg4!! (o)	h5 (p)
6. Fg2	d5	20. Fxg7!! (q)	Rxg7 (r)
7. 0-0	Fé7 (e)	21. Dh6+	Rg8
8. Cé5	0-0	22. Fxd5	Fxd5
9. b3	Fb7 (f)	23. Cf6+	Dxf6 (s)
10. Fb2	Ca6 (g)	24. Dxf6	Fxç4
11. é4! (h)	Tç8 (i)	25. Dg5+ (t)	Rh7
12. Té1	Fb4 (j)	26. Dxh5+	Rg8
13. éxd5	çxd5	27. Dg5+	Rh7
14. a3	Fxd2	28. Té4! (u)	abandon

NOTES

a) 4. Cç3 et 4. a3 sont d'autres suites également importantes.

b) Le système classique consiste en 4..., Fb7 ; 5. Fg2, Fé7 ; 6. 0-0 (ou 6. Cç3, Cé4 ; 7. Fd2, Ff6), 0-0 ; 7. d5, éxd5 ; 8. Ch4, comme dans la deuxième partie du match pour le titre entre Kasparov et Karpov, à Moscou en 1984, où l'on vit souvent la sortie du F-D en a6.

c) Les Blancs peuvent protéger le pion ç4 de cette manière, ou par 5. b3 (système moderne très joué), ou par 5. Da4, 5. Db3 et 5. Dç2.

d) Ou 5..., Fb7 ; 6. Fg2, Fé7 ; 7. 0-0 (7. é4 est un sacrifice de pion intéressant : 7..., Cxé4 ; 8. Cé5, Fb4 ; 9. Dé2 ou 9. Dg4), 0-0 ; 8. Dç2, d5 ; 9. Cé5, ç5 ; 10. dxç5, bxç5 ; 11. Cb3, a5! ; 12. çxd5, éxd5 ; 13. Ff4, Db6 avec égalité (Timman-Ivantchouk, Tilburg, 1990).

e) Et non 7..., dxç4 à cause de 8. Cé5, et les Blancs ont l'initiative.

f) Son attaque contre le pion ç4 étant inopérante, le F-D regagne sa diagonale.

g) Préparant l'avance ç6-ç5.

h) Mais les Blancs, mieux développés, ont les cartes en main.

i) Après 11..., dxé4 ; 12. Cxé4, Cxé4 ; 13. Fxé4, l'avantage des Blancs s'accentuerait.

j) 12..., ç5 semble logique mais a l'inconvénient d'ouvrir le jeu, ce qui profite souvent au camp possédant une avance de développement. D'où cette sortie du F-R, qui révèle déjà la difficulté des Noirs de trouver un plan convenable.

k) Douteux, mais le rapatriement 15..., Cç7 ne vaut pas mieux.

l) Forcé.

m) La rupture au juste moment, qui donne au Fb2 un rayon d'action efficace sur la diagonale a1-h8 et à la Tç4 le passage sur l'aile R.

n) Si 18..., éxd5? ; 19. Cg4! avec une attaque irrésistible. Si 18..., Fxd5 ; 19. Fxd5, Cxd5 ; 20. Tg4!

o) Menaçant, entre autres, 20. Txç8, Txç8 ; 21. Fxd5, Fxd5 ; 22. Dxd5, ou bien 20. Dh6!

p) Espérant la suite 20. Cé5, Txç4 ; 21. bxç4, Cf6.

q) Une belle exécution.

r) Si 20..., hxg4 ; 21. Txg4!

s) Forcé.

t) Si 25. Té5?, Tç5.

u) Le mat est imparable.

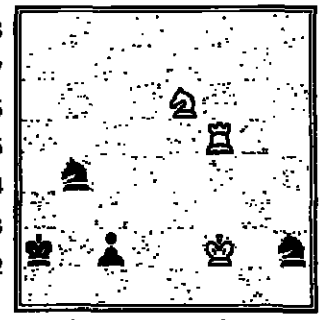
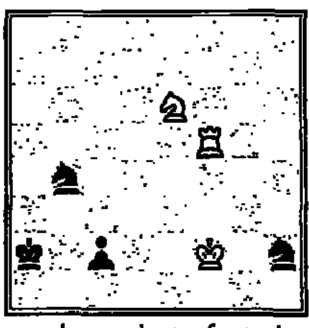
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1773
O. AJANEN (1943)

(Blancs : Ra2, Dé2. Noirs : Ra4, Df8, Pa5, b6, é4 et g7).

1. Dç4+, Db4 ; 2. Dç6+, Db5 (si 2..., b5 ; 3. Dç2+) ; **3. Dxé4+, Db4 ; 4. Dd3!! zugzwang, g6** (ou 4..., g5 ; 5. Dd7+, Db5 ; 6. Dd4+, Db4 ; 7. Dd3 ; ou 4..., b5 ; 5. Dç2+ ; ou 4..., Db5 ; 5. Da3 mat ; ou 4..., Dç5 ; 5. Db3 mat) ; **5. Dd7+, Db5 ; 6. Dd4+, Db4 ; 7. Dd3, g5 ; 8. Dd7+, Db5 ; 9. Dd4+, Db4 ; 10. Dd3, g4 ; 11. Dd7+, Db5 ; 12. Dxg4+, Db4 ; 13. Dd7+, Db5 ; 14. Dd4+, Db4 ; 15. Dd3!, et les Blancs gagnent.**

Erratum. – Au sixième coup de la solution de l'étude n° 1772, il fallait lire : **6. Dé5+!!, Dxé5 ; 7. Cg5 mat.**

ÉTUDE N° 1774
E. KOLESNIKOV (1992)

Blancs (3) : Rf2, Tf5, Cé6.
Noirs (4) : Ra2, Cb4 et h2, Pç2.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

SCÈNE A trente et un ans, le metteur en scène Stanislas Nordey vient de prendre la direction du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Convaincu de l'urgence de faire bouger le théâtre en banlieue, il propose, avec ses « *équipiers* » qui l'ont suivi depuis Nanterre, d'ancrer cette scène dans la ville qui l'entoure, de faire vivre « *l'idée de théâtre public, qui n'a jamais été gagnée* ». ● SON PROJET revêt plusieurs facettes : visuelle (peinture jaune d'or, projecteurs, portes ouvertes), sociale (tarif unique à 50 francs, cafétéria bon marché), relationnelle (travail avec les collèges, appui d'associations) et littéraire (de la poésie, davantage de spectacles). ● POUR le baptême de ce théâtre réactivé, la comédienne Martine Thinières offre un délicieux *Soir de fête* en forme de féerie ; dans l'autre salle, *Armor* narre, avec des longueurs, une quête du Graal moderne.

Stanislas Nordey réactive le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis

Tout nouveau directeur de cette salle de banlieue parisienne, le jeune metteur en scène part à la reconquête du public. Il veut ancrer sa « maison » dans la ville : tarif unique à 50 francs, travail avec les collèges, cafétéria bon marché... Et plus de spectacles et de poésie

MARDI 6 JANVIER, on donnait *Soir de fête* au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Spectacle d'ouverture pour la nouvelle direction de Stanislas Nordey. Le titre de la pièce et celui des suivantes immédiates ont été apposés en hautes lettres sur les fenêtres donnant sur la ville, comme des destinations de voyage dans une agence. La façade de verre, jaune d'or, crie son changement de couleur, qui n'a rien d'un changement de façade. Le flux blanc de quelques projecteurs a été remplacé par le scintillement jaune de centaines de lampes, apportant une vibration intérieure, un signe de vies, un appel à la fête d'autant plus sensible qu'il provient d'un bâtiment auparavant souvent pris pour la gare. A la sortie des écoles, les enfants, en attente de tram, grimpent les marches, entrouvrent la porte et viennent caresser le jaune d'or. Le théâtre n'a plus de vitres, mais des vitrines qui parlent une langue qu'ils connaissent, celle de leur commerce quotidien avec la ville.

DIDIER LEFÈVRE

Stanislas Nordey, avec une partie de la nouvelle équipe du Théâtre Gérard-Philipe.



JAUNE D'OR

« *La couleur proclame l'arrivée d'une nouvelle bande*, dit Emmanuel Clolus, le scénographe. *C'est comme si on occupait le théâtre pour une prise de parole directe sur la cité. On aurait aimé sortir plus, et amener le théâtre dans la ville, mais pour le moment, on n'a pas le rond.* » Le jaune d'or, c'est lui qui en a décidé. Il plonge son pinceau dans le bac (« *Je me suis dit : fini le noir !* ») et repeint le piano (noir) du foyer-bar-restaurant-librairie en motif panthère (jaune et rouge). Sur le mur, au-dessus, il a inscrit au pochoir la synthèse du *Manifeste* publié par les huit « *nouveaux équipiers* » venus de Nanterre (Hauts-de-Seine) avec Stanislas Nordey : « *Un théâtre de service public/Un théâtre pour tous/A partir des poètes/Pour le public/Pour les artistes/Aujourd'hui* ». Dans un curieux effet d'histoire, l'économie l'a conduit à utiliser un caractère proche du Chaillot, inventé par le graphiste Jacno à l'époque du TNP de Vilar. Au débouché des escaliers, il a peint deux longues citations tirées du *Manifeste* : « *Au cas où on faiblit, si on repasse devant, ça nous remet en marche.* »

Le « *projet politique* » est là. Autant dans la couleur ostensible que dans le *Manifeste*, opuscule dont le noir et blanc modeste tempère les envolées. Il ne s'agit pas de refondation (les fondations existent, peut-être a-t-on juste un peu oublié où elles se situaient) mais plutôt d'un retournement – comme on le dit d'une situation théâtrale. Avec Stanislas Nordey, le théâtre s'est convaincu que ce n'est plus à la ville d'aller à lui, mais à lui de se tourner vers elle. Son enthousiasme a rassemblé contre lui les voix condescendantes de quelques ancêtres sur l'air : « *Mon vieux, on a fait ça avant vous. On ne vous donne pas deux ans avant que vous n'en soyez lassé.* » Rien qui puisse affaiblir l'élan indiscutable des équipiers, convaincus de l'urgence de bouger « *sinon, il n'existera plus de théâtre en banlieue dans quinze ans* », et pour qui la clef est la reconquête du public local. Autant pour des raisons de quantité que de qualité : « *Renouveler le public*, martèle avec flamme Stanislas Nordey, *c'est renouveler la manière de faire du théâtre.* »

VISITE AUX PROFESSEURS

Les équipiers ont précédé et accompagné le changement par celui de ses signes. Sur les affichettes où est schématisée la silhouette du théâtre, les toitures jumelles au-dessus de la porte grande ouverte ont été transformées en pommes d'amour à demi-croquées. Il est bien question de l'appétit à redécouvrir et à partager pour un théâtre de gourmandise, de poésie, de sensualité. Et fini le sigle TGP : « *Ça fait TGV, ANPE, FNAC. Appellez-le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis !* » Une exigence qui n'a rien de formel, car elle est un gage supplémentaire, public, de la cohérence de l'engagement. Elle renvoie aux origines du lieu, à sa vocation, en appuyant sur le mot le plus important : Saint-Denis. Ainsi, le logo dit le nouvel ordre des choses, et que le théâtre vient après la cité, dont il dépend.

Ce mardi, c'était jour d'ouverture et soir de première, mais Stanislas Nordey marchait d'un long pas vers le collège Elsa-Triolet, situé à quelques encablures du théâtre. Et si l'on parle d'encablures, c'est qu'il s'agissait bien ici – comme dans tous les établissements précédemment visités – de réarrimer le vaisseau du théâtre à celui de l'éducation. De parler de service public à service public, se renforçant l'un l'autre. Ce que dira le principal, visiblement acquis : « *Oui, nous jouons un peu le même rôle, nous travaillons dans la même direction.* »

Les professeurs ont fait demi-cercle autour du directeur du théâtre, debout. Il a leur raconté la « *maison* » ouverte toute l'année, du 1er janvier au 31 décembre, y compris l'été ; le restaurant accessible dès midi (vibration dans l'assistance), abordable (50 francs environ) ; les vingt-quatre spectacles – au lieu de cinq ou six – (plus les festivals Enfantillages, Banlieues bleues...), pour offrir un vrai choix ; le geste économique, « *pas suffisant mais nécessaire* », d'un tarif unique de 50 francs pour tous, proche de celui du cinéma, « *pour qu'il n'y ait plus de privilèges* » ; l'entrée libre à 200 francs (nouvelle vibration dans l'auditoire) pour les Dionysiens (les habitants de Saint-Denis) ; et les grandes lignes de programmation d'un lieu qui serait celui « *du divertissement de la pensée* ».

Bref silence en écho. On sent ceux qui ont été blessés autrefois dans leur attente de théâtre et ne reviendront pas au premier appel, et les enthousiastes qui se lancent. « *C'est extraordinaire que vous veniez nous voir. On a soif de cela depuis des années. Le théâtre est tellement étranger à la plupart des élèves. On a souffert de l'absence de lien avec la ville.* » On demande si les salles seront ouvertes pour les spectacles des élèves et si la troupe peut inscrire l'établissement dans ses déplacements hors les murs. On évoque des emplois-jeunes qui relieraient théâtre et collège. Visite à la classe préparant une comédie musicale. Emu, Stanislas Nordey en tire argument pour l'engagement dans la parole et la preuve de la « *stérilité du débat entre théâtre d'art et "socio-cul" : nous, on tient des deux* ».

La parole, c'est Valérie Lang qui la porte, un peu plus sans doute que chacun des équipiers. Depuis trois mois, elle sillonne la ville. D'abord par le relais des chargés de mission de la mairie qui connaissent chaque recoin de leurs quartiers. Elle a visité les écoles, les hôpitaux, les associations. « *Sens de la communauté, don de soi, générosité* », elle a ressenti « *l'exemplarité* » du corps associatif de Saint-Denis. A chaque assemblée, elle s'est sentie confirmée dans l'importance de se déplacer, d'aller vers les gens, de leur expliquer le projet. Et qu'il y ait échange. « *Le théâtre, c'est de la parole. Si notre démarche ne passe pas par la parole, par où passera-t-elle ? L'affiche ne peut être qu'un support. C'est la relation humaine, l'échange qui importe.* »

« RÉCONCILIER THÉÂTRE ET VILLE »

Les associations se sont ralliées, en faisant leurs propres demandes. Celle des Femmes des Francs-Moisins, qui avait créé le restaurant Tannina dans son quartier et tiendra la table du théâtre, investira les lieux pour des rencontres ou des expositions. Partout, le désir de théâtre est apparu recevable, associé à une demande d'ateliers que résume Céline Fiorina de l'association Coups de mains du quartier Pierre-Sémart : « *Le théâtre vient à nous, on a envie de venir à lui.* » Stanislas Nordey et ses équipiers ont redécouvert les sources du théâtre public et du Théâtre de Saint-Denis dans l'exposition sur l'histoire du lieu qu'ils ont installée dans le hall. Ils y ont affiché une déclaration de l'aîné retrouvé, du fondateur, Jacques Roussillon, qui ne dit rien d'autre que ce qu'ils sont en train de vivre : « *On nageait, comme, à mon avis, devrait nager ou nagera, par force, toute personne s'installant ici, si elle a le souci de réconcilier le théâtre et la ville.* »

J.-L. P.

De Genève à Saint-Denis

Stanislas Nordey est né en 1966. Formation au conservatoire de Paris.

● **1988** : création de la Compagnie Nordey avec Véronique Nordey. *La Dispute* (Marivaux) au Théâtre Pitoëff de Genève.

● **1991** : *Bête de style* (Pasolini) au TGP de Saint-Denis.

● **1992 à 1994** : en résidence à Saint-Denis. *Calderon* et *Pylade* (Pasolini), *Tabataba* (Koltès), *La Conquête du pôle Sud* (Karge).

● **1994** : *Vole mon dragon* (Guibert) au Festival d'Avignon.

● **1995** : associé à la direction artistique au Théâtre des Amandiers, à Nanterre (Hauts-de-Seine). *Splendid's* (Genet), *Ciment* (Heiner Müller), *Le Songe d'une nuit d'été* (Shakespeare), *La Noce* (Wyspianski).

● **1996** : *Un étrange voyage* (Hikmet) au Théâtre de la Ville, à Paris.

● **1997** : *Le Rossignol* (Stravinsky) et *Pierrot lunaire* (Schoenberg) au Théâtre du Châtelet, à Paris. Création de *J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne* (Lagarce) à Théâtre ouvert, à Paris, puis *Contention-La Dispute* (Gabily-Marivaux) au Festival d'Avignon.

● **1998** : directeur du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis.

TROIS QUESTIONS À... *STANISLAS NORDEY*

1 Dans quelle mesure avez-vous choisi Saint-Denis ?

Saint-Denis est une vraie ville, à la différence de Paris. Le théâtre y est physiquement inscrit au centre. Je n'aurais jamais pris la direction d'un autre théâtre. Je pense que les choses marchent quand il y a adéquation d'un homme avec un lieu à un moment donné, comme avec Philippe Delaigue à Valence ou Eric Vigner à Lorient. Il m'était impensable de ne pas travailler en banlieue, parce qu'il y a une mixité de population qui me passionne. Saint-Denis a une véritable histoire dans laquelle le théâtre a lui-même une histoire où je pouvais m'inscrire. L'idée était de rentrer dans une peau déjà existante et de la faire revivre.

2 Comment l'idée de théâtre public peut-elle être encore considérée comme « révolutionnaire » ?

L'idée de théâtre public est toute neuve. Elle n'a jamais été gagnée. Elle est née il y a une cinquantaine d'années, donc elle est en enfance, et dans une enfance, on a des accidents de croissance. Est-ce que le théâtre public n'a pas grandi trop vite par moments, est-ce qu'il n'a pas besoin de retrouver une cohérence et un passage ? On est au passage du deuxième témoin. Il y a eu les fondateurs : les Gignoux, Dasté, Garran ; puis les Lavaudant, les Vincent, et c'est le moment maintenant où ceux-ci vont avoir à faire le passage. Quand je parlais de « révolution » dans le *Manifeste*, je parlais de tour sur soi-même, avec un regard qui change constamment. Révolutionner les choses, c'est ne jamais les considérer comme acquises : le théâtre doit être dans un état de révolution permanente.

3 Vous faites appel aux poètes. Comment les rassembler ?

En réaffirmant que cette maison n'a de sens que si elle est traversée par leur parole. Déjà, le dire est important. Pour faire du théâtre, on n'a pas forcément besoin de metteur en scène, ni de décorateur ni de costumier, on a besoin de poètes et d'acteurs. Je voudrais donc que ce soit la maison des poètes et des acteurs. L'idée était d'en convoquer vingt-quatre différents dans l'année. On va passer des commandes à de jeunes auteurs, trois par an, et autour de la Coupe du monde de football, on fait traduire trente-deux étrangers.

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier

Martine Thinières sous une pluie de feuilles d'argent

La comédienne façonne avec délice la féerie d'Irina Dalle

SOIR DE FÊTE, d'Irina Dalle. Mise en scène de l'auteur. Avec Martine Thinières. THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPE, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mº Saint-Denis-Basilique. Tél. : 01-48-13-70-00. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche à 16 heures. 50 F. Durée : 1 h. Jusqu'au 25 janvier.

De bonnes fées se sont penchées sur le berceau d'Irina Dalle. Longue, brune et belle, excellente comédienne abonnée aux folies d'Olivier Py, elle écrit, aussi.

Soir de fête, son premier spectacle, porte les couleurs teintées de nostalgie d'une féerie. Il s'ouvre sur une pluie de feuilles d'argent et un sourire craquant : celui de Martine Thinières, comédienne unique de la soirée. Elle est vêtue d'un tutu retenu par une ficelle et parle comme certains timides : en chantant, avec un accent du Sud.

Monique Moucheboeuf – tel est son nom – a du souci. La voilà seule dans un grand théâtre, où elle devrait jouer une pièce. Mais les autres comédiens ne sont pas là, et il semble qu'ils ne viendront pas. Le metteur en scène, Raoul Duchemin, n'est pas là non plus. Lui qui devait faire apparaître, a disparu. « *Qu'est-ce qu'on fait ?* »

Martine Thinières s'adresse au public. Elle a un visage d'enfant grandi à la campagne. Elle raconte. Les chemins buissonniers de l'école, les disques de Sylvie Vartan et la Mobylette qui, un jour, l'emmène avec sa tante à la mer, où elle rencontre « *magiquement* » Raoul Duchemin.

Il lui demande si elle veut faire du théâtre. Elle dit oui, prend le train, se retrouve avec d'autres apprentis dans une grange du Nord où elle apprend « *Magiquement* » : les contes de fées. Des lueurs et des larmes rentrées brillent dans ses yeux. Elle a dû naître sur une étoile. Elle invente ce qui n'est pas advenu : le spectacle « *magique* », dont elle sert tous les rôles, avec trois accessoires, son accent et les mots d'Irina Dalle.

Eclats de rêves, de souvenirs, de tendresse et de nostalgie, petits bouts d'histoires projetés dans une nuit du théâtre légère, où tout est sensible comme une poussière qui s'envole sous un rayon de soleil, dans un galetas, l'été. *Soir de fête* est un instant volé au présent, un appel au désir des sensations mouvantes. Gaîté et feuilles d'automne, tristesse et chansons. Une vie, un personnage, beaucoup de joie : un soir avec une comédienne, Martine Thinières, qu'on n'oublie pas.

Brigitte Salino

Philip Boulay sur la piste du Graal

Une quête du sens dans une mise en scène qui, hélas, tire en longueur

ARMOR, d'Elsa Solal. Mise en scène de Philip Boulay. Avec Hugues Boucher, Violaine de Camé, Sébastien Faure, David Goubier, Karine Lerondeau, Philippe Leroy, Nathalie Newton, Victor de Oliveira, Vincent Ozanon, Sylvie Pascaud, Nicolas Pirson, Anne-Sophie Robin. THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPE. Du mardi au vendredi à 20 heures ; samedi et dimanche à 16 heures. 50 F. Durée : 2 h 50. Jusqu'au 1er février.

Il faut prendre ce spectacle pour ce qu'il est : le manifeste d'une troupe qui a décidé d'en découdre avec le mythe, le temps et la mort. Pour que le message passe sans fioriture, elle joue dans un espace volontairement nu : un couloir entre deux rangées de gradins noirs. Les lumières dessinent les scènes, une musique accompagne l'action, les douze comédiens dirigés par Philip Boulay sont vêtus de costumes allusifs. Tout est donc mis en place pour que l'attention des spectateurs ne soit pas déviée de l'essentiel : *Armor*, septième pièce de l'écrivain Elsa Solal. Une Atlantide. Il s'agit d'aller rechercher loin, au plus loin que certaines vieilles histoires se souviennent, ce qui mena l'homme à la catastrophe – le destin. En route donc pour le Graal, revisité à la lumière d'un regard d'aujourd'hui.

Armor n'est pas lisse. L'action se déroule à la cour de Camelot, dans le royaume de Logres, sur l'île d'Avalon. Merlin et les chevaliers de la Table ronde y côtoient des personnages imaginés par Elsa Solal (dont un tavernier, la Mort, un Homme du bon endroit). Ils parcourent un monde crépusculaire où la profondeur de la forêt n'est que le masque de leurs inquiétudes. Ce n'est pas le ciel – avec l'irruption de l'ordre de la religion – qui menace de leur tomber sur la tête, mais l'amour en ses coups tordus. Leur guerre emprunte des chemins de traverse. Elle combat l'héritage, pas la terre. Que faire d'un monde dévasté ?, se demandent les personnages d'*Armor*, avec un grand point d'interrogation. Comment se « *tenir en joie* » (selon Spinoza) sur une lande où se vivent l'inceste et le meurtre du père ?

Allons-y, et gaiement, répond Philip Boulay. Empoignons ce qui nous reste pour exister. Jouons à fond... On ne saurait être insensible à ce désir. Mais quand il prend la forme d'un spectacle de trois heures sans entracte, alimenté par un texte parfois incertain et une mise en scène sans arêtes, on ressent à la longue ce qu'il faut appeler une forme de lassitude.

B. Sa.

Les provocations de Marc Monnet, compositeur de la différence

Le cycle qu'il présente à la Cité de la musique, à Paris, envisage la notion de scandale liée à l'œuvre nouvelle

EN EXERGUE du texte rédigé par Marc Monnet pour se présenter depuis quelques années au public figure un constat de Paul Valéry : *« Ce qu'il y a de plus important – l'acte même des Muses – est indépendant des aventures, du genre de vie, des incidents, et de tout ce qui peut figurer dans une biographie. »* La sienne, Marc Monnet l'a toujours voulue dérisoire ; hier sur un ton caustique (*« Avoir vécu à l'étranger aux frais de l'Etat français mériterait une enquête »*), aujourd'hui sur un mode philosophique (*« Le temps est le temps, et l'œuvre est l'œuvre »*). Les considérations générales lui donnent raison. Qu'il ait jadis obtenu le prix de Rome ne confère aucune garantie à sa musique, d'essence aventureuse. Qu'il passe actuellement le cap de la cinquantaine (il est né en 1947) ne signifie pas qu'il se soit assagi : pour preuve, le titre – *Bibilolo* – de sa prochaine création ! A considérer ses photographies aux poses recherchées et son chic vestimentaire rare, l'on pourrait prendre Marc Monnet pour une sorte de « dandylettante » de la musique. Il aspire au contraire au naturel.

« Comment se socialiser et garder une stricte liberté ? » Cette interrogation a d'abord conduit Marc Monnet à fonder ses propres structures. La compagnie Caput mortuum (créée en 1986) a investi le champ de l'opéra en abordant l'espace et le son d'une manière inédite, *puis s'est muée* (1994) en un ensemble, Attentat, doublé d'un studio qui enrichit ses productions scéniques d'un travail sur les nouvelles technologies. Il s'est également impliqué dans des opérations de résidence. Après la Filature de Mulhouse, c'est l'Hippodrome de Douai qui va l'accueillir pendant trois ans et apprécier les bienfaits d'une programmation particulièrement étudiée, comme en témoigne le premier concert articulé en décembre autour des recherches de timbre perceptibles dans des œuvres de Webern, Mozart (usage de l'harmonica de verre), Monnet et Leroux (instruments électroniques) ainsi que dans des polyphonies sardes. Lassé de la forme académique qui fossilise les concerts de musique contemporaine, Marc Monnet désire en effet *« inventer une logique musicale et non institutionnelle »*. Cet objectif sous-tend le vaste cycle qu'il propose en ce mois de janvier à la Cité de la musique en gardant à l'esprit que *« le public est le point nodal de tous les questionnements »*.

Les cinq concerts (d'une heure sans entracte) et le forum (ouvert à tous) présentés sous l'appellation « Le compositeur et son temps » envisagent la notion de scandale liée à l'œuvre nouvelle. Consacrée à Varèse, Debussy, Webern, Kagel et Schumann, la première session commencera par une diffusion dans l'obscurité de la bande enregistrée de la création de *Déserts*, de Varèse, au Théâtre des Champs-Elysées, en 1954, dans des conditions pour le moins animées – un scandale. Selon Monnet, *« l'œuvre nouvelle est forcément provocante car l'être humain supporte mal la différence. On s'en aperçoit à travers différentes manifestations de racisme. Cependant, le scandale n'est pas non plus une labélisation de la qualité »*. Si dans son cycle le compositeur a envisagé de provoquer le public, il n'a pas voulu s'épargner lui-même. Ainsi a-t-il tenté dans *Bibilolo* (ensemble de douze pièces dont cinq seront créées pour l'occasion, avant l'exécution intégrale prévue pour septembre avec intervention d'une plasticienne) de rompre l'expression de gravité qui marque ses œuvres antérieures et aussi l'essentiel de la musique contemporaine.

SOLUTION ÉLECTRONIQUE

D'esprit ludique et de caractère souriant, *Bibilolo* se divise en mouvements qui, en guise d'hommage, portent les noms de grands clowns. Ultime cible d'une attitude sainement provocatrice : les interprètes. Sachant que la commande qu'il avait reçue de la Cité de la musique était destinée aux Percussions de Strasbourg, Marc Monnet s'est senti en situation périlleuse. Allait-il à son tour verser dans les travers d'un répertoire qui, depuis Varèse, se partage entre le déploiement de forces rugissantes et le titillement d'objets immatériels ? Une solution lui parut se dégager du domaine électronique. Il fit alors construire (par sa cellule d'Attentat) quatre claviers Midi à base de capteurs hypersensibles et conçut un programme informatique approprié. L'expérience vécue par les musiciens est unique. *« C'est passionnant d'observer leurs réactions*, déclare Monnet, *par exemple lorsque je travaille pour l'attaque sur des "after touch". Ils appuient sur une touche, il ne se passe rien ; ils lâchent la note, ça sonne ! »*

Après ça, l'on ne s'étonnera pas que la musique de l'inclassable Marc Monnet passe pour problématique. Lui-même n'en est plus surpris. Il sait que les effectifs requis pour ses œuvres peuvent rebuter certaines formations et que les hybridations de genres musicaux auxquelles il s'adonne sont susceptibles de gêner les responsables de programmations standardisées. Il assume : *« Je pense qu'on ne peut exister que dans la différence. Si j'ai choisi d'être compositeur et de vivre de cette activité, ce n'est pas pour en être la victime. Je veux que mon travail m'enrichisse et non qu'il me détruise. »*

Pierre Gervasoni

★ Le compositeur et son temps. Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. Premier concert, le 10 janvier, à 16 h 30 : Varèse, Debussy, Webern, Kagel, Schumann. Forum, le 24, à 16 h 30 : « L'œuvre scandaleuse peut-elle devenir crédible ? L'œuvre scandaleuse est-elle obligatoirement visionnaire ? Quel rapport existe-t-il entre l'œuvre et le public ? » Tél. : 01-44-84-44-44. 80 F. Jusqu'au 25 janvier.


PHILIPPE GONTIER

Marc Monnet : « Inventer une logique musicale et non institutionnelle. »

Vol d'une stèle grecque au Louvre

LE MERCREDI 7 JANVIER au matin, la disparition d'une stèle grecque a été constatée au Musée du Louvre. Cet ex-voto du IVe siècle av. J.-C., haut de 34 centimètres, large de 16 cm, épais de 5,5 cm, est dédié à Zeus Meilichios. Il comporte des inscriptions en langue grecque ainsi que le dessin, gravé, d'un serpent. La plaque de marbre était scellée dans le mur de la galerie d'épigraphie du département des antiquités grecques, étrusques et romaines, inaugurée le 19 décembre 1997. L'objet en question n'a pas de valeur marchande, souligne-t-on au Louvre : *« C'est un pur objet d'érudition pour les spécialistes. Il est répertorié, donc invendable. »* Les derniers vols au Louvre remontent à 1995. En moins de six mois, un pastel de Nanteuil, une huile de Turpin de Crissé et une hallebarde en bronze avaient été dérobés. Seule la hallebarde a été retrouvée à ce jour. *« Nous devons certainement améliorer la surveillance au Louvre*, indique un responsable du musée. *Mais une sécurité à 100 %, c'est un coffre dans une banque, pas un établissement ouvert au public. »*

DÉPÊCHE

■ ÉDITION : les descendants de la famille et de la maîtresse de Boris Pasternak s'affronteront le 23 janvier devant un tribunal de Moscou pour la propriété de 154 écrits de l'auteur russe saisis par le KGB après sa mort en 1960, a annoncé sur la radio Echos de Moscou Irina Emelianova, fille de la maîtresse de Boris Pasternak, Olga Ivinskaïa. *Les deux familles se disputent beaucoup de lettres, mais* aussi le manuscrit d'une partie du *Docteur Jivago*, et celui d'une pièce intitulée *La Belle Aveugle*. – *(AFP.)*

Saisie à New York de deux tableaux d'Egon Schiele

PORTRAIT DE WALLY et *Ville morte*, deux tableaux du peintre autrichien Egon Schiele (1890-1918), *ont été saisis le 8 janvier par le procureur de Manhattan*. Ils avaient été prêtés par le collectionneur autrichien Rudolf Leopold pour une exposition du Museum of Modern Art de New York. Deux familles juives en avait réclamé la propriété, les œuvres ayant, d'après elles, été volées à leurs aïeux pendant la période nazie. *Ville morte* aurait appartenu à Fritz Gruenbaum, collectionneur autrichien mort à Dachau en 1940 ; *Portrait de Wally*, à Lea Bondi Jaray, marchande d'art contrainte d'abandonner sa collection à Vienne lorsqu'elle s'était enfuie à Londres en 1938. Le MoMA avait refusé de donner suite à leur demande, mais la justice new-yorkaise a ouvert une enquête. Rudolf Leopold dit les avoir *« achetés de manière tout à fait légale »*. Selon lui, *Portrait de Wally* a été acquis dans les années 50 auprès d'une galerie autrichienne, qui le tenait des héritiers de l'industriel et collectionneur viennois Heinrich Rieger, mort dans le camp de Theresienstadt. *Ville morte* aurait été acheté dans les années 60, à Otto Kallir, un marchand new-yorkais.

Le ministre autrichien de la culture, Elisabeth Gehrer, a regretté la démarche des autorités américaines, d'autant que Rudolph Leopold a créé en 1994 une fondation au profit de l'Etat autrichien. Sa collection, qui comprend de très prestigieux Schiele et plusieurs Klimt de grande valeur, doit intégrer un futur « Musée Leopold » à Vienne. Constance Lowenthal, responsable de la commission sur la récupération des œuvres d'art créée par le Congrès juif mondial, a également regretté cette décision, soulignant que la Fondation Leopold avait fait auparavant l'offre *« sans précédent »* de saisir des experts internationaux en coopération avec le CJM pour examiner ces réclamations.

La décision de la justice inquiète les responsables des musées new-yorkais, à qui les collectionneurs étrangers risquent désormais de refuser de prêter des œuvres. La direction de la Fondation Leopold demande *« la restitution immédiate »* des tableaux *« pour éviter des conséquences incalculables pour les échanges internationaux d'œuvres d'art »*.

Harry Bellet

Hedy Lamarr, la pin-up au brevet scientifique

LOS ANGELES
correspondance

C'est un « détail » que les encyclopédies de cinéma ne mentionnent pas à propos de la belle et brune actrice Hedy Lamarr. On y parle de ses dix minutes de nudité dans le film tchèque *Extase*, on mentionne son plus gros succès commercial, *Samson et Dalila*, de Cecil B. de Mille (1949), ses rôles face à Spencer Tracy et Clark Gable dans *La Fièvre du pétrole*, de Jack Conway (1940), ses six maris... Mais Hedy Lamarr, inventrice d'un système de communication militaire révolutionnaire, pour lequel le brevet nº 2292,387 fut accordé en août 1942, brevet dont les applications contemporaines sont si vitales que l'ancienne pin-up vient d'être honorée par l'Electronic Frontier Foundation, un symposium d'inventeurs, une convention de gros fabricants de satellites, avec en prime les couvertures des magazines *Invention and Technology*, *MicroTimes*... ? Hedwig Eva Maria Kiesler est née à Vienne en 1913, et apprend la comédie chez Max Reinhardt à Berlin. Son premier mari, Fritz Mandl, est un marchand d'armes autrichien (qui avait tenté, vainement de racheter et détruire toutes les copies d'*Extase*) dont elle semble avoir beaucoup appris avant de fuir, seule, l'Europe devant la montée du nazisme. Elle poursuit sa carrière à Hollywood où Louis B. Mayer l'embauche et la rebaptise Lamarr. Elle y gagne aussi le surnom de *« plus belle femme du monde »*. Mais elle déclare : *« Je sais ce que le nazisme signifie parce que je sais ce qu'il a fait à mon pays d'origine, l'Autriche. Je donne tout ce que je peux, car j'ai trouvé un havre ici, et je veux le garder. »*

Grâce à sa rencontre avec un compositeur de musique expérimentale surdoué, George Antheil, Lamarr peut enfin accomplir son effort de guerre. Elle lui explique qu'elle a eu l'idée d'un système de *guidage des torpilles par fréquences radio* variant constamment afin d'empêcher le brouillage. Il met au point le processus de synchronisation entre l'émetteur et le récepteur. Le brevet leur est accordé, mais l'armée juge l'application trop compliquée, jusqu'en 1957 où la société Sylvania reprend l'idée. La première utilisation militaire américaine date de la crise cubaine de 1962, puis passe au système Milstar de défense nucléaire. Classé secret-défense jusqu'au milieu des années 80, le procédé connu sous le nom de spectre large ou *frequency hopping* a d'importantes applications commerciales à l'heure actuelle, puisqu'il permet d'éviter l'interception des communications sur les téléphones portables, notamment.

Aujourd'hui Hedy Lamarr, à qui son invention n'a jamais rapporté un sou, vit seule en Floride, un peu méfiante, très recluse. Son fils, Anthony Loder, qui vend du matériel de communication à Los Angeles, explique que sa mère *« a toujours été une femme extrêmement intelligente et pleine d'idées, qui parle neuf langues. Elle était connue de l'extérieur, comme un joli visage, et à la fin de sa vie elle est enfin reconnue pour avoir inventé un concept brillant »*. Elle a adressé un simple message aux scientifiques qui lui rendent ces hommages tardifs : *« Je suis heureuse que* [cette invention] *n'ait pas eu lieu en vain. »*

Il lui reste encore un film à faire : celui de sa vie d'actrice connue et de scientifique inconnue. Car depuis la redécouverte de son brevet, Hollywood veut raconter l'histoire d'Hedy Lamarr, femme fatale, et ingénieur en avance sur son temps.

Claudine Mulard

La laborieuse représentation du travail à l'écran

Au Cinéma des cinéastes, à Paris, neuf films et des débats sont consacrés à ce thème rarement évoqué en images

LA PREMIÈRE VERTU documentaire du cycle « Le travail pour quoi faire ? », proposé, du 11 janvier au 8 mars, par l'association Documentaire sur Grand Ecran au Cinéma des cinéastes, à Paris, est d'offrir une manière de radioscopie du travail – qu'il s'exerce dans notre monde industrialisé ou dans ce tiers-monde, et même ce quart-monde dont on se fiche –, son organisation ou son absence, en passant par l'injustice sociale qui s'y exprime.

Neuf films composent ce laborieux tableau, qui taille dans le vif du sujet en adoptant le parti des exploités et des exclus, et la voie de la dénonciation plutôt que celle de la consolation. On aura nommé *Genèse d'un repas* (1978), de Luc Moullet ; *L'Ile aux fleurs* (1989), de Jorge Furtado ; *Good News* (1990), d'Ulrich Seidl ; *Du nouveau à Wittstock* (1990), de Volker Koepp ; *Metal y Melancolia* (1993), de Heddy Honigmann ; *Paroles de grève* (1996), de Sabrina Malek et Arnaud Soulier ; *Les Dockers de Liverpool* (1996), de Ken Loach ; *La Saga des Massey Ferguson*, de Gilles Balbastre et Jérôme de Missoltz ; *Une poste à La Courneuve* (1997), de Dominique Cabrera.

PEU DE PLACE AU RÊVE

Mais comment filmer le travail ? Du pur cinéma direct au film de montage, de l'évocation de la mémoire ouvrière à la chronique d'une grève, méthodes et sujets varient. Quoi de commun entre *Une poste à La Courneuve*, observation quotidienne de la misère et des drames humains rivés aux guichets d'une poste de banlieue, et *Genèse d'un repas*, qui reconstitue de façon accablante la logique d'exploitation du tiers-monde grâce à laquelle un morceau de thon se retrouve dans l'assiette du consommateur français. L'humour noir n'est pas non plus absent, à travers un formidable court métrage brésilien, *L'Ile aux fleurs*, qui constate, sur le mode du collage et du coq-à-l'âne dadaïstes, que l'être humain, *« individu au télencéphale hautement développé et au pouce préhenseur »*, n'en réserve pas moins à certains de ses congénères une nourriture qu'il n'estime pas même bonne pour les porcs.

Cette diversité des approches et des dispositifs, outre leur valeur de témoignage, suggère aussi la difficulté qu'il y a à représenter de façon intrinsèque le travail (sa durée, sa nature) par les moyens du cinéma. Le réalisateur allemand Harun Farocki, dont on peut s'étonner de l'absence dans cette programmation, a ainsi montré dans son film *La Sortie des usines, remake, paraphrase* (1995) que le problème est aussi vieux que le cinéma, lequel, selon cette œuvre pionnière des frères Lumière, ne commence que lorsque le travail finit. Si cette question ne constitue pas à l'évidence la préoccupation majeure de cette manifestation, elle n'en demeure pas moins essentielle. Pourquoi le travail, si valorisé dans nos sociétés, a-t-il été aussi peu représenté au cinéma ? Sans doute, selon la vieille définition, le cinéma vend-il du rêve, et le travail (à la différence des mythes éternels de l'amour et de la guerre) ne fait-il pas spécialement rêver.

UN PRODUIT DE L'INDUSTRIE

On est aussi tenté de voir dans cette relative absence une sorte de recouvrement, par le cinéma, de sa propre origine et nature. Parce qu'il s'agit d'abord d'un art qui est né, s'est développé et survit, au plan scientifique et commercial, comme un produit de l'industrie, depuis Etienne-Jules Marey, qui mit dès 1895 son invention, la chronophotographie, au service d'une expérience destinée à analyser les forces dépensées à la tâche par les ouvriers, jusqu'à l'« usine à rêves » hollywoodienne. Parce qu'ensuite le cinéma est lui-même un instrument machinique dépendant d'une organisation collective, qui fournit à l'arrivée une illusion quasi parfaite de la réalité, le rêve venant, en quelque sorte, occulter le travail du rêve. Un thème à retenir en tout cas pour les débats (à l'issue des séances de 18 heures) auxquels participeront les réalisateurs ainsi que diverses personnalités, parmi lesquelles Jacques Rancière, Dominique Schnapper, Alain Finkielkraut et Viviane Forrester.

Jacques Mandelbaum

★ Le travail pour quoi faire ? Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris-17e. Mº : Place-de-Clichy. Tous les dimanches, séances à 11 h, 14 h, 18 h et 20 h 30. Tél. : 01-53-42-40-20. 25 F, 35 F (25 F pour les chômeurs) à 18 heures. Jusqu'au 8 mars.

Bibliographie

● **Images documentaires.** Nº 24, 1996 (Dif'Pop, 21 *ter*, rue Voltaire, 75011 Paris). Sous le titre *Filmer le travail*, cette petite revue qui gagne à être connue propose sur la question des textes passionnants de Gérald Collas, Gérard Leblanc ou Jean-Louis Comolli. Sous la signature de ce dernier, à noter également dans la dernière édition de la revue (*Images d'amateurs*, nº 28, 1997), un article intitulé *La Grève filmée par les grévistes eux-mêmes*, consacré aux films réalisés par les cheminots lors des grèves de décembre 1995.

● **Entreprise et Cinéma, cent ans d'images.** De Georges Plessis (La Documentation française, 1997). Depuis sa naissance, le cinéma a été abondamment exploité par les institutions les plus diverses (entreprises, associations, administrations...). L'auteur – avec, pour boussole, le principe qui veut que, « même surveillée, l'image témoigne » – parcourt dans cet ouvrage l'histoire méconnue de ce qu'il est convenu de nommer le film institutionnel, qui part de *La Sortie des usines*, des frères Lumière, et aboutit à la « communication », en passant par de vrais instants de grâce quand Alain Resnais, Georges Franju ou Jean-Luc Godard mettent tout leur art à subvertir la commande.



Evgeny Kissin ou la solitude du pianiste de fond

Le prodige russe a été contraint de dialoguer avec un chef et un orchestre insuffisants

Agé de vingt-six ans, le pianiste russe Evgeny Kissin est l'un des plus fascinants de l'histoire de l'interprétation musicale. A Paris pour interpréter le *Concerto en ré mineur*, de Johannes Brahms, il aura dû faire abstraction d'un chef et d'un orchestre dans un très mauvais soir. Diffusé en direct sur France-Musique, ce concert est un point noir dans le parcours d'une formation qui cherche un nouveau directeur musical.

JOHANNES BRAHMS : *Concerto en ré mineur pour piano et orchestre*. RICHARD STRAUSS : *Mort et Transfiguration*. RICHARD WAGNER : *Prélude et enchantement du Vendredi saint de* Parsifal. Evgeny Kissin (piano), Orchestre national de France, Claus-Peter Flor (direction). THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, Paris, le 8 janvier.

Evgeny Kissin entre en scène. A vingt-six ans, le Russe est déjà un vieux briscard : au piano depuis l'âge de deux ans, star incontestée du piano... depuis le jour où il interpréta les deux concertos de Chopin, en public à Moscou à l'âge de douze ans. Publiées sur disques par RCA dans la foulée, ces deux interprétations sont vite devenues légendaires parmi les pianistes et le public. Martha Argerich, dont on sait qu'elle est attentive à l'émergence de nouveaux talents, a été bouleversée par ce jeune confrère quand elle a entendu le *Concerto en fa mineur* joué par ce bout de chou frisé comme un mouton. Elle est restée attentive à la trajectoire de cet artiste exceptionnel qui fait l'unanimité parmi les musiciens.

Kissin est une star, mais rien dans son attitude ne peut le laisser soupçonner ; c'est un garçon charmant, sans la moindre arrogance, d'une intelligence foudroyante. L'entretien qu'il a accordé au *Monde de la musique* de janvier en atteste : *« Qu'avez-vous ressenti quand vous avez appris la mort de Sviatoslav Richter »*. Réponse : *« J'ai eu le pressentiment d'une perpétuelle insécurité »*.

Il salue, un peu raide comme toujours, s'assied devant son piano. Ce soir, il joue le *Concerto en ré mineur* de Brahms, peut-être le concerto le plus bouleversant du répertoire, une œuvre dont le pianiste, disait le matin même sur France-Musique, chez Olivier Bernager, qu'elle n'était pas dramatique, mais qu'elle était un drame. Ce qui n'est effectivement pas la même chose. On se cale dans son fauteuil et l'on attend que le chef donne le départ à l'orchestre. Tout part de travers : attaques incertaines, rythmique hasardeuse, intonation déficiente, fausses notes nombreuses, son rachitique, privé de graves : les contrebasses jouent mais on ne les entend pas. L'expression, l'engagement sont là, mais l'acoustique atrocement mate du Théâtre des Champs-Elysées, un chef peu précis et un orchestre fragile techniquement conduisent à une catastrophe dont les auditeurs de France-Musique ont pu se rendre compte (le concert était diffusé en direct) et spontanément reconnue par Pascal Dumay, directeur de la musique à Radio-France, qui cherche un nouveau directeur musical pour le National. Il a, en effet, décidé de ne pas renouveler le contrat de Charles Dutoit.

« SERPENT » DANS LE HALL

Le soliste traîne un orchestre bringuebalant dont émerge parfois un pupitre de cors remarquable, un flûtiste qui ne l'est pas moins, un violon solo impeccable qui entraîne pourtant un quatuor à cordes étique dont un bon tiers des musiciens joue quasiment sans vibrato et presque jamais ensemble. Les accords sont si peu précis qu'ils en sont presque arpégés – et pas uniquement parce que l'orchestre est mal accordé. Désespérant. Le massacre continuera dans *Mort et transfiguration*, de Richard Strauss, joué presque sans nuances dynamiques, si épais et confus que cette pièce de toute façon aussi indigeste que vulgaire ne sera, cette fois-ci, pas sauvée par la rutilance orchestrale. Avec la pièce de Wagner, instrumentée de façon beaucoup plus aérée et autrement plus inspirée, on connaîtra enfin un peu de répit, sans jamais atteindre toutefois l'extase parsifalienne. Pascal Dumay a raison, il faut que cet orchestre au passé glorieux trouve un chef qui soit capable de lui consacrer temps, énergie et talent afin de permettre aux musiciens de se montrer sous leur meilleur jour.

Et Kissin ? Avec une netteté de frappe, une détermination sans faille à aller au bout de lui-même et du texte, il projette la partie de piano avec un aplomb et une absence d'emphase admirables. Faut-il relever un petit défaut ? Son jeu manque parfois de couleurs sourdes, fondues, dans le deuxième mouvement. Mais sa conviction et son autorité sont telles que dans le développement du premier mouvement un miracle se produit : d'un coup, l'orchestre se hisse à la hauteur du soliste et de la musique. Après deux bis longuement acclamés, Kissin signe des disques et des programmes dans le hall du théâtre. Deux cents mélomanes attendent en faisant le « serpent » comme disent les Russes dans leur langage joliment imagé.

Alain Lompech

MC Solaar loin de la fièvre hip-hop au Zénith de Paris

Premières dates de la tournée MC Solaar : le *10 janvier à Paris au Zénith, le 13 à Lille au* Grand Palais, le 15 à Rennes, salle de la Liberté, le 16 à Talence à la Médoquine, le 17 à Pau au Zénith, le 18 à Toulouse au Palais des sports, le 20 à Lyon, salle Tony-Garnier, le 21 à Annecy au hall des expositions, le 23 à Grenoble au Summum, le 24 à Toulon au Zénith-Oméga.

Comme MC Solaar le dit lui-même dans une de ses dernières chansons, *« les temps changent »*. Il y a trois ans, lors du dernier concert du plus cool des rappeurs français dans la capitale, le Zénith avait vibré d'une grande communion physique et spirituelle. Vendredi 9 janvier, au même endroit, pour la première date d'une longue tournée à venir, l'arène de la porte de Pantin se remplit sagement. Aucune excitation palpable ne signale l'événement. Ce public tranquille est plus celui de la chanson que du hip-hop. De la même façon, la tiédeur de *Paradisiaque*, son troisième album sorti en juin, a paru se fondre dans la masse, laissant le monopole de l'urgence aux Marseillais d'IAM ou, plus récemment, à Passi. Le concert dissipera-t-il ce malaise, nourri par un premier report de la tournée cet automne et une guerre ouverte entre le chanteur et Polydor, sa maison de disques, traînée devant les prud'hommes pour lui avoir refusé la sortie d'un double album ?

Le rimeur de Villeneuve-Saint-Georges s'offre une entrée à grand spectacle. Quatre écrans vidéo encastrés dans des échafaudages, un ballet de lumières rouges et bleues, en fond de scène, les buildings d'une ville américaine. Une voix off : *« Appel à toutes les unités, le suspect a trop de style... Le peuple est avec lui... Il représente les masses... »*. Tel le GIGN, des danseurs tombent du plafond le long d'une corde. Blouson sans manche à même la peau, pantalon de treillis, Solaar rampe, félin, en chantant qu'il *« représente le zoom »*. Plus tard, il « représentera » aussi *« le wonderbra »* (?). L'opération ne déclenche pas d'émeute. Des flammes dévorent les écrans sans encore mettre le feu à la scène. Personne pourtant ne ménage ses efforts. On avait rarement autant mis en scène un concert de rap.

Au milieu d'un décor évolutif très sophistiqué, le tchatcheur et sa troupe enchaînent les tableaux. Jeux des cités sur *Paradisiaque*, pègre années 30 pour *Gangster moderne*, ambiance *X-Files* sur l'inquiétant inédit *Onzième commandement*... Acteurs, mimes, gymnastes, combattants, ombres chinoises, les *breakdancers* ont élaboré de vraies chorégraphies. Parmi eux, Max-Laure, petite liane ultra-dynamique, impressionne particulièrement. Quelque chose, pourtant, finit par plus évoquer l'esthétique d'un show télé que la fièvre hip-hop. La faute, peut-être, aux chansons.

SHOW TÉLÉ

Solaar change souvent de tenue – costume jaune, salopette orange, survêtement blanc ou bleu, sculptural torse nu... –, mais soigne sa diction, bien servi par une sono qui met en avant sa voix douce. On profite d'autant mieux de la richesse du lexique, de l'agilité linguistique du jongleur. A son meilleur – *Obsolète*, *Séquelles*, *La concubine de l'hémoglobine*, *Quand le soleil devient froid* –, le rappeur mélange humour vachard et sentimentalisme, indolence et gravité, ironie et conscience. Malheureusement, trop de nouveaux titres cèdent à la superficialité du bon mot et aux thèmes sans conséquence. A force de fuir les slogans, de redouter les caricatures banlieusardes, le MC a-t-il encore quelque chose à dire ? On conçoit qu'il ne veuille pas commenter les voitures qui brûlent dans les environs de Strasbourg ou les chômeurs occupant les ANPE, mais qu'au moins il se livre et mette à nu Claude M'Barali, jeune homme né à Dakar de parents tchadiens, devenu à vingt ans star du rap et de la chanson française. Mais il se refuse aussi à l'introspection. Et sa gentillesse, sa timidité prennent trop souvent le risque de la mièvrerie. Dans la musique, dans les textes, comme dans ses interventions (*« Bonne année »*, *« Essayez d'être* peace *et positifs, même en temps de crise. C'est très important »*).

Epaulé par d'autres copains rappeurs, comme son vieux camarade Bambi Cruz (qui publie bientôt son premier album solo), Claude MC insuffle un peu d'énergie urbaine à ses rimes. *Nouveau western* profite ainsi de cette tension retrouvée. Le public se laisse doucement emballer. En rappel, ils sont une douzaine à improviser un *freestyle* vivant et désordonné. Cette joyeuse anarchie inspirera la dernière salve de la soirée. Une version plus libre et percutante des *Temps changent*, inclinant enfin à plus d'optimisme pour la suite des événements.

Stéphane Davet

Le sabbat dans la peinture de Paul Ranson, nabi ésotérique

***PAUL-ÉLIE RANSON*, Musée départemental Maurice-Denis « Le Prieuré », 2 *bis*, rue Maurice-Denis, Saint-Germain-en-Laye. RER : Saint-Germain-en-Laye (ligne A). Du mercredi au vendredi de 10 heures à 17 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 30. Tél. : 01-39-73-77-87. 25 F. Jusqu'au 25 janvier.**

Longtemps, Ranson a été l'auteur de deux tableaux, de deux seulement, toujours reproduits dans les histoires du symbolisme. L'un, le *Paysage nabique* de 1890, défie les efforts d'interprétation et l'on ne sait exactement ce que font, ce qui désignent le mage barbu cueillant une fleur, le paon, la jeune femme chevauchant un oiseau fabuleux. L'autre, *Christ et Bouddha*, est l'archétype du syncrétisme fin de siècle : crucifixion et anges en prières du côté occidental, deux bouddhas et des lotus du côté oriental. Religiosité, ésotérisme, style nabi : la définition s'est imposée.

Elle n'est pas fausse, mais incomplète, comme le suggère la rétrospective du Prieuré, très exhaustive. Elle tente l'inventaire d'une iconographie de mythes et légendes très abondante, quelquefois confuse. Elle montre en détail que Ranson consacra plusieurs années à des travaux décoratifs, panneaux peints, tapisseries, vitraux, collaborations théâtrales, maquettes de papier peint. Tout au long des années 1890, il travailla pour des commanditaires, Tiffany, le Théâtre de l'Œuvre et pour Bing en association avec l'architecte Henry Van de Velde. En 1896, il participa au premier Salon de l'art nouveau. Il réussit à imposer un style reconnaissable : ligne serpentine, couleurs séparées par des contours noirs, entrelacs, guirlandes, fleurettes, saturation des surfaces. S'il n'est pas sûr que cette manière puisse encore séduire, il est certain que, rétrospectivement, elle apparaît comme parfaitement exemplaire de l'un des traits de l'époque : l'entêtement qu'elle mit à refuser de se connaître telle qu'en elle-même, industrielle, mécanisée.

C'est ce qui surprend le plus : Ranson a inventé un monde à l'opposé de celui dans lequel, néanmoins, il vivait et parvenait à s'employer. Son monde devait être médiéval, rêveur, mystique, agreste. Il ne ressemble donc que de très loin à celui qu'ont analysé Degas, Bonnard, Vuillard, Vallotton, tous contemporains de Ranson et, pour certains, ses amis. Dans ses huiles, ses gouaches, ses dessins se rencontrent des hippogriffes à la barbe assyrienne et des dames nues toutes occupées à des incantations, des prières, des sortilèges. Sorcières, elles complotent des sabbats pour Mephisto et font bouillir une grosse marmite. Dryades ou naïades, elles jouent dans les bois, près des mares, avec des cygnes blancs et des chats noirs de mauvais augure.

DÉCORATIF JAPONISANT

D'autres, habillées de longs manteaux à larges capes, l'air grave, se confient de graves secrets ou s'incitent mutuellement à la vertu. Des pentagrammes et des chauves-souris passent dans les airs. Un saint Antoine aux poses d'opérette repousse le diable, qui exhibe une curieuse petite queue en forme de cep de vigne. Il triomphe d'un serpent vert et colérique qui s'épuise à cracher sa flamme. Des feux follets et des lueurs électriques circulent sous les chênes. Tout cela est tracé d'une main adroite et vivement coloré.

La mièvrerie n'est pas évitée à tout coup, particulièrement dans les dernières œuvres – Ranson mourut en 1909. Le décoratif japonisant envahit l'image, sinuosités, aplats, harmonies sonores. De temps en temps, l'œil hésite. Ranson ou Druillet ? Peinture symboliste ou bande dessinée ? Ce n'est pas médire de Ranson que poser la question – d'autant qu'il professait un juste mépris à l'égard des hiérarchies artistiques ordinaires et se passionna pour son théâtre de marionnettes. Celui-ci devint l'une des principales réjouissances du groupe nabi, qui ne se consacrait pas exclusivement à la piété, l'occultisme et la lecture de Péladan.

Ranson lui-même s'en évadait – rarement certes, mais s'en évadait cependant. L'exposition révèle des scènes d'intérieurs, dont une scène de coiffure qui ferait songer à Degas si elle n'était traitée avec une économie de moyens et une fausse naïveté très séduisante. *Le Réveil* n'est pas moins réussi. Maurice Denis y voyait la preuve de l'originalité de Ranson, parce que *« le fantastique y est produit par le seul parti pris du pittoresque et de la simplification »* – sans symboles, sans récits, sans fables. A rebours de ses habitudes et de son esthétique, autrement dit.

Philippe Dagen

SORTIR

(*) Opération « Prenez une place, venez à deux »

PARIS

Chants et danses des hauts plateaux du Yémen (*)
Pendant trois mois, l'Institut du monde arabe présente les multiples facettes d'une musique dont la saveur originelle est restée intacte. Pour ouvrir ce cycle, la troupe de danseurs et chanteurs dirigée par Hamîd Ga'shala interprète le répertoire joué dans les villages installés sur les montagnes autour de Sanaa, la capitale.
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Le 10, à 20 h 30. Mo Jussieu. Tél. : 01-40-51-38-14. 80 F et 100 F.

Les Jaloux de la danse
Le Dix-Huit Théâtre (dix-huit ans d'activité) change d'identité et devient L'Etoile du Nord, une occasion de faire la fête. Les soirées intitulées « Les jaloux de la danse » proposeront des pièces courtes : *Nuit d'os*, de Sandrine Bonnet, *Chemin*, de Virginia Heinen, et *C./*, de Gabriel Hernandez. Les week-ends qui suivront accueilleront Geneviève Mazin et Fabrice Guillot, Frédérique Chauveaux, Christine Gérard, Brigitte Asselineau et Bernard Glandier.
L'Etoile du Nord (ex-Dix-Huit Théâtre), 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. Mo Guy-Môquet. Le 10, à 20 h 30 ; le 11, à 16 heures. Tél. : 01-42-26-47-47. De 80 F à 120 F.

Marijosé Alie (*)
Journaliste à temps plein, chanteuse à temps partiel, la Martiniquaise Marijosé Alie s'autorise parfois quelques décrochages vers la chanson. Après notamment *Gaoulé*, enregistré en 1989, elle présente les titres de son nouvel album, entourée d'artistes antillais « haut de gamme » tels Jocelyne Beroard, les frères Fanfant, Dominique Fillon, Tony Chasseur, Viktor Lazlo.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'eau. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

RÉGION PARISIENNE

La Planète Londres
Adapter les reportages d'Albert Londres (1884-1932) au théâtre, c'est imaginer une forme simple et alerte où le récitant se fait aussi personnage, où le dialogue prolonge la description, où l'on s'embarque à Marseille pour la Chine ou l'Amérique, où les grands de ce monde, qu'ils se nomment Claudel, Pilzudski ou d'Annunzio, font la part belle aux laissés-pour-compte, les Victor et les Vacabana, souteneurs à Buenos Aires, les arracheurs de dents et autres détatoueurs, les tapineuses et les bagnards, les pêcheurs de perles et les juifs errants. Vincent Colin a adapté et mis en scène ces chroniques où l'on chante et où l'on s'attendrit, où l'humour fait bon ménage avec la gravité. Avec Saadia Bentaïeb, Luc-Antoine Diquero, Nathalie Fillion, Philippe Kieffer, Jean-François Maurier et Stéphane Vallé.
Théâtre des arts, place des Arts, 95 Cergy. RER A. Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30 ; dimanche à 17 heures. Tél. : 01-34-20-14-14. Jusqu'au 24 janvier. 70 F et 100 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'Amitié
de Serge Bozon (France, 1 h 24).
Cinquième saison
de Rafi Pitts (France-Iran, 1 h 20).
Love in Paris
d'Anne Goursaud (France-Grande-Bretagne, 1 h 10).
My Son The Fanatic
d'Udayan Prasad (Grande-Bretagne, 1 h 28).
Paris
de Raymond Depardon (France, 1 h 35).
La Prisonnière espagnole
de David Mamet (Etats-Unis, (1 h 50).
Titanic
de James Cameron (Etats-Unis, 3 h 14).
Un grand cri d'amour
de Josiane Balasko (France, 1 h 30).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Jaume Plensa
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris-3e. Mo Rambuteau. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Du 10 janvier au 11 février. Tél. : 01-42-72-14-10. Entrée libre.
Henrik Plenge Jakobsen
Galerie Emmanuel-Perrotin, 30, rue Louise-Weiss, Paris-13e. Mo Chevaleret. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 10 janvier au 28 février. Tél. : 01-42-16-79-79.
Xavier Veilhan
Galerie Jennifer Flay, 20, rue Louise-Weiss, Paris-13e. Mo Chevaleret. De 14 heures à 19 heures ; samedi 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 10 janvier au 28 février. Tél. : 01-44-06-73-60.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque-Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
The Turn of the Screw
de Benjamin Britten, d'après Henry James. Myfanwy Piper (livret), David Syrus (direction musicale), Deborah Warner (mise en scène). Avec les solistes du Royal Opera House Orchestra.
MC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Mo Bobigny-Pablo-Picasso. Le 10, à 20 h 30 ; le 11, à 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. De 100 F à 200 F.
François Killian (piano) (*)
Beethoven : *Rondo op. 129, Variations sur une valse de Diabelli.*
Salle Chopin (Pleyel), 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. Le 10, à 17 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 120 F.
Fabio Biondi (violon) (*)
Bach : *Sonate pour violon BWV 1003, Partitas pour violon BWV 1004 et BWV 1006.*
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10e. Mo La Chapelle. Le 10, à 18 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. 100 F.
Margaret Price (soprano) (*)
Œuvres de Schumann et Wolf.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Miromesnil. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 140 F à 400 F.
Akademie für alte Musik Berlin (*)
Bach : *Ouverture pour cordes et basse continue BWV 1070, Concerto pour violon et cordes BWV 1041, Concertos pour clavier et cordes BWV 1055 et BWV 1056, Concerto pour deux claviers et cordes BWV 1060, L'Art de la fugue.*
Bouffes du Nord, 37bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10e. Mo La Chapelle. Le 11, à 15 h 30 et 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. 100 F.
Quatuor Borodine (*)
Chostakovitch : *Quatuors à cordes op. 83, 49 et 101.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. Le 11, à 11 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.
Barthold Kuijken (flûte), Gustav Leonhardt (clavecin) (*)
Bach : *Sonates pour flûte et clavecin BWV 1032, BWV 1035 et BWV 1030, Partita pour flûte seule BWV 1013, Prélude et fugue BWV 883.*
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10e. Mo La Chapelle. Le 11, à 12 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. 100 F.
Henri Texier Quartet (*)
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Les 10 et 11, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Christian Escoudé Trio (*)
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Le 10, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Simon Phillips Band (*)
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. Le 10, à 20 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Le Roi cerf
de Carlo Gozzi, mise en scène de Benno Besson.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Mo Trocadéro. Le 10, à 20 h 30 ; le 11, à 15 heures. Tél. 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.

ANNULATIONS

Mano Solo
Les dates de concert initialement prévues les 15, 16 et 17 janvier à l'Olympia sont annulées et repoussées au printemps.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9e. Tél. : 01-47-42-25-49.

RÉSERVATIONS

La Fania All Stars
Avec Celia Cruz, Johnny Pacheco, Willie Colon, Paulito, Feliciano, Roberto, Roena, Larry Harlow, Bobby Valentin, Andy Montanez.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 16 janvier, à 21 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 220 F.
Natacha Atlas
Elysée Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. Le 27 janvier, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 132 F.

DERNIERS JOURS

15 janvier :
Anna Blume : la sensation pure
Goethe-Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé, Paris-6e. Mo Odéon. De 12 heures à 20 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Tél. : 01-40-46-69-60.
17 janvier :
Gérard Traquandi
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, Paris-2e. Mo Bourse. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Tél. : 01-47-83-81-10. Entrée libre.

SAMEDI 10 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

16.40 **La Passante** ■ ■ D'Henri Calef (France, 1950, N., 100 min). Ciné Cinéfil
18.20 **La Femme aux deux visages** ■ ■ De George Cukor (Etats-Unis, 1941, N., 90 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Batman : Le Défi** ■ ■ De T. Burton (EU, 1992, 125 min). TSR
20.45 **Nelly et monsieur Arnaud** ■ ■ De Claude Sautet (France, 1995, 105 min). RTBF 1
23.00 ▶ **Mary Reilly** ■ ■ De Stephen Frears (Etats-Unis, 1995, 104 min). Canal +
23.00 **La Maison du silence** ■ De Georg Wilhelm Pabst (France - Italie, 1953, N., 100 min). Ciné Cinéfil
0.40 **Vers sa destinée** ■ ■ De John Ford (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
0.45 **A fleur de peau** ■ De Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1994, v.o., 95 min). Canal +
2.20 **Le Voyage interrompu** ■ De Daniel Birt (Grande-Bretagne, 1949, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.10 Autour du *Monde*. LCI

MAGAZINES

19.00 T.V. +. Canal +
19.00 20h Paris Première. Paris Première
19.00 L'Invité de Cajou. Vanessa Maé, violoniste. Canal J
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 10 janvier 1948. Les Etats-Unis et l'Europe. Invité : Gerhard Hirschfeld. Arte
21.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Michel Winock, Jack Lang, Anne-Marie Matard et Jean-Marie Goulemot. Histoire
21.45 Metropolis. Stockholm, capitale culturelle européenne 1998. Cent ans après *J'accuse* : le rôle des intellectuels en France et en Allemagne. Le chantier éternel : la cathédrale de Cologne. Le portrait : Thomas Grünfeld. Arte
21.50 Cap'tain Café. Invité : Marc Lavoine. France Supervision
22.20 T'as pas une idée ? Invitée : Carole Laure. Canal Jimmy
23.00 Strip-tease. T'as pas cent balles. La quarantaine épanouie. Etats fort civils. Flesh Gordon et les pompiers. France 3
23.50 Paris modes. Paris Première
0.20 Grain de philo. La cuisine est-elle un art ? Invité : Jean-Louis Flandrin. France 3

DOCUMENTAIRES

18.00 Le Mystère des pyramides. [1/2]. Les bâtisseurs de pyramides. Histoire
18.05 A la recherche de trésors perdus. Le puits du sacrifice. La Cinquième
18.10 Ombres portées. Planète
18.10 Les Routes de la lumière. Le fil bleu. France Supervision
19.30 Si la mode m'était contée. [3/3]. Le chic et le fric. Téva
19.45 Srebrenica in mémoriam. Planète
20.30 C'est de l'art. France Supervision
20.30 Cités et Merveilles. Nairobi. Téva
20.35 Jazz Collection. *John Coltrane*. Planète
20.45 L'Aventure humaine. Bionique, les inventions de la nature. [1/4]. Notre maître, l'arbre. Arte
21.00 Passions lyriques à Vienne. Muzzik
21.30 Planète terre : The Art of Magic. [1/3]. *Power of Magic*. TMC
22.00 Regard sur la folie. La fête prisonnière. Planète
22.00 Meg Ryan. Ciné Cinémas
22.25 *Portrait : Blur*. Paris Première
22.50 Les Nouveaux Explorateurs. A la recherche de Shangri-La. Planète
23.40 Music Planet. Rio Reiser, poète du rock. Arte
23.45 Tiwai, l'île sanctuaire. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.55 Rugby. Biarritz - Brive. Canal +
16.00 Patinage de vitesse. Championnats d'Europe. Eurosport
17.00 Tennis. Tournoi messieurs de Doha (Qatar). Demi-finales. Eurosport
20.30 Football. Tournoi international de Maspalomas (Espagne). Finale. Eurosport

MUSIQUE

19.15 Cheb Mami en concert. Angoulême 1997. France Supervision
22.00 Xerxes. Au London Coliseum 1988. Muzzik
22.45 Raul Barboza Trio. France Supervision
23.00 Blur : Showtime. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 ▶ Le Horsain. De Philippe Venault. Festival
20.35 ▶ Les Repentis. De John Woo. Canal +
22.20 *Le Tambour du bief*. De Jean Prat. Festival
23.00 Les Chemins de l'exil, ou les dernières années de Jean-Jacques Rousseau. De Claude Goretta [2/2]. Histoire
23.05 Hollywood Night. O Le Témoin de minuit. De Peter Foldy. TF 1
23.30 Une nuit avec un tueur. O De Sandor Stern. M 6
23.45 *La Vie en sursis*. De Giovanni Soldati. RTL 9
0.40 Simon Tanner. De Joël Jouanneau. Arte

SÉRIES

19.00 Marty Feldman. (v.o.). Arte
19.15 Bugs. Prototype. Série Club
20.30 Derrick. Appartement 416. La chambre vide. RTL 9
20.50 Le Caméléon. Le pendule en carton. M 6
21.40 Dark Skies, l'impossible vérité. Inhumain. M 6
22.00 La Dame de Monsoreau. [7/7]. Histoire
22.35 Columbo. Meurtre à Malibu. TSR
22.40 Profiler. O Modus operandi. M 6
22.40 Le Renard. Point de non-retour. RTL 9
22.40 Inspecteur Morse. Le Crépuscule des dieux. TMC
0.20 La Rédac. Disney Channel
0.35 Star Trek : la nouvelle génération. Le transfuge (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
Bionique, les inventions de la nature

Science naissante, la bionique est à mi-chemin entre la biologie et la technique. Son principe : adapter les « brevets de la nature » éprouvés depuis des millions d'années à des constructions techniques. Dans ce premier volet du documentaire en quatre parties réalisé par Thomas Brodbeck en 1995, on découvrira notamment comment les ingénieurs de l'aérospatiale japonaise ont mis au point des structures pliantes pour capteurs solaires en s'inspirant du bourgeonnement des feuilles.

● 23.00 Canal +
Mary Reilly

Londres, fin XIXe siècle. Une jeune femme, qui a été martyrisée par un père ivrogne, est entrée au service du docteur Jekyll. Il apprécie ses qualités humaines et lui accorde sa confiance. Le maître de *maison s'enferme souvent dans* son laboratoire. Il a un assistant, Hyde, brutal et pervers. D'après un roman de Valérie Marin, une étrange variation sur le thème du conte fantastique de Stevenson. Par sa reconstitution d'époque, son style, son atmosphère de huis clos, Stephen Frears s'est livré à une véritable transgression de ce mythe. On ne lui pardonna pas d'avoir fait de Julia Roberts (pourtant surprenante dans son meilleur rôle) une jeune femme maigre et triste, au teint blême et mal habillée. Tourné en 1994 avec des pressions exercées par le studio (Frears dut tourner trois fins différentes), le film sortit plus d'un *an après. Ce fut un échec commer*cial quasiment organisé. Le cinéaste est maintenant considéré à Hollywood comme un braconnier. Et *Mary Reilly* est une œuvre envoûtante. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Beverly Hills.
20.00 Journal, Image du sport, Résultat des courses.
20.45 Météo, Trafic infos.
20.50 Drôle de jeu. Spécial Epiphanie
23.05 *Hollywood Night*. O Le Témoin de minuit.
0.35 Formule foot.
1.10 TF1 nuit, Météo.
1.25 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Farce attaque...
19.45 et 20.45 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe, L'Image du jour, A cheval.
20.55 Fiesta.
23.15 Du fer dans les épinards.
0.50 Journal, Météo.
1.00 Paris-Dakar : Le bivouac.
1.45 ▶ Bouillon de culture.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.55 Les Dicos d'or 1997. Finale.
23.00 Strip-tease.
0.00 Météo, Soir 3.
0.20 Grain de philo.
1.20 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.50 et 22.00 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 ▶ Les Repentis. Téléfilm de John Woo.
22.05 Surprises.
22.15 Jour de foot.
23.00 ▶ Mary Reilly ■ ■ Film de Stephen Frears.
0.45 A fleur de peau ■ Film de Steven Soderbergh (v.o.).

ARTE

19.00 Marty Feldman.
19.30 Histoire parallèle. 1948 : Les Etats-Unis et l'Europe.
20.15 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Bionique, les inventions de la nature [1/4].
21.45 Metropolis. Stockholm. Cent ans après *J'accuse*. La cathédrale de Cologne. Thomas Grünfeld.
22.45 Fallen Angels. 22.45 *Casse-cou*, de Jim McBride. 23.10 *Un poison qui fait mourir*, de Tim Hunter.
23.40 Music Planet. Rio Reiser, poète du rock.
0.40 Simon Tanner. Téléfilm de Joël Jouanneau.

M 6

19.05 Turbo.
19.40 Warning.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Hot forme.
20.35 Ciné 6.
20.45 La Trilogie du Samedi. 20.50 Le Caméléon. 21.40 Dark Skies, l'impossible vérité. 22.40 Profiler. O Modus operandi.
23.30 Une nuit avec un tueur. Téléfilm O de Sandor Stern
1.15 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Comédie-Française. *La Tête dans les nuages*, de Marc Delaruelle.
22.35 *Opus*. Opéra : les années Noureev.
0.05 Le Gai Savoir. Noëlle Herenschmidt, aquarelliste-reporter.

FRANCE-MUSIQUE

19.31 Opéra. *La Traviata*, de Verdi, en direct de l'Opéra-Bastille.
23.07 Présentez la facture.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Le Quatuor Prazak. Œuvres de Schubert, Mozart, Haydn, Janacek, Martinu.
22.35 Da Capo. Annie Fischer, piano. Œuvres de Mozart, Beethoven, Bartók.

DIMANCHE 11 JANVIER

FILMS DU JOUR

17.35 **La Folle Ingénue** ■ ■ ■ D'Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
18.00 **L'Arnaque** ■ ■ De George Roy Hill (Etats-Unis, 1973, 135 min). Ciné Cinémas
20.30 **Vers sa destinée** ■ ■ De John Ford (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Cocoon** ■ ■ De Ron Howard (Etats-Unis, 1985, 130 min). RTL 9
20.45 **Quelques jours avec moi** ■ ■ De Claude Sautet (France, 1987, 130 min). Ciné Cinémas
20.50 **Black Rain** ■ O De Ridley Scott (Etats-Unis, 1989, 125 min). TF 1
21.00 **Dune** ■ ■ De David Lynch (Etats-Unis, 1984, v.o., 140 min). Paris Première
22.10 **La Passante** ■ ■ D'Henri Calef (France, 1950, N., 100 min). Ciné Cinéfil
22.35 **L'Arbre de Noël** ■ De Terence Young (France - Italie, 1969, 85 min). TV 5
22.35 **Paris Blues** ■ ■ De Martin Ritt (Etats-Unis, 1961, N., 100 min). Muzzik
22.40 **La Putain du roi** ■ D'Axel Corti (Fr. - It. - GB, 1990, 130 min). Téva
22.40 **La Malédiction finale** ■ De Graham Baker (Etats-Unis, 1981, 110 min). RTL 9
23.50 **La Femme aux deux visages** ■ ■ De George Cukor (Etats-Unis, 1941, N., 90 min). Ciné Cinéfil
0.20 **Sylvia Scarlett** ■ ■ De George Cukor (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 100 min). France 3
0.30 **Premier de cordée** ■ De Louis Daquin (France, 1943, N., 95 min). RTL 9
1.05 **Stolen Hearts, pour l'amour de l'art** ■ De Bill Bennett (Etats-Unis, 1996, v.o., 90 min). Canal +
1.20 **The Affairs of Cellini** ■ ■ De Gregory La Cava (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 23.10 Autour du *Monde*. LCI
18.30 Le Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI. Edouard Balladur. LCI
23.20 Dimanche soir. Invité : Nicolas Sarkozy, porte-parole du RPR, député maire de Neuilly-sur-Seine. France 3

MAGAZINES

9.30 Journal de la création. Juliette, Véronique Gens, Christian Guidicelli. La Cinquième
11.00 Droit d'auteurs. Invités : Henri Bauchau, Bertrand Vergely, Jean-Claude Guillebaud. La Cinquième
12.25 Arrêt sur images. Des chômeurs et des caméras. Invité : Pierre Rosenvallon. La Cinquième
13.00 Lignes de mire. MC Solaar. France 3
13.00 Le Magazine de l'Histoire. Histoire
13.50 Les Quatre Dromadaires. Chroniques de l'Amazonie sauvage. [12/12] L'océan vert. France 3
15.00 Thalassa. Tempête dans un studio. TV 5
15.00 Les Dossiers de l'Histoire. Sexpionnage. Histoire
16.15 Faut pas rêver. USA : Le plus petit opéra du monde. Corse : Le colporteur. Suisse : Le jeu du frelon. Invité : Jean-François Bernardini. TV 5
16.25 Le Sens de l'Histoire. Les intellectuels s'engagent. Invités : Madeleine Rebérioux, Henri Leclerc. La Cinquième
16.55 ▶ Naturellement. Les Grands Fleuves : Le Mékong. France 2
18.55 Public. La violence urbaine. Invités : Roland Ries, maire PS de Strasbourg ; Bruno Le Roux, maire PS d'Epinay ; Jean-Claude Mignon, maire RPR de Dammarie-les-Lys. TF 1
19.00 Le Gai Savoir. Que sont nos colonies devenues ? Invités : Bruno Etienne, Calixthe Beyala, Patrick Grainville, Youcef Hadj-Ali. Paris Première
20.00 Envoyé spécial. La vie devant soi. Les enfants obèses. Un document sur l'Algérie. Post-scriptum : Les violons de l'hiver. TV 5
20.50 Zone interdite. Gendarmes de choc. M 6
21.00 Les Dossiers de l'Histoire. L'affaire Ben Barka. Histoire
22.20 Viva. On m'appelle la valse. TSR
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Jour J. Copsa-mica. Les paysans. Histoire

DOCUMENTAIRES

18.30 Les Yeux de la découverte. La machine humaine. Canal J
18.45 Les Nouveaux Explorateurs. A la recherche de Shangri-La. Planète
19.00 Les Routes de la lumière. Le fil bleu. France Supervision
19.30 Une fille de la terre. Téva
19.45 Tiwai, l'île sanctuaire. Planète
20.00 ▶ Le Droit de rêver. Téva
20.30 Cités et merveilles. Madras. Téva
20.35 USA : renvoyés pour homosexualité. Planète
21.30 Le Tour de la planète drogue. [2/5]. Consommateurs sans frontières. Drogue à la carte. Planète
22.00 Le Mystère des pyramides. [2/2]. Le temps des pyramides. Histoire
22.05 La Tempête d'images. Planète
22.20 Grand document. Une fille contre la Mafia. RTBF 1
23.15 Lignes de vie. L'Amour en guerre. [2/4] Suède : Les impitoyables. France 2
23.30 Les Ecrins, parc national. Planète
23.55 Les Seigneurs des animaux. Les cueilleurs de ciel. Disney Channel
0.00 Chocolat, mon amour. Planète
0.15 J'accuse : les intellectuels *s'engagent*. Arte
0.15 Jazz Collection. Louis Armstrong. Muzzik

SPORTS EN DIRECT

18.00 Tennis. Tournoi messieurs de Doha (Qatar). Finale. Eurosport
20.30 Football. D1 : Nantes - Lens. Canal +

DANSE

17.10 Vu d'ici. Ballet. France Supervision
19.40 La Boîte à joujoux. Ballet. Muzzik

MUSIQUE

17.05 Midnight Classics : Haendel. Muzzik
18.00 Ike Turner au Maxwell Café 97. Muzzik
18.10 Cheb Mami. France Supervision
19.30 Maestro. Cinq Américains chantent les années 20. Arte
20.20 Amancio Prada, cantico espiritual. Muzzik
20.30 La Khovantchina. Mise en scène de Leonid Baratov. France Supervision
21.00 The African Prom Concert 90. Muzzik
23.20 Herbie Hancock and the New Standard All Stars. Paris Première
0.00 Europa Jazz Festival du Mans : Kuhn, Humair, Céléa. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.45 L'Affaire Dreyfus. D'Yves Boisset [1 et 2/2]. Arte
20.55 Mariage d'amour. De Pascale Bailly. Téva
22.15 La Grande Béké. D'Alain Maline [1/2]. Festival
23.55 Charmante soirée. De Bernard Murat. Festival

SÉRIES

16.25 ▶ Les Repentis. La théorie du Big Bang. Canal +
19.00 Demain à la une. La grande menace. M 6
20.00 Seinfeld. La revanche (v.o.). Canal Jimmy
20.30 Dream On. Papa est en voyage de cœur (v.o.). Canal Jimmy
20.35 Davy Crockett. Coup de tonnerre dans le ciel. Disney Channel
20.45 Monsieur Ed. Ed, the Witness. Série Club
20.45 Columbo. Columbo change de peau. RTBF 1
21.00 Derrick. Corruption. France 3
21.00 Une fille à scandales. La dette (v.o.). Canal Jimmy
21.25 Au cœur du temps. Les aventuriers de l'espace. Disney Channel
22.10 Spawn. Evil Intent (v.o.). Canal Jimmy
22.35 New York Police Blues. Feux rouges (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Twin Peaks. Episode n° 14 (v.o.). Série Club
23.15 Aux frontières du réel. L'homme à la cigarette. TSR
23.20 Spin City. Strip-tease (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou *interdit aux moins de 16 ans*

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 16.25 La Cinquième
● 0.15 Arte
J'accuse : les intellectuels s'engagent

13 janvier 1898 : Zola, le premier...

LE XXe SIÈCLE est celui des intellectuels. C'est le sujet du film de Jean-Charles Deniau et d'un livre récent de Michel Winock (*Le Siècle des intellectuels*). Cela pourrait laisser entendre que les siècles *précédents en ont été dépourvus*. De Socrate à Voltaire ou à Hugo, il y a toujours eu des sentinelles postées pour alerter les consciences et blâmer les gouvernants qui s'égarent.

Si les intellectuels ont autant pesé au XXe siècle, c'est parce que l'Histoire a touché de tels fonds *dans l'horreur ou l'injustice qu'il a* bien fallu que des voix s'élèvent. L'intellectuel est celui qui fait entendre une voix différente dans un concert commun généralement soumis à l'ordre établi. Il s'expose donc au désaveu. Le plus exemplaire fut bien sûr Zola – le titre du film renvoie à son article dans *L'Aurore* du 13 janvier 1898. Le terme d'« intellectuel » apparut d'ailleurs lors de l'affaire Dreyfus.

La défense de la vérité et le refus de la raison d'Etat inspirèrent aussi Gide, ce « *narcisse de gauche* », lorsque de retour d'Afrique il dénonce le travail forcé infligé aux Noirs ou qu'après son voyage à Moscou il critique le système soviétique. Et également Sartre, poussant son engagement, dans son désir de « *peuple* », à ne plus s'en faire que le porte-parole. La journaliste Brigitte Friang s'étonne qu'un homme aussi intelligent que Malraux fût toujours « *pétrifié* » devant de Gaulle. *Beaucoup d'intellectuels de* gauche le furent devant Staline, bien que connaissant ses crimes, et le communisme.

Qu'en est-il à présent que « *la lueur allumée à l'Est en 1917* » semble s'être éteinte pour de bon ? Zola verserait-il aujourd'hui dans l'humanitaire ? L'émotion ne *doit pas faire abdiquer la pensée*. Les intellectuels doivent recommencer à « *problématiser le monde* », plaide Alain Finkielkraut. Certes on n'enrôle pas la pensée. Penser à la place des autres est absurde et condamne la notion même d'intellectuel, disait Sartre. Mais comment prendre sa part de responsabilité dans le monde sans s'engager ?

Régis Guyotat

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 Le Rebelle.
14.15 Les Dessous de Palm Beach.
15.00 Rick Hunter, inspecteur choc.
15.50 Pacific Blue.
16.45 Disney Parade.
17.55 Vidéo Gag.
18.25 30 millions d'amis.
18.55 Public. La violence urbaine.
20.00 Journal, Image du sport, Résultat des courses, Météo.
20.48 C... comme cinéma.
20.50 Black Rain ■ Film O de Ridley Scott.
22.55 Ciné dimanche.
23.05 Dancing Machine. Film O de Gilles Béhat.
1.05 TF1 nuit, Météo.
1.20 Musiciens coréens à Paris.

FRANCE 2

13.30 et 16.05 Dimanche Martin.
15.10 Le Client.
16.50 L'Esprit d'un jardin.
16.55 ▶ Naturellement. Les Grands Fleuves : Le Mékong.
17.50 Stade 2.
18.40 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Drucker'n Co.
19.25 Stars'n Co.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour, A cheval.
20.55 Une lueur dans la nuit. Film de David Seltzer.
23.15 Lignes de vie. L'Amour en guerre [2/4].
0.10 Journal, Météo.
0.25 Paris-Dakar : Le bivouac.
1.10 Pierre Bonnard.

FRANCE 3

13.00 Lignes de mire.
13.45 Keno.
13.50 Les Quatre Dromadaires.
14.45 Sports dimanche. 14.55 Tiercé à Vincennes. 15.20 Cyclo-cross. Championnat de France.
16.40 La Piste du Dakar.
17.20 Corky, un adolescent pas comme les autres.
18.15 Va savoir.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.10 Météo.
20.10 Bouvard du rire.
20.45 Le Journal du Dakar.
21.00 Derrick. Corruption.
22.05 Un cas pour deux. Le deuxième homme.
23.10 Soir 3.
23.20 Dimanche soir.
0.20 Sylvia Scarlett ■ ■ Film de George Cukor (v.o.).
2.00 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.10
13.35 La Semaine des Guignols.
14.10 Le Sang du frère. Téléfilm de Glenn Jordan.
▶ En clair jusqu'à 16.10
15.40 L'Ile aux serpents tigres.
16.10 Spécial John Woo.
16.25 ▶ Les Repentis. La théorie du big-bang.
17.15 Babylon 5.
18.00 Les Grincheux 2. Film de Howard Deutch.
▶ En clair jusqu'à 20.30
19.35 et 22.30 Flash infos.
19.45 Ça cartoon.
20.15 Football. 20.30 Nantes - Lens.
22.35 L'Equipe du dimanche.
1.05 Stolen Hearts, pour l'amour de l'art ■ Film de Bill Bennett (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Les Lumières du music-hall.
14.55 La Planète ronde.
15.00 Chercheurs d'aventure.
15.30 Roger Moore, le gentleman.
16.25 Le Sens de l'Histoire. J'accuse : les intellectuels s'engagent.
17.55 Le Journal du temps.
18.05 La Grande Cabriole. Feuilleton de Nina Companeez [4/7].
19.00 La Femme en gris. Feuilleton muet de James Vincent [1/10].
19.30 Maestro. Cinq Américains chantent les années 20.
20.25 Une danse, le temps d'une chanson.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. L'affaire Dreyfus.
20.45 et 22.30 L'Affaire Dreyfus. Téléfilm d'Yves Boisset [1 et 2/2].
0.15 J'accuse : les intellectuels s'engagent.
1.10 Metropolis.

M 6

13.20 et 15.05 Queenie, la force d'un destin. Téléfilm de Larry Peerce [1 et 2/2].
17.45 Agence Acapulco.
19.00 Demain à la une.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 E = M 6.
20.35 et 1.05 Sport 6.
20.50 Zone interdite. Gendarmes de choc.
22.45 Météo.
22.50 Culture pub. Leçon de son. Tubes de pub.
23.10 Histoires d'O : brûlantes passions. Téléfilm □ de Ron Williams.
1.10 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Culture physique.
19.00 Dimanche musique.
20.30 Laissez-passer.
21.30 Le Concert. Musiques traditionnelles de Bretagne : Annie Ebrel.
22.35 Atelier de création radiophonique. *Tout à traque*, par Christian Rosset.
0.05 Radio archives. Honoré Daumier, le cri du citoyen.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Atelier du musicien. *Le Clavier bien tempéré* (III), de Bach, Blandine Verlet, clavecin.
20.30 ▶ Concert international. Festival de solistes de Neumarkt. Œuvres de Mendelssohn, R. Schumann, Mozart.
22.00 Voix souvenirs. René Bianco, baryton.
23.07 Transversales.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. *Faust*, opéra de Gounod.
23.00 Soirée lyrique (suite). Michel Plasson, chef d'opéra.

Le Monde

DIMANCHE 11 - LUNDI 12 JANVIER 1998

La claque *par Pierre Georges*

À PEU PRÈS bâtie comme un grenadier de la Garde rouge, une nageuse chinoise sortait de l'onde. Image furtive, mais choc. De dos, c'était impressionnant. Une fille immense, belle dans son maillot noir, à un détail près : les épaules. Un vrai trapèze, le genre déménageur de piano ou haltérophile aux engrais. Le type de championne qu'on avait pu croire disparu avec le naufrage des élevages intensifs est-allemands.

L'image était d'archives. Le flagrant délit, lui, s'est produit cette semaine à Perth, lors de l'arrivée de l'invincible armada chinoise pour les championnats du monde de natation *(lire page 17)*. Les gabelous australiens, ouvrant une valise, y ont découvert treize fioles contenant, paraît-il, des hormones de croissance. Une aubaine ! Un peu comme nos douaniers aux marches de Belgique saisissent, parfois, un plein coffre de ces produits vétérinaires interdits qui font pousser le veau et enfler le bœuf.

Bref, il y eut du rififi à Perth. Du scandale, de l'émotion et même de la fureur. On vit une championne chinoise poursuivre photographes et cameramen. On vit les officiels de Pékin chasser la nageuse aux fioles et son entraîneur pour violation *« du règlement interne de l'Association chinoise de natation et de la loi australienne »*. On vit tout ce petit monde de la natation enfin renforcé dans son soupçon : oui, il y avait bien quelque chose de pourri, ou de frelaté, au royaume des naïades à biscoteaux.

On vit, en somme, ce que chacun voyait à l'œil nu. Et depuis longtemps. Des gamines de seize ans, ou à peine plus, ne deviennent pas, par l'opération du Saint-Esprit, ou par la cause du peuple, des hors-bord à triple pont, avec torse géant. Elles ne deviennent pas, par le seul entraînement ou la seule musculation, des phénomènes de piscine comme il en fut de foire.

Le dopage et ses effets sur un physique ne se voient pas toujours à l'œil nu. Mais, quand ils se voient, cela peut être comme le nez au milieu de la figure. Et pas seulement à Perth. Et pas seulement chez des nageuses chinoises. Combien de fois, lors des Jeux olympiques, constatant la métamorphose physique de certains athlètes, combien de fois devant des footballeurs américains, des sportifs de réputation mondiale, cyclistes aux joues de hamster et cuisses phénoménales, haltérophiles taillés dans la potion, n'avons-nous éprouvé ce sentiment de malaise et de doute ?

Bien sûr, les apparences peuvent être trompeuses. Le dopage ne se porte pas en bandoulière ou sur la seule allure physique. Loin de là ! Mais quand il atteint à la caricature – et dans le cas des nageuses chinoises, il y a des années que cela crevait les yeux, plus encore que les records –, on se demande comment il a pu s'escamoter si longtemps.

Le plus inouï, dans cette affaire de Perth, restera la claque infligée par les douanes à la science. Ce que tous les contrôles antidopage du monde, avec les meilleurs appareils du temps, n'ont pu établir, un simple gabelou l'a prouvé. A l'ancienne, comme grand-papa, en fouillant une valise ! Cela donne une idée bien peu flatteuse de la validité et de l'efficacité desdits contrôles !

DÉPÊCHES

■ **CUBA : la découverte d'un micro caché** dans l'une des résidences que le pape doit occuper lors de son voyage à Cuba, du 21 au 25 janvier, a provoqué, il y a quelques semaines, une forte tension entre le Vatican et La Havane. Selon des sources citées par le quotidien *El Pais* du 10 janvier, les autorités catholiques auraient menacé d'annuler la visite du pape. La Havane a reconnu les faits, mais avancé que le micro *« avait été caché au temps du dictateur Batista »*.

■ **ALGÉRIE : 35 villageois ont été assassinés**, jeudi 8 janvier, lors de deux attaques attribuées aux islamistes à Saïda (ouest) et Sour el-Ghozlane (sud d'Alger), selon le journal *El Watan*, dans son édition de samedi 10 janvier. Dans la région de Saïda, 5 femmes et 4 hommes ont été tués dans l'attaque d'une ferme. A Sour el-Ghozlane, 26 personnes ont été massacrées dans des maisons isolées du douar de Benni Yeddou. – *(AFP.)*

■ **PARIS : la délinquance a globalement diminué de 1,05 % en 1997**, par rapport à 1996, a indiqué, samedi 10 janvier, la préfecture de police. La délinquance est en diminution pour la troisième année de suite (6,26 % en 1996, 6,21 % en 1995).

■ **FÉMININ : la ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, Ségolène Royal**, a répondu vendredi 9 janvier à l'Académie française, qui récuse l'expression *« Madame la ministre »*. Mme Royal a notamment déclaré : *« Lorsque les académiciens disent que le masculin est un genre universel, je leur dis gentiment, mais fermement "non" : c'est la mixité qui est une valeur universelle. » « Il faudra bien que les académiciens s'habituent »*, a-t-elle ajouté.

■ **TÉLÉVISION : Claude Espérandieu a été nommé conseiller du directeur général de France 3.** Il était à la tête de la direction régionale de Bourgogne Franche-Comté, où les relations ont été particulièrement tendues durant la grève de décembre.

■ **VARIÉTÉS : Johnny Hallyday « se fait toujours pire qu'il n'est »**, a déclaré la chanteuse Véronique Sanson à propos de l'entretien-confession accordé par son ami au *Monde* du mercredi 7 janvier. *« Il devait être bien triste, bien malheureux, pour se confier ainsi. Quand on fait une telle démarche, c'est qu'on a besoin de dire quelque chose »*, a-t-elle dit à l'AFP. *« C'est bien d'être sincère, et puis, Johnny, rien ne peut l'atteindre. Il peut dire : "Je prends 100 kg de cocaïne", les gens s'en fichent, ils viendront toujours le voir »*, ajoute-t-elle.

■ **SCIENCES : le mathématicien Michel Deza**, directeur de recherche au CNRS affecté au laboratoire d'informatique de l'École normale supérieure (Liens), a commencé, mercredi 7 janvier, une grève de la faim pour protester contre sa réaffectation dans un laboratoire de combinatoire de Jussieu. Le chercheur estime que cette affectation, décidée par le CNRS comme une « mutation dans l'intérêt de la recherche », est en fait une *« sanction camouflée »*.

Tirage du *Monde* daté samedi 10 janvier : 501 681 exemplaires. 1 -

10 à 20 % des personnes séropositives auraient des rapports sexuels non protégés

Une conférence européenne sur le sida aura lieu à Paris du 12 au 15 janvier

UNE PROPORTION non négligeable, encore que difficile à évaluer avec précision, de personnes se sachant infectées par le VIH continuent aujourd'hui à avoir des rapports sexuels non protégés et, à ce titre, potentiellement infectieux. Pour le professeur Jean-Paul Moatti, spécialiste d'épidémiologie (unité 379 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale), cette proportion se situerait entre 10 et 20 %. *« Dans certains cas, les deux partenaires étaient déjà touchés par le virus (séropositifs) mais, dans d'autres, le porteur du virus ignorait la situation de son partenaire »*, a précisé le professeur Moatti, vendredi 9 janvier, lors de la présentation de la seconde conférence européenne sur le sida en Europe.

Cette conférence réunira du 12 au 15 janvier, au siège de l'Unesco à Paris, de nombreux chercheurs en sciences sociales avec, pour la première fois, une forte représentation des pays d'Europe de l'Est où l'épidémie progresse de manière inquiétante. Une partie importante des travaux de cette conférence sera consacrée à la sexualité des personnes infectées par le VIH. Ce thème prend toute sa dimension avec le développement des nouvelles associations médicamenteuses qui conduisent souvent à une amélioration de l'état clinique des malades.

COMPORTEMENTS A RISQUES

« Ce thème est, pour les épidémiologistes, de toute première importance et l'apport des sciences sociales peut, sur ce sujet complexe, être riche d'enseignements » estime le docteur Jean-Baptiste Brunet, responsable du centre européen de surveillance de l'épidémie de sida. De nombreuses études ont déjà été conduites sur le sujet qui, souvent, concluent à la poursuite de comportements sexuels potentiellement dangereux chez des personnes se sachant séropositives.

L'une des plus importantes a été conduite durant trois ans par une équipe française dirigée par les docteurs Isabelle de Vincenzi et Jean-Baptiste Brunet auprès de 256 couples hétérosexuels dont l'un des membres était séropositif. Elle a notamment permis d'observer que, dans de tels couples, l'usage systématique du préservatif était loin d'être la règle.

Marie-Ange Schiltz, chercheur au Centre national de la recherche scientifique, confirme pour sa part que les différentes études déjà conduites sur la vie sexuelle des séropositifs permettent de conclure clairement *« que parmi ceux qui déclaraient poursuivre une activité sexuelle, certains ne se protégeaient pas »*.

Différents travaux ont d'autre part mis en lumière, ces dernières années, une recrudescence des comportements sexuels à risque dans certaines communautés homosexuelles. *« Nous avons été victimes d'un tabou et du "politiquement correct" car ces comportements à risques sont connus depuis des années mais nous n'avons jamais voulu en parler de crainte de marginaliser la population séropositive »*, a déclaré à l'Agence France Presse le professeur Moatti.

Jean-Yves Nau

Deux Français accusés d'espionnage au Kerala sont autorisés à quitter temporairement l'Inde

LA HAUTE COUR de l'Etat indien du Kerala a autorisé, vendredi 9 janvier, deux Français retenus depuis deux ans en Inde sous l'accusation d'espionnage, à quitter le pays pour une période de quatre mois, a indiqué l'avocat des deux hommes, Me Ajay Malarkandy. Cette décision devrait en principe permettre aux deux Français de ne plus être retenus en Inde au moment où le président Jacques Chirac effectuera une visite officielle dans ce pays du 24 au 26 janvier, ce à quoi s'employaient activement les autorités françaises.

Les deux Français, Philippe Ellé, 45 ans, et François Clavel, 60 ans, sont accusés d'avoir porté atteinte à la sécurité et à la souveraineté de l'Etat indien, lors de recherches sous-marines, en décembre 1995, au large de Cochin (Kerala, Sud-Ouest), à bord d'un catamaran de plaisance, le *Galathée*. Ils affirment être innocents. Un juge de Cochin doit prochainement décider s'il les inculpe, comme l'a demandé l'Agence fédérale indienne d'enquête (CBI), et donc ouvrir la voie soit à un procès soit à un non-lieu.

La Haute Cour du Kerala, qui avait fixé les conditions de leur mise en liberté sous caution, a répondu favorablement à une demande de leur avocat pour qu'ils puissent rentrer en France. Ils devront revenir à Cochin avant le 10 mai. Selon leur avocat, les autorités françaises ont plaidé auprès de leurs homologues indiennes pour une décision en ce sens pour raison humanitaire et se sont engagées à ce qu'ils reviennent.

On ne savait pas, vendredi soir, quand les deux hommes quitteraient l'Inde. Ils doivent d'abord récupérer leurs passeports, conservés par la justice, puis remplir diverses formalités. Ce ne devrait pas être possible avant la fin de la semaine.

MM. Ellé et Clavel doivent se présenter tous les mois aux autorités à Cochin, aux termes de leur régime de liberté sous caution. Après l'arraisonnement du *Galathée* au large de Cochin – qui abrite une base navale –, l'équipage avait été emprisonné pendant cinq mois, puis assigné à résidence. Ses quatre autres membres, trois Français et un Malgache, avaient été relaxés en mars 1997 et étaient rentrés en France. M. Ellé, capitaine du *Galathée*, et M. Clavel, qui était l'archéologue de cette expédition, affirment qu'ils ne faisaient que rechercher une épave portugaise du XVIe siècle, mais reconnaissent que l'autorisation obtenue d'un partenaire indien n'était pas valable. – *(AFP.)*

Un défaut d'étanchéité affecte une partie du parc nucléaire d'EDF

LE BÂTIMENT du réacteur no 1 de la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle), d'une puissance de 1 300 mégawatts, présente un défaut d'étanchéité sans conséquence radiologique, a indiqué, vendredi 9 janvier, la direction du site. Cette anomalie, classée au niveau 1 de l'échelle internationale des incidents nucléaires, qui en compte sept, a été découverte à l'occasion de la visite décennale du réacteur, à l'arrêt depuis le 9 novembre.

Le confinement de ce type d'installation est assuré par deux enceintes en béton, séparées par un espace de deux mètres, à l'intérieur duquel un système d'aspiration et de filtration des gaz empêche d'éventuels rejets radioactifs dans l'environnement. Or, un test d'étanchéité a fait apparaître un taux de fuite de l'enceinte interne de 1,4 %, alors que le maximum autorisé est de 1 %.

Un problème similaire avait été décelé, voilà quelques semaines, sur la tranche no 1 de la centrale de Flamanville (*Le Monde* du 20 novembre 1997). Les expertises menées par EDF ont révélé que ces fuites étaient dues pour un tiers à la présence de microfissures autour du sas par lequel transite le matériel nécessaire au réacteur et pour le reste à la porosité du béton. La Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) a autorisé, le 9 janvier, le redémarrage de cette unité, considérant qu'*« en cas d'accident »*, le système d'aspiration et de filtration continuerait à fonctionner normalement, *« sans entraîner de conséquence radioactive significative pour les populations »*.

La DSIN a toutefois demandé à EDF d'effectuer une réparation de l'enceinte interne du bâtiment, à l'occasion du rechargement du réacteur en combustible, programmé pour février et mars 1999. Il est prévu de poser alors un revêtement en matériau composite sur la face interne de la paroi. L'autorité de sûreté précise que *« le vieillissement de l'enceinte sera l'objet d'une attention particulière »* étendue à l'ensemble des réacteurs de 1 300 et 1 450 mégawatts : soit 20 réacteurs REP de 1 300 mégawatts (Belleville, Cattenom, Flamanville, Golfech, Nogent, Paluel, Penly et Saint-Alban) et 2 réacteurs de 1 450 mégawatts (Chooz).

Un Français sur quatre renonce à se soigner par manque d'argent

L'ENQUÊTE annuelle du Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé (Credes), publiée vendredi 9 janvier, décrit au chapitre du « renoncement aux soins » une situation qui va en empirant : 25,1 % des 12 203 personnes interrogées en 1996 – contre 21,7 % en 1993 – ont déclaré avoir renoncé au moins une fois à se soigner pour des raisons financières. Un Français sur quatre, contre un sur cinq voici quatre ans, a ainsi annulé ou retardé la prise en charge de sa santé par manque d'argent.

Ce sacrifice est avoué par 33,5 % des employés, 27,8 % des ouvriers, 25,7 % des membres des professions intermédiaires et 15,7 % des cadres supérieurs. Les chômeurs sont les plus touchés : 48,8 % d'entre eux disent avoir renoncé aux soins à cause de l'insuffisance des taux de remboursement, soit un chercheur d'emploi sur deux – un sur trois (33,7 %) au cours des douze derniers mois.

« AUTO-EXCLUSION »

Entre 1988 et 1991, le Credes avait recensé 32,8 % de chômeurs dans cette situation. La progression de cette « auto-exclusion » des soins est d'autant plus alarmante que 52 % des chômeurs ne disposaient pas, en 1996, d'une couverture maladie complémentaire (mutuelle ou assurance). Le sort des allocataires du revenu minimum d'insertion est tout aussi sombre : 51,8 % d'entre eux ont renoncé aux soins par manque d'argent (35,4 % au cours des douze derniers mois). Alors qu'elles bénéficient automatiquement depuis 1993 d'une prise en charge à 100 % de l'ensemble de leurs soins, 36 % des personnes touchant le RMI ont déclaré ne bénéficier ni de l'aide médicale ni de l'exonération du ticket modérateur (dépenses à la charge des patients, non remboursées par la Sécurité sociale). Selon les chercheurs du Credes, l'*« ignorance de leurs droits »* explique en partie cette situation. Ils soulignent à cet égard la nécessité *« de mettre en place des structures pour informer ces personnes »*.

Les soins dentaires figurent au premier rang des restrictions (42,6 %). Suivent les consultations chez le médecin et les examens (29,1 %, dont 13,5 % de visites chez le spécialiste et 8,6 % chez le généraliste). 15,8 % des sondés ont, en outre, renoncé aux lunettes et 3,6 % à la pharmacie. Confirmant par l'analyse de la consommation médicale la progression inexorable de la précarité, les auteurs de l'étude constatent finalement que *« le revenu du ménage et le revenu par unité de consommation ont un effet considérable sur les renoncements aux soins, augmentant régulièrement lorsque le revenu diminue »*.

Laurence Folléa